L'Economie : les grands magasins sur la défensive

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15334 – 7 F

MARDI 17 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France à reculons

LA France a le talent de se mettre dans des situations impossibles. Le conflit qui vient de l'opposer à la Grande-Bretagne dans la « guerre du ciel » et qui s'est achevé sur un armistice qui fleure bon la défaite en rase campagne, en a donné une nouvelle illustration. C'est peu dire que la position française était intenable. Elle était grotesque. Interdire l'atterrissage à Orly des avions de British Airways et de ses filiales ressemblait fort à l'un de ces combats d'arrière-garde inutiles et meurtriers qui ne sauvent même pas l'honneur. D'abord parce que Paris, membre de l'Union européenne, avait accepté la déréglementation aérienne souhaitée par les Douze. Que cette affaire ait été négociée avec une légèreté certaine ne change rien, sinon qu'elle met un peu plus en évidence la responsabilité de nos gouvernants.

Négociateurs médiocres, nos responsables se sont de surcroît avérés gestionnaires catastrophiques. L'état dans lequel se trouve Air France en témoigne, qui exige un renflouement public de 20 milliards de francs nécessitant l'accord de nos partenaires européens !

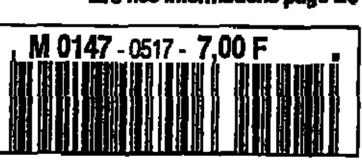
VOILA qui eût dû inciter à une certaine modestie, du moins dans le propos. Il n'est jusqu'au rachat d'Air Inter par Air France, présenté à l'époque comme un moyen décisif pour faire face à la concurrence, qui ne soit aujourd'hui contesté, et en premier lieu par le personnel de la compagnie intérieure, ce qui entraînera, mardi 17 mai, une grève générale dont on voit bien l'utilité ! Bref, British Airways ne pouvait pas ne pas gagner le combat.

Il est vrai que le groupe britannique s'y est préparé intelligemment. D'abord, en trouvant dans son gouvernement libéral un soutien déterminé. Ensuite, en réussissant à passer sous silence les accords particuliers qui lient la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans le transport aérien transatlantique. Enfin et surtout, en procédant à une restructuration massive faite de licenciements et de baisse des coûts qui tenait plus de la chirurgie lourde que de l'homéopathie.

EN clair, l'« équipe » de Grande-Bretagne a fait preuve de cohésion et de rationalité. Convaincue des bienfaits de la déréglementation, elle a œuvré pour parvenir à ses fins et s'est dotée des moyens de faire face à cette révolution. Rien de semblable en France.

Au fil des années et des avatars communautaires, on a la pénible impression que nos dirigeants n'ont pas totalement réalisé qu'ils ont contribué avec l'ardeur des néophytes à la contruction d'une Europe libérale, avec les avantages et les inconvénients qu'une telle démarche suppose. D'où d'étranges gesticulations qui ont généralement pour seul effet de faire apparaître la France comme le mauvais élève de la classe. Sans doute les structures industrielles de notre pays – notamment la forte présence de l'Etat – eussent-elles pu inciter nos négociateurs à plus de vigilance. Mais c'est hier qu'il fallait y penser et agir. Aujourd'hui, tout est joué. Mieux vaut le savoir et s'adapter plutôt que de donner la pénible impression d'être toujours sur la défensive.

Lire nos informations page 20



S'engageant au côté de M. Baudis, chef de file de la liste UDF-RPR

M. Balladur plaide pour une Europe « plus démocratique » et « plus sûre »

La campagne des élections européennes devait entrer dans une phase plus active avec l'engagement de M. Balladur, lundi 16 mai, au côté de M. Baudis, chef de file de la liste UDF-RPR, à Toulouse. Le premier ministre devait, notamment, souligner que l'Union européenne a été un renfort pour la France dans les négociations commerciales du GATT. Il s'agit désormais, selon lui, de rendre l'Europe « plus démocratique » – grâce aux négociations sur les institutions –, « plus sûre » – à travers le pacte de stabilité dont il a pris l'initiative – et « plus prospère ». Le premier ministre insiste, en outre, sur l'unité de la majorité qui est impérative, à ses yeux, pour les scrutins futurs.



L'Union dans la tempête

« *C'est l'heure de l'Europe !* » Avec un enthousiasme communicatif et une naïveté confondante, Jacques Poos, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, proclame haut et fort, en ce mois de juin 1991, en tant que président du conseil des ministres, que la Communauté va faire son affaire de la Yougoslavie. L'Europe est en marche vers Maastricht, vers l'union monétaire et politique ; la politique extérieure et de sécurité commune, connue en France sous le sigle délicat de « PECS », n'est plus qu'une question de mois, voire de semaines. Le mur de Berlin tombé, l'Allemagne réunifiée, le grand marché unique à portée de directives, comment la Communauté ne se sentirait-elle pas directement concernée par le premier grand conflit européen de l'après-guerre froide ?

Trois ans plus tard, le bilan n'est pas glorieux. La guerre en Yougoslavie se poursuit alors que la Communauté européenne – elle a changé de nom le 1er novembre 1993 pour devenir l'Union européenne – a été obligée de se tourner vers les Nations unies et les Etats-Unis, faute de pouvoir intervenir seule entre Serbes, Croates et Musulmans ; les Douze ont dépensé autant d'énergie à régler leurs divergences intestines qu'à tenter en vain de trouver une solution au problème yougoslave et, s'ils sont parvenus à taire leurs intérêts contradictoires, c'est au prix d'une impuissance qui risque de discréditer tous les efforts d'intégration. La preuve que l'UE peut mener une action diplomatique commune reste en tout cas à faire.

Le traité de Maastricht lui-même, qui devait être à la fois un couronnement et un point de départ, la marque irréfutable de l'ancrage européen d'une Allemagne redevenue majeure et puissante, a été contesté, boudé, rejeté dans un premier temps par les Danois.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

Les vétérans du jour J

Préparant l'anniversaire du débarquement allié en Normandie, les acteurs du 6 juin 1944 combattent contre l'oubli

La scène se passe à Saint-Germain-des-Prés, un samedi du mois de mai. Deux couples d'Américains, sortis d'un restaurant, se frayent un passage vers la file de taxis en attente. 23 heures n'ont pas encore sonné, les Parisiens, agglutinés sur les terrasses, ont le temps. Mais les Américains sont pressés. Ils rentrent, bouleversés, d'un pèlerinage sur les plages normandes où les deux hommes ont débarqué ensemble, il y a cinquante ans.

Ils ont marché, parlé, pleuré. Et les voilà étourdis, épuisés. Un taxi voudrait-il les ramener tous les quatre à l'hôtel ? « *Impossible ! Quatre, jamais !* » Ils essaient un deuxième. Hôtel Regina, s'il vous plaît ? « *Pas question ! Voyez-pas que sur le siège avant, il y a déjà mon chien ?* » Un troisième peut-être. « *Et pourquoi j'dirais oui, quand les autres ont dit non ?* » Ils insistent gentiment : Monsieur, puisque nous sommes ensemble... Mais la vitre s'est fermée et le chauffeur impassible a repris son *France-Soir*. Alors, comme un policier présenterait sa carte, comme une star de cinéma ôterait ses lunettes noires, Jess Weiss, grandiose, dit à son copain Herbert Siegel, le plus sérieusement du monde : « *Dis-leur, Herb, que nous étions sur Omaha...* »

Omaha Beach, la plage sanglante. Omaha Beach où, le 6 juin 1944, ils ont enterré leur enfance. Pas de quoi, disent-ils, réclamer le tapis rouge, montrer quelque arrogance. Ils ne demandent rien, si ce n'est du respect pour cette aventure-là. Et quelques égards, parfois, au nom d'une connivence entre gens avertis, teintée de reconnaissance. Car ils ne peuvent pas imaginer qu'en France, on ignore Omaha...

ANNICK COJEAN

Lire la suite page 16 et le premier article de notre série : « 0 h 10. Le planeur de Wally Parr descend sur Pegasus Bridge ».

Parenthèses bosniaques à Cannes

Au milieu des réjouissances cannoises, la Bosnie a été à l'ordre du jour sur la Croisette avec la projection, dans la sélection Un certain regard, de *Bosna !*, le film de Bernard-Henri Lévy, devant un aréopage de ministres. Tandis que la Quinzaine des réalisateurs présentait *le Dieu, l'Homme et le Monstre*, réalisé par un collectif de cinéastes bosniaques. Le document dessine un portrait de Sarajevo en miettes. Mais, Festival oblige, la fiction reprenait vite ses droits avec deux films nés sur les rives du fleuve Saint-Laurent : *Amateur*, de Hal Hartley, et *Exotica*, d'Atom Egoyan. Tous deux parlent d'argent et de sexe en ignorant superbement les canons qui ordonnent la fabrication des films hollywoodiens.

Déception, en revanche, pour deux titres très attendus : *Une pure formalité* de Giuseppe Tornatore – en dépit d'une formidable performance de Gérard Depardieu et de Roman Polanski –, et *Riaba ma poule*, d'Andreï Konchalovski – malgré l'habileté du plus aristocrate des cinéastes russes. Mais l'heure est plutôt à l'optimisme avec la publication des « bons chiffres » du cinéma français pour 1993.

Lire pages 17 et 18

Alcatel à l'heure du soupçon

Une enquête judiciaire pour corruption et escroquerie éclabousse le premier groupe privé français

Deux vieux serviteurs d'Alcatel-CIT sont à l'origine des déboires du premier groupe privé français, Alcatel-Alsthom, et de son PDG Pierre Suard. Les deux hommes, José Corral et Antoine Léal, formaient un duo de complices en corruption. Cumulant les postes-clefs de directeur financier et de directeur de l'informatique financière d'Alcatel-CIT, José Corral en était le « cerveau ». Avec ses trente-sept années d'ancienneté et ses allures d'ingénieur janséniste, il connaissait les arcanes de la société, ses petits secrets et ses grands mystères. Antoine Léal, entré dans la carrière au poste de conducteur de travaux, devenu responsable des travaux et de l'entretien après vingt ans de maison, était, lui, l'homme de terrain.

A eux deux, ils font aujourd'hui trembler le géant industriel français. Pris en flagrant délit de malversations, les deux hommes ont été licenciés et envoyés en prison. Ne voulant pas sombrer seuls, ils passent aux aveux. A les en croire, d'autres dirigeants d'Alcatel-CIT ont profité des « cadeaux » offerts par des PME. Leurs révélations au juge d'instruction chargé du dossier à Evry (Essonne), Jean-Marie d'Huy, vont très vite atteindre les sommets. Aussi, plusieurs hauts cadres d'Alcatel-CIT sont-ils aujourd'hui mis en examen pour des travaux de construction réalisés à leurs domiciles.

Egalement mis en cause pour de tels travaux, le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, que le juge d'Huy voulait entendre, échappe pour l'heure aux poursuites judiciaires, le parquet d'Evry ayant refusé au magistrat l'ouverture du réquisitoire supplétif qui lui aurait permis d'auditionner le PDG. Malgré cette divergence entre le parquet et le juge d'instruction, l'affaire n'en restera sans doute pas là. Car José Léal et Antoine Corral ont aussi dévoilé au juge l'« *arnaque des Telecoms* » – une manœuvre frauduleuse commise par Alcatel-CIT au détriment de France Telecom – qui vaut à Pierre Guichet, PDG d'Alcatel-CIT, d'être mis en examen pour escroquerie.

Ce ne fut donc, à l'origine, qu'une classique affaire de corruption. José Corral et Antoine Léal s'étaient connus sur le site abritant, à Villarceaux (Essonne), le département Transmission sur câbles d'Alcatel-CIT. Comment l'idée de s'associer pour détourner des fonds de la société a-t-elle germé ? On ne sait trop. Toujours est-il qu'au fil du temps les deux hommes ont créé une myriade de petites entreprises de construction pour mieux escroquer Alcatel-CIT. Baptisée avec les premières syllabes de leurs noms, la société civile immobilière « *du Colé* » va servir de façade à des pseudo-entreprises de travaux – Promotex, AGI-Electricité et LD Construction – dont Corral et Léal possédaient, directement ou indirectement, le capital.

C'est en février 1993 qu'un contrôle fiscal visant AGI-Electricité a mis en lumière le réseau de détournements de fonds monté par les deux hommes. Un mois plus tard, l'enquête a quitté le terrain fiscal pour prendre un tour judiciaire. Sous la houlette du juge d'Huy, les vérifications des comptes de la société AGI ont révélé la routine d'un système de corruption aux dépens d'Alcatel-CIT.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Kim Dae-jung

« La pensée asiatique a véhiculé des valeurs qui coïncident avec l'esprit de la démocratie »

Depuis plus d'un quart de siècle, Kim Dae-jung est le symbole de la lutte pour la démocratie en Corée du Sud. La vie de cet homme austère, de confession catholique, né en 1925 dans une famille de cultivateurs de la région de Mokpo (sud-ouest de la péninsule), victime de deux tentatives d'assassinat puis condamné à mort, appelle le respect. Arc-bouté sur des convictions qui lui valurent de passer six ans en prison et une dizaine d'années en résidence surveillée ou en exil, Kim Dae-jung se présenta trois fois à la présidence de la République (1971, 1987 et 1992). Il ne fut pas élu mais il reste la grande figure politique de la Corée du Sud.

Ses Ecrits de prison *(University of California Press, 1987), rédigés entre 1980 et 1982, lorsque pesait sur lui une condamnation à mort, sont composés de lettres écrites à sa famille, révélatrices de la pensée politique d'un homme lucide en dépit d'accents parfois messianiques, commentant l'histoire de son pays et les grands événements mondiaux. A la suite de sa défaite aux présidentielles de 1992, il s'est retiré de la vie politique pour se consacrer à la Fondation Kim Dae-jung pour la Paix, créée à partir de ses fonds personnels. Ses derniers livres,* Se préparer pour un nouveau départ *et* Ma vie et ma philosophie, *sont d'immenses succès.*

« Votre vie est intimement liée à l'histoire moderne de la Corée depuis la libération de la colonisation japonaise en 1945. Quelle leçon retirez-vous de l'évolution de votre pays au cours de ces cinquante dernières années ?

– L'histoire de la Corée au cours du demi-siècle écoulé a trois caractéristiques : un développement graduel de la démocratie, l'expansion de l'économie et la division de la péninsule. Notre histoire récente a en outre été marquée par la domination, même après la libération du joug colonial, par les éléments projaponais. Notre première tâche aurait dû être de les éliminer. Or, l'ex-police japonaise est devenue notre police, les bureaucrates de l'administration japonaise et, d'une manière générale, les collaborateurs du régime sont devenus les fonctionnaires et les dirigeants de la Corée du Sud. Il en va de même des militaires et d'une partie du monde intellectuel. En Corée, nous disons que les fils des collaborateurs du régime japonais sont riches pendant trois générations et que ceux qui les ont combattus seront pauvres pour trois générations.

» Il a pourtant existé dans ce pays un mouvement national qui a lutté contre le colonialisme dès 1905, lorsque le Japon plaça la Corée dans une situation de dépendance qui allait en 1910 se muer en annexion. A la suite du mouvement de libération de 1919, un gouvernement en exil fut établi à Shanghaï. Bien qu'au lendemain de la libération une partie des Coréens aient lutté contre ce maintien au pouvoir des collaborateurs, les Etats-Unis les ont soutenus au nom de la défense de la stabilité et ils les ont laissés réprimer le mouvement démocratique au nom d'un anti-communisme qui a été le prétexte de la répression jusqu'à l'arrivée à la présidence en 1988 de Roh Tae-woo.

» En matière de développement, de grands progrès ont assurément été accomplis, mais plus l'économie s'est développée et plus s'est accentué le fossé entre les possédants et ceux qui ne le sont pas, entre les campagnes et les villes et entre les régions. Depuis que Kim Young-sam est arrivé au pouvoir (1993), les militaires ont été écartés, et, sur ce point, je ne puis que me féliciter de sa politique.

» Mais on ne peut parler encore d'une authentique démocratie en Corée. L'histoire elle-même est encore prisonnière de la censure des régimes militaires. Il faut ouvrir le débat, réviser les manuels scolaires. Ce sera là un grand pas vers une plus grande démocratie.

– Pensez-vous que les régimes musclés du passé (Syngman Rhee, Park Chung-hee et Chun Doo-whan) furent un mal nécessaire pour permettre à la Corée de sortir de l'ornière de la misère et faire face à la menace du Nord ?

– Ce sont là des excuses. C'est la démocratie qui donne de bonnes raisons de s'opposer au communisme. Avec un régime démocratique, nous aurions pu procéder à un développement économique plus sain et plus équilibré, axé sur une répartition plus juste de la richesse. Le plus grave problème de ce pays aujourd'hui est l'injustice sociale.

– L'expérience du gouvernement Chang Myon, porté au pouvoir par la révolte étudiante du printemps 1960 qui mit fin à la dictature de Syngman Rhee, ne fut pas très concluante ?

– Park Chung-hee a justifié son coup d'Etat militaire de mai 1961 en invoquant le risque d'une subversion communiste, le désordre social et la corruption du gouvernement. Or, à peine douze jours après l'inauguration du gouvernement Chang Myon, Park Chung-hee et d'autres officiers s'étaient réunis pour fomenter un complot visant à le renverser. Et, dès qu'ils prirent le pouvoir, ce fut pour appliquer le plan économique de cinq ans du gouvernement qu'ils venaient de renverser. Je reconnais que Park Chung-hee contribua à l'essor économique de ce pays : la répression dans un pays dont l'économie a pour atout les bas salaires a un effet « positif » en termes d'efficacité, mais une telle politique s'est aussi traduite par une corruption au sommet qui s'est étendue au pays entier et par l'injustice sociale. La seule contribution du régime Park Chung-hee fut de redonner au peuple une confiance en soi qu'il avait perdue.

– D'où tirez-vous vos convictions politiques et morales ? D'un héritage national, de votre foi catholique ?

– Des deux. Assurément de ma foi chrétienne. Mais aussi de ma certitude en la justice de l'histoire. Pour un certain temps, un régime ou un homme peuvent se maintenir au pouvoir par la force, mais, à terme, ils sont condamnés. Celui qui est attaché aux valeurs de justice et de démocratie, même s'il est vaincu au cours de sa vie, triomphera dans l'histoire. Lorsque je fus condamné à mort par le régime Chun Doo-whan, j'ai eu bien sûr peur de mourir, mais je n'ai pas changé de position, bien que l'on m'ait promis la liberté en échange de ma collaboration. On m'a alors menacé d'être exécuté dans les jours qui suivaient. Je n'ai pas fléchi parce que j'avais la ferme conviction que l'histoire me jugerait.

– Vous avez souvent été accusé d'être favorable au communisme par les régimes militaires. Pourriez-vous expliquer la notion coréenne de « minjung » (le peuple, les masses), à laquelle vous faites souvent allusion ?

– *Minjung* ne signifie pas prolétariat. Mais la masse des gens ordinaires. Ceux qui demandent justice et liberté. Cette notion est ancrée dans la tradition nationale. Ainsi est-ce ce peuple anonyme et pauvre qui lutta contre l'invasion mongole au XIII[e] siècle, alors que le gouvernement s'était replié sur une île, puis contre le colonialisme japonais. *Minjung* se confond avec l'idée de nation avant l'introduction de la notion d'Etat-nation. Il est animé par un sentiment viscéral d'appartenance.

– La division de la péninsule est un problème qui obsède les Coréens. Vous avez proposé la création d'une confédération. Ce programme vous semble-t-il réaliste aujourd'hui encore ?

– Plus que jamais. Sous les régimes militaires, l'idée d'une confédération n'a pas retenu l'attention du pouvoir, qui envisageait la réunification sous la forme d'une absorption. Celle-ci est une voie erronée pour deux raisons : la leçon de l'exemple allemand ; ensuite, les risques qu'elle comporte. Elle donnerait de bonnes raisons à Pyongyang pour se doter de l'arme nucléaire. En outre, la Chine n'accepterait jamais une telle solution. Pékin a des intérêts vitaux en République populaire démocratique de Corée (RPDC). Du point de vue géographique, les deux pays ont une frontière commune de plus de mille kilomètres. La RPDC offre en outre à la Chine un accès essentiel à la mer Jaune et une protection pour la Mandchourie et les nouvelles zones industrielles du nord-est de la Chine. Si nous poursuivions ce projet d'absorption, je suis convaincu que la Chine interviendrait directement en Corée du Nord et apporterait un soutien militaire à Pyongyang s'il le fallait. On doit se souvenir qu'au début des années 50 la Chine s'engagea dans la guerre de Corée pour protéger la RPDC, qui représentait des intérêts géostratégiques essentiels pour Pékin. Les Etats-Unis ne tinrent pas compte des mises en garde des Chinois. L'exemple allemand, en outre, nous incite à procéder graduellement.

L'objectif de Kim Il-sung est de normaliser les relations avec les Etats-Unis. La menace nucléaire fait partie du marchandage

Dans mon hypothèse d'une confédération des deux Républiques, au cours d'une première étape seraient maintenus deux gouvernements indépendants en matière de défense, de diplomatie et d'affaires internes. La confédération aurait un organe commun composé de délégués du Nord et du Sud chargé de promouvoir les échanges, la coopération, et, en restaurant une confiance mutuelle, d'ouvrir la voie à la constitution, à terme de dix ans ou plus, d'un Etat fédéral. La Corée du Nord a d'abord été favorable au passage d'emblée à la fédération, puis ses dirigeants, dont le ministre des affaires étrangères Kim Young-nam, ont déclaré qu'ils étaient prêts à discuter ma proposition.

– Quel objectif pensez-vous que le régime de Pyongyang cherche à atteindre en jouant la carte de la menace nucléaire ?

– L'objectif de Kim Il-sung n'est pas de se doter de l'arme nucléaire, mais de normaliser les relations avec les Etats-Unis et le reste de la communauté internationale. La « menace nucléaire » fait partie d'un marchandage. Car, enfin, même avec une ou plusieurs bombes, que peut-il faire ? La situation économique de la RPDC est extrêmement mauvaise. S'il n'obtient pas une aide extérieure, le marasme finira par emporter le régime. Actuellement, le PNB de la RPDC est le dixième de celui de la Corée du Sud. Demain, ce sera le quinzième, le vingtième. Si la RPDC se lance dans une aventure militaire, sans doute pourra-t-elle détruire une partie de la Corée du Sud, mais elle ne peut espérer la victoire. Je pense qu'il y a une logique dans l'attitude de Kim Il-sung et qu'il ne se lancerait pas dans une action suicidaire. Il cherche une issue honorable.

» La RPDC a changé trois fois sa conception de la réunification au cours de ces cinquante dernières années : jusqu'en 1953, Pyongyang a voulu « communiser » le Sud par des moyens militaires. Ce fut un échec. Par la suite et jusqu'à l'effondrement de l'URSS, la RPDC joua la subversion. Ce fut également un échec. A partir de 1991, Pyongyang a changé radicalement d'orientation, en acceptant une entrée simultanée des deux Corées aux Nations unies (refusée pendant quarante ans). En outre, alors que, depuis 1973, Park Chung-hee a proposé une reconnaissance croisée des deux Corées (par les Américains d'une part, la Chine et l'URSS de l'autre), Pyongyang a demandé à Washington de normaliser les relations. Dans les faits, cette reconnaissance croisée n'a jusqu'à présent profité qu'à Séoul (qui a établi des relations avec la Russie et la Chine). Aucun pays occidental n'a fait de même avec le Nord. Il est légitime que la RPDC se sente isolée, voire trahie, car elle n'a rien obtenu en échange d'une reconnaissance de *facto* de la Corée du Sud par l'accord entre Nord et Sud de 1991.

» Pour ma part, je discerne des évolutions dans la position des dirigeants de Pyongyang (notamment les déclarations de Kim Il-sung sur le succès de la politique de réforme en Chine en septembre 1993), et je pense que nous devons les aider à faire de la Corée du Nord une autre Chine, plutôt que de les acculer. Je crois davantage dans la persuasion que dans la force : la guerre froide n'a pas fait changer l'URSS, mais la détente a progressivement conduit à l'écroulement interne du système. Il en est allé de même au Vietnam : les Français puis les Américains ont échoué. Cuba est un autre exemple. Quant à la Chine, le changement a commencé avec la reconnaissance de Pékin par Richard Nixon. Aujourd'hui, je crois que la Chine ne représente plus un danger pour le reste du monde. Ces leçons de l'histoire devraient nous inciter à avoir une approche plus réaliste et souple du problème de la Corée du Nord pour l'amener à changer.

– Comment expliquez-vous la crise actuelle ?

– En surface, il y a confrontation. Mais je pense que l'enjeu est clair. La Corée du Nord est prête à renoncer à son programme nucléaire le jour où elle obtiendra une normalisation de ses relations avec les Etats-Unis. Washington, pour sa part, veut que la RPDC abandonne son programme nucléaire afin de faciliter un prolongement du traité de non-prolifération en 1995.

– N'est-ce pas là depuis des mois le « marché » que négocient Américains et Coréens du Nord ?

– Je crois que les enjeux et les bénéfices réciproques n'ont pas été suffisamment clairement définis. En d'autres termes, la solution est politique. Or, jusqu'à présent, les Etats-Unis visent une solution technique : l'inspection des sites nucléaires par l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

– Depuis la fin de la guerre froide, on note, sur le plan mondial, une montée des nationalismes et, en Asie, une tendance à contester ce qui est perçu comme l'hégémonie des valeurs occidentales. Comment interprétez-vous ces évolutions ?

– Depuis l'effondrement de l'URSS, trois phénomènes tendent à devenir universels : la démocratie – cantonnée essentiellement, au cours du XX[e] siècle, au monde occidental –, l'économie de marché et le nationalisme. Alors que la variable militaire tend à décroître dans le jeu de pouvoir, la puissance économique prend une importance déterminante et se conjugue à un retour en force des revendications culturelles ou religieuses. Au point que certains vont jusqu'à parler d'*« un conflit de civilisation »* pour le siècle prochain (1).

La grande question du siècle prochain sera de savoir comment s'établira une coopération entre l'Occident et l'Asie de l'Est

Dans le passé, l'Occident avec une population comparativement faible, a dominé le monde. Cette époque est achevée. L'Asie de l'Est a été dans le passé l'un des grands foyers de civilisation. Au cours des deux derniers siècles, en revanche, elle fut sous la domination occidentale. Aujourd'hui, nous revenons à une situation d'équilibre plus normale. Je ne pense pas que l'Asie de l'Est ait l'ambition de dominer le monde comme le fit l'Occident. La grande question du siècle prochain sera de savoir comment s'établira une coopération entre ces deux parties du monde.

» Peut-on affirmer une tradition asiatique au nom de laquelle on pourrait rejeter les valeurs démocratiques ou les droits de l'homme comme étant l'expression d'une hégémonie occidentale ? Je ne le pense pas. La pensée asiatique a véhiculé des valeurs qui coïncident avec l'esprit de la démocratie. Ce qui nous a manqué, c'est la capacité de traduire ces valeurs en institutions et en un système politique. Pour un penseur comme Mencius, par exemple, qui vécut en Chine il y a plus de deux millénaires et exerça une grande influence sur le confucianisme, l'empereur, Fils du Ciel, a pour mission d'établir un bon gouvernement. S'il faillit, le peuple est en droit de le renverser. Il me semble qu'il y a là une correspondance avec l'idée de « contrat social » du philosophe anglais John Locke à la fin du XVII[e] siècle. La compassion et la bienveillance qu'enseigne le bouddhisme ne se sont certes pas traduits en une Déclaration des droits de l'homme, mais cette doctrine n'en véhicule pas moins l'affirmation de la dignité et de l'absolu de la personne humaine. En Corée, le fondateur du mouvement religieux Tonghak (Savoir de l'Est) (2) identifie l'Homme au Ciel et affirme qu'on doit servir le premier comme on sert le second. Je crois que les racines de la démocratie et du respect de la personne existent dans les deux traditions occidentale et asiatique. La grande différence est que l'Europe a su les ériger en système social. Mais l'idée démocratique n'en existe pas moins aussi en Asie. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS

(1) Samuel Huntington « The Clash of Civilisations ? », *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 33, été 1993.

(2) Fondé par le prédicateur Choe Che-u (1824-1864), le Tonghak est un mélange de confucianisme et de taoïsme, conjugués à des pratiques chamanistes. Le mouvement connut un essor en réaction contre l'impérialisme occidental et la propagation du catholicisme. Sa doctrine contenait des éléments subversifs pour le pouvoir tel que l'égalité entre les hommes et la dignité des pauvres. Le Tonghak joua un grand rôle dans les révoltes paysannes de la fin du XIX[e] siècle.

هكذا من الأصل

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et les suites de la réunion de Genève

Le président bosniaque veut garder l'option militaire à sa disposition « si les négociations politiques échouent »

Des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu en Bosnie vont être engagés, conformément à l'appel lancé par les grandes puissances vendredi 13 mai à Genève. Mais l'entreprise est incertaine. M. Izetbegovic ne veut pas exclure de recourir à la lutte armée si les négociations ne lui donnent pas satisfaction dans les deux mois.

■ CONTESTATION. En Croatie, *le président Tudjman est contesté dans son propre parti, notamment pour sa politique en* Bosnie-Herzégovine. On lui reproche de soutenir ceux qui veulent torpiller l'accord sur la création d'une fédération croato-musulmane.

Après la réunion, vendredi 13 mai à Genève, des représentants des Etats-Unis, de l'Europe et de la Russie, qui ont appelé les belligérants bosniaques à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise des négociations d'ici à la fin du mois, des responsables des Nations unies à Sarajevo envisagent d'organiser cette semaine une réunion des chefs militaires en vue de négocier une trêve de quatre mois. Les deux camps, ont estimé dimanche des sources proches de l'ONU dans la capitale bosniaque, seraient prêts à examiner un cessez-le-feu, en dépit des déclarations contraires faites pendant le week-end et de la poursuite des accrochages armés.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a jugé samedi que le cessez-le-feu de quatre mois préconisé par les grandes puissances est *« trop long »*. *« Deux mois suffisent pour trouver une solution politique »*, a ajouté le président bosniaque, qui a expliqué : *« Insister sur un cessez-le-feu temporaire veut dire que nous gardons l'option militaire à notre disposition si les négociations politiques échouent (...) Nous ne laisserons pas les choses déboucher sur un gel de la répartition actuelle* [des territoires]. » Les Serbes de Bosnie s'étaient prononcés pour leur part pour un cessez-le-feu illimité.

Les représentants des grandes puissances avaient d'autre part proposé vendredi à Genève, comme *« base »* des négociations, un partage selon lequel 51 % du territoire de la Bosnie reviendraient à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes.

Rejetant ces proportions, M. Izetbegovic a cependant souligné que *« ce point ne paraît pas définitif »* dans le communiqué de Genève. Les dirigeants croates et musulmans bosniaques, réunis samedi pour un *« vin d'honneur »* à la mission américaine à Genève, ont rappelé en privé que « leur » base de négociation n'est pas celle-là.

La carte qu'ils avaient mise au point ensemble pour leur fédération – et qui, à la demande des Américains, n'a finalement pas été rendue publique à Genève – fait apparaître une revendication de 58 % du territoire pour l'entité croato-musulmane. Certains d'entre eux disaient espérer qu'*« au moins les 51 % proposés par les grandes puissances n'incluent pas Sarajevo »*, soit environ 3 % du territoire.

Le président du « Parlement » des Serbes de Bosnie, Momcilo Krajisnik, a déclaré dimanche que les Serbes ne négocieraient pas tant que les sanctions économiques imposées par l'ONU à Belgrade ne seraient pas levées. *« Les Serbes sont prêts à céder certains territoires à l'autre camp, mais bien moins que les Musulmans n'espèrent »*, a-t-il ajouté.

De nouveaux accrochages ont cependant eu lieu dans le nord de la Bosnie, où l'armée bosniaque à dominante musulmane affirme avoir repoussé les Serbes à plusieurs endroits. Trois attaques lancées près de Tuzla par les troupes gouvernementales lui ont permis de gagner du terrain, selon une source militaire bosniaque.

Les forces gouvernementales ont également progressé dans la région de Kladanj, à une cinquantaine de kilomètres au sud. Selon un journaliste occidental, trois obus sont tombés dimanche soir sur le centre de Tuzla, et deux d'entre eux ont touché le principal hôtel. Des « casques bleus » ont par ailleurs déclaré que les Musulmans semblaient avoir repris 10 kilomètres carrés à Vijenac, une hauteur proche de Tuzla. – *(AFP, Reuter.)*

Le chef de l'Etat croate est attaqué pour sa politique en Bosnie-Herzégovine

ZAGREB

de notre envoyé spécial

La crise bosniaque et le conflit croato-musulman ont fait une victime de choix en Croatie : l'Union démocratique croate (HDZ). Le parti du président Franjo Tudjman vient, en effet, de perdre deux de ses plus éminentes personnalités, les présidents des deux Chambres : Stipe Mesic et Josip Manolic, qui ont fait scission, avec deux cents autres dissidents, créant une nouvelle formation et semant l'inquiétude dans les allées du pouvoir.

Ayant longtemps figuré parmi les plus fidèles partisans de M. Tudjman, Stipe Mesic ne tarit pas, aujourd'hui, de critiques à l'encontre du président croate et de son régime, qui s'orientent, selon lui, *« vers la dictature »*. Mais à l'origine de la rupture figure la politique croate en Bosnie-Herzégovine. Favorable à une Bosnie unitaire, hostile au partage de cette République ainsi qu'au conflit croato-musulman – il a toujours été partisan d'une véritable alliance avec les Musulmans –, M. Mesic attribue au pouvoir de Zagreb une responsabilité déterminante dans le désastre bosniaque. Ainsi, estime-t-il, c'est *« sous l'influence du président Tudjman »* qu'a été créée une « République croate d'Herceg-Bosna », dont, nous a-t-il déclaré, *« les structures étatiques continuent à se renforcer »*, malgré l'accord portant création d'une fédération croato-musulmane.

De plus, *« si Gojko Susak* (le ministre croate de la défense, considéré comme très proche des Croates bosniaques extrémistes) *passe tout son temps en Herzégovine, c'est que Zagreb ne veut pas changer de politique »* en Bosnie-Herzégovine, relève Stipe Mesic. Pour lui, le pouvoir croate parraine tous ceux qui cherchent à torpiller l'accord croato-musulman. Il en veut pour preuve *« les blocages à tous les niveaux »* sur le terrain, tandis que M. Tudjman refuse toujours de se rendre à Sarajevo.

Sur le plan intérieur, M. Mesic condamne la concentration de tout le pouvoir à la présidence, qui menace directement la liberté du Parlement et de la justice. *« Tudjman empêche le bon fonctionnement d'un Etat de droit »*, déplore-t-il, pour ajouter que le président *« décide seul de tout, dans tous les domaines, jusqu'au nom des rues, au programme de l'Opéra et aux noms des équipes de football... »*. *« C'est le règne d'une seule personne »*, accuse-t-il, pour dénoncer *« le népotisme ambiant »*, sans compter la direction du HDZ menée directement à partir de la présidence. *« Tito était une infirmière à côté de Tudjman »*, s'exclame celui qui fut, en 1991, le dernier président de la défunte Fédération yougoslave. Stipe Mesic accuse, en outre, Franjo Tudjman de faire le jeu du président serbe Slobodan Milosevic en négociant avec lui. *« Tudjman participe à la politique serbe, car il se contente des miettes tombées de la table de Milosevic »*, estime-t-il.

Lors de la prochaine session du Parlement, qui doit s'ouvrir mercredi 18 mai, M. Mesic espère rallier suffisamment de députés du HDZ pour faire basculer la majorité et reléguer le parti actuellement au pouvoir au rang de formation minoritaire. Cette éventualité est écartée d'un revers de la main à la présidence croate, où l'on ne crédite MM. Mesic et Manolic que de *« six ou sept sièges »* au Parlement.

Stipe Mesic est, lui, optimiste sur ses chances de convaincre *« une bonne partie »* des députés du HDZ et de former une coalition avec les partis d'opposition afin d'obtenir la majorité parlementaire. Quant à la presse croate, elle assiste à cette lutte en se gardant bien de tout pronostic. Journaliste politique réputée, Jelena Lovric rapporte, pour sa part, qu'un *« mécontentement grandissant »* se fait jour chez les députés HDZ. *« La marge de manœuvre du président Tudjman est limitée*, estime-t-elle. *Certains disent qu'il est paniqué, alors que d'autres affirment qu'il n'a toujours pas compris ce qui se passe. M. Tudjman devra soit libéraliser sa politique et limiter ses pouvoirs pour durer plus longtemps, soit prendre tout le pouvoir et gouverner par décrets. »*

YVES HELLER

L'Iran dément la fourniture d'armes aux Croates et aux Musulmans de Bosnie

L'ambassade d'Iran en Croatie a démenti, samedi 14 mai, une information du *Washington Post* selon laquelle l'Iran aurait livré début mai 60 tonnes d'armes aux Musulmans et aux Croates de Bosnie.

Le gouvernement croate a de son côté démenti avoir reçu des armes en provenance d'Iran, et M. Silajdzic, le premier ministre bosniaque, a déclaré, samedi à Genève, ne rien savoir de cette affaire.

Selon le *Washington Post*, qui cite des diplomates occidentaux et des Musulmans à Sarajevo, un Boeing-747 s'est posé le 4 mai à l'aéroport de Zagreb avec quarante conteneurs d'*« aide humanitaire »* qui auraient renfermé en fait des explosifs, des détonateurs, du matériel pour la fabrication de mortiers et des munitions. Selon le quotidien, un tiers du chargement était destiné à la Croatie et les deux autres tiers devaient être livrés aux Musulmans. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Tony Blair part favori pour succéder à John Smith à la tête du Parti travailliste

LONDRES

de notre correspondant

Les obsèques de l'ancien chef du Labour n'auront lieu que le 20 mai à Edimbourg, mais déjà le nom du candidat qui semble le mieux placé pour recueillir son héritage politique apparaît en première page de tous les journaux. Tony Blair a beau conserver le silence, les sondages parlent pour lui : face à Gordon Brown, Robin Cook et John Prescott, – respectivement chancelier de l'Echiquier, et « ministres » de l'industrie et de l'emploi dans le « cabinet fantôme » –, le « ministre de l'intérieur » dispose d'une très large avance.

Jeune (quarante et un ans), télégénique et résolument « moderne », celui que certains n'hésitent pas à qualifier de *« JFK du Labour »*, risque de pâtir, paradoxalement, d'un excès de popularité. Candidat du courant dit des *« modernisateurs »*, social-démocrate, il rassure l'électorat des classes moyennes, notamment celui du sud de l'Angleterre, dont les suffrages seraient indispensables aux travaillistes pour remporter les prochaines élections parlementaires. Mais il pèche par son manque d'attaches « historiques » avec l'une des composantes les plus puissantes du Labour, le mouvement syndical.

« Un homme une voix »

Les réformes entreprises par John Smith pour introduire plus de démocratie dans les procédures internes ont certes porté leurs fruits : le principe « un homme, une voix », qui a remplacé le système du « vote en bloc », a réduit l'influence des syndicats, qui furent longtemps les « faiseurs de roi », sans éliminer leur pouvoir. Le collège actuel est divisé en trois parties : d'une part, les parlementaires nationaux et européens, d'autre part, les quelque deux cent cinquante mille membres individuels du parti, enfin environ quatre millions et demi de militants syndicaux. Or les principaux « barons » du mouvement syndical sont agacés de voir que la presse (notamment conservatrice) fait de M. Blair l'ultra-favori.

Ils sont naturellement portés à soutenir l'un des représentants de la tendance de gauche, dites des « traditionalistes », dont les chefs de file sont John Prescott ou Robin Cook.

Querelles internes

Le « ticket » idéal serait alors une alliance entre l'un d'entre eux et Tony Blair, entre la « gauche » et la « droite », mais une telle « synthèse » est prématurée. Les conservateurs, comme prévu, assistent sans déplaisir à ces querelles internes, qui auront une influence sur leurs propres divisions : l'élection du « jeune » Tony Blair devrait-elle entraîner pour les tories le choix d'un chef de file de la même génération, si la crise au sein de son parti finissait par avoir raison de John Major ?

Les espoirs de Michael Heseltine, ministre du commerce et de l'industrie et rival le plus dangereux pour le premier ministre, ne sont-ils pas, eux aussi, anéantis ? L'intéressé vient de faire savoir que, malgré ses ennuis cardiaques passés, il se sent en pleine forme... Bref, à trois semaines du scrutin du 9 juin, la classe politique britannique a des préoccupations très éloignées du débat sur l'intégration européenne.

LAURENT ZECCHINI

ITALIE

Silvio Berlusconi devant le Sénat

Silvio Berlusconi, nouveau président du conseil italien, devait présenter son programme de gouvernement, lundi 16 mai, au Sénat, où il lui manque 8 voix pour parvenir à la majorité absolue et qu'il doit convaincre de lui accorder la confiance mercredi. La partie s'annonce encore incertaine. Depuis plusieurs jours, les pressions s'accentuent, principalement sur les sénateurs du centre, en vue d'arracher leurs votes. Le chef du MSI-Alliance nationale, Gianfranco Fini, et celui de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, pour une fois complètement d'accord, ont averti cette semaine que, faute d'un vote favorable au Sénat, le pays retournerait aux urnes *« le mois prochain »*.

Les centristes du Parti populaire italien (PPI, ex-Démocratie chrétienne) voudraient pousser M. Berlusconi à couper radicalement les ponts avec son holding, la Fininvest, et à prendre ses distances avec l'Alliance nationale. Après la nomination vendredi de trente-sept secrétaires d'Etat, cette formation est représentée dans tous les départements ministériels.

Par ailleurs, des centaines de skinheads faisant le salut fasciste et arborant des croix gammées ont défilé samedi à Vicenza, dans le nord de l'Italie. M. Fini a condamné à plusieurs reprises leurs agissements. – *(AFP.)*

EUROPE

Les suites de l'accord de Moscou

L'armée russe va s'interposer entre Géorgiens et Abkhazes

MOSCOU

de notre correspondant

Un accord signé, samedi 14 mai à Moscou, sous l'égide de la Russie va permettre à quelques milliers de soldats russes de prendre position de part et d'autre de la ligne de démarcation entre la Géorgie et l'Abkhazie, dans l'attente d'un hypothétique règlement définitif du conflit. L'accord prévoit la création, sur une largeur de 12 km de part et d'autre de la rivière Ingouri, d'une zone tampon où seront déployées des *«forces d'interposition de la CEI»* (en pratique, deux à trois mille militaires russes).

Il s'agit d'une sorte de compromis entre les exigences de Tbilissi, qui revendique toujours la souveraineté sur l'Abkhazie et réclamait un déploiement de forces de paix sur l'ensemble du territoire abkhaze, et le souhait des Abkhazes de contenir ces forces à la frontière entre les deux régions, qui serait ainsi pérennisée. Le retour des réfugiés géorgiens, qui avaient fui en masse après la victoire abkhaze, devrait, en principe, être facilité, *du moins dans la bande de territoire* où seront déployés les soldats.

L'arrangement consacre, par ailleurs, le rôle déterminant de la Russie, qui s'affirme un peu plus comme le véritable «patron» du Caucase. Les premières négociations, menées sous les auspices de l'ONU, envisageaient en effet l'introduction de forces de paix des Nations unies où la composante russe ne devait pas dépasser 30 %, selon les intentions initiales du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Un scénario similaire, faisant la part belle à la Russie de préférence aux Nations unies, est en passe d'être appliqué dans l'autre grand conflit de la Transcaucasie, la guerre du Haut-Karabakh.

Tension à Tbilissi

Avant même d'être signé, l'accord de Moscou a provoqué la colère de la majorité des députés de Tbilissi, qui avaient même voté une résolution interdisant à la délégation géorgienne de s'engager sur ce texte. De son côté, le président Edouard Chevardnadze, selon un procédé dont il est coutumier, avait menacé de démissionner si le Parlement persistait dans son refus. Sa menace a été ignorée, mais l'obstruction du Parlement également, l'exécutif géorgien s'étant ensuite souvenu que les députés n'avaient légalement pas le droit de s'opposer à la signature d'un tel accord.

Dimanche 14 mai, alors que l'atmosphère dans la capitale géorgienne était assez tendue, M. Chevardnadze s'est adressé à ses compatriotes à la télévision, expliquant que refuser l'accord aurait signifié pour la Géorgie choisir *«la voie de la guerre»*, alors qu'elle n'en a pas les moyens et que cet accord ne mentionne nullement une reconnaissance de la souveraineté abkhaze. Une manière de dire qu'il ne préjuge pas de l'avenir.

Le compromis réalisé avec l'aval de Moscou représente cependant une déception pour la plupart des Géorgiens. Après être passé en février dernier sous les fourches caudines de la Russie (adhésion à la CEI et acceptation de la présence de troupes et de bases russes en Géorgie), Tbilissi espérait qu'en échange Moscou lui permettrait de récupérer rapidement l'Abkhazie. Mais, tandis que M. Chevardnadze manifestait son impatience, le «lobby» pro-abkhaze s'agitait lui aussi à Moscou et empêchait la balance de pencher trop fortement du côté géorgien.

En dépit de toutes les sympathies qu'il a pu conserver à Washington et des concessions capitales qu'il a faites à Moscou, M. Chevardnadze a, semble-t-il, dû se faire une raison et se contenter de ce résultat, *a priori*, assez maigre. A présent débarrassé de son rival Zviad Gamsakhourdia, le président géorgien se sent apparemment en mesure de faire face aux remous que l'accord de Moscou risque de susciter sur la scène politique géorgienne, toujours agitée et instable.

JAN KRAUZE

GÉORGIE. – Attentat au théâtre arménien de Tbilissi. – Une bombe a explosé au théâtre arménien de Tbilissi, dimanche 15 mai, faisant un mort et une quinzaine de blessés. Le chef de l'Etat, Edouard Chevardnadze, s'est rendu sur place après l'explosion, qui a eu lieu avant le début d'un spectacle pour enfants. Un des enfants blessés est mort à son arrivée à l'hôpital. – *(AFP.)*

RUSSIE

Lénine déménage du Kremlin

L'appartement de Lénine au Kremlin, maintenu dans l'état où il était au moment de la mort du «père» de la révolution de 1917, a été déménagé *la semaine dernière, officiellement* pour un an et pour permettre des travaux dans le bâtiment où il était installé. Les meubles et les cartons contenant les quarante-deux mille objets qui y avaient été religieusement préservés ont été expédiés vers la maison de la banlieue de Moscou où le premier dirigeant soviétique a terminé ses jours, et qui est toujours un musée à sa mémoire. Lénine occupa de mars 1918 à octobre 1923 cet appartement de 631 mètres carrés dont la visite a longtemps été un passage obligé pour les *hôtes de marque du régime* soviétique.

Après la fermeture, en novembre dernier, du Musée Lénine à l'entrée de la place Rouge et le départ de cet appartement-musée, le mausolée où repose toujours sa dépouille mortelle est le seul vestige du culte de Lénine dans les environs du Kremlin. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Les incidents racistes de Magdebourg relancent le débat sur la répression de la violence d'extrême droite

BERLIN

de notre envoyé spécial

Trois jours après la «ratonnade» de Magdebourg, en Saxe-Anhalt, au cours de laquelle plusieurs dizaines de jeunes avaient pourchassé à travers la ville des immigrés noirs et attaqué deux restaurants turcs (*le Monde* du 14 mai), les enquêteurs n'ont officiellement identifié qu'un des auteurs de cette nouvelle flambée de violence. Le tribunal a annoncé, samedi 14 mai, l'inculpation d'un jeune homme de dix-neuf ans qui aurait été l'un des meneurs. Un autre assaillant présumé était toujours entre la vie et la mort à l'hôpital, atteint d'un coup de couteau lors de l'attaque d'un des restaurants.

Cette «ratonnade» a relancé, dans la classe politique allemande, le débat sur l'opportunité d'un durcissement de l'appareil répressif contre les auteurs de ces équipées sauvages. Le tribunal de Magdebourg, qui avait fait relâcher pour manque de preuve toutes les personnes arrêtées lors des bagarres, a été vivement critiqué par le président de la République, Richard von Weizsacker, qui a jugé cette attitude difficilement compréhensible. *«Une cinquantaine de hooligans sont arrêtés et, le soir même, ils sont remis en liberté. Faut-il qu'ils recommencent le jour d'après?»*, s'est-il exclamé dimanche soir, dans un entretien télévisé. Le président de la Cour constitutionnelle, Roman Herzog, candidat du Parti chrétien-démocrate à la succession du président von Weizsacker, a réclamé un durcissement des mesures répressives.

Devant l'extension de la violence d'extrême droite, de nombreuses mesures ont été prises par les autorités contre les mouvements organisés. Plusieurs groupes néonazis ont été interdits, le parti des «Républicains», fer de lance de l'extrême droite institutionnelle, a été placé sous surveillance de la police de la Constitution. Un projet de loi visant à pénaliser la négation de l'Holocauste doit en outre être soumis cette semaine au Bundestag. En revanche, face au hooliganisme non organisé, l'attitude des tribunaux et de la police reste encore souvent indécise, variant d'une région à l'autre. Après l'incendie de la synagogue de Lübeck, en Basse-Saxe, en mars dernier, quatre auteurs présumés ont été arrêtés dans les semaines qui ont suivi et traduits devant la justice. Mais cette célérité n'est pas pratique commune.

H. de B.

Les sociaux-démocrates se redonnent une image de parti de gouvernement

Le 23 mai prochain, l'élection du président de la République fédérale d'Allemagne servira de test à la capacité du chancelier Kohl de maintenir sa coalition avec les libéraux. Ce test est important au moment où le SPD, qui brigue la relève aux élections législatives de l'automne, porte désormais lui aussi tous ses efforts vers le centre.

BERLIN

de notre correspondant

Si l'on en doutait encore, Rudolf Scharping a démontré sa capacité à mettre le Parti social-démocrate (SPD) en ordre de bataille derrière lui, pour disputer le pouvoir au chancelier Helmut Kohl. A cinq mois des élections législatives du 16 octobre prochain, et pour la première fois depuis la chute de la coalition social-libérale d'Helmut Schmidt en octobre 1982, les sociaux-démocrates ont l'air déterminés à unir leurs forces pour apparaître comme une relève crédible à l'actuel gouvernement.

L'adoption par le «parlement» du parti, mardi 3 mai à Bonn, du programme de gouvernement élaboré par l'équipe de Rudolf Scharping a certes donné lieu à une tentative de rébellion. Mais la démission de Christoph Zöpel, vice-président du SPD de Rhénanie du Nord-Westphalie, chargé de la politique des transports, en désaccord avec le style de leadership de M. Scharping, a pris l'allure d'une tempête dans un verre d'eau. Elle a montré l'incapacité de l'aile gauche du parti, proche des Verts, à remettre en cause, même si elle en avait la velléité, l'autorité de la direction. Si prompts à s'entre-déchirer, il n'y a pas longtemps encore, à exploiter la moindre défaillance de l'un des leurs, les «petits-fils» de Willy Brandt, mûris sous le harnais dans les régions, ont fait bloc autour de leur président.

Le petit dernier de la grande famille sociale-démocrate engrange les ralliements. Le 3 mai, à Berlin, dans la salle d'apparat de l'université Humboldt, sur l'avenue Unter den Linden, l'ancien chancelier Helmut Schmidt faisait salle comble pour la présentation de son dernier ouvrage, *l'Année de la décision* : un manifeste électoral pour appeler ses compatriotes à ne pas disperser leurs voix par lassitude envers les grands partis, et à voter de préférence pour Rudolf Scharping. *«Ce dont nous avons besoin aujourd'hui à la tête de cet Etat, c'est d'une force neuve»*, écrit-il en conclusion, après avoir sévèrement admonesté Helmut Kohl pour sa gestion depuis la réunification allemande. Ulcéré par son parti, dont l'aile gauche avait précipité sa chute en 1982, blessé par l'attitude de Willy Brandt, alors président du SPD, qui avait pris fait et cause pour les rebelles, Helmut Schmidt s'était tenu pendant dix ans en réserve du SPD, observant de loin, donnant des conférences, écrivant.

A soixante-quinze ans, le revoilà en première ligne. Il avait publié l'année dernière un livre remarqué pour défendre l'ancrage européen de l'Allemagne. Le mois dernier, à Weimar, en présence du président de la République, Richard von Weizsacker, il a créé une fondation nationale allemande, *«pour ne pas laisser à la droite radicale le monopole de l'idée nationale»*. Son engagement derrière Rudolf Scharping, aux côtés d'Oskar Lafontaine, l'ancien enfant terrible de la sociale-démocratie au début des années 80, symbolise aujourd'hui le front commun retrouvé. A ses côtés, lors de la présentation de son livre à l'université Humboldt, figurait également Johannes Rau, indéboulonnable ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, candidat du Parti social-démocrate pour l'élection à la présidence de la République fédérale, qui aura lieu le 23 mai à Berlin, trois semaines avant les élections européennes.

Un «nouveau-vieux SPD»

Elu à la tête du parti il y a un an seulement, à la surprise de beaucoup, lors d'une consultation de l'ensemble des militants, Rudolf Scharping était le moins connu jusque-là de la nouvelle génération des dirigeants sociaux-démocrates. Ministre-président de Rhénanie-Palatinat, ancien fief du chancelier Helmut Kohl, il succédait à Björn Engholm, démissionnaire après deux ans de présidence, qui n'avait jamais réussi à prendre la mesure de ses troupes. Il succède aussi à Oskar Lafontaine comme candidat à la chancellerie.

Sous l'arbitrage efficace du secrétaire général du SPD, Gunther Verheugen, un intellectuel brillant, transfuge du Parti libéral lors du changement de coalition de 1982, MM. Scharping et Lafontaine conjuguent le réalisme *politique de* l'un *et* la vision écologique de l'autre. Le SPD de Rudolf Scharping, écrivent les auteurs d'une toute récente étude (1), est *«un nouveau-vieux SPD»*. Du vieux SPD, il reprend la discipline, le lien entre modernité et tradition, l'affirmation de points communs avec les gouvernants *chrétiens-démocrates*, l'expérience du pouvoir. Mais, constatent les auteurs, il a aussi digéré les mouvements sociaux qui ont façonné la République fédérale et le SPD depuis 1968. Le programme de gouvernement qui sera soumis au vote du congrès le 22 juin à Halle, incarne ce nouveau SPD. Le président du parti a imposé sa volonté de faire de la lutte contre le chômage la priorité absolue de ce programme.

Le SPD préconise un pacte pour l'emploi *«pour plus de croissance, plus d'emploi, en maintenant la stabilité monétaire»*, un pacte auquel seraient associés *l'Etat, les syndicats, le patronat et* la Bundesbank. Un pacte qui devrait être couplé à une initiative européenne de croissance et d'emploi.

Remontée de la CDU dans les sondages

Les auteurs du programme affirment également leur foi dans la dimension écologique qui ouvrirait des marchés d'avenir.

Politique de l'emploi et réformes des structures devront être réalisées sans remettre en cause l'équilibre financier, par des changements de priorités. Le SPD s'engage à ne pas relever la pression fiscale, jugée déjà trop lourde, mais aussi à diminuer l'endettement à moyen terme et à couvrir toute nouvelle mesure par des recettes. L'impôt de solidarité demandé à tous pour la réunification serait remplacé par un super-impôt sur les plus hauts revenus.

Un réformisme pragmatique, tel est le maître mot de M. Scharping et de son équipe, qui veulent gagner l'élection au centre, en se démarquant des Verts, accusés de démagogie. Comme Bill Clinton aux Etats Unis, *dont l'exemple fascine* les sociaux-démocrates, le SPD espère bénéficier d'une image de jeunesse et profiter de l'usure du pouvoir du chancelier Kohl. Mais les sondages actuels traduisent davantage les hésitations d'un électorat qui semble avoir du mal à s'y retrouver dans ces subtilités.

*Si la cote des chrétiens-démo*crates, accusés d'avoir trahi la réunification, reste très basse à l'Est, la publication de quelques indices économiques un peu meilleurs a suffi pour que le parti du chancelier rejoigne son adversaire social-démocrate dans les sondages. Une récente étude, réalisée par l'institut Emnid, renvoyait tout le monde dos à dos. Elle donnait 38 % aux deux grands partis, 7 % et 8 % aux Libéraux et aux Verts, moins de 5 % pour les Républicains d'extrême droite et les héritiers des communistes de l'Est.

HENRI DE BRESSON

(1) *Rudolf Scharping, die SPD und die Macht* (Rudolf Scharping, le SPD et le pouvoir), de Thomas Leis, éditions Rowohlt.

PAYS-BAS

Trois personnalités sont chargées d'élaborer une nouvelle coalition gouvernementale

LA HAYE

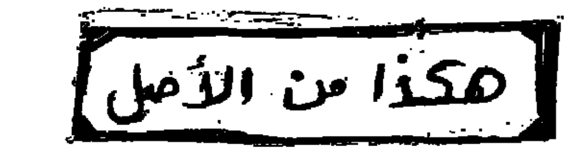
de notre correspondant

La reine Beatrix des Pays-Bas a nommé, samedi 14 mai, trois *«informateurs»* chargés d'ouvrir la voie à une coalition gouvernementale entre les formations travailliste (PvdA), libérale (VVD) et réformatrice (D66). Qualifiée de *«violette»* pour évoquer le *mariage des couleurs symboliques* de deux de ces partis (rouge pour le PvdA, bleu pour le VVD), une telle coalition serait dans la logique du résultat des élections législatives du 3 mai, puisqu'elle réunirait la formation la mieux représentée à la Chambre (37 députés travaillistes) et celles ayant enregistré les plus fortes progressions en sièges (de 22 à 31 pour les libéraux, et de 12 à 24 pour les réformateurs).

Elle n'est pas acquise pour autant : si le D66 l'appelle bien de ses vœux, le VVD et le PvdA doivent encore surmonter nombre *de divergences, dans* des domaines aussi variés que la politique de l'immigration, celle des revenus, l'Europe ou la réforme du système social. C'est pour aplanir les obstacles politiques ou psychologiques que les *«informateurs»*, représentant chacun l'un des trois partis – ont été nommés : il s'agit de Klaas De Vries (PvdA), Gijs Van Aardenne (VVD) et Jan Vis (D66). Tous sont dotés d'une autorité rassurante pour les militants.

Cette désignation marque un double tournant dans la vie politique néerlandaise : l'hypothèse, *sans précédent; d'une coalition* «violette», est aujourd'hui prioritaire ; des négociations prégouvernementales vont s'engager, pour la première fois depuis 1918, sans la participation du courant confessionnel représenté par l'Appel chrétien-démocrate (CDA), qui a perdu 20 sièges aux élections *et spécule sur l'échec de* la triangulaire, afin de se poser en recours.

Ch. C.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

MALAWI

Le président Banda brigue un nouveau mandat

Quatre millions de Malawites se rendent aux urnes, mardi 17 mai, pour élire leur président au cours du premier scrutin pluraliste de l'histoire du pays. L'actuel chef de l'Etat, Hastings Kamuzu Banda, au pouvoir depuis l'indépendance en 1964, brigue un nouveau mandat.

BLANTYRE

correspondance

On l'appelle encore le «lion», «l'aigle», le «conquérant du Malawi», le «père de la nation». Mais le vieillard chétif qui agite mécaniquement son chasse-mouches n'est plus l'objet de révérence, de terreur qui a dominé pendant trente ans les destinées de ce pays d'Afrique australe.

A la veille des premières élections multipartites depuis l'indépendance, qui doivent conduire aux urnes près de quatre millions de Malawites, le président Banda n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut, même s'il continue de porter les couleurs du Parti du congrès du Malawi (MCP), au nom duquel il est candidat. La fiction d'un chef d'Etat pleinement en charge du pays, d'un candidat expérimenté briguant un deuxième mandat, que veulent transmettre ses partisans est démentie à chacune des rares apparitions publiques de M. Banda âgé officiellent de quatre-vingt huit ans, mais certainement plus que nonagénaire.

On a pu craindre un moment que le président ne se relèverait pas de l'opération au cerveau subie en octobre 1993 en Afrique du Sud. Son spectaculaire retour public a été qualifié par l'opposition d'exploitation éhontée de son image par son parti. *Mais il* prouve à quel point le président Banda – identifié au Malawi par la transition démocratique de ces douze derniers mois, possible grâce à l'adoption du multipartisme lors d'un référendum en juin 1993 – a suffi pour dépouiller d'un coup les oripeaux d'un régime féroce, basé sur le culte de la personnalité, une sorte de monarchie absolue à l'africaine où la faveur a fait des millionnaires et la disgrâce rempli les prisons.

Une opposition désunie

Dans cette société construite selon l'idéal d'un patriarche fasciné par la Grèce antique et membre de l'église d'Ecosse, les femmes sont vêtues sans ostentation, jupe au-dessous du genou et interdites de pantalon. Elles sont aussi réquisitionnées pour aller gonfler les rangs de la ligue des femmes et chanter les louanges du président à la moindre occasion.

Le parti unique, le MCP, ainsi que la Ligue de la jeunesse et les jeunes pionniers qui deviennent rapidement un groupe paramilitaire sont également entièrement dévoués à la personne du président Banda. La censure règne, des auteurs comme Georges Orwell, Simone de Beauvoir, Ernest Hemingway sont interdits. Mais le XXe siècle a fini par rattraper le Malawi, qu'une opposition en exil de plus en plus active et le gel de l'aide internationale ont contraint le président Banda à ouvrir au mouvement de démocratie qui balaie le reste du continent africain.

Malgré leurs promesses initiales, les partis d'opposition et principalement la Ford (Alliance pour la démocratie) du syndicaliste Chafukwa Chihana, et l'UDF (Front démocratique uni) de Bakili Muluzi, un ancien proche de Banda, n'ont pas réussi à faire front commun et se présenteront désunis . Mathématiquement, parce qu'il domine la région sud du pays, la plus industrielle et aussi la plus peuplée, l'UDF devrait l'emporter, même si la personnalité de M. Muluzi ne fait pas l'unanimité.

Aucun programme politique ou économique ne différencie vraiment les huit partis enregistrés et aucun chef de l'opposition n'est suffisamment charismatique pour rallier derrière lui toute la population. Même une campagne électorale terne et sans ferveur ne saurait pourtant masquer le réel désir de changement des Malawites. S'ils ont été moins nombreux que pour le référendum à s'inscrire sur les listes électorales, il ne fait pas de doute que le Malawi votera avant tout mardi pour tourner une page de son histoire.

LOUISE THOMAS

SOMALIE

Un rapport de l'ONU établit des responsabilités partagées dans la guerre entre «casques bleus» et partisans du général Aïdid

Chargée par le Conseil de sécurité des Nations unies de faire la lumière sur les événements qui ont abouti à la guerre entre les «casques bleus» et les forces du général Mohamed Farah Aïdid en Somalie, la Commission d'enquête indépendante a rendu son rapport début mars. Elle estime que les responsabilités sont également partagées entre les milices somaliennes, les forces de l'ONU, les gouvernements des pays contributeurs, et le Conseil de sécurité.

NEW YORK

(nations unies)

de notre correspondante

Etant données ses conclusions, il est peu surprenant que le rapport de la Commission d'enquête, publié au début du mois de mars, n'ait toujours pas été rendu public. Obtenu par *le Monde*, ce rapport volumineux décrit en détail les événements couvrant la période du 5 juin 1993, jour du massacre de 24 soldats pakistanais de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM), au 18 octobre, lorsque la guerre a culminé avec la mort de 18 soldats américains.

Dirigée par un diplomate du département des affaires légales de l'ONU, la Commission était composée d'un juge zambien, d'un général ghanéen et d'un général finlandais. Etablissant son quartier général à Mogadiscio, la Commission a commencé ses travaux le 30 novembre. Une trentaine de membres de l'ONUSOM ainsi que quinze Somaliens ont été interrogés par les enquêteurs. Accusant la Commission de partialité, le Général Mohamed Farah Aïdid a refusé de coopérer.

En plus de 80 pages, le rapport tente de déterminer les raisons qui ont poussé à la guerre une faction somalienne et les Nations unies. Selon la Commission, l'opération humanitaire de l'ONU en Somalie a été compliquée par une résolution qui autorisait l'utilisation de la force pour le désarmement des factions.

Selon les enquêteurs, les trente mille soldats américains qui avaient débarqué en Somalie en décembre 1992 ont commencé ce désarmement mais ont ensuite quitté le pays laissant à l'ONUSOM cette tâche gigantesque. Estimant que l'ONUSOM a «*largement outrepassé son autorité*», Radio Mogadiscio, contrôlée par les forces du Général Aïdid a lancé«*une campagne de propagande*» virulente contre les Nations unies. Le général américain Thomas Montgomery a ordonné, sans préavis, la saisie de la station, le 5 juin 1993. Chargés de cette mission, les soldats pakistanais sont tombés dans une embuscade.

Blâmant sans ambigüité la décision «*hâtive*» du Conseil de sécurité d'accuser les forces du général Aïdid «*sans aucune enquête*» » d'être coupable du massacre des soldats pakistanais, et d'autoriser l'arrestation d'Aïdid, la Commission estime que cette décision a eu «*comme résultat une guerre entre l'ONUSOM et la faction Aïdid*». La Commission reste pourtant convaincue que le massacre du 5 juin a été perpétré par les forces du Général Aïdid mais qu'il n'a pas été «*prémédité*».

Dans ses conclusions, la Commission estime que le désarmement forcé des factions en Somalie «*s'est révélé impossible*» et aurait dû être abandonné; que l'ONU n'aurait pas dû insister sur une «*formule politique spécifique*» pour résoudre le conflit en Somalie; que «*des dédommagements devraient être accordés aux victimes civiles somaliennes*».

La Commission recommande que l'ONU «*s'abstienne d'entreprendre de futures opérations d'imposition de la paix dans le cadre de conflits internes*», en ajoutant que si elle décidait d'autoriser de telles opérations, le mandat devrait être limité à des objectifs spécifiques et la force ne devrait être appliquée qu'«*en dernier recours après que toutes les autres options auront été épuisées*». La Commission insiste aussi sur la nécessité de créer un commandement militaire unifié.

AFSANE BASSIR POUR

ALGERIE

Le Groupe islamique armé a revendiqué l'assassinat des deux religieux français

Dans son bulletin hebdomadaire, *El Ansar*, daté du vendredi 13 mai, le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué l'assassinat des deux religieux français, tués le 8 mai, à Alger. Appliquant «*la politique de liquidation des juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie, une brigade du GIA a tendu une embuscade, dans laquelle elle a tué deux croisés qui avaient passé de longues années à propager le mal en Algérie*», peut-on lire dans ce texte, adressé samedi à la presse locale.

Le GIA, dont le sigle avait commencé à être cité dans les journaux algériens, il y a un peu moins d'un an, est communément tenu pour responsable de la plupart des attentats et meurtres, commis contre les étrangers. Le GIA avait notamment revendiqué l'enlèvement, le 24 octobre 1993, de trois agents du consulat général de France à Alger, et adressé, à l'occasion de leur libération, un ultimatum sommant les étrangers de quitter l'Algérie dans un délai d'un mois.

Quelques semaines plus tard, le 14 décembre, douze techniciens Croates, d'obédience catholique, étaient égorgés dans leur campement de Tamezguida, près de Blida. Un communiqué du GIA précisait que cette tuerie avait été commise dans le cadre de «*l'ultimatum du GIA contre les croisés étrangers (...) en réponse aux massacres de nos coreligionnaires en Bosnie*». Cette continuité dans la haine n'est, semble-t-il, pas unanimement partagée par l'ensemble des courants islamistes.

Le président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, a ainsi «*condamné avec force*» l'assassinat des deux ecclésiastiques français, rappelant que le «*meurtre de religieux est contraire aux dispositions de la loi islamique, qui recommande de leur témoigner du respect*». Plusieurs dizaines d'imams et de fonctionnaires du ministère des affaires relgieuses n'en ont pas moins été assassinés, bien avant le 8 mai, sans provoquer l'indignation des dirigeants islamistes.

Par ailleurs, un avocat d'Alger, Me Laid Grine, enlevé par des inconnus, vendredi dernier, à son domicile à Bordj El Mokhfi, à l'est de la capitale, été retrouvé égorgé, samedi matin, a indiqué la presse algérienne. Président du Rassemblement arabo-islamique, Me Grine avait récemment obtenu l'acquittement d'un suspect islamiste, devant la Cour spéciale d'Alger. Un autre avocat avait été tué par balles, dans son cabinet de Larbaa, il y a environ trois semaines. Le barreau d'Alger devait observer un arrêt de travail, lundi, pour protester contre ce nouvel assassinat et affirmer la volonté des avocats de «*poursuivre l'exercice de leur mission, dans le strict respect de la loi et des droits de la défense*».

AFRIQUE DU SUD

Dix-huit personnes ont été tuées au cours du week-end

Moins d'une semaine après la mise en place du gouvernement de Nelson Mandela, de nouvelles violences entre factions rivales ont fait dix-huit morts ces trois derniers jours en Afrique du Sud. Les forces de sécurité font état de tensions dans les cités noires à l'est de Johannesburg, en particulier à Tokoza, où douze personnes ont été massacrées vendredi 13 mai et où un soldat a été tué dimanche.

La plupart des violences du week-end semblent avoir opposé des partisans de l'ANC de Nelson Mandela et des partisans de l'Inkatha du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi. La police a rapporté que cinq personnes avaient été tuées au cours de quatre incidents séparés dans la région de Durban, au Kwazulu-Natal.

Dans sa première déclaration à la presse, le nouveau ministre de la police, Sydney Mufamadi, a condamné le massacre de Tokoza. «*Ces meurtres barbares sont d'autant plus choquants qu'ils vont à l'encontre de l'esprit de réconciliation qui s'est manifesté au lendemain des élections*», a estimé le ministre. D'autre part, le président Nelson Mandela a démenti les informations publiées dimanche 15 mai par le *Sunday Times* de Londres affirmant qu'il quitterait le pouvoir dans deux ans. M. Mandela a exprimé son «*mécontentement*» à la suite de «*l'information malveillante et totalement infondée*» publiée par le journal britannique et affirmé son intention d'exécuter son mandat de cinq ans dans sa totalité. – *(AFP, Reuter.)*

YÉMEN

Les forces nordistes s'approchent d'Aden

ADEN

de notre envoyé spécial

De chaque côté de la route, désormais coupée à la circulation, qui mène à Qorsh, à une centaine de kilomètres au nord-ouest d'Aden, lance-roquettes, canons et chars sont déployés. Une certaine nervosité est perceptible dans les rangs des militaires qui, sous une chaleur écrasante, prennent position dans les montagnes. On entend tonner le canon : les obus nordistes tombent à une dizaine de kilomètres seulement de la grande route Aden-Sanaa.

Lentement mais sûrement, l'armée nordiste du président Ali Abdallah Saleh accentue sa pression sur les troupes sudistes du vice-président limogé Ali Salem El Bid : depuis trois jours, plusieurs positions sudistes sont tombées aux mains des nordistes. Le gros de l'offensive nordiste dans cette région se concentre sur la base d'Anad, à 60 kilomètres au nord d'Aden, qui abrite quelque 20 000 hommes et constitue la défense avancée d'Aden vers le nord.

Samedi 14 mai, deux missiles sol-sol sont tombés à une douzaine de kilomètres de la base, assure un colonel, sous couvert d'anonymat. L'aviation, pièce maîtresse de l'armée sudiste, intervient désormais à tout va : sur l'aéroport d'Aden, les décollages et les atterrissages des Mig sont quasiment ininterrompus, de jour comme de nuit. Les bateaux de guerre tirent aussi de la mer, notamment à l'est, vers Zenjibar, à 60 kilomètres à l'est d'Aden, sur une importante position nordiste.

« L'armée du Nord a avancé », reconnaît, sur la base d'Anad, un colonel de retour du front, dont le véhicule tout terrain est percé d'une balle de mitrailleuse. *« Notre armée est très bien organisée et équipée »*, assure cet officier supérieur, formé pendant sept ans à Moscou. Propos exagérés à ce que l'on peut voir : l'armement, d'origine soviétique, est ancien, les communications sont défectueuses. Quant aux soldats, ils ne sont pas casqués, leurs uniformes sont disparates. Beaucoup sont chaussés de savates en plastique et portent un fouta, cette pièce de tissu coloré que les Yéménites portent comme une sorte de kilt.

« L'armée du sud a subi un coup très dur en 1986 » (lors du renversement du président Ali Nasser et de la lutte fratricide qui avait opposé, au prix de plusieurs milliers de morts, les deux ailes du Parti socialiste au pouvoir au Sud), affirme un opposant sudiste, pour expliquer que cette armée marque le pas. *« De plus*, ajoute-t-il, *les dirigeants sudistes, par naïveté, avaient envoyé, lors de l'unification en mai 1990, les meilleures unités au Nord où elles ont été anéanties »*.

« Pourquoi nous battons-nous » ?

Ces difficultés pourraient expliquer que le Parti socialiste yéménite (PSY) de M. El Bid ait accepté, dimanche, après des débats houleux, l'iniative des cinq partis du Bloc de l'opposition nationale (1) pour mettre fin à la guerre. Présenté, le 9 mai, aux trois partis au pouvoir, le Congrès populaire général (CPG) du président Saleh, le Rassemblement yéménite pour la réforme (El Islah, parti tribalo-religieux) du président du Parlement, Cheikh Abdallah Al Ahmar, et le PSY, cet appel propose de dissoudre toutes les institutions qui n'ont pas réussi à résoudre la crise, de former un gouvernement de salut national avec toutes les parties prenantes à l'accord de réconciliation, signé, le 20 février dernier, à Amman, et d'ouvrir une enquête sur les responsabilités de la guerre.

Le renfort de ces partis d'opposition, implantés, contrairement au PSY, dans tout le Yémen, pourrait être très utile au Parti socialiste qui n'est désormais plus seul face au président Saleh. L'appel souligne en effet la détermination des signataires à *« lutter contre toute partie qui rejette cette iniative visant à sauver notre peuple et le pays »*.

« C'est un pas historique, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, réunie en présence des autres chefs de parti, M. El Bid. *Malgré nos différences, nous sommes arrivés à un consensus et nous avons prouvé que nous sommes capables de coopérer. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour donner à notre peuple l'espoir que la démocratie n'est pas seulement une déclaration sur le papier mais un moyen de nous opposer à cette guerre qui nous a été imposée. »*

Cette allusion à la démocratie n'est pas en la circonstance un vain mot puisque les partis d'opposition posaient comme condition à leur coopération avec le PSY que celui-ci ne se contente plus de se présenter comme un parti démocrate et moderniste mais qu'il s'engage à se comporter durablement comme tel. Premier pas dans cette direction, les partis d'opposition sont désormais partie prenante à toute décision politique aussi bien que militaire.

« Le seul moyen d'arrêter la guerre est d'établir un équilibre politique et militaire entre les forces loyalistes du président Saleh et celles du PSY, souligne Abdelrahman El Jifri, chef respecté de la Ligue des fils du Yémen. *Si le président Saleh sent qu'il a en face de lui des forces égales et que l'opposition coopère avec le PSY, peut-être acceptera-t-il de parler. Cet accord signifie, que cette guerre n'est plus une simple guerre de chefs mais un conflit entre ceux qui veulent une véritable démocratie et les autres. Ce conflit a désormais une cause car, jusqu'à maintenant, les gens se demandaient pourquoi ils se battaient. »*

Cette question, les soldats du front n'hésitaient pas à se la poser. *« A travers vous, nous voulons lancer un appel à l'armée pour qu'elle se révolte contre ses chefs*, nous disait, samedi, un jeune militaire nordiste, engagé dans les troupes sudistes. *Pourquoi nous battons-nous, contre qui? Nous sommes tous frères. »* La tranquillité d'Aden n'est-elle pas liée au désintérêt de ses habitants pour une guerre qui n'est pas la leur? La mobilisation décrétée au Sud, sans pour autant être obligatoire, ne fait pas recette si l'on en juge par le nombre de jeunes gens désœuvrés qui traînent en ville.

« Pourquoi et dans quel but irais-je me faire tuer, avoue Ahmad, 30 ans. *Si les nordistes rentrent, j'attendrais chez moi et je ne me défendrais que s'ils attaquent ma famille. »*. Le PSY n'ignore rien de cet état d'esprit et, depuis quelques jours, des camionnettes munies de haut-parleurs circulent dans Aden pour tenter de mobiliser la population contre *« les crimes du dictateur Abdallah Saleh et de sa clique »*.

« Notre but n'est pas d'ajouter des souffrances à la catastrophe que nous vivons, insiste M. El Jifri, *mais, si le président Saleh refuse notre initiative, oui, nous dirons à nos gens qui jusqu'à maintenant sont restés à la maison de se rendre sur les fronts et les choses changeront. »* Selon certaines sources, le renfort des partis d'opposition qui n'ont pas de milices mais dont les chefs sont influents dans leur région, représenterait quelque dix mille hommes.

Cette nouvelle conjoncture politique donnera-t-elle à réfléchir au président Saleh qui jusqu'à maintenant refuse toute médiation ? Rien n'est moins sûr. *« Il a pris la décision de combattre tout le monde*, affirme, sous couvert d'anonymat, un chef politique nordiste, *mais il n'atteindra pas ses buts. »* En attendant, si l'on se réfère aux témoignages recueillis auprès des blessés, cette guerre fratricide pourrait être beaucoup plus meurtrière qu'il n'y paraît.

FRANÇOISE CHIPAUX

(1) Ces 5 partis sont : l'Organisation de l'unité populaire nassériste; la *Ligue des fils du Yémen*; l'Union des forces populaires; le Rassemblement unioniste et le parti El Haq.

Des réfugiés somaliens tués dans les combats

Les combats entre Yéménites ont fait quelque 175 morts parmi les Somaliens réfugiés à Al Koud, près d'Aden, a déclaré, dimanche 15 mai, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Ce bilan provisoire a été communiqué par des responsables de ce camp à un représentant du HCR et à un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui s'étaient rendus sur place, la veille.

Quelque 1 500 personnes seulement demeureraient encore dans ce camp, situé au bord de l'Océan indien, sur les 11 600 qui y avaient été enregistrées. Beaucoup de réfugiés, pour la plupart d'anciens boat-people ayant fui la guerre et la famine en Somalie, sont partis pour Aden ou se sont dispersés dans les environs d'Al Koud. *« Les gens du camp ont peur, n'ont ni eau ni nourriture »*, a souligné le porte-parole du HCR.

Le HCR et le CICR, qui ont amené des produits médicaux, envisagent, soit d'apporter des vivres sur place soit de déplacer les réfugiés vers des zones plus sûres. – *(AFP.)*

Le processus de paix entre l'OLP et Israël

Le secrétaire d'Etat américain devrait se rendre mardi à Jéricho

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui fait une nouvelle tournée au Proche-Orient pour tenter de relancer les négociations de paix entre la Syrie et Israël, devait se rendre, lundi 16 mai, à Jérusalem, après avoir été reçu, la veille, à Damas, par le président Hafez El Assad. M. Christopher a confirmé qu'il se rendrait mardi dans l'enclave palestinienne de Jéricho.

Ce sera la première visite d'un responsable américain de haut rang dans les territoires occupés depuis la mise en œuvre des accords sur l'autonomie, signés, le 4 mai, au Caire. Un responsable américain a indiqué, sous couvert d'anonymat, que cette visite ne signifiait pas un changement de position des Etats-Unis en faveur de la création d'un Etat palestinien.

Accompagnés du député Hanan Porat, du Parti national religieux (ultranationaliste) et du rabbin Eliezer Waldman, l'une des principales figures de la colonisation juive des territoires occupés, des colons israéliens ont pu prier, dimanche, dans la synagogue de Jéricho. Une trentaine, tous armés, ont franchi sans incident, le barrage tenu par la police palestinienne à l'entrée de la ville.

Comme dans la plupart des pays arabes, le vendredi est désormais jour de congé *« officiel en Palestine »*, aux termes d'une ordonnance prise par le chef de l'OLP et publiée, dimanche, à Tunis, par l'agence palestinienne WAFA. Yasser Arafat a pris cette décision en sa qualité de président de l'Autorité nationale palestinienne. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le premier ministre reprend ses activités

BEYROUTH

de notre correspondant

Tempête dans un verre d'eau ? C'est l'impression que laisse la mini-crise ministérielle qu'a vécue le Liban, la semaine dernière, avec le « gel » des activités du premier ministre.

Les choses devaient rentrer – provisoirement – dans l'ordre lundi 16 mai, Rafic Hariri ayant convoqué une réunion du conseil des ministres au cours de laquelle il expliquera les raisons de son geste et exposera, peut-être, ses griefs contre certains de ses ministres.

On avait prêté au premier ministre, dans son souci d'*« améliorer la représentation chrétienne »* au sein de son gouvernement, de vouloir écarter deux ministres maronites, Michel Samaha et Soleiman Frangié.

En fait, l'un et surtout l'autre étaient intouchables en raison de leurs excellentes relations avec Damas.

Sans résultats tangibles

Le pragmatisme a fini par prévaloir et, après une semaine de suspension de la vie publique, M. Hariri a, sans avoir obtenu de résultats tangibles, repris ses activités, après s'être entretenu pendant trois heures et demie, à Damas, avec le président syrien Hafez El Assad.

Le tuteur syrien a traité cette crise de très haut, la jugeant inopportune à la veille de l'arrivée, à Damas, du secrétaire d'Etat américain. Il a donc réimposé le statu quo, sans chercher à arbitrer, comme il en a l'habitude, entre le chef de l'Etat, le premier ministre et le président du Parlement.

Arrivé au pouvoir avec un capital énorme de confiance, M. Hariri fait face, au bout d'un an et demi de pouvoir, à une certaine grogne pour n'avoir pas été l'homme miracle que les Libanais attendaient.

LUCIEN GEORGE

ASIE

Crispation chinoise

Pékin renforce sa réglementation répressive et durcit le ton à l'encontre de Hongkong

PÉKIN

de notre correspondant

Il y a vingt-huit ans, le 16 mai 1966, Mao Zedong, cherchant à reconquérir un pouvoir qui lui avait échappé, disait en substance aux Chinois : dénoncez-vous les uns les autres. La *« circulaire du 16 mai »* allait précipiter la révolution culturelle en généralisant un arbitraire déjà bien ancré dans le système. A présent, le régime chinois a beau vivre dans la terreur d'un retour à un tel chaos, l'échéance de la mort de Deng Xiaoping l'amène à recourir à des méthodes qui ne sont pas sans évoquer le passé.

En témoignent les *« dispositions supplémentaires aux réglementations* [de 1987] *gouvernant les offenses à l'ordre public »* qu'il vient de promulguer. La police peut désormais mettre sous les verrous, sans jugement, pour une durée de deux semaines (renouvelable à la première récidive), quiconque se rend coupable d'un manquement à la discipline, aussi bénin soit-il.

Sont particulièrement visés les dissidents libérés sur parole pour cause de concession de pure forme envers l'Occident, ainsi que les sectes, les triades, et toute *« organisation sociale non enregistrée »* (associations informelles d'opposants politiques ou congrégations religieuses). Ou encore ceux qui *« inventent ou déguisent des faits, répandent des rumeurs, ou troublent par d'autres moyens l'ordre public, ou encore nuisent d'autres façons aux intérêts publics »*. Ce qui pourrait s'appliquer à des journalistes étrangers rapportant des informations non reconnues officiellement.

Des amendes, des *« avertissements »* et, délicate touche maoïste, l'exigence d'une autocritique écrite de l'intéressé sont prévus. Ces mesures fournissent un habillage légal à des pratiques auxquelles la police n'avait en rien renoncé, mais qui péchaient par leur caractère illégal. Il s'agit avant tout de museler une opposition pourtant bien faible et inorganisée, et cela pas seulement dans l'optique du cinquième anniversaire, les 3 et 4 juin, de la répression de Tiananmen. De nombreux signes montrent que le régime se sent d'une extrême vulnérabilité pour les mois qui viennent et s'efforce de verrouiller au maximum la situation dans la crainte de troubles.

Cent arrestations, trente libérations

Tandis qu'il libère discrètement quelques dissidents connus à l'étranger, sa police continue de jouer au chat et à la souris avec d'autres, les éloignant de leur domicile et les maintenant dans l'isolement de leurs connaissances étrangères. Leur ligne de téléphone est alors branchée sur un disque automatique répondant : *« Désolé, ce numéro n'existe pas. »*

La commémoration du 4 mai 1919, symbole de la rébellion de la jeunesse chinoise contre l'ordre établi, s'est déroulée dans une atmosphère lourde. Gommant plus encore que d'habitude la revendication démocratique qui animait ce mouvement, le régime n'en a retenu que l'aspect *« anti-impérialiste »*, appelant la jeunesse à *« se pénétrer des traditions des générations précédentes et travailler dans les unités de la base et dans les lieux où les conditions sont les plus dures »* et à *« se former un point de vue correct »*, lequel ne saurait évidemment diverger d'*« une éducation en matière de patriotisme, de collectivisme et de socialisme »*.

Alors que Washington est à la recherche de progrès sur les droits de l'homme pour justifier la reconduction des avantages commerciaux chinois aux Etats-Unis, les organisations de défense des droits de l'homme, telle Human Rights Watch, décèlent *« une détérioration significative et générale »* de la situation. Selon ce groupe, une centaine d'opposants politiques et religieux ont été arrêtés depuis mai 1993, contre une trentaine qui ont été libérés.

Pour Amnesty International, un autre fait marquant est la cadence accélérée à laquelle fonctionne la peine de mort : 1 419 exécutions de criminels connues en 1993, soit 400 de plus que l'année précédente ; 2 564 condamnations à mort répertoriées dans le même temps (1 891 en 1992), et un record de 140 exécutions en un seul jour du mois de novembre. La procédure menant à l'exécution est toujours assez expéditive : une semaine environ.

L'avertissement du chef du régime, Jiang Zemin, à l'approche de l'anniversaire de juin 1989 (*le Monde* daté 15-16 mai), ne s'adresse pas qu'aux étudiants. Il intervient alors qu'on dénote non seulement une certaine effervescence au sein du monde ouvrier – grèves non déclarées surtout dans des entreprises à participation étrangère – mais, bien plus préoccupant pour le régime, également dans les campagnes. Ces informations, tues par la presse officielle, parviennent à Pékin avec retard : une émeute par-ci, une bagarre clanique entre deux villages par-là, quelques percepteurs d'impôts malmenés ailleurs... Elles soulignent l'instabilité potentielle qu'engendre le brusque décollage économique de la Chine, les paysans se plaignant en particulier que la hausse de leur revenu ne compense plus l'inflation.

Le monde intellectuel et artistique n'en est pas pour autant négligé. On rapporte une surveillance intense dans les universités. Un nouveau ministre a été mis à la tête de l'administration de l'audiovisuel. Le profil d'apparatchik de Sun Jiazheng, âgé de cinquante ans, est encore plus prononcé que celui de son prédécesseur, Ai Zhisheng. Il serait reproché à l'ancien titulaire de n'avoir pas empêché un certain nombre de réalisateurs de films de remporter des succès, controversés au sein du régime, auprès du public international.

Enfin, au Tibet – et probablement dans d'autres régions d'ethnies non han –, l'armée est mobilisée pour prévenir toute manifestation.

Mais le tour de vis ne s'arrête pas aux frontières. Il est notamment visible à Hongkong, à présent que Pékin ne croit plus au dialogue avec Londres. Lu Ping, « gouverneur fantôme » dépêché par Pékin, a promis que la Chine populaire *« ne traitera nullement Hongkong de même façon que Shanghaï »* en 1949, c'est-à-dire par l'étranglement économique et politique. Cependant, une liste noire de journalistes a été établie, qui a permis d'interdire de séjour sur le continent la plupart de ceux qui avaient récemment protesté contre la condamnation à douze ans de prison du correspondant d'un journal hongkongais.

Ce durcissement intervient au lendemain d'un vote sans précédent du Conseil législatif (Legco), mini-Parlement de la colonie, dénonçant à la fois Londres et Pékin pour leurs violations de la déclaration conjointe sino-britannique de 1984, qui garantit le maintien de la liberté des Hongkongais après la rétrocession de leur territoire à la Chine en 1997. Même un député connu pour être proche de Pékin s'est abstenu lors du vote de cette motion, au lieu de se prononcer contre. Cela n'a nullement empêché M. Lu de tenir dans la colonie la première réunion du *« comité de travail préliminaire »* constituant *de facto* un gouvernement parallèle chinois, et de confirmer que la Chine ne transigera pas sur son intention de dissoudre toute instance élue avant le 1er juillet 1997.

Il a refusé de rencontrer le gouverneur, Chris Patten, car il n'en avait *« pas le temps »*. Symboliquement, les informations concernant son séjour à Hongkong ont été diffusées par la télévision de Pékin dans la partie initiale du journal du soir qui traite des affaires intérieures chinoises, et non plus comme une nouvelle étrangère. La rétrocession forcée de Hongkong a d'ores et déjà commencé. Sur une musique pékinoise écrite par un régime décidément mal en point.

FRANCIS DERON

REPÈRES

CORÉE DU NORD

Pyongyang a commencé à remplacer le combustible du réacteur de Yongbyon

La Corée du Nord a annoncé, samedi 14 mai, qu'elle avait commencé à remplacer le combustible irradié de son réacteur de Yongbyon, en dehors de la présence d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'AIEA, qui juge essentiel d'achever les inspections interrompues en mars à Yongbyon pour savoir si Pyongyang fabrique des bombes nucléaires, devait y envoyer une mission dimanche. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a déclaré vendredi que la Corée du Nord avait recueilli en une semaine un volume de combustible suffisant pour la fabrication de cinq bombes atomiques et que son programme nucléaire représentait *« la plus grande menace de sécurité aujourd'hui pour les Etats-Unis et pour le monde »*. – *(Reuter, AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Nouvelle demande de « clarifications » du Sinn Fein à Londres

La Sinn Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a dévoilé, samedi 14 mai lors d'une conférence de presse, la substance d'un document contenant une liste de questions au gouvernement britannique, à propos de l'avenir de l'Irlande du Nord. Ce document a été transmis à Londres vendredi, par le biais du gouvernement irlandais. Le Sinn Fein demande des éclaircissements, en particulier sur les intentions britanniques à long terme, la portée du droit de veto des unionistes d'Ulster sur un éventuel changement des institutions de la province, l'examen ou non du *« Governement of Ireland Act »* de 1920 (qui établit la partition de l'île) dans d'éventuels pourparlers multipartites. La réponse de Londres pourrait amener le Sinn Fein à se prononcer une fois pour toutes sur la déclaration de paix anglo-irlandaise du 15 décembre 1993.

Sur le terrain, un soldat britannique a été tué samedi soir par l'explosion d'une bombe à un poste de contrôle routier. C'est le 26e mort depuis janvier dans la province. – *(AFP.)*

POLOGNE

Démission du ministre des réformes administratives

Le ministre sans portefeuille chargé de moderniser l'administration, Michal Kulesza, a annoncé, dimanche 15 mai, son intention de démissionner, en accusant le gouvernement de vouloir recréer une structure étatique de type communiste.

« Selon moi, des freins bloquent les réformes et (...) en quelques mois, le gouvernement [des ex-communistes et de leurs alliés du Parti paysan, PSL] *a recréé la nomenklatura qui avait été démantelée ces quatre dernières années »*, a expliqué M. Kulesza à l'agence de presse PAP. Michal Kulesza, nommé par l'ancien gouvernement de Mme Suchocka, a accusé le premier ministre, Waldemar Pawlak, et le secrétaire général du gouvernement, Michal Strak, tous deux membres du PSL, d'être personnellement responsables des blocages. Ces accusations interviennent à l'approche des élections locales du 19 juin, qui constitueront le premier test national pour la nouvelle coalition depuis sa victoire aux élections de septembre dernier. – *(Reuter.)*

EN BREF

ÉGYPTE : grève des avocats. – Une bonne partie des cent cinquante mille membres de l'ordre des avocats ont observé une grève de trois heures, dimanche 15 mai, pour réclamer la libération de trente-quatre avocats, pour la plupart islamistes, détenus en vertu de la loi de l'Etat d'urgence. Ils exigent aussi d'avoir un droit de regard sur le déroulement de l'enquête ouverte pour déterminer les causes de la mort, deux jours après son arrestation, d'un avocat, Me Abdel Hareth Madani, qui était défenseur du guide spirituel des extrémistes musulmans, cheikh Omar Abdel Rahman. – *(Corresp.)*

ÉTATS-UNIS : visite officielle du premier ministre indien. – Le premier ministre indien, Narasimha Rao, a entamé, dimanche 15 mai, une visite officielle de cinq jours aux Etats-Unis. L'épineuse question de la non-prolifération nucléaire dans le sous-continent indien sera au centre des entretiens qu'il aura avec le secrétaire à la défense, William Perry, et avec le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. – *(AFP.)*

INDE : émeutes antitibétaines à Dharmsala. – Une flambée de violence antitibétaine a secoué la ville de Dharmsala, dans le nord de l'Inde, où se sont réfugiés le dalaï-lama et ses partisans après leur fuite du Tibet en 1959. Des émeutes provoquées par de jeunes Indiens rendus furieux par la mort d'un adolescent, tué à coups de couteau par un Tibétain au cours d'une rixe, ont eu lieu fin avril. – *(AFP.)*

ROUMANIE : l'armée réduit ses effectifs. – Les effectifs de l'armée roumaine seront réduits d'environ un quart d'ici à l'an 2000 a annoncé, jeudi 12 mai, le chef d'état-major de l'armée, le général Dumitru Cioflina. Il a précisé que les effectifs seraient d'abord ramenés en 1995 de 270 000 à 230 000, pour tomber à 200 000 en l'an 2000 pour une population de 23 millions de personnes. – *(AFP.)*

VIETNAM : quatre dissidents bouddhistes en grève de la faim. – Quatre bonzes dissidents appartenant à l'Eglise bouddhiste unifiée sont *« sérieusement malades »* à la suite de trois semaines de grève de la faim en signe de protestation contre l'attitude des autorités de la ville de Huê à leur encontre, a-t-on appris, lundi 16 mai, de source bouddhiste en France. – *(AP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
INITIATIVES

CAMBODGE

Plusieurs pays, dont la France, envisagent une aide militaire à Phnom-Penh

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Une demi-douzaine de pays, parmi lesquels la France et l'Australie, étudient la possibilité de fournir une aide militaire au Cambodge à la suite des revers subis face aux Khmers rouges dans l'ouest et le nord du pays. La Malaisie envisagerait également une assistance aux forces royales, qui manqueraient cruellement d'armes et de munitions et qui ont besoin d'être réorganisées.

Les forces royales sont loin de se retrouver dans une situation critique car les Khmers rouges disposent également de moyens limités. Mais, après avoir repris leurs bastions d'Anlong-Veng et de Païlin sur la frontière thaïlandaise, ils continuent de se manifester dans le Nord-Ouest, où l'on assiste à un lent pourrissement de la situation. Pour cette raison, Norodom Sihanouk, qui doit regagner Pékin mercredi 18 mai, et le gouvernement royal sont en quête d'une aide militaire étrangère.

Selon le prince Norodom Ranariddh, premier président du gouvernement, le Vietnam aurait déjà opposé un « non » catégorique – et attendu – à une demande d'armes et de munitions. En revanche, Paris et Canberra ont accepté d'étudier les demandes de Phnom-Penh. Les Etats-Unis pourraient également offrir une assistance mais, dans les circonstances actuelles, il ne s'agirait que d'équipement et non d'armes ou de munitions.

Les forces royales ont d'abord besoin d'être restructurées. Il faudrait ensuite assurer l'entraînement, l'équipement et la paie d'un premier noyau d'unités combattantes. Bref, pour être efficace, toute aide étrangère doit pouvoir se greffer sur une structure, y compris de commandement, qui fait défaut. Il faudra donc au moins des semaines pour qu'une méthode se dégage et peut-être quelques mois pour que de premiers efforts portent des fruits.

En outre, la Thaïlande a déjà manifesté son hostilité à ce type d'assistance, estimant qu'elle ne pourrait produire qu'une nouvelle escalade d'une guerre qui demeure encore limitée à la bande de terre longeant sa frontière. Bien entendu, la radio des Khmers rouges a lancé de vives attaques contre la France et l'Australie.

Depuis son retour au Cambodge, le 8 avril, le roi Sihanouk a tenté de redresser une situation qui s'était détériorée pendant ses six mois d'absence. A ses yeux, les Khmers rouges ne sont prêts à aucune concession, et le gouvernement royal n'a pas les moyens de faire face à la situation. Mais ses efforts n'ont pas bénéficié des appuis espérés et se sont même heurtés à une sérieuse dose d'inertie. Il a donc décidé de prendre quelque distance, quitte à revenir plus tard à la charge.

Avant de regagner Pékin mercredi, deux semaines plus tôt que prévu, il a même réclamé, dimanche, l'annulation d'une manifestation de soutien à son action qui devait avoir lieu mardi. Mais Sihanouk n'en a pas moins demandé à certains de ses alliés traditionnels de contribuer à une remise sur pied de l'armée cambodgienne. La paix demeurant toujours aussi illusoire au Cambodge en dépit d'une imposante intervention des Nations unies, les signataires des accords de Paris de 1991 sont ainsi amenés, peu à peu, à choisir leur camp.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Devant le conseil national du CNI

M. Baudis s'efforce de rassurer l'électorat opposé au traité de Maastricht

Le Centre national des indépendants (CNI) a réuni, samedi 14 et dimanche 15 mai à Labège, dans la banlieue de Toulouse, son conseil national. Le président, Jean-Antoine Giansily, candidat aux élections européennes sur la liste UDF-RPR, a offert au premier de cette liste, Dominique Baudis, l'occasion d'inciter les électeurs à se mobiliser le 12 juin.

TOULOUSE

de notre correspondant

Une réunion du conseil national du Centre national des indépendants (CNI), fût-elle la quarante-cinquième, est toujours une affaire de famille. Une famille d'une centaine de participants, qui a ses enfants terribles, comme l'avocat Henri Garaud – dont certains propos européens n'ont pas été jugés recevables par le président du mouvement, Jean-Antoine Giansily – et qui a aussi ses gloires, comme le général Jean Salvan, opposé, lui, au Livre blanc sur la défense.

En présence de représentants du RPR et de l'UDF, Serge Didier (PR), député de la septième circonscription de la Haute-Garonne, a accueilli les membres du conseil national, dont il a suivi, pendant deux jours, les travaux. Jacques Chirac avait envoyé Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, *« un RPR tendance CNI »*, comme il s'est lui-même défini. Escorté de son père, Pierre, Dominique Baudis a fait une entrée triomphale. Pierre Baudis fut, aux côtés d'Antoine Pinay en *1958*, élu député CNIP, à l'époque où le parti se voulait « indépendant et paysan ». Ce label a été revendiqué par nombre d'orateurs, à l'instar des banderoles tendues dans la salle.

M. Baudis aime à se souvenir des conversations familiales qui bercèrent son enfance. C'est peut-être pour cette raison que le CNI, qui l'avait déjà invité lors d'une précédente réunion de son conseil national, à Paris, pour parler d'aménagement du territoire, avait de nouveau souhaité sa présence.

Cette fois, c'est un « capitaine » que le CNI accueillait : le premier de la liste d'union UDF-RPR et CNI qui, outre M. Giansily à la trentième place, présente aux élections européennes la benjamine des candidates de la majorité, Anne-Catherine Loisier, vingt-cinq ans, conseiller général de Saulieu (Côte-d'Or), à la quatre-vingt-deuxième place.

« Faire l'Europe sans défaire la France » : M. Baudis a trouvé la formule du CNI *« très belle »*. Il s'est donc attaché à en donner une défense et une illustration. D'abord à l'adresse des Anglais, pressés, selon lui, de bénéficier des directives européennes sur la libre concurrence en matière de transports aériens.

« Les intérêts de la France »

« Pas vous et pas ça ! », s'est exclamé le maire de Toulouse, qui a reproché à British Airways de n'avoir jamais acheté un seul Airbus, alors que la Grande-Bretagne fait partie du consortium européen. *« L'Europe, c'est le contraire du coup de force, c'est la discussion »*, a-t-il ajouté, avant de critiquer les socialistes pour n'avoir pas accepté l'ouverture de l'espace aérien à la concurrence dès 1994 et n'avoir pas su *« défendre les intérêts de la France en Europe »*.

Aux intervenants qui avaient dénoncé le péril de l'immigration pour la France, le maire de Toulouse a répondu : *« Oui à l'intégration de ceux qui le veulent ! »* N'en déplaise au président du CNI, il estime qu'il faut des règles communes car les pays de l'Union ont *« douze législations différentes, ce qui offre aux immigrants douze portes d'entrée »*. Cette réunion a permis à M. Baudis de tenter de rassurer la fraction la plus à droite de l'électorat auquel il s'adresse, opposée au traité de Maastricht et qui demande une révision de la politique agricole commune.

GÉRARD VALLÈS

Invité de « l'Heure de vérité »

Bernard-Henri Lévy annonce que des intellectuels pourraient présenter une liste « Sarajevo »

Bernard-Henri Lévy, écrivain, directeur de la revue *la Règle du jeu*, a indiqué, dimanche 15 mai, lors de l'émission « L'heure de vérité », sur France 2, qu'il pourrait présenter une liste « Sarajevo » aux élections européennes en compagnie d'autres intellectuels, tels André Glucksmann, Françoise Giroud, Jacques Julliard, Daniel Rondeau, Pascal Bruckner ou Romain Goupil.

M. Lévy a précisé qu'il pourrait prendre une telle initiative dans l'hypothèse où les principaux animateurs des listes RPR-UDF, PS, MRG – qui seront *« interpellés »* par les amis de Bernard-Henri Lévy lors d'une réunion publique, mardi 17 mai, à la Mutualité, à Paris – feraient des *« promesses sans conséquence »* ou donneraient *« le sentiment »* de *« se dérober »* sur l'avenir de la Bosnie. Cette liste, a-t-il annoncé, pourrait être conduite par Léon Schwartzenberg et compter dans ses rangs Antoine Sanguinetti.

Evoquant le plan de partage de la Bosnie-Herzégovine négocié à Genève, le directeur de *la Règle du jeu* a affirmé que ce projet ne consacrerait pas une *« partition entre éthnies, une partition entre religion »* mais une *« partition entre une Bosnie anti-fasciste et une Bosnie fasciste »*. *« Est-ce que l'Europe d'après-Maastricht a mission de consacrer ce partage-là ? »* s'est-il interrogé. Après avoir regretté que François Mitterrand ait dit souhaiter, l'été 1992, *« ne pas ajouter la guerre à la guerre »* et que le gouvernement français ait été *« en pointe (...) pour empêcher la levée de l'embargo* [sur les armes] », Bernard-Henri Lévy a estimé que Paris a *« littéralement lié les mains du gouvernement et de l'armée bosniaques »*. *« La France a joué un rôle tout à fait néfaste »*, a-t-il conclu.

Sur TF 1

M. de Villiers qualifie M. Mitterrand de « chef des corrompus »

Commentant la dernière intervention télévisée du président de la République, Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée et tête de la liste « L'Autre Europe, » a accusé M. Mitterrand, dimanche 15 mai sur TF 1, d'être *« le chef des corrompus »*. *« Il a abaissé la France, il a engagé la France dans une impasse avec Maastricht, il a fait perdre la France sur le front du chômage, et il a corrompu l'esprit public »*, a précisé M. de Villiers.

Opposé, dans une émission spéciale de « 7 sur 7 », à Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens et tête de la liste « L'Autre politique », ainsi qu'à Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, qui conduit la liste de son parti, M. de Villiers s'est prononcé pour *« une Europe bouclier »*, en proposant de ne laisser entrer sur le marché que *« les produits qui ne viennent pas détruire nos emplois »*. M. Chevènement a déclaré possible, de son côté, de *« remettre au travail un million et demi de chômeurs sur trois ans »* en utilisant les crédits d'assurance-chômage.

Partisan d'une Europe fédérale, le président de GE s'est félicité de ce que celle-ci puisse être *« le coin de la planète où il y ait le plus de prospérité, le plus d'inventions, la meilleure éducation, la meilleure qualité de la vie »*. *« L'Europe est une formidable manière d'avoir un super-citoyen, d'inventer des euro-libertés »*, a affirmé l'ancien ministre de l'environnement. *« M. Lalonde nous vend une Europe rêvée, une Europe qui n'existe pas »*, a répliqué M. Chevènement, en jugeant qu'il se trouvait en présence de *« deux libéraux, un libéral conservateur et (...) et un libéral gai »*.

Interrogés sur la nouvelle situation italienne, MM. Chevènement et Lalonde sont tombés d'accord pour estimer que la France n'a pas de leçons à donner. *« Il y a une menace sur la démocratie, y compris en France, c'est la menace d'un conformisme absolument étouffant, totalitaire, qui fait que, en tout domaine, on considère qu'il n'y a qu'un seul choix possible, et le citoyen n'a plus rien à dire »*, a ajouté le député du Territoire de Belfort. M. de Villiers, lui, a jugé que Bernard Tapie est *« le symbole de l'esbroufe, de la tricherie, de la débrouillardise »*. Il a annoncé de prochaines propositions *« contre l'Europe de la corruption »* et pour *« une Europe de la sécurité et de la justice »*.

Le maire d'Haumont (Nord) soutient la liste de M. de Villiers. – Joël Wilmotte, maire (sans étiquette) d'Haumont (Nord), a appelé, vendredi *13 mai, à voter le 12 juin* prochain pour la liste conduite par Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée. M. Wilmotte avait organisé dans sa ville, en juin 1992, un référendum sur l'immigration.

L'Union dans la tempête

Suite de la première page

Tandis que les Français ont approuvé le traité du bout des lèvres, les Allemands ne cessent de s'interroger sur le sacrifice qui leur est demandé : l'abandon du deutschemark, symbole de leur réussite d'après-guerre, au profit d'une monnaie unique européenne, baptisée « écu ».

Si les Allemands ont finalement accepté, donné leur aval à l'union économique et monétaire sans obtenir les progrès correspondants vers l'Union politique, c'est parce qu'ils ont largement imposé leur conception de la rigueur financière et de la stabilité monétaire, au risque d'aggraver une récession qui n'est pas étrangère au discrédit frappant la construction européenne. Une conjonction de facteurs négatifs s'est brusquement abattue sur l'Europe : crise économique, flambée du chômage, poussées corporatistes et interrogations identitaires, remontée des pulsions nationalistes qui a pris parfois une forme violente à l'Est mais n'a pas épargné l'ouest du continent malgré plus de trente ans de coopération assidue. Face à la tempête, la tentation du repli est forte, sans que ses partisans soient en mesure de répondre de manière convaincante à l'objection suivante : que pourrait faire de plus et de mieux un Etat – la France en l'occurrence – en agissant seul ? Sans les contraintes et limites supposées de l'Union européenne ?

Pas grand-chose sans doute. En revanche, il n'est pas difficile d'imaginer le spectacle qu'auraient offert les puissances européennes à propos de la Yougoslavie si le mythe de Maastricht ne les avait pas obligées à maintenir au moins une entente de façade. L'Europe, dans le sens qu'on lui a donné à l'Ouest depuis trente ans, c'est une sorte d'assurance contre une rechute dans le jeu des alliances qui causa sa perte par deux fois au cours de ce siècle. C'est un interdit lancé contre les politiques strictement égoïstes, les « cavaliers seuls » *ou les alliances de revers*. Considérée ainsi, la construction européenne n'a pas un prix exorbitant, à condition que le but, la démarche, les étapes, les sacrifices demandés *à tel ou tel*, soient expliqués, débattus, approuvés.

Un Parlement délaissé

L'Union européenne souffre d'être percluse de paradoxes. Elle affectionne les réglementations affectant les petites choses de la vie de tous les jours et laisse à ses Etats membres la souveraineté sur les grandes, au mépris du principe de subsidiarité qu'elle affiche fraîchement ; elle s'attire souvent l'hostilité des catégories sociales qui ont le plus bénéficié de son existence, quand elles ne vivent pas tout simplement de sa manne ; fondée comme une communauté d'Etats libres face à l'ex-Europe soviétique, elle n'a pas su organiser la démocratie à son échelle, comme si elle était incapable de combler l'hiatus entre une coopération entre des gouvernements certes démocratiquement élus, une Commission qui prête le flanc, à tort ou à raison, à la critique anti-technocratique, et un Parlement qui, pour être élu depuis 1979 au suffrage universel, est méconnu ou délaissé, et prend dans l'indifférence la plus *totale des résolutions sans grands* effets.

Les élections du mois de juin pourraient – devraient – être l'occasion d'un grand débat dans les douze pays sur les enjeux de la construction européenne, sur les défis posés à l'Est comme au Sud, sur le sens intérieur et extérieur d'une intégration qui n'est pas l'affaire exclusive de chefs d'Etat ou de ministres se réunissant constamment dans un permanent congrès de Vienne. Le risque, c'est que les hommes politiques dans la plupart des pays membres sacrifient la stratégie européenne au profit des préoccupations locales ; que les élections au Parlement de Strasbourg soient pour les uns la revanche des derniers scrutins nationaux, pour les autres le galop d'essai des prochains.

Ce risque est d'autant plus grand que l'Europe a déçu ; elle est bafouée dans ses principes à Sarajevo ou à Gorazde et la prospérité qu'elle promettait s'est muée en récession, chômage, exclusion... Déception paradoxale, au moment où l'Union européenne semble dominée par l'europessimisme, elle continue à exercer une attraction intacte sur des Etats voisins qui ne rêvent que d'adhésion. A tel point que l'Europe telle que l'avaient pensée les pères fondateurs est menacée à la fois par le découragement des participants et par l'enthousiasme des impétrants.

Car la cause est entendue : après l'élargissement à la Scandinavie et à l'Autriche que les députés sortants ont approuvé avant de se séparer, l'Union européenne se développera vers l'Est. Les Allemands y voient une condition de la stabilité du continent, les Britanniques une chance de diluer l'Europe dans un conglomérat sans colonne vertébrale politique ; quant aux Français, ils se sont rendus aux raisons des premiers en espérant ne pas tomber dans le piège des seconds.

Des structures inadaptées

Quoi qu'il en soit, les objectifs, la stratégie, les institutions qui avaient été conçus pour six, neuf, dix, *puis douze, ne peuvent pas* être maintenus en l'état pour une Communauté qui comptera bientôt seize membres, puis vingt ou vingt-cinq. La CECA avait été créée pour encadrer *l'industrie lourde allemande*, le Marché commun pour intégrer l'Allemagne économiquement puis politiquement dans l'Europe démocratique, l'Union européenne devait transformer cette Communauté en sujet de la vie internationale. Après 1989, la chute du mur de Berlin, l'ouverture vers des pays qui ne voulaient plus être à l'Est, les Douze ont continué sur leur lancée, comme si ce qu'ils avaient pensé pour un autre monde était applicable au nouveau. Cette inadéquation participe du malaise diffus. Tout le monde sent bien confusément l'inadaptation des structures existantes, mais personne n'ose y toucher de peur de réveiller les arrière-pensées. Un exemple : depuis longtemps, l'Europe à plusieurs vitesses est une réalité – certains Etats membres participent au SME, d'autres pas ; certains ne veulent pas de la charte sociale ; d'autres refusent les accords de Schengen, d'autres ne sont pas membres de l'UEO, etc. –, mais en même temps elle reste un sujet tabou.

Or l'Europe, parce qu'elle va s'agrandir, a le choix entre la dilution et la sélection. Dilution dans une confédération lâche sans volonté centrale, sans politique sociale ou industrielle, voire sans politique commerciale. Ou sélection, c'est-à-dire mise en place d'un noyau dur d'Etats acceptant des actions intégrées dans tous les domaines, définissant des objectifs communs aussi bien monétaires que diplomatiques, démographiques (immigration) que militaires, et coopération « à la carte », selon leurs possibilités et leur volonté, avec les autres membres. Personne ne devrait *a priori* en être exclu, mais personne n'aurait de droit *héréditaire à en faire partie*. Ce noyau dur devrait être l'expression de ce qui manquera de plus en plus à l'Union européenne si elle s'élargit sans discernement : une volonté politique. On objectera qu'il s'agit là de la vieille idée française d'une Europe, substitut pour le rang perdu de la France. La pertinence de l'observation n'en fait pas un repoussoir. Mais la démocratie suppose que tout pouvoir politique soit aussi contrôlé. Que le Parlement de Strasbourg, dont les rangs *vont grossir au fur et à mesure* de l'élargissement, doive être le lieu de ce contrôle démocratique ou que d'autres instances voient le jour est un débat que la réforme institutionnelle devra trancher.

Le choix est entre une Europe structurée et un « machin » invertébré. La première a devant elle des *tâches urgentes* : union monétaire, lutte contre le chômage, libre circulation des personnes et immigration, aide à l'Est et coopération avec le Sud... La deuxième conduit à une renationalisation des politiques dont la Yougoslavie ne nous offre sans doute qu'un avant-goût. A l'heure du vote à la mi-juin, c'est ce choix que les 269 millions d'Européens devraient avoir à l'esprit.

DANIEL VERNET

Tous deux candidats au scrutin du 12 juin

Mme Isler-Béguin et M. Simeoni reprochent au gouvernement de privilégier le département

Anne-Marie Isler-Béguin, tête de liste des Verts aux élections européennes, a déclaré, vendredi 13 mai, au « Forum RMC-*l'Express* », que le projet de loi de Charles Pasqua sur le « développement du territoire » est *« archaïque »* en ce qu'il privilégie le département par rapport à la région. Le ministre de l'intérieur *« voit l'aménagement du territoire par sa petite lorgnette »* de président de conseil général des Hauts-de-Seine, *« un département très riche »*, et son projet est inspiré par *« le lobby des présidents de conseils généraux »*, a affirmé la vice-présidente du Parlement européen sortant, qui souhaite, quant à elle, *« aller vers les régions »* et *« supprimer »* le département.

Pour Max Simeoni, tête de la liste régionaliste pour les élections du 12 juin, le projet de loi de M. Pasqua est *« très inquiétant »*, car il va permettre à *« l'Etat centralisateur et jacobin de renforcer sa chape de plomb sur la société »*. *« La prime donnée aux départements* [est] *un message clair : le pouvoir local doit être privé de tout poids politique autonome, et Paris entend monopoliser toutes les compétences »*, s'est indigné le chef de file autonomiste corse, député européen sortant.

Alors que le débat commence mardi à l'Assemblée nationale

Les socialistes engagent la bataille contre le report des municipales

Les députés doivent examiner, à partir du mardi 17 mai, le projet de loi visant à reporter en juin 1995 les élections municipales, prévues en mars de la même année. Pour le gouvernement, ce report est rendu nécessaire par la quasi-concomitance des municipales avec l'élection présidentielle, au printemps prochain.

■ 4 000 AMENDEMENTS. – Le déplacement de la date des municipales suscite l'indignation de l'opposition, particulièrement celle du groupe parlementaire socialiste, qui a déposé plus de quatre mille amendements. Le PS dénonce la volonté du gouvernement de placer les municipales dans l'ombre de la présidentielle et d'occulter le débat local, essentiel pour les citoyens.

■ LA MAJORITÉ GÊNÉE. – S'ils s'apprêtent à entériner le choix du gouvernement, bon nombre de parlementaires de la majorité, par ailleurs élus municipaux, reconnaissent qu'il s'agit d'une solution «par défaut» et souhaitent que le délai maximum possible soit prévu entre la date de l'élection présidentielle et celle des municipales.

Le projet de loi visant à *reporter* de mars à juin 1995 la date des prochaines élections municipales avait déjà suscité, lors de sa présentation au conseil des ministres du 13 avril, un commentaire réservé de la part du président de la République (*le Monde* du *14 avril*). Avec l'examen de ce texte par les députés, mardi 17 mai, il est clair que l'on s'engage dans une bataille parlementaire de grande envergure. Pour *«alerter l'attention de l'opinion publique sur ce problème»*, selon les termes de Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les députés socialistes ont décidé d'utiliser toutes les ressources de la procédure afin d'empêcher que ce débat ne soit bouclé à la sauvette. Ils ont, notamment, déposé 4 195 amendements et le débat, initalement prévu pour durer deux heures, mardi matin, devrait reprendre vendredi 20 mai et se prolonger, si nécessaire, samedi 21 *mai*.

L'examen préalable de ce texte par la commission des lois de l'Assemblée, le 27 avril, a permis à chacun de roder ses arguments. Le rapporteur, Philippe Bonnecarrère (RPR, Tarn), a minutieusement justifié le report des municipales de mars à juin 1995. Compte tenu du calendrier électoral du printemps 1995, a-t-il souligné, le *«téléscopage»* entre élections municipale et présidentielles est inévitable et justifie le report décidé par le gouvernement.

En effet, selon l'article L 227 du code électoral, le renouvellement *des conseils municipaux doit intervenir* au mois de mars 1995. Or, en application de l'article 7 de la Constitution, le mandat du président de la République expirant le *20 mai 1995* et les deux tours de l'élection présidentielle devant avoir lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant ce terme – soit, au plus tôt, les 16 et *30 avril et, au plus tard*, les 23 avril et 7 mai –, il ne fait pas de doute, pour le rapporteur, que la campagne présidentielle battra déjà son plein au mois de mars, au moment où les électeurs seraient appelés à élire leurs conseillers municipaux.

Le «butoir» des sénatoriales

En outre, on sait que les candidats à l'élection présidentielle doivent être présentés par au moins cinq cents citoyens ayant, entre autres qualités, celle de maire. *Compte tenu des délais nécessaires* à ces présentations, le maintien des municipales en mars pourrait aboutir à des situations acrobatiques : les «parrains» de tel ou tel candidat à l'élection présidentielle pourraient avoir perdu leur qualité de maire entre le moment où ils auront apporté leur parrainage et celui où le Conseil constitutionnel en vérifiera la validité.

Enfin, M. Bonnecarrère a justifié le *choix du report en juin*. A ses yeux, c'est la seule solution satisfaisante. Avancer l'élection municipale en janvier ou février 1995 réduirait d'autant la durée *du mandat des élus en place*, ce qui, a-t-il souligné, pourrait être considéré comme une atteinte au principe de libre administration des collectivités locales, établi par l'article 72 *de la Constitution*. Et reporter les municipales en septembre 1995 ne lui paraît pas possible car les élections sénatoriales, liées au renouvellement d'un tiers des *sénateurs, sont prévues*, conformément à une *«tradition bien établie»*, le dernier dimanche de septembre. Il y aurait là, à nouveau, selon Jean-Jacques Hyest (*UDF*, Seine-et-Marne), un obstacle consitutionnel rédhibitoire.

Cette démonstration n'a pas convaincu le groupe des députés socialistes. Jacques Floch (PS, *Loire-Atlantique*) a contesté le principe même du report des municipales. Il reste possible, selon lui, d'organiser, sans inconvénient majeur, les municipales les 5 et *12 mars* et la présidentielle les 23 avril et 7 mai, l'expérience démontrant que les parrainages des candidats à l'élection présidentielle sont, dans une très grande majorité des cas obtenus auprès d'élus éminents et régulièrement réélus.

Surtout les socialistes *soulignent* que le report des municipales obéit, en réalité, à des considérations politiciennes (permettre à M. Chirac, le cas échéant, de ne pas avoir à mener simultanément deux campagnes électorales, l'une pour la *municipale* à Paris, l'autre pour la présidentielle) ou politiques. Ils dénoncent, à cet égard, la volonté du gouvernement de placer les municipales dans l'aspiration de l'élection présidentielle et de réduire d'autant le débat politique local. Martin Malvy souligne notamment que l'installation du futur président de la République, le 21 mai 1995, puis la nomination du premier ministre et la constitution du gouvernement occuperont largement la fin du mois de mai et le début du mois de juin, et occulteront donc le débat des municipales, alors que *«c'est un débat central pour le citoyen»*.

Les trous de mémoire de M. Pasqua

Si la majorité s'apprête à entériner ce report des municipales, bon nombre de députés reconnaissent qu'il s'agit d'une solution par défaut, voire d'un pis-aller. Ainsi, devant la commmission des lois, Arnaud Cazin d'Honincthun (*UDF, Finistère*) s'est rallié au report en juin, mais il a ajouté qu'il était *«totalement hostile à la "nationalisation" du débat municipal»*. Il a donc plaidé, à défaut de pouvoir organiser les municipales en septembre, pour que le *«découplage»* entre municipales et présidentielles *soit aussi net que* possible. Il a donc demandé au gouvernement *de prévoir* le *«délai légal maximum»* entre les deux scrutins. La gêne est perceptible dans les rangs de la majorité et parmi les élus municipaux. Ainsi, Jean-Paul Delevoye, maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais) et président *de l'Association des maires* de France, tout en se rangeant aux arguments *juridiques* invoqués par le gouvernement, reconnaît que la grande majorité des maires aurait préféré le report des municipales en septembre. Il craint que *«l'interférence»* des deux scrutins n'entraine des *«risques de confusion»* et ne *«pénalise»* le citoyen. Enfin, le débat à l'Assemblée nationale sera d'autant plus inconfortable pour le ministre de l'intérieur, chargé de défendre le choix du gouvernement, *qu'il avait lui-même*, il y a quelques mois, envisagé le report des municipales en septembre. Dans une première mouture du projet de loi, adressée *à quelques responsables parlementaires* au mois d'août 1993, M. Pasqua justifiait ainsi le déplacement de mars à septembre de la date des municipales : *«Sur un plan général, la succession à des dates rapprochées de deux consultations de nature très différente ne peut qu'être nuisible à la clarté de l'expression du suffrage universel par les effets d'influence réciproques ainsi induits»*.

On ne saurait mieux dire. Et l'obstacle constitutionnel invoqué, aujourd'hui, pour écarter cette solution paraît bien circonstanciel. Il permet surtout, opportunément, de justifier que l'on place les élections municipales immédiatement dans la foulée de la présidentielles. Avec l'espoir – aléatoire, au demeurant – de bénéficier à plein, au plan local, de la dynamique d'une victoire espérée, quelques *semaines plus tôt*, à l'élection présidentielle.

GÉRARD COURTOIS



CLÉS/ /Précédents

Depuis le début de la Vᵉ République, en 1958, la date des élections locales a été modifiée à *quatre reprises*, par les lois *du* 21 décembre 1966, 4 décembre 1972, 8 janvier 1988 et 11 décembre 1990.

■ **Loi du 21 décembre 1966 :** pour éviter la coïncidence entre les élections cantonales de mars 1967 et les élections législatives de juin, l'élection des conseillers généraux avait été reportée en octobre.

■ **Loi du 4 décembre 1972 :** comme en 1966, les élections cantonales avaient été déplacées de mars à octobre 1973 en raison *du scrutin législatif de juin*.

■ **Loi du 8 janvier 1988 :** il s'agissait *cette fois, pour* le législateur, d'éviter la concomitance entre l'élection présidentielle d'avril-mai 1988 et les élections cantonales, fixées initialement en mars et renvoyées en septembre-octobre.

■ ***Loi du 11 décembre 1990 :*** *contrairement aux autres lois, celle-ci a eu pour objet de regrouper* deux élections, les cantonales et les régionales, en mars 1992. Saisi de ce texte, le Conseil constitutionnel, a reconnu au législateur, dans une décision rendue le 6 décembre 1990, la possibilité de proroger des mandats électifs locaux dès lors que *«la finalité n'est contraire à aucun principe, non plus qu'à aucune règle de valeur constitutionnelle»*, particulièrement celle selon laquelle les électeurs doivent être appelés à exercer leur droit de suffrage selon une périodicité raisonnable.

POLITIQUE

Estimant que la France devra suivre ses partenaires

M. Monory est d'accord avec M. Mitterrand sur le moratoire des essais nucléaires

René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, juge *« trop simple »* l'idée d'un référendum sur l'emploi, lancée par son homologue de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR). Invité, dimanche 15 mai, du « Forum » de Radio-J, M. Monory a déclaré : *« L'emploi mérite mieux que des petites phrases. Il nécessite une succession de mesures. Il faut cesser de faire de la démagogie et de polémiquer. (...) Je crois qu'il ne faut pas s'envoyer, majorité ou opposition, les échecs des uns ou des autres. »* Le président du Sénat espère que l'élection présidentielle sera l'ocasion *« d'un grand débat »* sur cette question de l'emploi. *« Sinon, on ira à la décadence »*, a-t-il affirmé.

A propos de cette élection, M. Monory a renouvelé son vœu de voir l'UDF défendre ses propres couleurs, car, selon lui, *« dans la situation actuelle, un parti qui n'a pas potentiellement un candidat a beaucoup de mal à exister »*. Exprimant le souhait que les deux candidats de la majorité concluent un *« gentlemen's agreement »*, afin de *« ne pas faire le jeu des autres en se bagarrant »*, M. Monory a indiqué que, pour sa part, il regarde l'échéance présidentielle *« avec beaucoup de décontraction »*. *« Ce qui m'intéresse*, a-t-il ajouté, *c'est que ce débat soit un débat de vérité. Il ne faut pas que le président qui sera élu demain le soit au bénéfice du doute, car autrement, il ne réussira pas. Il y a trop de choses à faire. »*

Interrogé sur le désaccord entre le premier ministre et le président de la République sur la question du moratoire des essais nucléaires, M. Monory a estimé cette polémique *« un peu stérile »*, car *« notre décision*, a-t-il dit, *est plus que jamais conditionnée par l'attitude de nos grands partenaires »*. Faisant sienne l'argumentation développée par François Mitterrand au cours de son intervention télévisée le 10 mai, il a ajouté : *« C'est vrai que si les autres ne reprennent pas les essais, on ne les reprendra pas, et que si les autres les reprennent, on les reprendra. »*

Au sujet des élections européennes, le président du Sénat, qui avait soutenu la candidature de Dominique Baudis comme tête de liste UDF-RPR, estime que *« 35 % »* serait *« un bon score »*.

Après le rapport de la chambre régionale des comptes

Des maires des Bouches-du-Rhône protestent contre l'accusation de corruption

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Christian de Barbarin-Paquet (PS), maire de Vauvenargues et président de l'union des maires des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser une lettre à Alain Serieyx, président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans laquelle il proteste contre les déclarations de celui-ci sur l'existence de *« réseaux de corruption organisés »* en Provence (*le Monde* du 11 mai). M. de Barbarin-Paquet reproche à M. Serieyx d'en *« faire un peu trop »* et d'*« aller trop loin »*.

« Les procédures de contrôle et de redressement sont expressément décrites dans la loi, explique M. de Barbarin-Paquet. *Elles n'ont pas prévu la médiatisation fracassante que vous leur donnez. »* Le président de l'union des maires continue : *« La chambre régionale des comptes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur n'avait pas besoin d'un tel théâtre pour exister et être reconnue. L'immense majorité des maires, des conseillers municipaux et les élus de toutes les collectivités territoriales sont profondément choqués par vos propos et votre méthode. A une époque où le populisme a tendance à remplacer le civisme et la conscience politique, ils sont aussi nombreux à être inquiets sur l'avenir de la démocratie. »*

M. de Barbarin-Paquet commente, enfin, la citation de Plutarque faite par M. Serieyx (*« Lorsque la République a les mains sales, les peuples se tournent vers le despote »*), en estimant que pour *« tous ceux qui ont les mains propres – et ils sont l'immense majorité – l'amalgame est fait : « Tous pourris ! »*

G. P.

Une élection cantonale partielle

HAUTES-ALPES : canton de Veynes (2e tour).

I., 3 262; V., 2 554; A., 21,70 %; E. ,2 357.

Louis Massot, PS, adj. m. de Veynes, 1 217, (51,63 %)... *ELU.*

Pierre Martel, PCF, 1 140 (48,36 %).

[En dépit d'un premier tour incertain (*le Monde* du 10 mai), Louis Massot est parvenu à conserver au PS le canton de Veynes, laissé vacant par Daniel Chevallier, maire de Veynes, dont M. Massot est le premier adjoint et qui avait été élu, en mars dernier, dans le canton de Gap-Sud-Est. M. Massot a bénéficié d'un meilleur report des suffrages que son adversaire communiste, qu'il n'avait devancé que de 2 voix au premier tour.

10 mai 1994 : I., 3 262; V., 2 357; A., 27,74 %; E., 2 262; Louis Massot, 788 (34,83 %); Pierre Martel, PCF, 786 (34,74 %); Christine Roux, Verts, 285 (12,59 %); Gérard Dupré, div.d., 212 (9,37 %); André Cornand, div., 155 (5,08 %); Jean-Pierre Blache, écol. anti militariste, 45 (1,993); Jean-Pierre Rebreyend, div. g., 31 (1,37 %).

29 mars 1992 : I., 3 284; V., 2 489; A., 24,20 %; E., 2 287. Daniel Chevallier, 1 198 (52,38 %); Pierre Martel, 1 089 (47,61 %).]

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Lamassoure jugera à l'œuvre le gouvernement italien

Interrogé dimanche 15 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur la nomination de cinq ministres néofascistes dans le gouvernement de Silvio Berlusconi, M. Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, s'est réjoui de ce que *« nos amis italiens et d'autres n'aient pas été aussi sectaires quand la France a eu des ministres communistes en 1981 »*. *« C'est au pouvoir*, a-t-il dit, *que l'on va maintenant juger l'ensemble de l'équipe. De ce point de vue, les déclarations de M. Berlusconi lui-même nous paraissent satisfaisantes* (...). *Nous avons besoin d'une Italie forte. »* La présence, au poste de ministre des affaires étrangères, de l'économiste ultralibéral Antonio Martino lui a semblé de bon augure pour les réformes économiques internes de l'Italie sans pour autant menacer la marche de l'Union européenne vers la monnaie unique.

« Nous ne pouvons accepter de nouvelles adhésions avec les institutions européennes actuelles, il nous faut un système plus simple, plus efficace et plus démocratique », a expliqué M. Lamassoure. Tout en récusant la perspective d'une *« Europe à la carte »*, qui permettrait à chacun de prendre ce qui l'intéresse en laissant le reste, le ministre délégué aux affaires européennes s'est prononcé pour une Europe *« à géométrie variable »*, à condition que l'objectif soit bien, à terme, que tous les Etats membres s'impliquent de la même façon dans l'Union européenne.

« La France et l'Allemagne restent le moteur de l'Europe pour des raisons géographiques et historiques, a-t-il ajouté. *Si par malheur la France et l'Allemagne divergeaient sur des sujets importants, il y aurait alors deux Europes. »*

M. Lamassoure, qui s'est rendu il y a peu en Ukraine, a précisé par ailleurs que la France devait proposer aux Douze, lundi à Bruxelles, un projet de fermeture, *« le plus tôt possible »*, de la centrale de Tchernobyl ainsi qu'une aide à la construction de trois centrales électriques. Enfin, s'agissant de la succession de M. Delors, le ministre a estimé qu'il fallait que les Douze n'hésitent *pas à choisir quelqu'un* d'*« encombrant »*. Il a écarté la candidature du conservateur britannique Sir Leon Brittan, malgré ses *« qualités personnelles »*.

Ancien député « majorité présidentielle »

M. Léontieff crée un parti proche de l'UDF en Polynésie

PAPEETE

de notre correspondant

Alexandre Léontieff, ancien président du gouvernement polynésien et ancien député « majorité présidentielle », a décidé de revenir sur la scène politique de l'archipel après son échec aux élections législatives de mars 1993. En créant, fin avril, un nouveau mouvement, le Haere i Mua (« En avant »), M. Léontieff offre un pôle de rassemblement à l'opposition à Gaston Flosse (RPR), président de l'exécutif local, alors que certaines franges de l'opinion se laissent séduire par le discours indépendantiste. M. Léontieff et ses amis fondateurs du Haere i Mua prétendent s'inscrire dans une « troisième voie » entre le RPR de M. Flosse et les indépendantistes d'Oscar Temaru.

Ils s'affirment plutôt proches de l'UDF. M. Léontieff a su associer à sa démarche deux de ses anciens adversaires politiques, Jacques Vii, maire de Punaauia, et Jacquy Graffe, maire de Paea, renouant ainsi avec une stratégie de rassemblement qui lui avait permis en 1988 d'accéder à la présidence du gouvernement local. Hormis les séparatistes du Front de libération polynésienne (FLP), les autres composantes de l'actuelle opposition ont déjà manifesté leur intérêt pour ce nouveau mouvement en acceptant que celui-ci intègre leur groupe parlementaire, le Fetia api. Cette coalition d'adversaires de M. Flosse regroupe notamment le Aia api d'Emile Vernaudon, qui, à l'issue d'un parcours pour le moins tortueux – il s'était rapproché en mars 1993 des indépendantistes, – vient de proposer une alliance à M. Léontieff.

MICHEL YIENG KOW

COMMUNICATION

Un test dans neuf villes

Une expérience de télévision interactive compatible va être lancée aux Etats-Unis

La société Eon s'apprête à tester dans neuf villes américaines sélectionnées (1) par la Federal Communications Commission (FCC), le premier réseau de télévision interactive compatible avec le câble, le satellite et le hertzien.

Les Américains l'appellent *air mouse*. Noire, profilée comme la voiture de Batman, cette télécommande fonctionne avec l'écran de télévision comme une souris d'ordinateur. Mais sans fil, ni table où la promener. Clic : grâce au curseur qui navigue sur le récepteur, le guide télé s'affiche à la demande. Film ? Match de catch ? Programmes du lendemain soir ? Clic. La *réponse s'affiche* à l'écran. Envie de se mesurer aux deux candidats de « Jeopardy » – le « *Questions pour un champion* » américain –, de lire ce roman dont parle si bien son auteur ? Reclic. La commande est enregistrée, la carte de crédit – dont le code a été précédemment entré – débitée, le livre envoyé. Mise au point par Eon (anciennement TV-Answer), société américaine basée à Reston (Virginie), cette « souris aérienne » et son boîtier en forme de magnétoscope ont été sélectionnés par la FCC pour tester des « services d'application interactifs » sur une bande de fréquences spécialement allouée pour l'occasion (« le Monde radio-télévision » daté 28-29 novembre 1993). L'*Air mouse* permet ce que les spécialistes appellent la rétrodiffusion, soit la transmission numérique sans fil sur un système « à deux voies », aller et retour, à très faible énergie. Ce système est indépendant du signal émis et vient se « greffer » sur les réseaux existants. Que la diffusion soit hertzienne, par câble ou satellite, tous les téléspectateurs ont la possibilité de dialoguer avec leur téléviseur, quel que soit leur nombre. Contrairement au Minitel, jamais le système ne sature.

La télécommande de Eon permet, en dehors des services de messagerie personnelle ou de consultations de guides télé, des applications inédites, comme les sondages « express » de population sur des échantillons qui peuvent être considérables. *« Outre les téléspectateurs, notre système intéresse aussi les sociétés de distribution et de programmes »*, explique Steve Jessey, vice-président d'Eon, qui a investi quelque 100 millions de dollars (600 millions de francs) dans l'entreprise. Les réseaux de télévision PBS et ABC, les éditeurs Time Life et Encyclopedia Britannica, ou encore Domino's Pizza, le livreur de dîners à domicile, auraient déjà signé des *« promesses d'accord »*.

Aux *Etats-Unis* et en Europe, où des recherches nombreuses sont menées sur des « guides télés » électroniques et différentes applications de télévision interactive, l'expérience d'Eon semble plutôt séduisante. L'impossibilité d'agir directement sur le contenu d'un programme fait dire à Pierre-Gérard Bazillou, responsable du multimédia chez Havas Informatique que l'expérience Eon est *« intéressante, mais il s'agit avant tout un habillage d'émission »*. Pour Michel Reneric, directeur de la recherche et de l'innovation à Télédiffusion de France (TDF), *« le système de collecte de données apparait très performant. La tentative d'Eon fait penser à ce que nous avons fait en France evec le Minitel, mais que nous n'avons pas su exporter »*. Seule différence : le prix du boîtier et de la télécommande (500 dollars, avec un objectif de 300 dollars *« à moyen terme »*) demeure encore très prohibitif.

ARIANE CHEMIN

(1) New-York, Los Angeles, Chicago, Philadelphia, Boston, San-Francisco, *Washington, Dallas, Houston.*

Les pays membres de la Ligue arabe sur CD-Rom

ADIB, première banque d'informations multimédia sur le monde arabe

La première banque d'informations multimédia sur CD-Rom consacrée au monde arabe vient d'être lancée à Paris (1). En termes savants, Arab Data and Information Bank (ADIB) dispose de 600 à 650 mégaoctets (Mo) de mémoire de stockage. En clair, explique son concepteur et éditeur Rafic Boustani, cela correspond à deux fois l'Encyclopedia Britannica (en vingt volumes).

Mais au-delà du gigantisme, ADIB est surtout un outil de travail pratique, – un disque optique version Macintosh pour l'heure, version PC IBM et compatibles à partir d'octobre –, une banque des données de base indispensables pour connaître les vingt et un pays membres de la Ligue arabe, de même que les structures et le mode de fonctionnement de cette dernière. Une version en langue anglaise sera disponible au second semestre. ADIB – l'astuce veut qu'en arabe cela signifie « homme de lettres » – est le résultat d'un double constat : le premier est que le monde arabe, ou en tout cas une bonne partie des pays qui le constituent, intéressent l'opinion publique et surtout les décideurs. L'autre constat, c'est que contrairement à ce que l'on croit, des informations précises et chiffrées sur le monde arabe existent, mais les sources en sont éclatées, explique M. Boustani, qui a pu s'en rendre compte après avoir contribué à la réalisation de *l'Atlas du monde arabe*.

Fruit de quatre années de travail, ADIB offre une grille de lecture de base identique pour tous les dossiers répertoriés – qui vont de l'information brève à l'image, en passant par un article général signé, avec ses références, des fiches de données chiffrées, ainsi que l'intégralité ou des extraits de certains documents-clés. Mais une lecture gigogne est également possible, l'utilisateur pouvant *« naviguer » librement selon ses centres* d'intérêt. Des chercheurs, journalistes, économistes, collaborent à la réalisation de ce travail de documentation, dont les sources sont identifiées. Nombreux sont les régimes arabes qui ont la susceptibilité à fleur de peau, et prennent ombrage d'informations qui ne sont pas à leur goût ; mais la règle de travail pour les collaborateurs d'ADIB est *« ni autocensure ni règlement de comptes »*, explique M. Boustani.

Chacun des vingt et un pays membres de la Ligue est traité dans six rubriques : politique et défense, économie et finance, société, culture et médias, histoire et hommes-clés ; mais à l'intérieur de chacune d'elles des chapitres propres à tel ou tel pays sont ouverts. On ne trouvera pas le chapitre pétrole au Liban, ni celui de l'agriculture au Qatar, par exemple. En revanche, on trouvera le dossier « coton » en Egypte... mais seulement dans la prochaine édition, le dossier n'étant pas encore complet ; et c'est là un autre principe de travail : pas de mise en circulation d'un dossier aussi longtemps qu'il n'a pas été bouclé.

La mise à jour sera semestrielle en 1994, trimestrielle en 1995. Le système est bien sûr perfectible. Pour l'instant, ADIB s'adresse essentiellement à ceux dont le métier est de « travailler » sur les pays arabes. Rafic Boustani voudrait pouvoir en réaliser ultérieurement une version plus à la portée du lecteur ordinaire. Il admet aussi que les dossiers transversaux – l'islamisme, le problème de l'eau, l'environnement, etc. – doivent être constitués rapidement, surtout dans la perspective d'une paix qui, même si elle tarde à venir, finira bien par être conclue. Il souhaiterait aussi étendre sa banque à l'Iran, la Turquie, l'Afghanistan et Israël pour englober tout le Moyen-Orient. Chaque chose en son temps.

MOUNA NAÏM

(1) Droit d'entrée ADIB : 7 000 francs hors taxes ; abonnement annuel : 7 000 francs hors taxes, comprenant envoi systématique des mises à jour. *Pour le lancement d'ADIB, il est offert* soit une remise exceptionnelle, soit un lecteur de CD-Rom gratuit ; offre valable jusqu'au 30 juin 1994. ADIB. Planim, 44, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél : (1) 42-78-48-81 Fax : (1) *42-78-92-04.*

DANS LA PRESSE

Les suites de la conférence de Genève sur la Bosnie

International Herald Tribune-Washington Post : « L'administration Clinton est vigilante sur les conséquences probables d'une extension du conflit, que provoquerait une violation de l'embargo sur les armes au profit des musulmans bosniaques (...) Mais, le vote du Sénat et l'ensemble du débat aux États-Unis l'ont montré, l'administration Clinton subit une lourde pression pour permettre aux Musulmans bosniaques, qui ont tant souffert, de faire leur propre choix (...). »

Libération (Gérard Dupuy) : « Malgré l'éloquence des intellectuels engagés dans une campagne pour un interventionnisme plus musclé, peu de manifestants se pressent à leur appel. Du moins jusqu'à aujourd'hui. Car plus l'horizon institutionnel et diplomatique paraîtra bouché, et plus ces voix, qui ne clament plus dans un désert, trouveront d'auditeurs. »

Le Quotidien (Philippe Marcovici) : « Pour ce qui est des guerres, l'Europe a déjà la sienne, en Bosnie. De cette guerre-là, on parle. On en parle beaucoup même, parce que les intellectuels, les politiques et les médias sont intarissables sur le sujet. Sarajevo, disent-ils, est à deux heures d'avion de Paris et l'ex-Yougoslavie participe à la fois de notre histoire et de notre avenir collectifs. Et ils ont raison. Mais leur colère, leur émotion seraient plus légitimes encore s'ils daignaient seulement en consacrer une petite part au Rwanda où des hommes meurent. »

L'Humanité (José Fort) : « M. Balladur menace de retirer les casques bleus français. Les Américains ne sont pas hostiles à la levée de l'embargo sur les armes, qui arrivent déjà de toutes parts pour chacune des parties en conflit. Et des voix irresponsables, à l'exemple de Bernard-Henri Lévy, mènent une campagne qui n'aura pour résultat que de diaboliser les uns et conforter les autres dans la guerre. »

Les Échos : « Il est à craindre que l'unanimité de façade affichée par les grandes puissances ne serve qu'à masquer les atermoiements qui, depuis les vingt-cinq mois que dure le conflit, ont mis à mal la diplomatie internationale qui, une fois encore, n'a qu'une mauvaise paix à proposer à une mauvaise guerre. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Les Européennes peuvent-elles sauver la Bosnie de l'oubli. La Bosnie sauvera-t-elle les Européennes de l'ennui ? Le risque du projet [de liste aux européennes proposé par Bernard-Henri Lévy] c'est sans doute de banaliser la cause qu'il défend (...), c'est d'être réduit à une sorte d'opération, de coup intellectuello-médiatique noyé dans le ballet confus des tactiques électorales, en quoi se résument, pour le moment, ces élections. Mais justement parce que le débat stagne, piétine et ne prend pas à bras-le-corps les vrais problèmes de l'Europe, il n'est pas mauvais que ce risque soit pris (...). »

ion interactive
e aux Etats-Unis

هكذا من الأصل

Après la découverte de leurs deux cadavres dans un garage à Tourtour (Var)

La mort des frères Saincene laisse de nombreuses questions sans réponses

Quatre jours après la découverte, dans le garage d'une maison de Tourtour (Var), des corps asphyxiés de Fernand Saincene et de son frère Christian, les causes et les circonstances de cette double mort restent pour le moins énigmatiques *(le Monde* du 14 mai). Fernand Saincene vivait dans l'attente du jugement, prévu pour le 17 juin, dans un procès pour racket fiscal qui avait eu lieu début mai et dont il avait boycotté les audiences. Mais cette explication ne semble pas suffire à expliquer un éventuel suicide, ni le fait qu'il ait entraîné son frère dans la mort.

■ AUTOPSIE. Le juge d'instruction au tribunal de grande instance de Draguignan, Philippe Guemas, qui a ouvert une information pour « recherche de la cause des décès », a fait procéder, samedi 14 mai, à l'autopsie des deux cadavres. La date présumée de la mort a pu être établie à la fin de la semaine, du 2 au 8 mai. Les résultats des examens sanguins et des prélèvements intracardiaques et pulmonaires devraient être connus dans les jours qui viennent.

MARSEILLE
de notre correspondant

Comment expliquer que Fernand Saincene, cinquante-deux ans, ait pu être assez persuasif pour entraîner son frère cadet, Christian, quarante-neuf ans, dans une mort volontaire qui, compte tenu du procédé choisi, n'a pu être instantanée? La question demeure, quatre jours après la découverte des cadavres des deux hommes dont on ignore encore s'ils ont absorbé un anesthésique ou des barbituriques avant de s'attacher aux sièges de leur voiture, à l'aide des ceintures de sécurité, en attendant l'effet des gaz asphyxiants provenant du tuyau d'échappement relié à l'habitacle.

Il y en aura bien d'autres à élucider si l'on veut faire la lumière sur cet *«événement rarissime»* – le qualificatif est de Jean-Marie Huet, procureur de la République de Draguignan – qu'est un double suicide, en l'occurrence celui de deux hommes qui avaient pris soin, voilà deux mois, de louer près du village de Tourtour (Var) une maison isolée dans laquelle ils ont vécu comme des cloîtrés, puis ont utilisé deux voitures de location, l'une pour s'y donner la mort, l'autre pour bloquer la porte du garage où on les a découverts, jeudi 12 mai *(le Monde* du 14 mai).

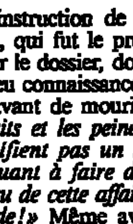
Dix jours auparavant, Fernand Saincene avait fait parvenir à son avocat, Mᵉ Yves Soulas, et aux médias régionaux, un dossier contenant des *«révélations»*, qualifiées de très importantes par leur auteur, à propos de personnalités du monde politique, accompagné d'une lettre où le signataire assurait être en possession *«de toutes ses facultés mentales»* et n'avoir *«aucune envie ni besoin de se suicider»*. *«Nous ne nous contenterons pas d'écrits, nous avons besoin de certitudes médicolégales»*, a déclaré le procureur de la République de Draguignan, qui a ouvert, vendredi 13 mai, une information judiciaire *«pour recherche des causes de la mort»*.

Un «Watergate» qui fit long feu

Les circonstances exceptionnelles de cette double mort et la personnalité trouble de Fernand Saincene ont favorisé les rumeurs. Il faut rappeler que le personnage avait été mêlé à une affaire de racket fiscal impliquant onze personnes (des agents du fisc d'un côté et des industriels ou commerçants convaincus d'avoir commis des irrégularités de l'autre) entre lesquels Saincené avait joué le rôle de «rabatteur» en vue d'arrangements à l'amiable dont il aurait profité au passage.

L'affaire eût été banale si, pendant l'instruction, elle n'avait dérapé vers le monde politique, en pleine campagne électorale des élections régionales de 1992 *(le Monde* du 14 mai). En fait, ce «Watergate à la marseillaise» avait fait long feu, bien qu'il ait été établi que M. Saincene occupait un emploi fictif au conseil régional : les dossiers qu'il prétendait détenir sur l'Olympique de Marseille et son président, Bernard Tapie, ne contenaient que des «secrets» étalés à pleines pages dans les rubriques sportives. M. Tapie s'était désisté et la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence – après avoir dessaisi le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano – avait prononcé un non-lieu en faveur de M. Gaudin et de son chef de cabinet, M. Bertrand. Mais cette comédie judiciaire avait permis d'établir la mythomanie de Saincene, qui portait beau, roulait en voiture de luxe et exhibait tour à tour des cartes d'identité de commissaire de police ou d'agent de la DGSE.

L'affaire *«débarrassée de ses scories»*, selon le mot de la présidente du tribunal de grande instance de Marseille, Annette Durand, le dossier était revenu devant la sixième chambre correctionnelle, les 5 et 6 mai dernier. Mais Saincene avait refusé de comparaître, se contentant d'adresser au tribunal une lettre lue par son défenseur, Mᵉ Soulas, où il s'excusait d'être *«le grain de sable qui allait bloquer une machination»*, tandis qu'il informait son avocat de son intention de faire *«d'importantes révélations»*, tout en refusant *«d'aller à l'abattoir»*. Le procureur de la République venait de réclamer contre Saincene, inculpé de trafic d'influence, corruption active et passive, une peine de quatre années de prison, et avait requis un mandat d'amener en attendant le jugement fixé au 17 juin prochain. *«Dans cette affaire*, assurait Saincene, *je n'ai été que l'instrument et pas l'auteur.»*



«On peut me suicider...»

Le juge d'instruction de Grasse, M. Murciano, qui fut le premier à se pencher sur le dossier, doute que Saincene ait eu connaissance de ces réquisitions avant de mourir : *«La nature des faits et les peines réclamées ne justifient pas un suicide*, assure-t-il. *Quant à faire de Saincene le cerveau de cette affaire, c'est une mascarade!»* Même avis chez Mᵉ Soulas, défenseur de Saincene : *«Il m'avait confié : on peut me suicider, mais je ne le ferai jamais moi-même.»*

Pour couper court aux commentaires et rumeurs, plusieurs commissions rogatoires ont été délivrées par le magistrat instructeur, Philippe Guemas, dès les premières heures de l'enquête, auprès des proches et des voisins des deux frères. Du matériel informatique a été saisi à leur domicile habituel, notamment les «dossiers» – qui constituaient une occupation favorite de Fernand Saincene. La double autopsie effectuée samedi matin a permis d'établir que les morts remontent à la fin de la semaine du 2 au 8 mai, soit – à quelques heures près –, au moment où tombait le réquisitoire. Elle ne semble pas remettre en cause la thèse du double suicide. Les résultats concernant les examens sanguins et les prélèvements intracardiaques et pulmonaires seront connus dans la semaine.

Il importe de savoir avec précision si les deux frères se sont servis du flacon d'éther retrouvé auprès de leurs corps et à quoi ils destinaient le fusil à pompe qui a été retrouvé dans la villa. *«En l'état actuel de l'enquête, il n'y a pas un seul élément qui laisse supposer qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un suicide»*, répète le procureur de la République. *«Nous cherchons à cerner la personnalité de Christian Saincene*, précise M. Huet, *et à recueillir des informations sur sa vie, ses relations, ses difficultés éventuelles.»* Ce dernier s'était rapproché de son aîné, qui le désignait *«comme son bras droit»*, au point que Christian avait tenté d'associer Fernand à ses affaires, mais il avait, à en croire l'aîné des Saincene, *«subi des pressions»* de la part de la compagnie d'assurances qui l'employait et lui avait retiré son mandat d'agent.

JEAN CONTRUCCI

Lors du cinquantième congrès de la FNUJA

Les jeunes avocats critiquent l'intégration de juges non professionnels dans les tribunaux d'instance

Réunie du 11 au 14 mai, à Paris, pour son cinquantième congrès, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), qui revendique plus de quatre mille adhérents de moins de quarante ans, a critiqué le projet de la chancellerie d'introduire des juges non professionnels dans les tribunaux. Mᵉ Edouard de Lamaze, avocat au barreau de Paris, a été élu président de la FNUJA, en remplacement de Mᵉ Anne Voituriez.

Les jeunes avocats fêtent cette année le cinquantième anniversaire de leur fédération dans une conjoncture difficile : la crise n'épargne pas la profession, qui a de plus en plus de mal à intégrer les jeunes diplômés issus des centres de formation. Faute de stages, beaucoup de ces étudiants qui rêvaient de porter la robe doivent renoncer à prêter serment. *«Sur les 833 élèves des écoles de formation du ressort de la cour d'appel de Paris, plus d'une centaine n'ont pas trouvé de stage*, constatait Mᵉ Jean-René Farthouat, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris. *Après cinq ou six années d'études, parfois plus, et une année dans un centre professionnel, ils sont placés sur une liste d'attente, comme dans un aéroport.»*

Cette morosité n'a cependant pas entamé la pugnacité de la présidente sortante de la FNUJA, Anne Voituriez. Révoltée par le texte sur la perpétuité réelle, qui institue selon elle une *«mort civile et inhumaine»*, Mᵉ Voituriez a défini les axes des prochains combats de la fédération : renforcement du rôle de l'avocat en garde à vue, suppression de la solitude du juge d'instruction en matière de détention et établissement d'une procédure accusatoire à l'audience. *«Il convient également de réfléchir à l'état d'une société où l'emprisonnement est devenu la peine reine et où l'abus de détention provisoire a instillé le venin d'une peine sans coupable*, a-t-elle ajouté. *Le bilan régional du Nord-Pas-de-Calais fait état d'un effectif de 3 400 hommes et femmes en maison d'arrêt pour 2 000 places. C'est insupportable.»*

La plupart des critiques de la FNUJA visaient cependant le plan pluriannuel pour la justice que prépare actuellement la chancellerie. Ce projet, qui devrait définir les grandes orientations du ministère pour les cinq ans à venir, reprend en la modifiant légèrement l'une des propositions du rapport sur la justice de proximité d'Hubert Haenel et de Jean Arthuis : l'instauration dans les tribunaux d'instance de juges non professionnels, recrutés parmi des hommes et des femmes de plus de cinquante-cinq ans ayant une expérience professionnelle de quinze ans.

«Un premier pas vers une privatisation»

«Chaque citoyen, a déclaré Mᵉ Voituriez, *a le droit d'être jugé par un juge qui ne soit ni délégué ni suppléant. L'irruption du juge unique non professionnel serait un dangereux premier pas vers la privatisation de la justice.»*

En l'absence de Pierre Méhaignerie, son directeur du cabinet, Philippe Léger, a défendu ces nouveaux juges : *«Ces juges suppléants ou délégués, qui seront payés à la vacation, introduiront un élément de souplesse*, notait-il. *Il faut tenir compte des difficultés financières de l'Etat et éviter de recruter massivement des magistrats dont l'utilité pourra être discutée dans dix ou quinze ans. Ce ne sera pas une justice au rabais.»*

ANNE CHEMIN

PAUL TOUVIER : demande de mise en liberté de l'ancien milicien. – Une demande de mise en liberté de l'ancien milicien Paul Touvier, soixante-dix-neuf ans, premier Français reconnu coupable de complicité de crime contre l'humanité et condamné le 20 avril à la réclusion criminelle à perpétuité, a été déposée au greffe de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, mercredi 11 mai, par son avocat, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers. Cette demande non motivée devrait être examinée à huis clos, mardi 24 mai.

JUSTICE

Alcatel à l'heure du soupçon

Suite de la première page

Le tandem «Colé» a convaincu une armada de PME du secteur de la construction – vingt-neuf entreprises, au total, entre 1989 et 1992 – de leur adresser des factures prélevées sur Alcatel-CIT pour de prétendus travaux (fictifs ou considérablement majorés) sur le site de Villarceaux. En somme, des pots-de-vin en contrepartie desquels les PME pouvaient compter sur de nouveaux marchés. Ce préjudice a été estimé à environ 10 millions de francs par an, sans que l'on sache encore combien de temps le système a perduré.

Or ce dossier apparemment anodin se révèle être une véritable bombe à retardement. Car il ne se limite pas aux indélicatesses de deux salariés malhonnêtes. Après leur licenciement pour «fautes lourdes», il y a un an, le 3 mai *1993, Léal et Corral* vont en effet changer de registre et, de corrupteurs se transformer en délateurs. L'ancien conducteur de travaux mettra le juge d'Huy sur la piste de découvertes de plus en plus embarrassantes pour Alcatel-CIT, tandis que son comparse précisera les accusations.

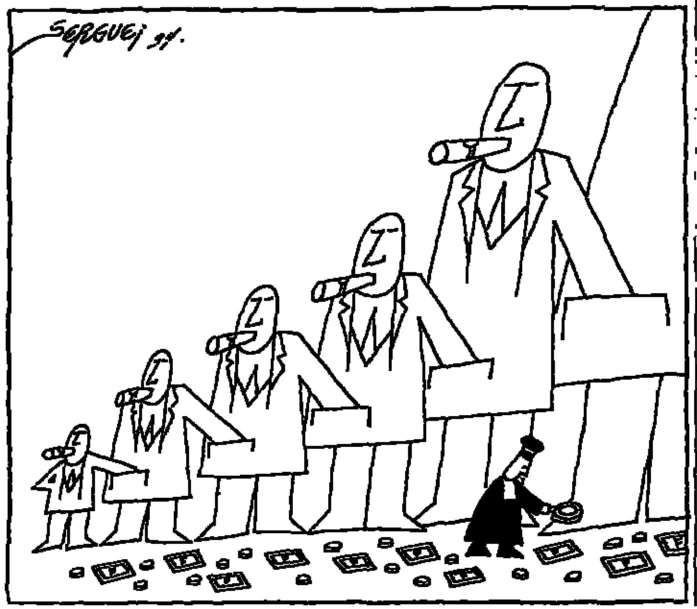
Les révélations seront lancées à la manière d'une fusée à deux étages. Le premier va allonger la liste des dirigeants d'Alcatel-CIT ayant pu profiter des «cadeaux» liés à la corruption. Le second, plus explosif, va concerner ce que Léal appelle *«l'arnaque des Telecoms»*. Une fusée judiciaire qui conduit le parquet d'Evry à prendre, le 1er juillet 1993, un réquisitoire demandant au juge d'Huy d'enquêter sur des faits nouveaux relevant à la fois *«d'escroqueries pour manœuvres frauduleuses au préjudice de France Telecom et d'abus de biens sociaux commis au préjudice d'Alcatel-CIT»*.

Les «cadeaux» de la corruption

Bien au-delà des traditionnels cadeaux d'entreprise, cette partie des accusations de Corral et Léal porte sur des travaux importants effectués, par la trentaine de PME corrompues, au bénéfice de certains dirigeants d'Alcatel et souvent au préjudice des finances du groupe. Le juge d'Huy a mis en examen à ce jour, dans ce versant du dossier visant des préjudices commis aux dépens d'Alcatel-CIT, outre MM. Corral et Léal, trois autres cadres ou directeurs du groupe Alcatel.

Le tandem «Colé» s'est toutefois taillé la part du lion. Les dépenses dont ont bénéficié Corral et son épouse s'élèvent ainsi à plus de 3,5 millions de francs sur cinq ans, selon le total établi par l'enquête judiciaire : une voiture achetée 340 000 francs, des travaux réalisés à leur domicile de Carrières-sur-Seine (Yvelines) pour un montant de 2,5 millions de francs, plus de 200 000 francs consacrés à un appartement sur la Côte d'Azur et à une résidence secondaire dans l'Eure. Une même débauche d'argent a profité à Léal, dont la gentilhommière de Bonzac (Gironde) s'est agrémentée d'un étang, d'une volière et d'un garage abritant une dizaine de voitures de collection achetées grâce au même canal. Les époux Léal ont ainsi bénéficié, toujours selon l'enquête judiciaire, d'un total de 14,6 millions de francs sur cinq ans. L'ensemble vaut à Corral et Léal d'être mis en examen pour «escroquerie, abus de biens sociaux et corruption», depuis *l'été 1993, et d'avoir passé* plusieurs mois en prison.

Les deux comparses ont aussi, *pour s'attirer* des bonnes grâces ou des complicités, su se montrer généreux. Même les locaux de deux brigades de gendarmerie de l'Essonne, situées à proximité de chantiers d'Alcatel-CIT, en ont profité... Il est d'ailleurs possible que certains dirigeants – peu curieux ou trop pressés – aient été abusés par des propositions de travaux faites par un tandem qui vantait la compétence et le coût avantageux des PME œuvrant habituellement pour le groupe.



Le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, se trouve ainsi mis en cause pour des travaux effectués dans son précédent appartement de Boulogne-Billancourt (300 000 francs), *dans sa résidence* secondaire d'Annecy et, surtout, dans son immeuble particulier de Neuilly. Trois millions de francs de travaux y ont été réalisés, Alcatel-CIT se chargeant de 250 000 francs tandis qu'Alcatel-Alsthom prenait en charge *la plus* grosse part. Au titre de la sécurité du président, explique-t-on du côté du groupe : le PDG, qui s'estimait menacé au point de se déplacer en voiture blindée et accompagné d'un garde du corps, était fondé à protéger son domicile privé, indique-t-on en rappelant l'assassinat du PDG de la régie Renault, Georges Besse, devant son domicile.

Tout cela justifierait des travaux incluant un système de caméras, d'alarmes et de lasers, ainsi qu'un ascenseur protégé par un système d'accès très élaboré. Mais pourquoi les factures étaient-elles libellées comme s'il s'agissait de travaux sur des sites d'Alcatel? Afin de garder l'adresse du PDG secrète, répond-on de même source. Le problème reste cependant que les dépenses liées à la sécurité du PDG n'ont été autorisées par aucune délibération de conseil d'administration. Juridiquement, ces faits peuvent donc relever du recel d'abus de biens sociaux. Sauf si M. Suard démontrait avoir pris en charge ces dépenses sur ses propres revenus.

Entendu par le juge de Huy, Pierre Guichet, PDG d'Alcatel-CIT, avait largement démontré sa bonne foi *en s'expliquant sur les* 900 000 francs de travaux réalisés pour lui, entre 1987 et 1993, par *plusieurs des PME corrompues*. En ce qui concerne notamment son appartement de Neuilly, sa maison de Saint-Tropez et le magasin parisien de sa femme, M. Guichet a en effet pu produire les chèques correspondants à un total de *700 000 francs. Restent* 200 000 francs qu'il a, dit-il, payés en espèces. Ecartant les «cadeaux» et, donc, une mise en examen pour abus de biens sociaux, le juge de Huy a cependant mis en examen M. Guichet, le 4 mai, pour *«escroquerie»* dans le cadre de la surfacturation au détriment de France Telecom.

Le second étage de la fusée – les manœuvres frauduleuses aux dépens de France Telecom – a aussi provoqué la mise en examen pour *«escroquerie»* de Jacques Imbert *(le Monde* du 7 mai), directeur général adjoint chargé de la *stratégie et du développement* d'Alcatel-Alsthom, le 5 mai, au lendemain des poursuites engagées contre M. Guichet. Ces mises en examen font suite aux explications données par José Corral sur le truquage de la comptabilité d'Alcatel-CIT qu'il avait lui-même mis en en place sans, cette fois, en tirer un bénéfice personnel.

Travaillant avec une équipe en prise directe avec la comptabilité d'Alcatel-CIT, M. Corral avait monté, pendant près d'un an, un assez ingénieux système informatique tournant sur des logiciels truqués. Ce montage recalculait automatiquement les prix de revient afin de prélever une «surfacturation» de l'ordre de 12 % à 19 %. Puis les bénéfices réels étaient reversés, par un simple jeu informatique du système mis au point par M. Corral, vers le système central.

Aussi la quiétude d'Alcatel-CIT avait-elle été troublée, le 17 juin 1993, quand le juge, flanqué d'enquêteurs du SRPJ de Versailles *et d'experts, s'était présenté aux* portes du siège social de Vélizy. Ce fut un jeu d'enfants : M. Corral avait détaillé les lieux intéressants, les conditions d'accès aux fichiers ainsi que les sauvegardes. La comptabilité de l'entreprise fut saisie, y compris *sur d'autres sites que* Vélizy. De quoi vérifier la réalité des allégations du directeur financier : les marchés passés entre France-Telecom et Alcatel-CIT pour la fabrication d'équipements ont-ils été «surfacturés»?

Alors que la marge bénéficiaire autorisée aux industriels privés dans les marchés conclus avec *France Telecom était censée* osciller entre 6 % et 9 % du prix de revient, José Corral a indiqué que la marge réelle s'élevait entre 17 % à 28 %. La différence atterrissait directement dans les caisses de Alcatel-CIT, selon le directeur *financier. Sur des contrats aussi* faramineux qu'un central téléphonique ou des câbles sous-marins installés *entre* l'Hexagone et la Corse, les sommes détournées par Alcatel-CIT sont considérables. L'expertise demandée par le juge de Huy a évalué leur montant à quelque 80 millions de francs.

Vigilance assoupie

La direction de CIT a-t-elle donné des *instructions pour truquer* la facturation, comme l'avance Corral? Ou bien celui-ci bénéficiait-il d'une autonomie suffisante pour monter le système de surfacturation, comme le prétend Alcatel? En tout état de cause, la *vigilance des services de contrôle* des prix de revient internes à Alcatel-CIT – mais, surtout, celle de France Telecom – a été singulièrement assoupie. La justice devra attendre de connaître la nature du contrat liant les deux partenaires pour savoir s'il y a eu, *ou non*, abus de biens sociaux.

Parallèlement à la marche *judiciaire du contentieux*, France-Telecom et Alcatel-CIT avaient demandé, de concert, à une mission d'expertise d'estimer le préjudice. L'*«arnaque»* subie par France Telecom fut évaluée entre 45 à 70 millions de francs – selon nos *informations que* France Telecom a refusé de confirmer. Les deux partenaires ont alors surtout été animés par le désir d'étouffer le scandale. Pris en faute, Alcatel-CIT a donc retenu la barre la plus haute en payant 68,6 millions de francs à France Telecom. Ce dernier groupe s'est interdit, dans une transaction conclue en novembre 1993, *«toute poursuite* [contre son partenaire privilégié qu'est Alcatel-CIT] *moyennant un dédommagement de l'ordre de 60 millions de francs au titre du préjudice moral»*.

Estimant qu'un bon accord vaut mieux qu'un mauvais procès, France Telecom considère que *«l'affaire de la surfacturation est close»* et refuse de répondre à toute question précise. On indique même que la somme en jeu – plus de 60 millions de francs – est *«relativement marginale pour une entreprise où l'unité de compte est le milliard de francs»*. Soucieuse des intérêts d'usagers de France Telecom éventuellement «surfacturés», l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) s'est toutefois constitué partie civile. La procédure judiciaire devrait donc suivre son cours, malgré la puissance des deux groupes en présence.

Le dossier est loin d'être clos. Le couple *«Colé»* a en effet lancé la justice sur une double piste qui doit lui permettre d'éclairer certaines zones d'ombre du capitalisme à la française. La piste politique : la «surfacturation» a-t-elle alimenté une source de financement politique? Les regards se dirigeraient alors vers le RPR dont les dirigeants d'Alcatel sont aussi proches que l'étaient ceux de son ancêtre la Compagnie générale d'électricité (CGE). La piste du capitalisme d'Etat : la manœuvre frauduleuse a-t-elle constitué une *subvention déguisée du gouvernement, via* France Telecom, à la trésorerie d'un grand groupe privé? Dans un secteur réputé concurrentiel, on se demande déjà, à Bruxelles notamment, si la «surfacturation» n'était pas délibérément prévue *pour avantager Alcatel-CIT* face à ses concurrents étrangers.

A charge pour la justice française, éventuellement secondée par son homologue européenne, d'apporter des pièces convaincantes pour ne pas «enterrer» le dossier.

ERICH INCIYAN

DÉFENSE

Un marché de plus de 3 milliards de francs

La vente de trois sous-marins français au Pakistan est attendue pour juin

La France et le Pakistan sont dans la phase finale de négociations en vue de la livraison de trois sous-marins classiques pour un montant de 3 à 3,5 milliards de francs. Les deux pays discutent encore du montage financier *de l'opération, qui couvre* les compensations et les transferts de technologie à l'industrie locale. Cependant, un aboutissement des discussions commencées en 1992 est attendu pour juin, sauf contre-offensive commerciale tardive *des Suédois et des Britanniques*. Le ministre de la défense, François Léotard, s'était rendu à la mi-janvier à Islamabad.

Il s'agit d'un marché qui porte sur des sous-marins de la classe *Agosta-90B*, déplaçant 1 700 tonnes en plongée. Cette catégorie emporte, outre des torpilles, des missiles Exocet SM. 39 *anti-surface et dispose* d'une propulsion classique. Le premier bâtiment sera produit à la direction des constructions navales (DCN) de Cherbourg et les deux autres seraient assemblés sur place.

La France se heurte à une forte concurrence de la Suède – dont les sous-marins ne sont équipés que pour le lancement de torpilles – et du Royaume-Uni. Les Britanniques ont récemment adressé de nouvelles propositions à Islamabad, ce qui pourrait amener cette capitale à retarder son choix définitif. Outre son armement en missiles, *l'Agosta-90B* offre l'avantage, aux yeux des marins pakistanais, d'être adapté à des missions de très haute mer.

En revanche, les Etats-Unis ne *sont pas vraiment dans la course*. Les Américains, en effet, hésitent à commercer, en matière militaire, avec le Pakistan tant que ce pays n'aura pas donné des garanties formelles de non-prolifération nucléaire. C'est aussi pour cette raison que la livraison d'avions F-16 est bloquée actuellement, *bien que cette transaction* ait été financièrement gagée par Islamabad.

L'attitude américaine s'explique aussi par le fait que les chantiers navals, outre-Atlantique, ne *produisent plus de sous-marins* classiques et qu'ils agissent souvent, dans ce domaine, comme des intermédiaires des Allemands, en assemblant pour le compte de Bonn des bâtiments sur lesquels ils montent des matériels américains. C'est aujourd'hui le cas, par exemple, pour Taïwan ou l'Egypte, qui cherchent à obtenir des sous-marins et à qui les Etats-Unis pourraient livrer des missiles Sub-Harpoon.

L'Indonésie commande des canons français. – L'Indonésie a commandé vingt canons de 105 à l'entreprise française GIAT pour 17 millions de dollars (97 millions de francs). Ces canons légers de type 105 LG ont été préférés à un modèle concurrent *de la société britannique* Royal Ordnance. Les 105 LG seront partiellement montés en *Indonésie*. Cette première tranche de vingt canons doit équiper les fusiliers marins indonésiens. *Elle pourrait être suivie* d'autres commandes, pour équiper des unités de l'armée de terre. Le 105 LG *arme déjà* Singapour et la Thaïlande. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

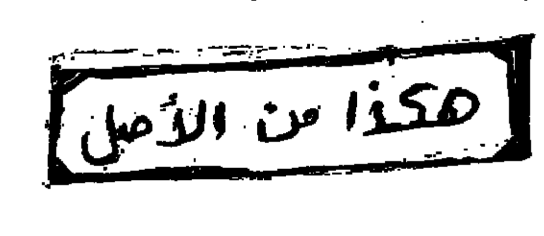
L'espion français «Samo»

Après la publication d'un article (le Monde *du 2 mai) sur les «taupes» des services français travaillant pour l'Est et non démasquées à ce jour, Thierry Wolton, auteur du livre* le KGB en France *(Grasset, 1988), nous écrit, à propos du cas de l'agent dénommé «Samo» par les Tchèques.*

Pour des raisons politiques et policières (l'une découlant de l'autre), «Samo» n'a pas été poursuivi lorsqu'il fut confondu *en février 1971* par le *contre-espionnage* français grâce aux révélations de trois transfuges des services secrets tchèques (STB). «Samo» n'appartient pas au service de renseignement français, mais il occupait un poste important à la préfecture de police de Paris. A ce poste, il a eu à connaître nombre d'informations sensibles, qu'il a transmises pendant des années au STB. Recruté *par les Tchèques en 1959, il a*, en effet, pu livrer une multitude de renseignements avant d'être confondu. *«Tous les documents fournis par «Samo» remplissent deux coffres entiers à Prague»*, ont précisé en leur temps les transfuges.

«Samo», qui s'était lié d'amitié avec trois officiers du Service de documentation et de contre-espionnage (SDECE), a pu aussi fournir des renseignements sur ce service. Si «Samo» est bien l'une des taupes les plus importantes qui aient travaillé en France pour l'Est, ce n'est pas la seule et de loin. L'homme a pu finir sa carrière dans un «placard» doré de l'administration. Eu égard à sa famille, je préfère taire son vrai nom, bien connu des milieux du renseignement français.





RELIGIONS

Réunie en synode à Montpellier

L'Eglise réformée de France veut relancer l'effort œcuménique

Réunis en synode national, du jeudi 12 au dimanche 15 mai à Montpellier, les deux cents délégués de l'Eglise réformée de France (près de 400 000 membres) ont adopté une résolution invitant à la relance, à tous les niveaux, de l'effort de rapprochement entre les différentes Eglises.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Paolo Ricca, théologien de l'Eglise vaudoise d'Italie, s'est taillé un succès facile, en dénonçant – devant une assemblée de protestants – la prétention de Rome à devenir *«le foyer de l'humanité»*, un *«meeting, point culturel et religieux»*, une sorte de *«nouvelle Jérusalem»*, à l'opposé de la Jérusalem céleste qui seule capte l'espérance des héritiers de la Réforme. Ce discours n'était pas neuf, mais il aurait fallu être sourd pour ne pas entendre aussi les critiques que le professeur italien a adressées à son propre camp.

Le protestantisme, dit-il, fut longtemps *«un champ de bataille»* et aujourd'hui encore, le spectacle donné par les Eglises en Europe est *«lamentable»*. La fin de l'athéisme communiste a ouvert la voie à une *«évangélisation sauvage qui foule au pied le travail œcuménique»*. Dénonçant le *«déficit d'unité»* au sein du protestantisme lui-même, Paolo Ricca devait conclure : *«On a assez dialogué. Si on veut éviter de tourner en rond, il faut faire des pas, aller vers la reconnaissance des autres.»*

Malgré ce tocsin, les débats sur l'œcuménisme, qui étaient au centre du synode de l'Eglise réformée de France (ERF), ont semblé bien lisses. Comme si le cavalier seul du Vatican – le nouveau Directoire œcuménique (1) après le «catéchisme universel», la lettre du cardinal Ratzinger sur la «primauté» romaine avant l'encyclique *Veritatis splendor* – n'était, au fond, qu'une sorte de *«rhumatisme»* avec lequel il faut bien vivre? Puisque les autres font du surplace, à nous d'avancer, devaient dire Michel Bertrand, président de l'ERF, et Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France.

Le modèle genevois

Mais est-il sûr que les troupes suivent? Que les enjeux œcuméniques soient toujours bien perçus, en raison *«des prudences, des lenteurs»*, de l'*«impatience des couples mixtes»*, comme dit le texte final? Ne sont-ils pas laissés à la seule disposition d'une poignée de spécialistes? Le synode de Montpellier a engagé une campagne de *«réception»* des accords passés entre les Eglises protestantes. *«Il ne s'agit ni d'une simple information, ni d'un simple consentement»*, dit la résolution adoptée. Les communautés locales sont invitées à *«renouveler leur engagement»*, à *«participer effectivement»* aux dialogues œcuméniques, à diffuser l'information, organiser les débats nécessaires, etc.

A dire vrai, des évolutions, encore discrètes, se font jour. Elles démentent en partie le sombre diagnostic de Paolo Ricca, car elles vont dans le sens d'une reconnaissance d'un nombre toujours plus grand, au niveau européen, d'Eglises issues de la Réforme. C'est un tournant car, depuis les années 60, le modèle privilégié par le protestantisme français était plutôt celui du Conseil œcuménique de Genève : rapprocher les Eglises divisées au moyen de luttes communes sur des enjeux sociopolitiques précis.

Mais cette méthode a montré ses limites. Outre les accusations de partialité politique, il n'a pas servi à clarifier les conflits doctrinaux du passé, à *identifier les oppositions*, encore moins à les surmonter. Sous le vocable encore vague de «communion», un autre modèle œcuménique a aujourd'hui le vent en poupe, fondé sur des accords touchant à des points de doctrine et une reconnaissance mutuelle de ministères.

La «Concorde» de Leuenberg

La décision prise à Montpellier de réévaluer les accords déjà signés avec les Eglises luthériennes françaises (créant en 1969 le Conseil permanent luthéro-réformé) et européennes est la preuve de ce changement d'esprit et de méthode. De même, l'engagement a été exprimé d'intensifier le dialogue avec les méthodistes (10 000), avec les anglicans – malgré leur proximité supposée avec l'Eglise catholique – *et, dans un contexte de plus* grande résistance, avec les baptistes (6 000).

Amorcé à Budapest en mars 1992 (*le Monde* du 31 mars 1992), ce nouvel élan s'exprime aussi à l'échelle européenne. A Vienne, vient de se tenir l'assemblée plénière des 86 Eglises signataires de la «Concorde» de Leuenberg (réformés, luthériens, Eglises unies, Vaudois, Frères moraves, etc.), qui, en 1972, avait permis l'«accueil réciproque» entre réformés et luthériens allemands, scandinaves, français, etc. Cela veut dire qu'un fidèle luthérien suédois peut assister à un culte réformé à Paris et communier à la Cène dans des conditions de parfaite validité.

Depuis, ces accords ont été élargis aux méthodistes et même aux anglicans malgré la divergence sur les ministères qui, dans la tradition anglicane (comme chez les catholiques), sont ordonnés à la succession apostolique. Un accord a été signé entre les luthéro-réformés allemands et l'Eglise d'Angleterre à Meissen en 1991. Un autre est en préparation en France. C'est avec les baptistes (300 000 en Europe) que la discussion est toutefois la plus difficile, à cause de leur conception du sacrement du baptême et de leur isolement d'hier *dans l'Europe communiste*. Ils avaient boycotté l'assemblée de Vienne.

En dépit de ces embûches, de la prolifération des groupes «pentecôtistes» concurrents des Eglises protestantes historiques, de l'irritation provoquée par l'attitude du Vatican, les protestants français font preuve d'un optimisme raisonnable. *«On va vers une communion des Eglises de la Réforme»*, affirme tranquillement le théologien luthérien André Birmelé. L'assemblée de Vienne n'a t-elle pas approuvé à l'unanimité un document commun sur la nature de l'Eglise – le premier depuis la Réforme au seizième siècle – et décidé la création d'un exécutif fort? Face à un paysage œcuménique mouvant, il n'était pas inutile aux réformés français de réexprimer leurs convictions.

HENRI TINCQ

(1) Le Cerf vient de publier le nouveau Directoire œcuménique romain *«avec introduction et applications à la situation française»*, rédigée par la commission pour l'unité des chrétiens de l'épiscopat. (190 pages, 69 F).

Le synode dénonce les mesures «qui font de tous les étrangers des suspects». – Dans un *«vœu»* adopté par son synode national, l'Eglise réformée de France a renouvelé ses critiques contre *«le renforcement de l'arsenal répressif»* visant les étrangers. Elle y dénonce des mesures (*atteintes au* droit d'asile, centres de rétention judiciaire, etc) *«qui font de tous les étrangers des suspects rendant caduques tous les discours concernant l'insertion»*.

A l'occasion de sa seizième «rencontre nationale» à Brest

L'Action catholique ouvrière se mobilise contre l'exclusion

BREST

de notre correspondant

Mille deux cents délégués de l'Action catholique ouvrière (ACO) étaient réunis à Brest, du vendredi 13 au dimanche 15 mai, pour leur seizième rencontre nationale. Combat contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le chômage, l'exclusion, pour la laïcité, l'ACO est sur tous les fronts. On retrouve ses militants (environ 16 000 en France) dans les partis de gauche, à l'Alternative rouge et verte (AREV), dans les syndicats, les comités d'entreprise, les associations de quartier ou de parents d'élèves.

Ce mouvement d'Eglise est organisé en trois cents comités de secteur, coiffés par des comités diocésains. Ses adhérents, souvent des anciens de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), se retrouvent régulièrement en «révisions de vie», où ils mettent en commun les *événements qui les ont marqués, et* en «réunions de partage», ouvertes à des non-chrétiens. Ces chrétiens entendent appliquer l'Evangile à des actions revendicatives.

A Brest, *ils ont exprimé leur* refus *«de la résignation et de la fatalité»*, débattu de leur témoignage religieux dans leur entourage professionnel ou associatif.

«Lève-toi et marche», a proclamé dimanche l'assemblée avant de se séparer. Dans un texte intitulé *«Un avenir pour les travailleurs»*, elle rappelle comment Jésus a *«fait relever l'infirme»*, qui en ce temps était un exclu, et *«pris le parti des humiliés»*, aujourd'hui les personnes en situation de précarité,*« celles qui souffrent du racisme et des préjugés»*.

G. S.

EN BREF

TOULON : un membre du Front national est victime d'une agression. – Le directeur du mensuel *le Patriote du Var*, Jean-Claude Poulet-Dachary, membre du Front national, a été victime d'une agression pendant la nuit du samedi 14 au dimanche 15 mai, à son domicile de Toulon. Hospitalisé à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon, M. Poulet-Dachary souffre de blessures à la tête. Jean-Marie Le Chevallier, chef de file départemental du parti d'extrême droite, a accusé les *«adversaires politiques»* de ce dernier de *«pratiquer la technique du contrat mafieux, célèbre depuis l'assassinat de Yann Piat»*.

ENVIRONNEMENT : le Danemark favorable au sanctuaire baleinier en Antarctique. – La commission de l'environnement du Parlement danois, réunie mercredi 11 mai à Copenhague, a donné son accord de principe à la création d'un sanctuaire baleinier en Antarctique, qui sera proposée à Mexico lors de la prochaine réunion de la Commission baleinière internationale. Les députés danois n'ont posé qu'une condition : que les chasseurs groenlandais bénéficient d'un quota supplémentaire.

MÉDECINE

Selon une enquête du *Journal du sida*

Les médecins traitant des malades infectés par le VIH sont hostiles à un assouplissement du secret professionnel

Dans un entretien au *Quotidien de Paris* du 16 mai, Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la ville, se prononce contre un assouplissement du secret professionnel à l'égard de certains patients infectés par le virus du sida. Une enquête réalisée par *le Journal du sida* montre qu'une large majorité des médecins qui traitent des patients infectés par le VIH sont du même avis.

Les médecins français, du moins ceux qui sont les plus directement concernés par le problème, ne sont pas favorables à un *«assouplissement du secret professionnel»* à l'égard de certains patients infectés par le virus du sida. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par *le Journal du sida*, qui vient quelque peu contredire les résultats d'un sondage publié il y a quelques semaines dans l'hebdomadaire *Impact Médecin* (daté 15 avril). Ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon de 150 généralistes, 100 spécialistes et 80 hospitaliers, faisait en effet apparaître que 65 % des médecins étaient *«plutôt d'accord»* avec la position exprimée par l'Académie de médecine en faveur de la levée, dans certains cas, du secret professionnel pour le partenaire d'une personne séropositive (*le Monde* du 7 et du 12 avril). Dans le même sondage, 30 % des médecins se disaient en désaccord avec cette position.

Réalisée auprès de médecins qui ont dans leur clientèle plusieurs patients infectés par le virus du sida, l'enquête publiée dans le prochain numéro du *Journal du sida* fait apparaître des résultats quasi symétriquement opposés. Parmi les médecins des 165 services hospitaliers et des 55 réseaux ville-hôpital impliqués dans la prise en charge médicale du sida interrogés, 26 % seulement se déclarent *«plutôt d'accord»* avec la position de l'Académie de médecine et 71 % sont d'un avis contraire.

En affinant davantage ces résultats, on s'aperçoit que ce sont les médecins hospitaliers (75 %), les médecins parisiens (76 %) et les médecins suivant plus de dix patients infectés par le virus du sida (83 %) qui sont les plus opposés à un assouplissement du secret médical. Selon *le Journal du sida*, il faut voir dans ces résultats, non pas un *«positionnement idéologique»* des médecins impliqués dans la prise en charge des personnes infectées, mais, au contraire, *«une attitude structurée par la pratique»*. *«Le rôle et l'objectif du médecin ne sont pas de contrôler ces comportements, mais de permettre au patient de les adopter et de l'accompagner pour qu'il les maintienne»*, ajoute *le Journal*.

La publication de l'association ARCAT-Sida conclut son enquête en ces termes : *«Les médecins les plus impliqués dans la prise en charge, en se prononçant très majoritairement pour la préservation du secret médical, manifestent finalement leur pragmatisme. Ils sont conscients des problèmes soulevés, mais également que le meilleur moyen d'y répondre n'est pas la dénonciation, mais l'apprentissage quotidien d'une responsabilité partagée par tous et chacun.»*

Une opinion partagée pour l'essentiel par Mme Veil : *«Les médecins ont un rôle très important à jouer auprès de leurs patients séropositifs, pour leur faire prendre conscience des conséquences de tout ordre, y compris morales et juridiques, de leur silence vis-à-vis de leurs partenaires. Il leur appartient, sans pour autant violer le secret médical, de les aider, par leur présence et leurs conseils, à révéler cette contamination.»*

F. N.

JOURNAL OFFICIEL

Ordre national du mérite

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Jean Duprat-Géneau, dit Philippe Dechartre, ancien ministre, producteur et réalisateur de spectacles; Jacques Fauvet, journaliste, ancien directeur du *Monde*, président de la Commission nationale informatique et liberté, président du jury du prix Aujourd'hui; Guy Lazorthes, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Jean-Claude Dischamps, universitaire, président de l'Association internationale des économistes de langue française; Roger Frey, ancien ministre, ancien député, ancien président du Conseil constitutionnel; Marcel Landowski, compositeur de musique, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; Michel Tournier, membre de l'académie Goncourt, écrivain. *Le Journal officiel* du 15 mai 1994 publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de *commandeur*, d'*officier* et de *chevalier* dans l'Ordre national du mérite.



SPORTS

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de Monaco de formule 1

Michael Schumacher, l'étoffe d'un nouveau héros

L'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford) a signé la sixième victoire de sa carrière et sa quatrième en quatre courses, cette saison, dimanche 15 mai, dans le Grand Prix de Monaco de formule 1. Après avoir mené la course de bout en bout, il a devancé le Britannique Martin Brundle (McLaren-Peugeot) de 37 secondes et l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) de 1 minute 16 secondes. Avec 30 points d'avance au championnat du monde, Schumacher fait d'ores et déjà figure de grand favori pour la succession d'Alain Prost.

MONACO

de notre envoyé spécial

L'Automobile Club de Monaco avait tenu à rendre un dernier hommage à Ayrton Senna et à Roland Ratzenberger, décédés lors du Grand Prix de Saint-Marin. Les deux premières places, en première ligne sur la grille de départ, avaient été laissées libres et peintes aux couleurs des drapeaux brésilien et autrichien. Une annonce faite en allemand, anglais, italien et français avait souhaité un prompt rétablissement à Karl Wendlinger – victime d'une sortie de route dans la première séance d'essais du jeudi 12 mai et toujours dans le coma à l'hôpital Saint-Roch de Nice, – puis invité le public à se recueillir en souvenir des deux pilotes.

Comme pour mieux mesurer le vide incommensurable laissé par la disparition d'Ayrton Senna, les pilotes regroupés depuis deux jours au sein d'une association créée pour étudier les problèmes de sécurité s'étaient alignés derrière cette *pole position* que le Brésilien avait si souvent occupée à Monaco. Pour la première fois depuis 1959, la formule 1 ne comptait plus, *dimanche*, *de champion du* monde en activité. Ce sentiment de vivre brutalement la fin d'une époque était d'autant plus sensible ici qu'Ayrton Senna (six fois) et Alain Prost (quatre fois) étaient les seuls à s'être imposés au cours des dix derniers grands prix disputés dans la Principauté. Pour avoir toujours récompensé des champions d'exception, alliant finesse de pilotage et détermination pour jouer les funambules entre les rails serpentant entre mer et rocher, le Grand Prix de Monaco était l'épreuve de vérité rêvée pour départager les candidats à un trône mondial laissé vacant. Les trois premières victoires de Michael Schumacher depuis le début de saison avaient fait de l'Allemand le premier prétendant. Son succès monégasque, obtenu après avoir dominé toutes les séances d'essais et de *qualification*, battu *le record du* circuit à 152,505 km/h de moyenne et mené la course de bout en bout, lui a apporté une incontestable légitimité.

Un disciple du «junior team»

A vingt-cinq ans, le jeune Allemand fait déjà preuve d'une *grande maturité et s'est forgé un* palmarès qu'Ayrton Senna et Alain Prost n'avaient pas à son âge. Après quarante-deux grands prix, il compte déjà six victoires et est monté quatorze autres fois sur le podium. Fils d'un propriétaire de piste de karting, Michael Schumacher a arrêté ses études à seize ans, mais a eu la chance d'être à bonne école dans le sport automobile en intégrant avec Karl Wendlinger et Heinz-Harald Frentzen le «junior *team*» *créé en 1990* par Jochen Neerpash, directeur sportif de Mercedes.

Conseillé par Jochen Mass, le dernier Allemand vainqueur *d'un grand prix de formule 1 en* 1975, Schumacher a remporté, en 1991 avec Wendlinger, une *course du championnat du* monde des voitures de sport à Autopolis (Japon). L'annonce du *retrait de Mercedes de cette dis*cipline aurait pu marquer un coup d'arrêt dans sa carrière. Le constructeur allemand a payé les écuries Jordan (Grand Prix de Belgique 1991) puis Benetton pour lui permettre de parfaire son apprentissage.

Arrivé en formule 1 comme sponsor des écuries Tyrrell (1983), puis Alfa Romeo (1984) et Toleman (1985), le groupe Benetton avait racheté cette dernière pour s'engager au titre de constructeur dans le championnat du monde 1986. Le travail en musique dans les stands et les tenues très bariolées des mécaniciens n'avaient pas empêché la nouvelle équipe de signer, dès 1986, sa première victoire avec Gerhard Berger au Grand Prix du Mexique. *Mais elle dû attendre* 1989 pour connaître un deuxième succès au Japon, avec *Alessandro Nannini*.

Cette année-là, Luciano Benetton délègue Flavio Briatore auprès de cette écurie qui coûte cher pour des résultats modestes. Fils de professeurs, polyglotte, ce dernier ignore tout de la formule 1, mais a mis en place le réseau de distribution du groupe aux Etats-Unis. Elégant, bronzé et souvent entouré de jolies femmes, le nouveau manager de Benetton Formula est accueilli par quelques sourires moqueurs. *«Nous passions pour des fabricants de tee-shirts qui prétendaient construire des formule 1»*, se souvient-il.

«Une communication plus classique»

Bien vite, Flavio Briatore va être pris très au sérieux. Entreprenant, organisateur, meneur d'hommes et redoutable négociateur, il met moins de quatre ans pour restructurer son équipe, inaugurer en septembre 1992 à Enstone (au nord-ouest de Londres) une usine ultra-moderne qui abrite 185 personnes, dont 42 ingénieurs, diversifier les activités et faire de Benetton une écurie rivale de Williams, McLa*ren et Ferrari. «Aujourd'hui, l'écurie vit avec un budget moyen de 20 millions de livres* [environ *170 millions de francs*] *assuré par ses sponsors*, affirme-t-il. *La formule 1 ne coûte plus rien au groupe Benetton, si ce n'est une participation financière pour sa présence publicitaire sur la voiture. En revanche, le groupe bénéficie de nos succès pour sa communication.»*

Grâce à ces succès, Michael Schumacher est devenu une pièce maîtresse dans la communication de Benetton. *«Benetton faisait beaucoup de publicité de «provocation.» Avec Michael et la formule 1, qui touche plus de 100 millions de téléspectateurs, nous pouvons faire une communication plus classique*, explique Briatore. *C'est une image parfaite, car il est jeune, il gagne et il est souriant.»* Aujourd'hui, la ligne Benetton Formula est distribuée dans les 8 000 points de vente franchisés répartis dans une centaine de pays. Le magazine *Colors*, publié à 1 million d'exemplaires en cinq langues, ne manque jamais de célébrer les performances du pilote allemand.

A Monaco, les drapeaux alle*mands étaient, pour la première* fois, plus nombreux que les oriflammes de Ferrari. Le premier pays européen pour la construction d'automobiles espère voir enfin couronner son premier champion du monde de formule 1. Après avoir acheté le réseau Minol, qui assurait le monopole de la distribution de carburant dans l'ex-RDA, Elf a misé sur le pilote de Benetton pour se faire connaître outre-Rhin en lui faisant commenter à la télévision un tour de circuit avant chaque grand prix.

Renault pourrait bientôt adopter la même politique pour accroître ses ventes en Allemagne, qui constitue son premier marché à l'exportation. Après seize mois de tractations, Flavio Briatore a annoncé, samedi 14 mai à Monaco, le rachat, à titre personnel et au nom de Benetton Formula, de l'écurie Ligier (*le Monde* du 5 avril). Rien n'a encore été négocié pour le prolongement du contrat de fourniture du moteur français. *Mais*, après la tragique disparition d'Ayrton Senna, Renault ne serait sans doute pas fâché de transférer l'an prochain son V10 sur les Benetton afin de bénéficier aussi de l'image de Michael Schumacher.

GÉRARD ALBOUY

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 de Monaco

1. M. Schumacher (All., Benetton-Ford), les 259 km en 1 h 49 min 55 s (moyenne : 141,690 km/h) ; 2. M. Brundle (GB, McLaren-Peugeot), à 37 s ; 3. G. Berger (Aut., Ferrari), à 1 min 16 s ; 4. A. de Cesaris (Ita., Jordan-Hart), à 1 tour ; 5. J. Alesi (Fra., Ferrari), à 1 t ; 6. M. Alboreto (Ita., Minardi-Ford), à 1 t.

Championnat du monde des pilotes (après quatre Grands Prix) : 1. M. Schumacher, 40 pts ; 2. G. Berger, 10 ; 3. D. Hill et R. Barrichello, 7 ; 5. N. Larini, M. Brundell et J. Alesi, 6.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Ford, 40 pts ; 2. Ferrari, 22 ; 3. Jordan-Hart et McLaren-Peugeot, 10 ; 5. Williams-Renault, 7.

BASKET-BALL

Finale du championnat de France

Le Limoges CSP a conservé, samedi 14 mai, son titre de champion de France, le huitième de son histoire, en allant battre, au match retour, Antibes (87-81). A l'aller, les Limougeauds l'avaient emporté 92-73.

CYCLISME

Tour d'Espagne

Tony Rominger a remporté dimanche *15 mai son troisième Tour d'Espagne* consécutif. Le coureur suisse a dominé l'épreuve de bout en bout, s'adjugeant le maillot «amarillo» dès la première étape. Aucun coureur avant lui n'avait réussi à inscrire son nom par trois fois au palmarès de la Vuelta. Au classement général final, il devance les Espagnols Mikel Zarrabeitia de 7 min 28 s et Pedro Delgado de 9 min 27 s. Vainqueur, au sprint, de la dernière étape entre Ségovie et Madrid, le Français *Laurent Jalabert, qui a signé sept victoires* d'étape dans ce Tour d'Espagne, endosse le maillot vert du classement par points.

RUGBY

Championnat de France
Quarts de finale

Les demi-finales du championnat de France de rugby opposeront le 21 mai, le Stade toulousain, vainqueur, dimanche 15 mai en quarts de finale, de Narbonne (26-12), à Dax, qui a dominé Bourgoin *(18-9). Logique vainqueur d'Agen (15-11)*, Grenoble rencontrera Montferrand, qui a créé la surprise en battant Toulon (15-8).

TENNIS

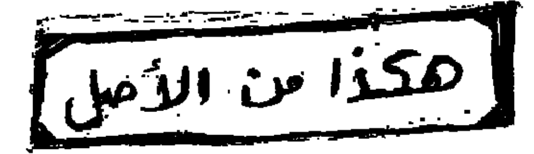
Internationaux d'Italie

Pete Sampras a gagné, dimanche *15 mai*, les *Internationaux d'Italie* de tennis en battant en finale l'Allemand Boris Becker, tête de série n° 8 (6-1, 6-2, 6-2). Le numéro *un mondial, qui n'avait pas gagné de tournoi* sur terre battue depuis celui de Kitzbühel, en 1992, est l'un des favoris des *Internationaux de France de Roland-Garros, qui se* disputeront du 23 mai au 5 juin.

EN BREF

GYMNASTIQUE : L'âge minimum d'accesion à la compétition pour les filles porté à seize ans en 1997. – La Fédération internationale de gymnastique (FIG) a décidé, samedi *14 mai, à Genève*, de porter de quinze à seize ans l'âge minimum pour participer aux compétitions internationales féminines senior. Ce nouveau règlement prendra effet en 1997. La FIG entend ainsi contenir la multiplication des gymnastes «de poche».

SKI : Bernard Chevallier réélu président de la fédération française de ski. – Bernard Chevallier *a été réélu* président de la Fédération française de ski, samedi 14 mai, à Annecy, pour un mandat de quatre ans, jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano. Agé de 51 ans, Bernard Chevallier est conseiller général RPR de Haute-Savoie et maire des Contamines.



FOOTBALL

Auxerre bat Montpellier (3-0) en finale de la Coupe de France

La parade du proviseur Roux

L'équipe d'Auxerre a dominé celle de Montpellier (3-0), samedi 14 mai, à Paris, en finale de la Coupe de France de football et disputera donc la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe la saison prochaine. Les joueurs entraînés par Guy Roux se sont facilement imposés grâce à des buts de Moussa Saïb, Corentin Martins et Gérald Baticle.

Cette fois, c'est certain, Guy Roux existe. Il est enfin quelqu'un. Un technicien à succès. Un homme de palmarès. Les scribes du football, qui lui reprochaient, un brin perfides, de n'avoir jamais rien gagné d'autre que quelques matches de Coupe d'Europe et une place de choix sur l'estrade des beaux parleurs, devront se résoudre à inscrire son nom dans la colonne «Coupe de France», année 1994 : Guy Roux, cinquante-six ans, entraîneur de l'équipe d'Auxerre victorieuse de celle de Montpellier (3-0), le 14 mai 1994 au Parc des Princes.

Voilà quinze ans qu'il attendait ce triomphe : depuis cette autre finale parisienne, en juin 1979, et une défaite contre les Nantais (3-1). Quinze ans à se modeler une réputation de père fouettard et d'homme orchestre, aussi à son aise sur le banc de touche que devant les caméras, redoutable dans le rôle du paysan matois qui façonne les talents prometteurs et se mêle de tout : les élections locales, les *subventions culturelles*, la vie sexuelle de ses joueurs, et même le plombier qui tarde à réparer les toilettes du stade. A la télévision, *en librairie*, à la *radio*, dans les cabinets ministériels, Guy Roux s'imposait partout, sauf où il rêvait de le faire : dans les archives, noir sur blanc, rubrique «vainqueurs».

Il y est parvenu à sa façon, avec une équipe garantie d'origine, ni trop jeune ni trop tendre, beaucoup plus aguerrie, en tout cas, qu'il ne l'affirme. Une équipe simplement auxerroise, savant mélange d'enthousiasme et d'expérience, de naïveté et de ruse. Comme pour mieux laisser la vedette au héros du jour, aucun des onze joueurs ne s'est risqué à briller outre mesure contre les Montpelliérains, surprenants «tombeurs» des Lensois au tour précédent et des Marseillais en quart de finale.

Non, si les Bourguignons ont conquis le premier grand trophée de l'histoire d'un club créé en 1905 par l'abbé Deschamps, c'est à la manière d'élèves appliqués ouvrant la voie à la parade du proviseur Roux. Les trois buteurs de la finale sont à eux seuls *autant* d'hommages au flair du bonhomme : Moussa Saïb, l'international algérien qu'il est allé recruter en Kabylie; le capitaine Corentin Martins, «acheté» 1,1 million de francs à Brest, en 1991, et qu'il pourrait «revendre» aujourd'hui pour au moins vingt fois plus; Gérald Baticle, déniché à Amiens du temps où il évoluait en deuxième division et qui fut l'an dernier meilleur buteur de la coupe d'Europe de l'UEFA (huit buts).

«Notre cœur bat pour toi»

Enfin, dernier signe que cette journée était bien la sienne : plus tôt dans l'après-midi, un Français avait inscrit deux buts sur penalty et remporté la «Cup» d'Angleterre avec Manchester United contre Chelsea (4-0) : Eric Cantona, qui fréquenta, lui aussi, les bancs de l'école auxerroise *(lire ci-contre)*...

Pour toutes ces raisons, et plus encore pour la lassitude de terminer souvent placé mais jamais gagnant, Guy Roux devait triompher. Sitôt après le coup de sifflet final, il ne s'en priva point. Tout sourire devant les objectifs, très «footballeur du dimanche» avec son pantalon de survêtement noir *et sa veste bleue, il gesticula un* moment face aux supporters. Là-haut, sur les travées, certains avaient poussé la dévotion jusqu'à brandir une banderole *«Guy Roux, notre cœur bat pour toi»*. Il prit alors un maillot de son équipe et l'agita en signe de victoire avant de monter jusqu'à la tribune officielle et de serrer la main de François Mitterrand.

Les deux hommes se connaissaient *déjà. L'Yonne* et la *Nièvre* sont voisines et Guy Roux aime confier qu'il prépare les grands matches, ses élections à lui, dans *un Hôtel du Morvan cher au président*. Il aime aussi se souvenir que son équipe inaugura le stade de Château-Chinon ou encore qu'il manœuvra un jour pour que l'hélicoptère présidentiel se pose devant son centre de formation et non à la gendarmerie d'Auxerre... Samedi, celle qui sera probablement la dernière Coupe de France de l'ère Mitterrand lui est donc revenue. Et dimanche après-midi, dans un stade Abbé-Deschamps où vingt mille personnes avaient pris place, il put enfin fêter son sacre sur ses terres.

PHILIPPE BROUSSARD

Manchester United remporte la Coupe d'Angleterre

«Ooh! aah! Cantona!»

Manchester United a remporté la Coupe d'Angleterre, samedi 14 mai, à Wembley, en *battant (4-0)* Chelsea, *réussissant* ainsi le doublé Coupe et Ligue. Un succès dont le Français Eric Cantona, déjà sacré meilleur joueur de l'année, fut dans une large mesure l'artisan, en réussis*sant deux penalties.*

LONDRES

de notre correspondant

Il l'a fait. Il leur a donné, lui, le *Frenchie* si teigneux, ce suprême triomphe, cette Coupe, ce calice qui est l'ultime récompense et qui achève de consacrer Manchester United parmi les plus grands, mais cette fois à tout jamais, pour la postérité du foot et dans les rêves émerveillés de tous les «poulbots» anglais qui tapent le ballon, à Manchester, Leeds et autres lieux, en fredonnant la chanson de geste *«Ooh! aah! Cantona!»*... Champion de la finale de la Coupe d'Angleterre après avoir été sacré champion de la Ligue, quoi d'autre pour atteindre le pinacle? Rien. Voilà, c'est tout simple : Manchester *devient la* quatrième équipe de ce siècle, après Tottenham, Arsenal et Liverpool, à réussir le doublé magnifique. Et *il le doit à celui que* Alex Ferguson, l'entraîneur du club, ne craint pas d'appeler *«mon génie!»*.

Il suffisait d'écouter, *sur la* BBC, l'accent provençal d'Eric Cantona, brandi comme l'étendard tricolore : cela valait *toutes les Marseillaise!* Une façon, peut-être, de dédramatiser les tensions des relations franco-britanniques à l'heure où *British Airways s'apprêtait* à livrer une bataille tragi-comique à Orly. En tout cas, cela faisait chaud quelque part, cette foule de Wembley debout remerciant de son ivresse de bonheur les onze joueurs rouge et blanc, et parmi eux celui que chacun reconnaît comme l'âme de la victoire...

Le Picasso du ballon rond

La presse d'outre-Manche ne s'y est pas trompée, qui *consacre des titres en forme* de couronnes de laurier à *«Eric le magnifique»*, oubliant qu'il y a peu elle l'aurait volontiers *renvoyé en touche*, de l'autre côté du Channel, lorsqu'il était *«Eric le Terrible»* et *«Crazy Cantona»*! Mauvais souvenirs d'une époque révolue, lorsque le *Frenchie* symbolisait si fort ce que les Anglais s'obstinent à qualifier de «mauvais» dans le «caractère» français... Cantona n'y peut rien, il a ça dans le sang, les gènes : il incarne presque jusqu'à la caricature l'esprit du football français. Et ce n'est pas cette façon de laisser sa chemise flotter sur son short qui le fait immanquablement repérer sur les pelouses anglaises. Non, c'est ce toucher de ballon inspiré, cette *«finesse française»* comme ils disent, cette *imagination*, ce flair, qui constrastent si forts avec leur foot à eux, si physique et si méthodi*que, besogneux, parfois* ennuyeux.

C'est pour cela qu'ils l'aiment, qu'ils l'adulent, Cantona, *quitte à en rajouter, pour ce* parfum de France, ce football intello, et peut-être même aussi pour ses excès, ceux de Can*tona* la *forte tête*, avec sa façon de piétiner en poussant le ballon, de collectionner les «cartons jaunes». C'est pour sa (sale et superbe) réputation, sa façon d'insulter les uns et les autres (enfin, il s'est assagi), de balancer les ballons sur les arbitres, de se faire renvoyer, interdire de match, de sauter d'un club à l'autre (sept en sept ans). C'est son panache et sa forfanterie qu'ils apprécient, sa façon de ne craindre personne, si ce n'est peut-être lui-même, parce qu'il est persuadé d'être le meilleur, *l'artiste, le Picasso du ballon* rond, *«Ooh! aah! Cantona!»* Et qui peut dire qu'il ne l'est pas?

Tout comme il est peintre et poète, et musicien, dans le privé. C'est un Janus, une grande gueule qui sait jouer les *modestes, et qui surtout* connaît son public. A Leeds, qu'il a rejoint en janvier 1992, après son exil volontaire d'une *France où*, de Marseille à Bordeaux, de Montpellier à Nîmes, il avait laissé l'empreinte d'une notoriété parfois sulfureuse, il a bâti sa réputation en quelques mois, offrant à son club le couronnement du championnat d'Angleterre, une consécration que le Leeds United n'avait pas goûtée depuis 1967. C'est alors que la légende a pris naissance. Bientôt, les gamins ont entonné la chanson de Cantona, et les T-shirt à son effigie se sont multipliés. Tout comme les «histoires» de «caractère»... D'où le transfert – enfin le rachat – à Manchester, le club rival. Cela n'a pas traîné : les «Rouges» gagnèrent le championnat suivant. Le *mythe, dès lors, pouvait* prendre corps.

Triple champion d'Angleterre, sacré meilleur joueur du royaume, lui le *Frenchie*, qui dit mieux? Que manque-t-il au palmarès de Manchester United? La victoire en Coupe d'Europe? *Chiche! Et après? Qui sait* : après avoir «évangélisé» les Anglais, Eric Cantona pourrait retraverser la Manche : il paraît que le football français ne se porte pas si bien...

LAURENT ZECCHINI





Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LES VÉTÉRANS DU JOUR J

0 h 10. Le planeur de Wally Parr descend sur Pegasus Bridge

6 juin 1944, 0 h 10. **Overlord a démarré. Le monde entier l'ignore encore, les Allemands n'ont rien deviné, mais, dans la *nuit pluvieuse, la plus grande armada de tous les temps,* tous feux éteints, est désormais en route vers les côtes de France. Des milliers d'avions font déjà vibrer les pistes des aérodromes du sud de l'Angleterre. Pour des dizaines de milliers de jeunes hommes placés sous le haut commandement allié, le jour J – D-Day – n'a pas attendu l'aube pour être entamé. Minute par minute, chaque phase de l'opération est désormais planifiée selon une chronologie d'une rigueur ambitieuse. La météo en bouleversera légèrement l'ordonnancement, la riposte allemande également. Mais personne ne sait encore ce que sera le D-Day.**

Il ne reste que cinq heures trente d'obscurité. Une obscurité essentielle pour une série de missions commandos qui doivent jouer surprise et rapidité. L'élite des parachutistes – américains dans le Cotentin, britanniques dans la région de l'Orne – est évidemment mobilisée. Mais c'est à des troupes transportées en planeurs que l'on a décidé de faire appel pour la toute première mission sur le sol normand : la capture cruciale de deux ponts situés à l'est de Caen, l'un sur l'Orne, l'autre sur le canal menant à la mer, et donc la coupure d'une voie de communication précieuse pour les renforts allemands. Encore faut-il, malgré la nuit et les obstacles installés par Rommel, pouvoir poser les appareils à quelques mètres seulement des ponts...

Wally Parr, un jeune Anglais de vingt-deux ans, est dans le planeur de tête.



Fort peu utilisés jusqu'alors, les planeurs (une centaine dans la nuit du 5 au 6 juin), menés par des pilotes d'exception, ont permis d'acheminer à l'intérieur des terres, hommes (vingt-huit par planeurs), jeeps, motos et canons.

« On chantait. Oui, on chantait à tue-tête. On braillait « *It's a long way to Tiperary, it's a long way to go...* » Et on enchaînait toutes nos rengaines ; celles de l'entraînement, et puis celles à la mode : *Abie my boy, Cow cow boogie*... Assis face à face sur les deux banquettes longeant la carlingue, le visage noirci au bouchon fumé, nous étions euphoriques et fiévreux, disons très excités. Les plaisanteries fusaient, aussi les taquineries sur les uns et les autres. On remarquait même en riant que, pour une fois, notre major n'était pas malade en cours de vol. Mais jamais peut-être n'avait-il été aussi concentré et tendu. J'étais fier de compter parmi les hommes de l'Ox and Bucks – Oxfordshire and Buckinghamshire Light Infantry – et fier que son nom se soit imposé d'emblée pour la première mission-suicide du D-Day. Car on était prêt, archi-prêt ! Et je trouvais que c'était une fameuse idée d'utiliser des planeurs plutôt que des paras pour prendre de court les Allemands qui gardaient ces fichus ponts. Tout dépendrait bien sûr de l'adresse de leurs pilotes. Mais là, moi, j'avais confiance : c'étaient des as, des types assez fous et magnifiques pour promettre d'écraser leur engin la nuit, en terre inconnue, avec une précision évaluée en mètres ! Nous nous sentions tous invincibles.

» Donc on chantait, et je ne crois pas qu'il s'agissait de camoufler une angoisse particulière. Vraiment. L'incertitude absolue sur ce qui nous attendait me rendait même impatient. Soudain, le major Howard a exigé le silence. Nous étions au-dessus de Cabourg, et le pilote allait larguer le câble de remorquage. Le bombardier Hallifax a viré pour regagner l'Angleterre ; le bruit du moteur s'est effacé pour ne laisser place qu'au sifflement léger de l'air contre les parois du planeur. Et nous avons amorcé en silence la descente sur le sol de France. A 1 000 pieds, le pilote a crié : « *J'aperçois le pont !* » et Howard a demandé d'ouvrir les deux portes, car on n'avait pas de hublot. Le caporal Cain a dû m'aider à soulever la porte arrière qui était coincée. De l'air froid est entré.

» On s'est pris par le bras en accrochant nos deux mains et en soulevant nos pieds du plancher. J'ai aperçu la cime très proche de quelques arbres. Et puis il y a eu un choc brutal, un fracas incroyable. On s'écrasait à 150 kilomètres à l'heure. L'appareil a rebondi, recogné le sol dans un bouquet d'étincelles, rebondi à nouveau avant de râper longuement la terre et de s'arrêter net avec un craquement effroyable à l'avant. Il y eut un silence terrible, un nuage de poussière. Puis des hommes ont gémi ou juré. Cain a vite sauté en me criant bonne chance. J'ai appelé Charlie avec qui je devais faire équipe, échappé de peu à la baignade car une aile du planeur plongeait dans un marécage ; et j'ai tout de suite aperçu la grande structure métallique dont le major avait fait faire une réplique pour notre entraînement.

» Le pilote s'était posé à vingt pas du pont ! C'était incroyable ! « *En avant !* », criait Howard. Chacun savait exactement ce qu'il devait faire. Ma mission à moi était de neutraliser deux bunkers. Ils étaient exactement à l'endroit attendu. J'ai ouvert une porte et lancé une première grenade à l'intérieur de l'un d'eux ; il y a eu une explosion et Charlie est passé derrière moi mitrailler l'intérieur. On a fait la même chose dans le deuxième. Quelqu'un geignait dans le premier, alors j'y ai lancé une grenade au phosphore. Les deux autres planeurs s'étaient posés à leur tour. Les hommes accouraient au-dessus des barbelés en criant le code de leur section pour s'identifier dans le fatras général : « *Baker ! Baker !* » ou bien « *Charlie* » ou « *Able* ». Moi c'était « *Don ! Don ! Don !* » Posté à l'entrée du pont, Howard hurlait : « *Vite ! Traversez-moi ce foutu pont !* » Des hommes s'y étaient déjà engagés. Il y a eu des décharges de mitraillette, des bruits de course sur la passerelle en acier. En quelques secondes, le pont de Bénouville était à nous !

» Des Allemands étaient morts, d'autres avaient fui rapidement ; d'autres étaient nos prisonniers, totalement ahuris par la rapidité de l'attaque. Il fallait maintenant nettoyer le secteur et prévoir une riposte en attendant le renfort des paras au béret rouge et des commandos au béret vert qui devaient venir de la mer. Howard sortait déjà son sifflet pour les guider vers nous.

« Ham and Jam ! Ham and Jam ! »

» *Notre chef de section n'était pas à l'endroit où nous devions nous regrouper. Cela m'a inquiété.* « *Où est Brotheridge ?* », ai-je crié partout. Personne ne l'avait vu. J'ai couru tout autour du pont. Et puis j'ai vu un corps que j'avais d'abord pris pour celui d'un Allemand. C'était lui, notre lieutenant, allongé sur le dos, les yeux fixés sur le pont. Je me suis penché. La lune soudain dégagée éclairait son visage. Il essayait de dire quelque chose. « *Oh ! Sir, je suis désolé, je n'arrive pas à vous comprendre.* » J'ai soulevé délicatement sa tête pour me rapprocher de sa bouche. Mais il a eu une brusque aspiration et il a fermé les yeux. C'était fini. Pegasus Bridge était anglais mais Brotheridge était mort.

» Cela m'a anéanti. Jusqu'à présent, tout ressemblait à un exercice parfait. Nous avions répété le moindre geste. Pas la mort de Den. Ce fut ma première gorgée de guerre.

» Je suis allé rapporter au major la mort du lieutenant Brotheridge. Son radio désespérait de pouvoir transmettre le code signalant le succès de la mission. « *Ham and jam ! Ham and jam !* », répétait-il inlassablement au micro. *Ham* (jambon) pour la capture de Pegasus, *jam* (confiture) pour celle du pont de l'Orne. « *Ham and jam* » : c'est ainsi aussi que nous concluons depuis toute correspondance entre vétéran ; pour Noël, pour le 6 juin. Un sceau de complicité éternelle... Je suis revenu me mettre en position. La nuit était redevenue presque silencieuse. Mais, alors que j'étais devant le petit café qui jouxte le pont, j'ai entendu un bruit curieux. « *Chut !* », j'ai dit à Charlie. On a retenu notre souffle et puis on a remarqué une grille qui devait communiquer avec la cave du café. Je me suis accroupi et j'ai aperçu à travers les barreaux une femme qui tenait contre elle deux petites filles et regardait avec anxiété vers la grille. Je lui ai fait signe : « *Ne restez pas là, Madame !* » J'avais peur qu'une grenade ne tombe par la faille. « *Libérateurs ! Libérateurs ! Nous, Tommies !* » Elle continuait de me fixer avec effroi. « *Mais viens donc !* », criait Charlie. J'ai mis la main dans ma poche et y ai trouvé une barre de chocolat que j'ai glissée à la petite fille à travers la grille. Puis il y eut soudain un bruit de chars qui s'approchait. Tout le monde était sur le qui-vive. J'ai foncé chercher notre fusil antichar dans le planeur. Le choc de notre arrivée l'avait complètement faussé. Le fusil d'un autre planeur avait heureusement eu plus de chance. Il y eut une énorme déflagration. Et le tank a explosé dans le noir. C'était inouï. Je ne pouvais m'empêcher de penser : premier tank du D-Day, premier pont capturé, première famille libérée, premiers hommes tués...

» Pas une seconde je ne pouvais imaginer que cela m'arriverait. Blessé, oui, peut-être. Tué, jamais. Pas moi. C'était de l'inconscience plus que de la confiance au ciel. La bénédiction d'un prêtre sur la piste d'aviation m'avait paru dérisoire. Dieu, vous savez, ne s'implique pas dans les batailles. Il n'est d'aucun bord, il s'en lave les mains. On ne peut pas compter sur lui. La guerre, vue d'en haut, est tellement impersonnelle. Chaque homme disparaît dans une masse de chiffres anonymes : 10 000 blessés, 5 000 morts... C'est comme ça. Alors que je ne connais pas, vu d'en bas, expérience humaine plus personnelle et plus incommunicable. J'ai vieilli si vite en 1944... »

Wally Parr est devenu laveur de vitres en Angleterre et a eu quatre enfants puis trois petits-enfants. Il s'est remarié il y a trois ans à Louise, grand-mère dynamique, rencontrée à Bénouville, près du fameux pont, où ils rêvent d'ailleurs de s'établir un jour définitivement. En attendant, ils habitent un petit studio dans une résidence de la région parisienne, suivent avec passion les aventures de Pegasus Bridge, et ne ratent pas une occasion de rencontre entre vétérans. Wally Parr – qui ne parle guère français – est toujours espiègle, signe ses lettres « Ham and jam » *et surveille sur son balcon la floraison des pensées et des bégonias.*

ANNICK COJEAN

Demain
1 h 15. William Tucker saute sur Sainte-Mère-Eglise.

Les acteurs du 6 juin 1944 combattent contre l'oubli

Suite de la première page

« La France a le culte du souvenir ! L'Amérique, elle, tourne trop vite les pages », rugit le major Charles Forbes, géant magnifique du fameux régiment canadien de Maisonneuve. *« Les petits Québécois ignorent les héros de 1944 alors que moi je savais tout du panache des combattants de 1914-1918. »* D'ailleurs il voulait être soldat. Dès l'âge de dix-onze ans. Parce qu'il trouvait cela *« grand »*, et *« beau »* et qu'une image d'Epinal fixée pendant des heures avait *« étreint »* son cœur : *« Un ange merveilleux, toutes les ailes déployées, déposait une couronne sur la tête d'un soldat, mort au front. Cette image illustrait toute la noblesse de mourir pour son pays et m'impressionnait tellement qu'elle m'aurait arraché des larmes. »*

Ce ne sont pourtant ni les couronnes ni les médailles qui obsèdent les vétérans. C'est le risque d'oubli qu'ils ne supportent pas. Même s'ils y contribuent, l'admettent, s'en excusent : de la guerre, les vétérans, spontanément, ne parlent pas. Peur de ne pas trouver les mots ; peur qu'on ne les comprenne pas ; peur de décevoir aussi. *« Toi seul, mon cher ami, pourrait ressentir ce que j'ai ressenti sans pouvoir le dire à quiconque »*, écrivait Jess Weiss, il y a quelques mois, dans une lettre ouverte à son ancien compagnon d'armes, dont il voulait retrouver la trace. *« Vous, mes vrais frères, plus proches encore que des frères de sang »*, dit aussi Len Lomell à ses complices Rangers qui *prirent* la pointe du Hoc. Et Charles Forbes, le meneur d'hommes qu'on appelait « l'Amoureux » parce qu'il écrivait, pour ses soldats illettrés, les plus belles lettres d'amour du régiment, juge *« vitale »* cette camaraderie hors laquelle les soldats *« ont tant de mal à se faire comprendre »*. Y compris de leur famille. En rentrant de la guerre, *« la tête en plein chaos »*, il lui a fallu des mois, comme aux autres, pour reprendre ses marques avant de se tourner encore vers l'armée : *« Je ne trouvais la paix qu'auprès de mes soldats. »*

Rites et larmes

Mêmes repères, mêmes références. Complices à vie, voilà. Avec des rites (une chanson, un clairon, un dîner tous les 6 juin, un salut deux doigts sur le béret), des codes (à rappeler à chaque rencontre, dans toute correspondance), des signes de reconnaissance (l'écusson du blazer, la cravate du régiment, le pin's toujours au revers de la veste), des larmes aussi. Beaucoup de larmes. *« C'est sûr, elles viennent facilement. Je n'avais pourtant jamais vu mes gars pleurer au combat. Comme si on gardait toute cette eau pour plus tard... »*

Cette fraternité d'armes, comme ils disent, transcende souvent les anciens camps. Le major Forbes n'a eu de cesse que d'établir un contact avec d'anciens soldats allemands qui l'auraient affronté au cours d'une bataille. Un rêve réalisé depuis février dernier. *« Nous allons correspondre. Et je pourrai mourir tranquille. »* Howard Manoïan, béret rouge, libérateur de Sainte-Mère-Eglise, est fier, lui aussi, d'évoquer *« trois correspondants en Allemagne »*. Et Franz Gockel, le couvreur de Westphalie, qui ne se lasse pas de revenir près d'Omaha Beach où il vit surgir l'armada alliée, est heureux de s'y être lié avec d'anciens G.I. auxquels il a déjà rendu visite, en Floride et en Californie. *« Je me sens proche de tous les militaires qui se sont battus dans l'honneur »*, déclare le colonel von Luck, élève et ami de Rommel, devant quelques photos le montrant près du major britannique Howard, son vieil ennemi d'alors devenu son *« grand ami »*. Que de discussions ont-ils eues, cartes militaires dépliées, pour reconstituer, près de Pegasus Bridge, toutes les étapes de la bataille de Normandie ! Wally Parr, le plaisantin qui ne rate aucune blague ne craint d'ailleurs jamais de surprendre l'Allemand, l'index pointé sur son dos : *« Achtung ! Vous êtes pris ! »*

Entre eux, aucun risque de lasser. Ailleurs, cela devient leur angoisse. Et une vraie politesse. Seulement, si l'on insiste, si l'on fait preuve d'intérêt, de passion, alors là, quelle jubilation ! Le rendez-vous est noté et minutieusement préparé. Jusqu'aux biscuits pour le thé, ou le beaujolais *« en souvenir de la France. »* ! Les boîtes à photos sont sur un coin de table avec les cartes, les livres, les plans de la bataille. Et puis viennent les objets, des collections d'objets : les fanions, les casquettes, les maquettes de bateau (on est chez l'amiral !) ; les médailles encadrées ou en vrac, une plaque de soldat, un carnet militaire, un kilt (oui !), un agenda 1944, un bout de parachute (qu'Howard Manoïan a teint en vert pomme pour le nouer autour de son coup). Plus rare encore, à Ottawa, chez le major Dixon, un petit bouton d'uniforme dans lequel se cache une boussole, et un foulard de soie représentant la carte de France... *« au cas où l'on serait capturé, pour trouver notre chemin sur les routes de France »*.

La pluie, la boue et les bêtes

Alors on peut parler. Doucement. Et ils oublient le temps. Ils ont dix-huit, vingt ans. Une *maman qui leur écrit*, plus souvent qu'une fiancée. Une foi parfois chancelante que réveille instantanément les premiers coups de canon. L'envie de chahuter et de conter fleurette, de servir leur pays, de découvrir Paris et de rentrer chez eux, le travail accompli.

Ils disent la pluie, la boue, les bêtes dans les trous qu'ils creusent chaque soir et dans lesquels ils se terrent. Le soleil et la chaleur épaisse : *« Plus la force de manger un croûton ; on manquait d'eau et on buvait du cidre ; la diarrhée jaunissait le fond de nos pantalons. »* La vie dans le bocage. *« Nos camarades russes, enrôlés de force à nos côtés, nous sidéraient*, se souvient le grenadier allemand Franz Lachman. *Ils allaient traire les vaches dont les paysans ne s'occupaient plus »* Les Québécois, eux, grands amateurs de viande, *« n'hésitaient pas*, s'étonne encore Charles Lynch, *à tailler dans les bœufs qui crevaient dans les champs des morceaux à rôtir comme je n'en ai jamais revus ! »* Lui, préférait la volaille et prévient les Normands de ne guère s'étonner si quelques poulets de basse-cour manquent encore à l'appel...

Puis ils évoquent la peur, le découragement, la mort, bien sûr, partout, toujours. Et même la mort absurde, gratuite, provoquée parfois par ses propres partenaires : un gamin qui oublie le mot de passe, un avion qui se trompe de position. Charles Forbes n'a pas oublié ce charnier de combattants canadiens bombardés par erreur par les Américains. *« En enlevant les plaques d'identité des cadavres, les vers blancs collaient à nos mains. Nous avons préparé une fosse commune et transporté les morceaux de nos camarades en les piquant du bout de nos baïonnettes... »*

L'ennemi parfois n'est pas conforme à ce qu'ils imaginaient. *« Après un combat près de Sainte-Mère-Eglise*, se rappelle Manoïan, *je suis revenu, allez savoir pourquoi, observer le cadavre d'un Allemand que l'on venait d'abattre. Le choc : c'était un Oriental. J'ai couru vers un autre : lui aussi, un Mongol ! Je suis parti ahuri ! »* Des Mongols en effet, capturés sur le front russe et contraints de combattre sur le front ouest... L'ennemi parfois est aussi plus sauvage : des tombeaux profanées, des cadavres aux yeux et aux seins transpercés... *« Alors, on ne donnait pas cher de la peau d'un SS capturé les poches remplies de cigarettes américaines... »* A la guerre, dit Forbes *« il n'y a plus de chevaliers »*.

Un jour d'automne 1945, un télégramme de New-York annonçait à une jeune Parisienne amoureuse la mort tragique du G.I. qu'elle s'apprêtait à rejoindre en Amérique. *« Killed in action »*, disait simplement le texte. Le mensonge odieux et lâche d'un jeune homme embarrassé, qui, deux semaines après avoir retrouvé sa petite amie d'enfance, l'avait déjà épousée...

Ils racontent tout, ces princes, pourvu qu'on les écoute. Et ils voudraient qu'on n'oublie pas.

A. C.

هكذا من الأصل

FESTIVAL DE CANNES

Il était à la fois nécessaire et étrange que le drame de la Bosnie s'infiltre dans les réjouissances cannoises. Il était imprévisible, mais finalement logique, que ce soit dans un carrousel de contradictions, de confusions et de divergences. Bernard-Henri Lévy présenta son « Bosna ! », mélange hétérogène de documents terribles, de plaidoyer militant et de méditation sur le siècle. Il y avait dans la salle un officier de l'Armija, mais aussi trois ministres en exercice (MM. Toubon, Carignon et Douste-Blazy) et Michel Rocard, et Jack Lang, et toutes les huiles du Festival : bizarre effet de miroir mondain et de rivalités politiciennes, aussitôt perturbé par l'irruption de l'infernal « entarteur » qui sévit régulièrement à Cannes, et qui projeta d'emblée son paquet de mousse à raser sur BHL. Echauffourée avec les gardes du corps qui, emportés par l'élan, tapèrent aussi un peu sur un photographe, malaise dans la salle, tandis que Bernard-Henri Lévy, maculé, gardait son calme pour présenter le film. Le combattant bosniaque, qui rejoindrait demain sa tranchée sur une colline de Sarajevo, observait ce cirque avec une certaine perplexité. Effet de brouillage différent avec le film présenté, plus discrètement, par la Quinzaine des réalisateurs : réalisé par le Saga (le collectif des cinéastes de la ville assiégée), « le Dieu, l'Homme et le Monstre » utilise en partie les mêmes documents que « Bosna ! ». Mais les cinéastes bosniaques réunis autour d'Ademir Kenovic, loin de plaider ou de prêcher, dessinent un portrait en miettes, marqué au triple sceau de l'absurde, du quotidien et de l'horreur. Pas de « message », cette fois, juste un reflet en éclats tranchants d'une réalité hallucinée, impure, résistante : Sarajevo.

SÉLECTION OFFICIELLE

UNE PURE FORMALITÉ de Giuseppe Tornatore

Ni mort ni vif

La gueule noire d'un revolver. Le coup part. Ca commence comme ça. Un meurtre sans doute. Il pleut. Quelqu'un court dans la forêt, la course est haletante (on entend les halètements, en partie couverts par une grosse suite concertante et angoissante d'Ennio Morricone). Celui qui court trébuche (la caméra trébuche). Il pleut. Sur ce départ de film noir, s'enchaîne un film noir, une des premières répliques croit bon de préciser *« On se croirait dans un film américain »*, ce qui est inexact.

L'homme qui court est arrêté, il n'a pas ses papiers, il est massif, transi, hébété, c'est Gérard Depardieu. On l'entraîne au commissariat. En dehors de quelques inserts psychédéliques, morceaux explosés d'une mémoire rétive, et du dernier plan d'extérieur où la pluie s'est arrêtée, on comprendra (peut-être) pourquoi, on restera là, confinés, dans ce décor suintant et extrêmement sophistiqué. On attend le commissaire (ce sera Roman Polanski) ; un jeune flic au regard mouillé (Sergio Rubini), un vieux geôlier compatissant (Tano Cimarosa), le suspect qui déjà se débat et proteste, attendent le commisaire.

Torpeur humide

L'interrogatoire durera toute la nuit. Face à face, le policier, filmé comme un tout petit chat très raide et très patient, et le suspect, filmé comme une proie, gigantesque et désespérée. D'ailleurs dans l'armoire, il y a un piège avec un morceau de fromage. Une souris passe. On l'entendra couiner. Mais plus tard, le piège sera vide et le fromage, mangé. Le jeune flic tapera les procès-verbaux, mais les feuilles resteront blanches, comme cette nuit. Le suspect ressemble à un camionneur, à un boxeur, c'est un romancier. A succès. Dont le commissaire connaît l'œuvre par cœur. Entre le littérateur et son admirateur inquisiteur, il est donc normal sinon limpide que s'instaure un dialogue huppé (signé Pascal Quignard).

Le suspect dit s'appeler Onoff, et le commissaire (mais c'est pour rire), Léonard de Vinci. Décidemment le suspect semble avoir du mal à recoller les morceaux de sa vie, malgré les formules lourdes de sens de Quignard, du genre : *« J'ai regardé le plafond et le plafond m'a regardé. »* Il demande qu'on lui apporte des photographies qu'il a oubliées chez lui. Moment très joli, tous ces signes immobiles et joyeux, désormais indéchiffrables. Tornatore a ce sens-là. Il y avait déjà des photos, l'émotion immédiate des photos, instants toujours arrachées à la mort, dans *Cinema Paradiso* et *Ils vont tous bien*.

Et alors ? Alors une lassitude, une torpeur humide finit par s'installer, on patauge dans une jungle de métaphores métaphysiques, le huis-clos s'éternise. Que comprend-on ? Y a-t-il quelque chose à comprendre ? Onoff, en tout cas, ne comprend pas. Autant lui dire la vérité. Il est à la fois l'assassin et la victime. Il est mort, Onoff, et tout le monde autour de lui. Il vient de se suicider, et cette longue nuit de questionnement ne dure (en théorie) qu'une seconde, celle, fulgurante, qui sépare le vacarme du coup de feu et le silence du néant.

Beau thème que Tornatore traite dans un style imperturbablement pompeux et d'un néonaturalisme volontairement poisseux. Superproduction intimiste de 70 millions de francs, tournée d'abord sur le teatro 5 de Cinecitta, celui de Fellini (malgré les apparences, *Une pure formalité* est un film italien), où le décor du commissariat avait été construit, le film a exigé de nombreuses semaines de dépassement ; tant et si mal qu'il a fallu reconstruire le commissariat ailleurs, le plateau de Cinecitta n'étant plus libre. Et Gérard Depardieu n'étant plus libre non plus – enthousiasmé par le sujet, il avait retardé le tournage de la version américaine de *Mon père ce héros* –, certains échanges entre lui et Polanski ont dû être truqués. C'est sa voix qu'on entend, le dos que l'on voit en amorce n'est plus le sien...

Peu importe. Quelles que puissent être ses irritantes faiblesses, la prétention qui s'en dégage, le pirandellisme de salon qui l'habite, *Une pure formalité* est passionnant par l'exceptionnelle intelligence de sa distribution. Et la maîtrise avec laquelle Tornatore a su exploiter le face-à-face de deux beaux monstres antinomiques. Depardieu, la force, la générosité et l'instinct. Polanski, dit Tornatore, beaucoup plus « stanislavskien » : *« « Il voulait savoir comment avait vécu le commissaire, s'il avait eu des difficultés de digestion, si sa tension avait été basse. Pour l'aider je lui ai dit que le commissaire était mort pendu, il a alors voulu que je lui fasse confectionner un corset qui lui bloque le cou, qu'il a porté en permanence et qui le torturait... »*

Résultat. Polanski, le « stanislavskien » est impressionnant de précision maniaque, en effet. Avec cette façon de se retourner d'un bloc, de marcher comme un automate à bout de piles, d'articuler ses questions avec une amabilité implacable, il est remarquable.

En face de lui, Gérard Depardieu, une fois encore, est hors normes, un acteur unique décidément. Plus le texte qu'il a à dire est solennel ou insignifiant, plus il le mâche avec une tendresse singulière, une volupté terrienne, se l'approprie, le transcende. Quand il a tourné *Une pure formalité*, il était gros. Il accepte ce poids qui l'encombre. Comme ce lambeau de vie qui demeure encombre son personnage. Un personnage si peu crédible au départ, qu'il pétrit à pleine pâte, à qui, d'un sourire insolite, d'un regard soudain vide, ou plein, d'un geste de la main, il donne une légitimité, une humanité.

Depardieu et Polanski sauvent *Une pure formalité*, leur duel est finalement si fascinant que le contexte où il se déroule se dilue, s'efface, disparaît. Ils pourraient rester sur l'écran longtemps, plus longtemps, et pourquoi pas, éternellement.

DANIÈLE HEYMANN

RIABA MA POULE d'Andreï Konchalovski

La chute de la maison Russie

Assia rentre du marché où elle a failli se faire lyncher parce qu'elle ne vendait pas ses œufs assez cher. Dans la nouvelle Russie, c'est comme ça, les gens honnêtes n'ont pas leur place. Assia n'est pas contente, elle marche dans une campagne froide et désolée, et s'adresse au public en marchant. Son long soliloque sur la dégradation de son pays et de sa vie ne manque ni d'authenticité ni de rude poésie.

Assia arrive au village, dans sa maison délabrée où elle voue un culte anachronique à Brejnev. C'est un village près de Nijni-Novgorod où Konchalovski avait tourné, en 1967, *le Bonheur d'Assia*, interdit pendant vingt ans par la censure pour cause d'esprit anti-kolkhozien, et dont on verra, de temps en temps, apparaître quelques images en noir et blanc, d'un réalisme socialiste ironique et triomphant. C'est un village où Assia – toujours interprétée par la démonstrative Inna Tchourikova – ne connaît plus beaucoup de bonheur, un village peuplé désormais de paysans ivrognes, d'un capitaliste arrogant qui étale sa fortune – dents en or et grille-pain – et paie sa femme de ménage en dollars.

Une poule grise est la compagne de la solitude alcoolisée d'Assia (cette dernière lui parle souvent). Un soir où la gnole a frappé plus fort qu'à l'ordinaire, la volaille lui parlera, avant de pondre, croit-on, un œuf en or. Ce douteux miracle enflammera le village... Car il s'agit d'un conte. Pour son retour au bercail, Konchalovski « l'Américain », habile cinéaste et incurable aristocrate, a voulu exprimer sur le ton de la fable ce qu'il pensait de son peuple, du peuple. Crédule, superstitieux, indécrottable, imperméable au changement, vraiment. Un peuple qui, finalement, *« n'a que ce qu'il mérite »*.

« Messieurs, dit Assia devant un cercle de vieillards craintifs et édentés (tout ce qui reste des cadres du kolkhoze), *sans peur il n'y a pas d'ordre, on ne peut vivre sans peur.* » Puis son fils arrive, c'est un voleur, il perd son argent (volé) dans les latrines maternelles, le repêche, le renifle et observe : *« Ça sent la merde, mais l'argent n'a pas d'odeur. »* Pour ajouter : *« Avant, il n'y avait que les communistes pour voler, maintenant tout le monde vole, c'est ça la démocratie. »*

A Cannes, la salle rit et applaudit à ces messages de souverain mépris. Elle a tort. S'il n'y a vraiment plus rien à espérer ni du capitalisme, ni du communisme, ni du peuple russe, ni de la démocratie, il n'y a plus non plus grand chose à attendre d'Andreï Konchalovski.

D. H.

Bilan 1993

L'embellie du cinéma français

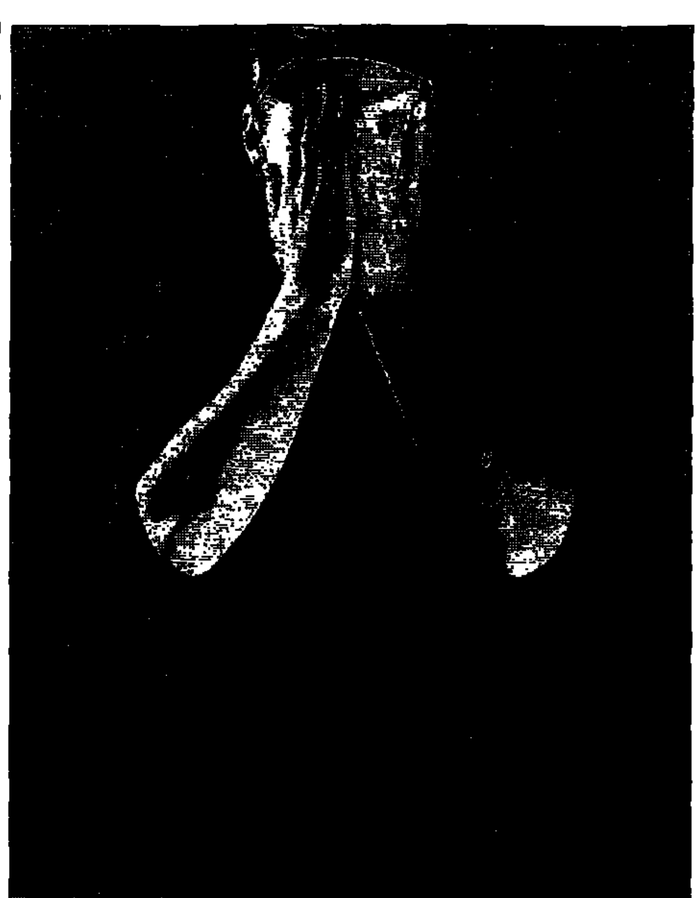
Comme il est d'usage, Dominique Wallon, directeur général du CNC (Centre national du cinéma), a présenté, dimanche 15 mai, le bilan du cinéma en France pour 1993. Guère de révélations, la plupart des résultats et les principales tendances étant connus depuis le début de l'année... grâce à la diligence accrue du CNC dans la compilation et la diffusion des données. C'est une nouvelle preuve de la transparence dont bénéficie, en France, le cinéma, transparence toujours incomplète mais dont on ne trouve l'équivalent dans aucun autre pays ni dans aucun autre secteur culturel ou lié à la communication.

Le chiffre le plus attendu est celui des entrées en salles. Il a connu une nette remontée, avec 133,3 millions de spectateurs (+ 18 millions par rapport à 1992). Le succès phénoménal des *Visiteurs* explique, en partie seulement, cette hausse. A retenir aussi la double action en faveur des salles : maintien ou réouverture de cinémas dans les petites villes (largement soutenus par la puissance publique) et premières créations de « mégacomplexes » (à l'initiative des grandes compagnies comme Pathé et UGC). Reste à créer les garde-fous nécessaires contre les risques économiques et culturels de concentration engendrés par ces nouveaux géants.

En matière de production, les chiffres élevés sont souvent de fausses bonnes nouvelles. Ainsi les 101 films français produits en 1993 (12 de moins qu'en 1992) paraissent une quantité plus raisonnable. Et il est plutôt bon signe que la masse des investissements (2 237 millions de francs contre 2 856 en 1992) comme le coût moyen des films (17,5 millions de francs, soit 1,5 de moins que l'année précédente) traduisent l'abandon de quelques extravagances, qui coûtent généralement plus cher au cinéma en général qu'à ceux qui les commettent. En revanche, qu'il y ait 61 premiers films sur les 101 films français de 1993 est exagéré : l'existence de la plupart tient plus à des adresses de financement qu'à un véritable travail de production. Les conséquences se voient sur les écrans et provoquent la désertification des salles.

359 films ont été sortis l'an dernier par 163 sociétés de distribution, mais cinq d'entre elles s'adjugent 75 % du marché. Dans ce peloton de tête, trois américaines et une française (AMLF) sont largement supplantées par l'association entre Gaumont et Disney, baptisée GBVI, qui détient à elle seule 24 % du total. Le déséquilibre reste dans ce domaine toujours aussi criant. Il risque de s'aggraver encore avec l'implication d'énormes puissances financières comme Bouygues ou la Générale des eaux. C'est à ces nouvelles échéances, autant qu'aux suites qui seront données à la « victoire du GATT », que songeait sans doute M. Wallon lorsqu'il appela, en conclusion, au renforcement de *« l'union entre les professionnels et les pouvoirs publics »*, qui a, jusqu'à présent, permis la survie et la diversité du cinéma français.

J.-M. F.



THERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/LE STUDIO CANAL PLUS

MATHIEU KASSOWITZ Il est avant tout cinéaste, même s'il s'était donné un rôle dans *Métisse*, son premier film. Pourtant, Mathieu Kassowitz a répondu à l'invitation de Jacques Audiard, qui lui proposait le rôle d'un simple d'esprit dans *Regarde les hommes tomber* – un beau film troublant présenté par la Semaine de la critique –, histoire, dit-il *« de voir comment on parle aux acteurs »*. Pour interpréter Johnny, il a fait taire sa vivacité, sa drôlerie pour n'être plus *« qu'un petit animal »* qui, en plus *« n'avait pas beaucoup de texte »*. Modestie authentique mais mal placée : à l'écran, Kassowitz tient toute sa place, à la pointe d'un triangle dont les bases sont Jean Yanne et Jean-Louis Trintignant.

UN CERTAIN REGARD

BOSNA ! de Bernard-Henri Lévy

Contre l'indifférence

Le film de Bernard-Henri Lévy se veut une défense de la Bosnie multiethnique, menacée par les canons des séparatistes serbes. Mais il ne répond pas à toutes les interrogations. En particulier, pourquoi cette guerre en Bosnie n'a-t-elle pas déclenché un mouvement plus profond dans l'opinion publique ? Paradoxalement, on pourra reprocher à l'auteur d'être à la fois trop compliqué et trop simpliste pour persuader un large public. Procédant par affirmations, s'appuyant davantage sur un commentaire illustré que sur une démonstration par l'image, le film risque de ne convaincre que les convaincus.

Pourtant, en retraçant la genèse du conflit, en rappelant les crimes commis par les nationalistes serbes, *Bosna !* est déjà une œuvre contre l'oubli, contre le découpage de l'horreur en tranches télévisuelles, contre les *« révisionnistes en temps réel »* qui prétendent que des camps de détention où l'on massacrait n'ont pas existé. Il dénonce clairement les causes principales de la guerre : la soif de pouvoir de la nomenklatura communiste, de la Serbie en général et de Slobodan Milosevic en particulier. Mais il n'évite pas toujours la caricature : les Serbes (en diables) et les Bosniaques (en anges). Bernard-Henry Lévy remet d'autre part les pendules à l'heure en expliquant que l'armée bosniaque est une réalité avec laquelle même les plus cyniques (ou les moins hypocrites) vont devoir compter, même s'il illustre ce propos d'extraits d'un film de propagande de l'Armija, qu'il dit lui-même mauvais.

L'aspect le plus réussi de *Bosna !* reste la dénonciation du lâchage occidental, la description par le président Izetbegovic du processus par lequel on a transformé un problème politique en une question humanitaire. Le moins convaincant, ce sont les longs parallèles historiques, étayés de documents d'archives, entre la lutte bosniaque et celle des républicains espagnols ; la démission actuelle de l'Occident et le pétainisme ; le « milosevisme » et le fascisme. Comparaisons tentantes, mais forcées et peu efficaces.

Le message philosophique sur le siècle, illustré de statues éclairées à la lampe de poche, irritera. Si l'on peut regretter la faiblesse du travail journalistique – peu ou pas assez d'interviews, de témoignages, trop d'images hasardeuses et mal identifiées –, il faut saluer, dans ce domaine, une belle réussite : des conversations radio interceptées entre des commandants serbes mettent à nu leur cynisme meurtrier.

En se faisant, pour la bonne cause, cinéaste-documentaire, Bernard-Henri Lévy ressemble parfois à ces Bosniaques – professeurs, ingénieurs, étudiants – qui ont dû s'improviser soldats, malgré eux, avec un succès limité au début. Ils ont appris que la technique est au moins aussi importante que les raisons de se battre. On attend donc que notre philosophe n'abandonne pas sa lutte, qu'il récidive, quitte à s'abandonner lui-même, à disparaître de l'écran et de la bande-son.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

FESTIVAL DE CANNES

QUINZAINE DES RÉALISATEURS et SÉLECTION OFFICIELLE

AMATEUR de Hal Hartley et EXOTICA d'Atom Egoyan

Faux jumeaux

L'épidémie mondiale de crises de foi ayant pris les proportions que l'on sait, on n'est pas trop étonné de découvrir deux Thomas (marque déposée du doute depuis 2 000 ans) au commencement de deux films jumeaux, *Amateur* de l'Américain Hal Hartley et *Exotica* du Canadien Atom Egoyan, nés au même moment chacun d'un *côté du fleuve Saint-Laurent*. Cette parenté établie par l'état-civil, on trouvera d'autres signes qui rapprochent *Amateur* et *Exotica*. Tous deux parlent d'argent et de sexe – de pornographie. Tous deux ignorent superbement le canon qui ordonne aujourd'hui la fabrication des films en Amérique du Nord et pourtant disposent de moyens presque hollywoodiens.

Mais ces jumeaux sont faux. Hal Hartley par des chemins de traverses finit par rejoindre le plaisir du récit, du jeu des acteurs et de la caméra, pendant qu'Atom Egoyan construit avec méthode un objet qui n'est pas tout à fait du cinéma, une espèce de coque à l'architecture élégante, dans laquelle la vie ne subsiste qu'avec difficulté.

Le Thomas d'Hal Hartley (Martin Donovan) gît sur le pavé d'une ruelle du Soho new-yorkais. Quand il revient à lui, il ne se souvient de rien, ni de son nom, ni de son passé. Il est recueilli par Isabelle (Isabelle Huppert) , nonne qui vient de quitter l'habit pour écrire des nouvelles pornographiques. Ailleurs dans New York, Sofia (Elina Lowensohn), vedette de films pornographiques en rupture de ban est persuadée qu'elle a tué Thomas en le poussant d'une fenêtre sur le pavé de SoHo.

Amateur lance ce trio dans une course poursuite à la rédemption, à la renaissance, comme ces chrétiens américains qui se disent *born again*. Thomas veut recouvrer une identité, accéder à nouveau à la société des hommes, Isabelle veut prendre possession de son corps, en théorie (les textes pornographiques) et en pratique (elle invite l'amnésique à partager sa couche) et Sofia veut refaire sa vie, influer sur le cours de son destin.

La première excellente idée d'Hal Hartley est de traiter ces aspirations comme l'envie de fromage d'une souris dans un dessin animé. Son scénario soumet les personnages à des avanies insensées faites de coïncidences navrantes, de personnages secondaires envahissants et contrariants. Comptables-tueurs, policière hyper-émotive, pornographe gauchiste, chaque séquence d'*Amateur* est marqué d'une figure de la confusion générale, une de ces sentinelles inutile à la frontière entre la vie de tous les jours de l'abîme. En musique de fond, très loin on entend ce que le rock intelligent a donné de plus violent, de plus noir ces dernières années, Yo La Tengo, My Bloody Valentine, Pavement, PJ Harvey. Ce bruit va bien au New York d'aujourd'hui que Hartley filme avec des yeux neufs, à la fois vidé de son vacarme quotidien et habité de mystères.

Cette farce élégante, irrésistible, pourrait faire un film. Ce serait même l'un des plus plaisants que l'on ait vu ces derniers jours. Mais Hal Hartley et ses acteurs emmènent *Amateur* un peu plus loin. C'est Isabelle Huppert qui ouvre la voie. Avec une conscience aigüe des infinies possibilités comiques de son personnage, elle dose ses effets avec une légèreté angélique. A travers son ignorance, ses appétits désordonnés, apparaissent clairement la pureté et la force du désir. Elle règne sur ce film avec magnanimité. C'est aussi grâce à elle qu'Elina Lowensohn irradie un charme luxuriant et délétère, que Martin Donovan trouve l'emploi exact de son air lunaire dans ce rôle d'homme-enfant trouvé.

Parmi les multiples interprétations que l'on peut trouver à ce titre, qui ne recouvre aucune des réalités immédiates du film, on peut choisir la référence sportive : les amateurs sont ceux qui jouent pour le plaisir pas pour l'argent. Quand tout va bien, comme ici, le plaisir intense des joueurs gagne les spectateurs.

Œufs de perroquet

Dans *Exotica*, le Thomas d'Atom Egoyan (Don Mc Kellar) passe la douane d'un aéroport, l'air embarassé, un peu affolé. Très vite, avant que l'on apprenne qu'il transporte sur lui deux œufs de perroquet, cachés dans une ceinture. On le perd de vue pour faire une halte dans une boîte de strip-tease nommée Exotica. Dans un décor tropical, des filles se déshabillent sur scène et prolongent leur numéro pour tout client disposé à payer cinq dollars. On voit aussi des marcheurs dans la campagne qui avancent en ligne, pour une battue. Un homme qui reconduit une très jeune fille chez elle. A chaque scène, ou presque, on voit un perroquet. C'est normal, le film se répète, à la manière, savante et minutieuse, *des musiciens minimalistes américains*, Phil Glass ou Steve Reich. A chaque fois qu'une scène recommence, l'un de ses éléments change – un personnage, une attitude, un élément du dialogue. Progressivement, avec beaucoup d'habileté, Atom Egoyan met en place le réseau de relations qui unissent ses personnages.

Il faut du temps pour assimiler cette cartographie et l'exercice reste longtemps passionnant. Il y a ce l'on voit tout de suite, les liens amoureux, professionnels, familiaux. L'amour désormais sans retour d'Eric (Elias Koteas), le disc-jockey-Monsieur Loyal de l'Exotica, pour Christina (Mia Kirshner), une strip-teaseuse qui danse en uniforme d'écolière. L'intérêt de Francis (Bruce Greenwood), inspecteur des impôts, pour la boutique où Thomas vend des poissons et des oiseaux. Le *contrat par lequel Zoe* (Arsinee Khanjian), qui règne sur l'Exotica, s'est fait engrosser par Eric. Le rituel qui règle les soirées de Francis à l'Exotica, au cours desquelles Christina danse pour lui. Il y a aussi les figures visuelles (les perroquets, les œufs qui rappellent le ventre de Zoé) ou textuelles (on insiste pour donner de l'argent à quelqu'un qui voudrait autre chose). C'est excitant comme un puzzle découpé à la main, comme un programme informatique bien écrit.

Mais *Exotica* devrait être bien d'autres choses encore. Après tout ce film montre les diagrammes de *vie détruites, abîmées. Il doit bien* y avoir des gens et des émotions quelque part. Atom Egoyan s'arrête au seuil de ce domaine. Sans doute parce qu'il ne disposait pas forcément des acteurs qu'il fallait. Parfois, au détour d'une scène, Bruce Greenwood ou Arsinee Khanjian parviennent à investir cet espace géométrique. Alors *Exotica* devient attachant, *troublant et prouve, comme Amateur* le fait tout au long de ses 105 minutes, que l'on peut au moins croire au cinéma le temps d'un film, d'une scène.

THOMAS SOTINEL

CULTURE

THÉÂTRE

L'HISTOIRE (QU'ON NE CONNAITRA JAMAIS) au Théâtre de la Ville

Du bon usage des parenthèses

Daniel Mesguich, quarante-deux ans, acteur et metteur en scène de premier plan, est directeur de (La Métaphore), Théâtre national Lille Tourcoing région Nord/Pas-de-Calais. C'est écrit sur les programmes. Pourquoi des parenthèses à cette métaphore ? Parce que, dit-il, *« tout le monde s'interroge sur ces parenthèses et ainsi tout le monde retient le nom. Et puis, dans l'alphabet informatique, les signes viennent avant les lettres, la parenthèse vient donc avant le « a ». Si on compulse la liste de tous les théâtres du monde, (La Métaphore) sera toujours le premier »*. Où l'on constate une certaine forme d'ironie, qualité première de Mesguich, et un sens aigu du marketing.

Hélène Cixous, écrivain français de premier plan, a écrit *l'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)* à la demande de Daniel Mesguich, qui lui voue depuis longtemps une réelle admiration. Pourquoi des parenthèses dans le titre de cette pièce ? On peut raisonnablement penser à un clin d'œil pour son bailleur de fonds. Et puis, ça vous a un côté chic, façon enfants de la *déconstruction, qui en impose.*

Depuis *Portrait de Dora*, en 1976, Hélène Cixous a écrit huit pièces de théâtre, originales pour la plupart ou, pour la dernière, inspirée des *Euménides* d'Eschyle. *L'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais) est donc l'œuvre* d'un auteur à maturité, rompu, après ses collaborations avec Ariane Mnouchkine, aux contingences du théâtre et de la représentation. C'est une pièce splendide, une suite inspirée de *la Chanson des Niebelungen*, née au VIII[e] siècle de l'imagination de poètes vikings (les *Chants de l'Edda*), et perpétuée jusqu'au XIII[e] siècle par la tradition orale, essentiellement en Autriche, avant l'édition en un ouvrage unique du côté de l'Islande aux environs de 1230. On sait ce qu'il advint de ces légendes sous la plume de Richard Wagner.

Hélène Cixous nous permet de retrouver la figure de Siegfried, le père idéal de l'héroïsme, ici Sigfrid (Aurélien Recoing), pour dire clairement la liberté voulue par l'auteur. A ses côtés, Kriemhild (Sandy Ouvrier), la femme, l'amante, la vengeresse, Brünhild (Luce Mouchel), la vierge prisonnière des flammes, libérée par Gunther (Yann-Joël Collin), roi et époux déloyal. L'*Edda*, dont les légendes nordiques nous disent qu'il sera le lieu ultime de la réconciliation des dieux et de la terre, est ici un personnage, celui de *« la plus vieille femme du monde »* (Christian Hecq).

Au début de la pièce, les dieux demandent à l'auteur de l' *Edda*, Snorri Sturlusson (Laurent Natrella), d'écrire une nouvelle page de la destinée de Sigfrid, si possible la plus sanglante et violente qui soit. Lui préfère enquêter afin de retrouver la vérité des personnages et *écrire cette « histoire qu'on ne connaîtra jamais »*. Cette promenade dans l'histoire du monde et de la poésie est l'occasion pour Hélène Cixous de s'interroger soigneusement, peut-être un trop longuement, sur la permanence du tragique dans le destin des hommes et sur la responsabilité de l'écrivain face à la violence du monde. Que peut faire un auteur aujourd'hui qui empêcherait le déchaînement des passions, l'enchaînement du cycle des crimes et des vengeances ? Par exemple une pièce qui dirait les désarrois et les courages du poète, les travers des puissants, qu'ils *soient de ce monde ou d'un autre*, les duretés des cœurs et la vilénie des âmes. Par exemple cette pièce étonnante et belle.

Catalogue raisonné des « mesguicheries »

Daniel Mesguich a incontestablement un style. *L'Histoire* (etc.) en est une nouvelle preuve, et ses fans – ils sont nombreux au Théâtre de la Ville – retrouvent manifestement avec plaisir ce mélange de gags de potaches et de fulgurances plastiques, les contrastes d'un jeu qui alterne sincérité et grotesque. Ce que Mesguich, *quand il se laisse aller* à la confidence, nomme lui-même des « mesguicheries ». Non pas un décor mais des décors, une avalanche d'images plus belles les unes que les autres, au point de ravaler la presse magazine (*le Jardin des modes, Égoïste, Vogue décoration...*) au rang d'aimables fanzines. Dans ces images, il faudra veiller aux effets de miroirs – des corps, des âmes –, il ne faudra pas oublier une représentation inattendue des livres – le théâtre naît de l'écriture et du savoir : ici, des empilements en forme de colonnes dorées du plus bel effet. Penser enfin au détail qui tue : une limousine de luxe *qui véhicule dans* l'espace une poignée de dieux à la malédiction facile.

« Mesguicheries » encore : une direction d'acteurs qui indique tout, le geste, l'intonation, et multiplie les « petites actions », mouvements infinitésimaux des mains, des pieds, des yeux et des lèvres. Le tout est d'un maniérisme archi-démonstratif, danger constant pour la plupart des interprètes qui en perdent leur personnalité, mais d'un effet immédiat sur les spectateurs – sur ceux qui restent, car, le soir de la générale, une armée de protestataires silencieux avait quitté la salle bien avant la tombée du rideau. Disons tout de même la malice de Christian Hecq, le courage de Laurent Natella et l'art nuancé de Luce Mouchel. Perdu en chemin, Aurélien Recoing, indéchiffrable.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris (4[e]). Métro : Châtelet. Du mardi au samedi à 20 heures. Durée : 4 h 10. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F. Jusqu'au 28 mai. Le texte de *l'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)* vient de paraître aux Editions des femmes (184 pages, 99 F).

PHOTOGRAPHIE

STÉPHANE DUROY à Pontault-Combault

Dans l'hiver et dans la nuit

C'est un long voyage – une dizaine d'années – que vient de boucler le photographe Stéphane Duroy : Berlin-Auschwitz. En passant par l'ex-RDA et la Pologne. Un voyage autour de la Shoah. Un parcours de la douleur pour un photographe au long cours, figure d'une école française – mais aux références américaines (Walker Evans, Robert Frank, Winogrand, Friedlander) – que l'on retrouve dans quelques bonnes agences (Magnum, Vu et Contact) et qui oscille entre journalisme et psychologie, actualité et intimité, cadrages sobres ou complexes ; un parcours de la mémoire et de l'Histoire pour ce grand gaillard hésitant qui a trouvé avec la photographie un moyen de remonter le temps et de confronter le passé au présent.

Un peu à Toulouse et beaucoup à Paris, Stéphane Duroy montre des extraits de ses précédents reportages à Berlin et en ex-RDA – on lui doit les photos parmi les plus publiées sur la chute du mur de Berlin. Mais c'est surtout à Pontault-Combault que le photographe, membre de l'agence Vu, dévoile son « inévitable fin de voyage », la Pologne et surtout Auschwitz. *« J'ai voulu montrer, dans un premier temps, que les racines de la Shoah se trouvaient à Berlin*, explique-t-il. *J'ai photographié la ville pendant dix ans, jusqu'à la chute du mur. Ce qui m'intéresse, c'est la permanence des choses depuis les années 20, lorsque le nazisme s'est dessiné. Quand je montre une poussette avec une poupée désarticulée, j'espère traduire, au-delà de la réalité visible, cette permanence des situations.*

Permanence de la Shoah

» Avec la chute du mur, l'Histoire basculait, il fallait aller ailleurs. C'était comme une fine pellicule qui voilait la réalité, et qui s'évaporait. J'ai quitté Berlin et j'ai traversé l'ex-Allemagne de l'Est pendant un an. Puis la Pologne, et je suis arrivé à Auschwitz, où j'ai relié les fils de ce projet. J'ai rencontré une vieille Polonaise, qui vient de mourir. Elle m'a parlé de ses quatre années de camp, elle est restée quarante ans sur place pour informer les visiteurs de ce qu'était Auschwitz. J'ai voulu montrer, par la photographie, la permanence de cette horreur, comment vivre ou ne pas vivre avec la Shoah, quarante ans après. »

Cette permanence de la Shoah, on la sent dans les visages, les regards, les attitudes, dans les lieux aussi, qui ne cessent d'aller du passé au présent. Il montre l'insouciance apparente dans des yeux d'enfant, une fille portant minijupe et chaussures américaines, des gamins derrière la vitre d'un bus. Comme toujours, Stéphane Duroy avoue son goût pour les reflets, vitres, glaces, qui offrent autant de « retours d'images », sa façon de contourner le problème de la représentation de l'indicible.

Ces reportages en noir et blanc sont guidés par la célèbre phrase d'Adorno : *« Après Auschwitz, il n'y a plus d'art possible. »* D'où ce travail minimal, dépouillé et d'une sobriété extrême. Duroy a laissé ici sa virtuosité au placard. Son talent est de trouver le ton juste, de réfléchir au sens des images, à leur « place ». En douze ans de reportages, au fur et à mesure qu'il dépouillait son cadre d'éléments séduisants, mais formels, le photographe a fait disparaître méthodiquement les teintes éclatantes, pour ne garder que le noir, un vert sourd, un bleu d'ombre, une grisaille indéfinissable. Ces couleurs qui n'en sont plus ont naturellement laissé la place au noir et blanc dans ses photos de Pologne. Dominent les espaces vides et arides, les regards perdus, les rues désolées, les murs décourageants. *« Est-ce que j'arrive à faire passer cet effroi ? »*, demande Stéphane Duroy. Il y parvient.

MICHEL GUERRIN

▶ Centre photographique d'Ile-de-France, La Graineterie, hôtel de ville, 77340 Pontault-Combault. Tél. : 64-43-47-10. Jusqu'au 29 mai. Catalogue : 100 francs.

▶ « Europe rurale 1994 », FNAC Forum, Forum des Halles, niveau –1, 75001 Paris. Jusqu'au 25 juin.

▶ « Agences Vu, Magnum, Contact, trois regards sur les années 90 » , galerie du Château-d'Eau, place Laganne, 31300 Toulouse. Tél. : 61-42-61-72. Jusqu'au 5 juin. Catalogue : 454 francs.

MUSÉES

Chaises de la discorde au Prado

MADRID

de notre correspondant

Francisco Calvo Serraller a décidé, à la fin de la semaine dernière, de quitter ses fonctions de directeur du musée du Prado à Madrid après seulement deux cents jours qu'il qualifie lui-même d'*« égarement »* (*le Monde* daté 15-16 mai). Ce départ précipité ouvre une crise sans précédent dans l'histoire de cette pinacothèque qui fêtera son 175[e] anniversaire le 19 novembre.

Ancien critique d'art du quotidien *El Pais*, Francisco Calvo Serraller jette l'éponge à la suite de reproches qui lui ont été adressés pour avoir permis l'utilisation des salles du musée par une revue – dans laquelle travaille sa femme – présentant un reportage commercial sur des chaises design devant les célèbres toiles du Prado. Le directeur affirme ne pas comprendre ces accusations et fait remarquer qu'en 1993 et 1994 trente-trois reportages photographiques ont été réalisés dans les salles du musée et que celui sur les chaises l'a été en *« respectant toutes les normes légales et réglementaires »*. La revue a d'ailleurs payé la somme de 75 900 pesetas (3 200 francs).

Mais le ministre de la culture, Carmen Alborch, a fait savoir qu'elle ne partageait pas le point de vue du directeur (le ministère a d'ailleurs annoncé que l'utilisation des salles de musée allait être réglementée). Francisco Calvo Serraller s'est donc senti désavoué. La presse s'est également empressée de rappeler qu'il y a dix ans un article critique de Serraller sur un défilé de mode dans le musée espagnol d'art contemporain avait contribué à la démission de son directeur.

Cependant, le reportage sur les chaises placées devant les toiles de Vélasquez n'est que la dernière manifestation d'une crise plus aiguë. Dans un article publié par *El Pais*, l'ancien directeur dénonce *« le manque systématique de moyens les plus élémentaires et le constant découragement ayant abouti à une dangereuse corrosion proche de la paralysie. A un niveau plus élevé*, ajoute-t-il, *c'est encore pire : il n'y a pas le moindre signe d'une politique correctrice tant de la part du gouvernement que de l'Etat »*. Calvo Serraller a estimé, au bout du compte, qu'il avait été *« livré aux fauves. »*

Francisco Calvo Serraller s'est en fait très vite heurté à la profession des conservateurs du Prado, qui a vu d'un mauvais œil les idées nouvelles de cet énergique directeur de quarante-six ans. En six mois, il avait créé une salle entièrement consacrée aux *« peintures noires »* de Goya, réhabilité la sculpture et préparé huit expositions à l'occasion de la commémoration du 175[e] anniversaire de ce musée qui, en 1993, a reçu plus de 1,5 million de visiteurs. *« Le Prado n'a aucun soutien politique et social. Il y a peu de sensibilité sur son importance*, a déploré José Antonio Fernandez Ordonez, président de la fondation. *Si la démission de Calvo permet de créer cette sensibilité, ce serait quelque chose de positif. »*

L'opposition de droite (Parti populaire) a demandé la comparution urgente de Carmen Alborch devant les députés pour expliquer ce départ et connaître la politique gouvernementale concernant l'un des plus importants musées du monde.

MICHEL BOLE-RICHARD

هكذا من الأصل

Les difficultés du bouclage de la rocade ouest de Paris

Les travaux de l'A 86 à Fresnes pourraient se prolonger jusqu'en 2005

Après une longue période d'incertitude, la réalisation de l'autoroute A 86 dans la traversée de Fresnes (Val-de-Marne) pourrait s'achever conformément au projet initial, mais les travaux pourraient se prolonger jusqu'en 2005.

Le bouclage de la rocade A 86, qui contourne Paris à quelques kilomètres du périphérique, est décidément bien difficile à réaliser. Les problèmes techniques et les difficultés de financement s'accumulent à Fresnes depuis quelques années. La deuxième tranche des travaux pour la traversée de la ville a été terminée en août dernier. Le trafic s'effectue depuis en partie en souterrain, en partie en tranchée ouverte. Les véhicules passent sous trois carrefours, dont celui de la Déportation, face à la célèbre prison, ce qui a permis de supprimer tous les feux tricolores. Bien que la circulation se fasse en double sens, sur deux fois deux voies, cette portion d'autoroute n'est terminée qu'à moitié.

Le projet initial prévoyait que l'autoroute devait être constituée par deux tunnels séparés, un pour chaque sens de circulation, et disposant chacun de trois voies et d'une bande d'arrêt d'urgence. Actuellement, un seul est réalisé et il supporte les deux flux de circulation, dans des conditions de sécurité insuffisantes puisque sa bande d'arrêt d'urgence est occupée par la quatrième voie. De plus, un certain nombre d'équipements dépendent de la construction de cette deuxième partie : c'est le cas d'une dalle qui devrait recouvrir l'ensemble du tronçon afin de supprimer les nuisances sonores et d'en faire un *espace de rencontres, véritable* trait d'union entre le nord et le sud de la ville, aujourd'hui coupée en deux; c'est aussi celui de plusieurs projets urbanistiques situés à proximité (logements, locaux d'activités, espaces verts).

Le considérable désengagement de l'Etat en région Ile-de-France (dotations en baisse de 23 % en francs constants par rapport au plan précédent), l'hostilité des écologistes qui préfèrent donner la priorité aux transports en commun et l'ignorance d'un certain nombre de conseillers régionaux, qui croyaient le tronçon totalement construit, inquiétaient la municipalité fresnoise. C'est alors que le maire, Gabriel Bourdin (PS), a effectué un intense travail d'information : interventions auprès de plusieurs ministères, *courrier à l'ensemble des élus du* conseil régional, réception de délégations.

Les engagements de M. Fourcade

Aujourd'hui, cette persévérance semble avoir porté ses fruits. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF) du conseil régional, chargé des finances et du plan, vient de faire parvenir une lettre à Gabriel Bourdin. Il y écrit notamment : *« Compte tenu du coût particulièrement élevé de l'achèvement de l'autoroute (près de 2 milliards de francs sur Fresnes et Antony), il ne peut être envisagé de le financer en totalité dans le cadre des enveloppes disponibles pour le prochain plan. »* La direction départementale de l'équipement du Val-de-Marne a examiné, à sa demande, les possibilités de phasage de l'opération. *« Il en ressort*, ajoute M. Fourcade, *qu'un allongement des couvertures de la section actuellement en tranchée, combiné au transfert de la RN 186 sur son emprise définitive, se révèle techniquement et fonctionnellement réalisable. »*

Le sénateur des Hauts-de-Seine a proposé que cette opération soit retenue au nouveau contrat de plan en cours de discussion. Autrement dit, il sera possible d'achever la couverture de la tranchée existante et d'aménager définitivement la RN 186, qui longe l'autoroute de part et d'autre, sur son emprise nord, côté prison, ce qui permettra de libérer le terrain pour creuser la seconde tranchée de l'A 86. La moitié des travaux pourraient être réalisés dans le cadre du *onzième plan Etat-région*, l'autre l'étant dans celui du douzième plan, ce qui amène à l'horizon 2005.

Les carrefours devraient être aménagés, dit-on, d'ici à la fin de l'année et un mur anti-bruit dans la partie sud ne devrait pas tarder lui non plus à être construit. Un bonheur n'arrivant jamais seul, M. Fourcade, dans la même lettre, indique qu'une étude confiée à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF) par le conseil régional *« a montré la faisabilité d'un prolongement du Trans-Val-de-Marne vers l'ouest, jusqu'à la Croix-de-Berny »*. Il précise que *« son schéma de principe doit être mis à l'étude prochainement par la RATP »*. Il a demandé que cette opération soit retenue elle aussi au nouveau contrat de plan Etat-région, comme pour l'achèvement de l'A 86.

Là encore, M. Fourcade répond à une demande de la municipalité de Fresnes, qui souhaite que le Trans-Val-de-Marne, ligne d'autobus en site propre reliant Saint-Maur à Rungis *via* Créteil, soit prolongé jusqu'à la frontière du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, afin de desservir de nouvelles zones d'habitation à Rungis (la ZAC des Antes) et d'activités à Fresnes (parc Médicis) non encore touchées par la RATP.

FRANCIS GOUGE

La recherche de pétrole dans le Bassin parisien

Elf-Aquitaine installe un puits de forage en limite du parc du château de Versailles

Elf Aquitaine cherche du pétrole dans le Bassin parisien. L'un des lieux les plus propices à son exploration méticuleuse du sous-sol est le parc du château de Versailles, situé au sommet d'une butte. La société pétrolière française vient d'obtenir l'autorisation de l'arboretum de Chèvreloup d'effectuer un forage exploratoire à 1 500 mètres de profondeur.

Pendant trois semaines, un équipement de forage pétrolier se dressera au fond des 200 hectares de l'arboretum de Chèvreloup, en limite du parc de Versailles, qui rassemble près de trois milles espèces d'arbres, à proximité immédiate du château. Les associations de protection de l'environnement sont en émoi, mais les assurances que ce puits provisoire ne sera jamais utilisé pour la production et les précautions prises pour la remise en état du site ont dissipé les craintes nées de la rumeur de l'existence d'une nappe de pétrole sous les jardins de Louis XIV.

Une étude en contrepartie

Le permis d'explorer le sous-sol de l'Ile-de-France avait été délivré à Elf Aquitaine et à Coparex par le premier ministre Laurent Fabius en décembre 1985. Il avait été renouvelé en mai 1993. Le résultat des « échographies » du sous-sol parisien avait déterminé les géologues de la compagnie à effectuer un premier forage à l'est de Paris, en 1988, « Ivry-101 ». Restait à compléter les investigations dans l'ouest de l'Ile-de-France. Très discrètement, en 1992, un forage exploratoire a déjà été réalisé dans le parc du château de Breteuil, en pleine vallée de Chevreuse. Le sous-sol de Rocquencourt recélerait des informations susceptibles de confirmer ou d'infirmer les coupes géologiques établies par les scientifiques de la compagnie.

Consciente de l'impact sur les esprits d'une démarche quasi « sacrilège », celle-ci va utiliser dans les prochaines semaines une toute nouvelle technique de forage beaucoup plus légère : la tour, qui ne mesure que 30 mètres au lieu de 45, et dépassera à peine la cime des arbres les plus élevés. L'emprise au sol est réduite à 1 000 mètres carrés au *lieu de 8 000 habituellement*. Surtout, ce matériel ne peut en aucun cas être utilisé pour la mise en production du site si une nappe d'huile était trouvée. L'exploitation de celle-ci se ferait à distance par des techniques de forage dévié ou horizontal, grâce aux données géologiques acquises à Chèvreloup.

« Pas un arbre n'a été touché, et les travaux préparatoires à l'installation du puits ont été réalisés dans le plus profond respect de la faune et de la flore », confirment les responsables de l'arboretum. En contrepartie, les géologues de la compagnie fourniront une étude très précise des couches géologiques superficielles, qui ne les intéressent pas *directement. Le sous-sol sur* lequel est bâti le château n'est pas connu ; l'existence supposée d'un ancien réseau de collecte d'eau pourra être confirmée, ce qui contribuerait, éventuellement, à résoudre les difficultés d'approvisionnement des bassins et des fontaines du parc.

Françoise Jeanneret, présidente d'Yvelines-Environnement, s'est montrée rassurée après avoir visité le site. *« Nous serons, bien sûr, très vigilants à ce qu'il n'y ait pas de forage d'exploitation, mais je ne vois,* a priori, *aucune raison de ne pas faire confiance à Elf, qui est, par ailleurs, notre partenaire dans plusieurs initiatives en faveur de l'environnement »*, a-t-elle déclaré. Mme Jeanneret s'est *démarquée, ainsi, d'un* responsable de Viroflay-Environnement, qui, très agressif, avait accusé Elf d'avoir voulu implanter initialement son forage dans le parc du château lui-même.

PASCALE SAUVAGE

Une subvention bénéficiant à neuf communes

Mme Veil et M. Douste-Blazy accordent une aide pour la modernisation de l'hôpital de Montreuil

L'Etat vient d'accorder pour 1994 une subvention d'investissement de 5,8 millions de francs au centre hospitalier intercommunal de Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Cette aide, qui s'inscrit dans le volet santé du contrat de ville signé le 3 mai par le maire de la commune, Jean-Pierre Brard (PC), et le préfet, Jean-Pierre Duport, va permettre à l'établissement d'améliorer sa technicité médicale et sa qualité d'accueil aux habitants des neuf communes qu'il dessert.

Créé en 1965 à l'initiative des communes de Montreuil, Bagnolet, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Rosny-sous-Bois et Villemomble, en Seine-Saint-Denis, Fontenay-sous-Bois et Vincennes, dans le Val-de-Marne, l'hôpital intercommunal de Montreuil n'a jamais bénéficié d'opération de restructuration et de rénovation d'envergure. D'une conception datant des années 50, il connaît, aujourd'hui, une situation difficile. Son bloc opératoire est vétuste, le service des urgences, qui reçoit en moyenne soixante-dix personnes par jour, est exigu, les conditions d'accueil hôtelier déplorables, de l'avis des élus concernés : les chambres à quatre lits ne possèdent ni sanitaires, ni cabinet de toilette.

Conscients de la nécessité de restructurer et de moderniser au plus vite l'établissement, les maires des neuf communes adhérentes au syndicat intercommunal de l'hôpital de Montreuil avaient décidé, fin 1993, de s'adresser à l'Etat. Dans une lettre rédigée en *commun*, ils avaient attiré l'attention du ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, sur l'urgence de construire un nouveau plateau technique et sur la nécessité, à terme, d'obtenir des surfaces supplémentaires pour installer des lits de moyen séjour et de réadaptation fonctionnelle, *« dans l'intérêt des trois cent cinquante mille habitants* [qu'ils] *représentent »*.

180 millions de francs sur cinq ans

En réponse à leur requête, Simone Veil, ministre des affaires sociales, et M. Douste-Blazy ont annoncé à ces maires, au début du mois d'avril dernier, qu'ils leur accordaient une subvention de 5,8 millions de francs pour l'année 1994. Cette aide de l'Etat, qui s'ajoute aux moyens supplémentaires – 3,8 millions francs – déjà accordés au budget d'exploitation de l'exercice 1994 pour la modernisation de la maternité et du service de réanimation, devrait permettre d'engager rapidement les travaux préalables à la réalisation de la première phase du plan de restructuration.

Ce plan, prévu sur cinq ans pour un coût total de 180 millions de francs, comprendra, essentiellement, la modernisation des locaux de consultation externe, la restructuration du service d'urgence avec MUR (service mobile d'urgence et de réanimation) et huit lits de très courte durée, et la construction d'un nouveau bloc opératoire. Ce dernier disposera d'une salle de réveil répondant aux normes actuelles et de huit salles d'opération, dont deux d'orthopédie et une de gynécologie-obstétrique.

Les travaux devraient démarrer au printemps 1995, pour un achèvement à l'automne 1998. *Grâce à l'arrivée de nouveaux* chefs de service, à la mise en place de nouvelles consultations, à de meilleures conditions d'accueil et d'hospitalisation et à des outils de soins performants, l'hôpital intercommunal de Montreuil devrait, selon son directeur, Jean-Philippe Toulouse, accroître son activité.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE GRAND SAUT. Film américain de Joel Coen, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; *Gaumont Opéra Impérial*, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e *(36-65-70-61)* ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MALICE. Film américain de Harold Becker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-*65-70-23)* ; *UGC Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44)*.

LA REINE MARGOT. Film français de Patrice Chéreau : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67 ; 36-65-71-33)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 *Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e *(36-65-70-23)* ; *UGC Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REPÈRES

INFORMATION

« Pages jaunes » pour les touristes

Un nouvel annuaire de poche de 580 pages vient d'être édité par France-Télécom à destination des touristes fréquentant la capitale. L'ouvrage, *de couleur jaune*, comporte une liste, en cinq langues (français, anglais, italien, allemand, espagnol), des professions pouvant intéresser les visiteurs. Il offre en outre un cahier d'informations pratiques et touristiques en deux langues (français, anglais). Tiré à trois cent mille exemplaires, l'annuaire est mis gratuitement à la disposition des touristes dans les hôtels, les gares, les aéroports, les centres *de congrès et l'office du tourisme*. Une autre édition sera ultérieurement destinée à la Côte-d'Azur.

ÉCONOMIE

Paris-Export conseille les exportateurs

Les quatre mille entreprises parisiennes qui exportent leur production ou leur savoir-faire (pour un chiffre d'affaires d'environ 55 milliards de francs par an) *recherchent une assistance* technique, juridique ou financière. De multiples organismes, comme la chambre de commerce, la chambre des métiers, les syndicats patronaux, les conseillers de commerce extérieur, se font parfois concurrence pour les conseiller. Six d'entre eux, réunis sous la houlette de la mairie de Paris, ont décidé d'harmoniser leurs efforts et de les faire connaître d'une seule voix. Ils viennent de créer le comité départemental Paris-Export, qui publie un programme commun pour le deuxième semestre 1994. *On y trouve une sorte de* panoplie du candidat-exportateur : séances gratuites de formation, séminaires payants traitant *d'un pays déterminé* (Allemagne, Japon, Etats-Unis), préparation aux salons de Pékin, de Johannesburg et de Koweït-City, rencontre avec des industriels polonais, forum d'acheteurs belges, etc.

CULTURE

Succès record des impressionnistes au château d'Auvers-sur-Oise

Ouvert le 2 mai au château d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), le *remarquable parcours-spectacle* faisant revivre le temps des impressionnistes (*le Monde* du 2 mai) attire les foules : trois mille visiteurs dès la première semaine. Malheureusement, 40 % d'entre eux viennent le dimanche, notamment l'après-midi. Résultat, une heure d'attente, *d'exécrables conditions de* visite et un cauchemar pour les responsables. Déjà, comme au Louvre, ces derniers ont décidé *de refuser les groupes* le dimanche. Comment rentabiliser un équipement culturel et touristique financé par le conseil général (cent soixante mille visiteurs annuels seraient nécessaires), tout en lui gardant son agrément ? Auvers-sur-Oise devra résoudre à présent ce problème.

HAUTS-DE-SEINE

Nouvel espace d'information à la Défense

Un nouvel espace d'information de plus de 1 000 mètres carrés est ouvert à partir du 17 mai sur l'esplanade de la cité d'affaires de la Défense devant le CNIT et la Grande Arche. L'établissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD) a en effet constaté que le précédent *lieu d'information était* devenu trop exigu. Hommes d'affaires égarés ou touristes en mal de documentation, ils sont *en effet jusqu'à mille certains* jours à s'adresser aux hôtesses de l'EPAD. Une exposition permanente sur les œuvres d'art *présentées* à la Défense est organisée dans cet espace d'information, où se trouvent également une librairie et une salle vidéo.

ÉDUCATION

Une « école laïque des religions » à Montfermeil

La ville de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) a invité une école laïque des religions sur la commune. Organisme laïque de formation continue créé par un industriel lyonnais, Jacques Benoît, cette école se propose *de diffuser un enseignement sur* le contenu des principales religions (judaïsme, christianisme, islam, hindouisme, bouddhisme) *« dans le respect de l'identité de chacune, sans prosélytisme ni syncrétisme »*. Déjà deux écoles ont été ouvertes, en 1993, en janvier à Paris et en mai 1993 à Lyon. Un premier séminaire de quarante heures est prévu du 20 au 25 juin. Il sera suivi en septembre d'une première *session de conférences* hebdomadaires.

AMÉNAGEMENT

Des étudiants parisiens se distinguent

Les trente-six étudiants de la section aménagement et urbanisme de la Sorbonne, université Paris-IV, ont remporté le challenge 1994 du développement local. Ce concours est disputé chaque *année entre les sections* universitaires d'aménagement et d'urbanisme. Le sujet du concours 1994 concernait le *schéma de développement* du Trièves (Isère). Comme le prévoit le règlement de l'épreuve, le prochain concours aura donc pour *thème un sujet pris* en Ile-de-France et sera matériellement organisé par les étudiants de la Sorbonne. Les sections universitaires candidates pourront s'inscrire à compter du 1er octobre prochain.

ÉCONOMIE

L'accord entre les ministres français et britannique des transports sur l'atterrissage des avions anglais à Orly

Un compromis qui satisfait British Airways

Les autorités françaises ont reporté à la fin juin au plus tard l'ouverture de la ligne Orly-Londres à British Airways, sa filiale TAT EA, ainsi que Air UK. Les compagnies avaient initialement l'intention de desservir cette ligne dès le lundi 16 mai en dépit du refus de la France. Cet accord intervient à la suite de trois jours de négociations entre les ministres français et britannique des transports, Bernard Bosson et John MacGregor.

■ GRÈVE. Les syndicats d'Air Inter appellent à la grève, le mardi 17 mai. La compagnie, qui a décidé de ne pas affréter d'avion ce jour-là, a dû annuler tous ses vols, sauf ceux vers la Corse. Les syndicats réclament plus d'autonomie pour leur compagnie par rapport à sa maison mère Air France, face à la concurrence sur ses lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse.

La « guerre du ciel » déclenchée par l'annonce de l'atterrissage d'avions de British Airways et de sa filiale TAT European Airlines, *ainsi que de Air UK et* TAT European Airlines à Orly à partir de lundi 16 mai n'aura pas lieu. Les compagnies aériennes ont accepté de dérouter leur vol Londres-Orly sur Roissy-Charles-de-Gaulle, après qu'un accord entre les ministres des transports français et britannique a été conclu, dimanche 15 mai.

Les transporteurs britanniques et la filiale française de British Airways, TAT EA, avaient annoncé il y a une semaine leur intention d'atterrir à Orly (jusqu'à présent, seul Roissy leur *était ouvert), en s'appuyant sur la* décision de la Commission européenne à Bruxelles, prise le 27 avril, à la suite d'une plainte de TAT, ce qui a déclenché une « contre-offensive » de la part du ministre français des transports, Bernard Bosson, agacé par ce *« coup de force ».*

Malgré l'opposition des autorités françaises, British Airways et Air UK maintenaient depuis plusieurs jours leur décision d'ouvrir, lundi 16 mai, des liaisons Londres-Orly. Sept vols étaient officiellement programmés ce jour-là en provenance de Londres, dont le premier devait décoller de l'aéroport londonien d'Heathrow.

« Nous sommes ravis »

British Airways avait même prévu un pilote parlant très bien français, qui avait pour consigne de demander le plus de détails *possible en cas de refus de son* plan de vol, de manière à argu*menter au mieux une plainte* ultérieure de la compagnie britannique devant la commission de Bruxelles. Ces vols restent prévus au départ de Londres-Heathrow pour BA, et Londres-Stansted pour Air UK, mais ils atterriront à Roissy.

Cette solution négociée satisfait les deux parties. Dès vendredi 14 mai, comparant cette affaire à une « tempête dans une tasse de thé », Bernard Bosson jouait l'apaisement en indiquant qu'il avait bien l'intention de *« faire ouvrir Orly »* aux compagnies britanniques, mais qu'il aimerait d'abord *« que les mêmes efforts d'ouverture soient faits par les Britanniques à l'aéroport d'Heathrow »*. Par ailleurs le ministre des transports demandait qu'en raison de *« difficultés techniques, de surcharge de plates-formes, de sécurité et d'environnement »* un délai de plusieurs semaines soit accordé aux autorités françaises.

Les compagnies britanniques ont remercié John Mac Gregor, le ministre britannique des transports, pour son soutien dans la résolution de ce différend. Par la voie de Colin Marshall, président de British Airways, *elles ont* exprimé leur satisfaction. *« Nous sommes ravis de constater que le gouvernement français s'est maintenant engagé à ne pas s'opposer à l'application de la décision de la Commission européenne de nous ouvrir Orly, à nous et à notre filiale TAT, ainsi qu'à supprimer dès que possible tous les problèmes pouvant exister. Notre objectif depuis le début était d'assurer notre droit de desservir Orly, et c'est ce que nous avons fait »*, a-t-il ajouté.

Le communiqué conjoint des deux gouvernements confirme qu'Orly sera ouvert au plus tard à la fin juin. *« Nous sommes certains que les problèmes peuvent être résolus plus tôt. Nous allons faire pression avec le gouvernement britannique pour un démarrage des services le plus tôt possible »*, notait le président de BA.

CLÉS/*Chronologie*

■ **27 avril** : la Commission européenne décide d'ouvrir immédiatement à la concurrence les lignes aériennes Orly-Londres ainsi qu'Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Le gouvernement français a six mois pour mettre ces décisions en œuvre.

■ **6 mai** : British Airways et sa filiale TAT European Airways annoncent qu'elles ouvriront dès le lundi 16 mai leurs premiers vols entre Orly et Heathrow.

■ **11 mai** : le ministère des transports, dans un communiqué, fait savoir qu'il ne laissera pas, le 16 mai, les compagnies britanniques (auxquelles s'est jointe Air UK) décoller au départ d'Orly. Les compagnies intéressées décident le soir même de maintenir leur vol.

■ **12 mai** : le gouvernement britannique apporte son soutien à British Airways et Air UK. Bernard Bosson, ministre français des transports, dénonce *« le coup de force de British Airways »*.

■ ***13 mai** : M. Bosson* et son homologue britannique, John MacGregor, négocient pour tenter de dénouer le conflit. Les vols de British Airways au départ d'Heathrow sont maintenus, lundi 16 mai, et la compagnie fait savoir qu'elle peut attaquer le gouvernement français en justice sans préciser si elle le fera ou non.

■ **15 mai** : les ministres français et britannique des transports se mettent d'accord pour repousser l'ouverture de la liaison entre Paris-Orly et les aéroports londoniens d'ici au 30 juin.

La presse d'outre-Manche salue la « victoire » britannique

LONDRES

de notre correspondant

De *l'Independent* (« British Airways gagne la bataille d'Orly ») au *Guardian* (« Recul français »), en passant par le *Times*, la presse britannique pavoise, lundi 16 mai, au lendemain de l'accord intervenu durant le week-end entre les gouvernements français et britannique dans la « guerre du ciel ». Cette victoire, estime-t-on à Londres, est d'abord celle de la libéralisation du transport aérien, bref, c'est une défaite enregistrée par une France qui voulait maintenir des mesures protectionnistes à l'heure du Marché unique européen, lequel comprend les airs... Colin Marshall, président de British Airways, s'est félicité du but atteint (« obtenir le droit de voler à Orly »), et John MacGregor, ministre des transports, a souligné qu'il s'agissait du « premier test » s'agissant de l'application des décisions de l'Union européenne.

« Commando pour la liberté »

Dans cette affaire, ce sont donc les Français qui font figure de « mauvais Européens ». D'ailleurs, souligne la presse d'outre-Manche, le gouvernement de M. Balladur s'est fait vertement tancer, pour son obstination, par les journaux français. La victoire est d'autant plus totale que l'accord n'est en rien conditionnel, c'est-à-dire que le gouvernement britannique n'est pas tenu d'accorder de nouvelles facilités aux compagnies françaises sur l'aéroport Heathrow. Vu de Londres, la Grande-Bretagne semble avoir joué magistralement ses cartes dans cette « guerre du ciel » avortée. Comme à l'accoutumée, British Airways a bénéficié d'un soutien gouvernemental constant mais discret, et fait monter la tension en utilisant au mieux ses ressources médiatiques.

Le vol de la British Airways ñ 332 qui devait se diriger lundi matin vers Orly devait être rempli de journalistes, avec à leur tête Robert Ayling, directeur général *de British Airways, ainsi que* John Stevens, parlementaire européen (conservateur) de la région d' Heathrow. L'affaire prenait l'allure d'*un « commando pour la liberté » !* L'argumentation bri*tannique était solide, mais parfois* au mépris des faits eux-mêmes. D'abord parce que, contrairement aux affirmations de la presse anglo-saxonne, Air France et Air Inter n'exercent aucun monopole à Orly, où 51 compagnies sont représentées. Ensuite, parce que l'attitude de la France est très comparable à celle qu'adopte la Grande-Bretagne, *via* British Airways, vis-à-vis des compagnies américaines : deux d'entre elles (American et United Airlines) seulement ont obtenu le droit de poser leurs avions à Heathrow, et les petites compagnies françaises attendent depuis longtemps d'obtenir des slots, c'est-à-dire des allocations d'espaces.

Pour se convaincre de la politique on ne peut plus « protectionniste » de British Airways, il suffit de faire référence à la colère de la direction de la compagnie britannique lorsque Virgin a récemment conclu un accord avec Delta Air Lines (*le Monde* du 15 avril), qui permet *de facto* à ce transporteur américain de contourner les réglementations britanniques. Certains experts du transport aérien soulignent, d'autre part, que cet accord global, encouragé par la politique communautaire, va d'abord nuire aux petites compagnies aériennes, lesquelles n'auront pas les ressources financières suffisantes pour résister aux pratiques de dumping tarifaire des « géants » du marché. Cette « guerre du ciel » offre enfin une excellente occasion à British Airways pour faire oublier l'affaire dite des *dirty tricks* (les « sales combines ») qui l'oppose à Virgin, la compagnie de Richard Branson, et qui n'est autre que la manifestation de la propension de « BA » à éliminer la seconde du « ciel de la libéralisation »...

LAURENT ZECCHINI

Appel à la grève de l'intersyndicale le 17 mai

Air Inter s'interroge sur son avenir

Quel est l'avenir d'Air Inter ? La question hante les personnels de la compagnie intérieure depuis la décision de la Commission européenne, le 27 avril, d'ouvrir dans six mois leslignes lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse à la concurrence. Après la distribution de tracts aux voyageurs dans les aéroports français mardi dernier, les syndicats de la compagnie se mettent en grève le 17 mai pour *« redonner à Air Inter une autonomie de gestion lui permettant de se donner les moyens de son développement »*.

La direction de la compagnie a décidé de ne pas affréter d'avions *« compte tenu de la nature du mouvement de grève du 17 mai (...) et pour préserver l'avenir d'un dialogue social permettant de sortir rapidement de ce conflit »*. Cette attitude des dirigeants montre que les revendications sortent des limites purement corporatistes et que les inquiétudes des personnels ne sont pas dénuées de fondement. *« Après avoir longtemps évolué dans un contexte relativement stable, Air Inter est aujourd'hui dans un environnement en mutation rapide »*, souligne la direction de la compagnie dans un communiqué en date du 12 mai, intitulé *« Air Inter doit se donner le temps »*.

Cette mutation s'explique à la fois par la décision de Bruxelles qui accélère l'arrivée de la concurrence ainsi que par le produit « Euroconcept » qu'Air France a décidé de développer sur l'Europe, explique la compagnie intérieure dans son communiqué. En d'autres termes, Air Inter est pris entre le marteau et l'enclume. Bientôt mise à rude épreuve sur le marché français, l'entreprise cherche des possibilités de développement pour compenser la perte rapide de son monopole. Le 17 décembre 1993, son PDG, Michel Bernard avait défini une stratégie fondée sur l'ouverture d'Air Inter à l'ensemble de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal) à partir d'Orly et par une montée en puissance progressive sur le Maghreb.

Des perspectives bouleversées

L'annonce du plan de sauvetage de la compagnie Air France, en mars, visant à développer une gamme de produits court et moyen-courrier, sur l'Europe, a bouleversé les perspectives de développement de sa filiale. Le produit européen défini en mars par Air France se fonde sur un aménagement modulable de l'avion, qui peut être bi ou monoclasse. Cette transformation s'obtient par la transformation, sur les premières rangées, de six sièges de front (monoclasse et quatre sièges de fronts (biclasse). Le produit est adaptable suivant les destinations ou les horaires.

« Air Inter a fait et continue de faire la preuve de sa capacité à produire efficacement du court-courrier densifié. Il faudra qu'elle définisse, dans ce nouveau contexte, le positionnement le plus favorable au développement de ses activités », notait le document de présentation du plan « Reconstruire Air France ». Ces quelques lignes ont plongé Air Inter dans une certaine confusion et l'ont poussé à élaborer de nouveaux scénarios d'avenir, sans pour autant abondonner ses projets du mois de décembre.

Les deux scénarios à l'étude, fondés sur un développement européen, sont volontairement contrastés. Le premier se fonde sur la commercialisation de vols européens par Air Inter extrêmement simplifiés. Le modèle étant, en quelque sorte, la compagnie américaine South West Airlines (SWA), qui développe avec succès outre-Atlantique des produits très simples et bon marché. La flotte de la compagnie est composée d'un seul type d'avions et les coûts d'exploitation sont très bas.

Cette hypothèse de développement imposerait à Air Inter de faire des efforts dans ce sens, en faisant « tourner » ses avions au maximum... ainsi que ces pilotes. Dans ce contexte, Air France développerait son produit Euroconcept plus souple et simplifié que ce qu'elle fait actuellement mais toutefois plus élaboré que celui d'Air Inter. C'est le principe de la double marque.

L'autre scénario suppose qu'une même société est chargée de desservir à la fois les destinations intra-européennes et la France. C'est une sorte de nouvelle Air Inter enrichie des lignes européennes d'Air France, qui peut, reprendre le produit Euroconcept annoncé par Christian Blanc. Les deux compagnies ne sont plus concurrentes.

Les scénarios, qui pour l'heure ne dépassent pas le stade des hypothèses, devraient donner lieu à une décision d'ici l'été, explique-t-on de source bien informée. La décision du ministre des transports, Bernard Bosson, de créer une société commune, sorte de holding, qui coiffe Air France et Air Inter, pourrait aider à retenir un scénario qui ménage au mieux l'intérêt des deux compagnies. Prochainement, la commission présidée par Claude Abraham proposera également des solutions pour aider Air Inter à financer ses lignes déficitaires, face à l'arrivée de la concurrence. Ces perspectives devraient aider Air Inter à trouver un nouveau souffle comme le réclament les syndicats en grève le 17 mai.

MARTINE LARONCHE

REPÈRE

CONJONCTURE

Les patrons allemands se *montrent* plus optimistes

En Allemagne, les chefs d'entreprise estiment que *« le plus dur de la récession est passé »*, indique l'enquête de conjoncture réalisée par l'institut économique munichois IFO pour le premier trimestre 1994 et publiée lundi 16 mai. Les 425 patrons interrogés par IFO prévoient une hausse moyenne de leur chiffre d'affaires de 4 % cette année et tablent sur une nouvelle progression de 5 % en 1995. Mais la reprise prévue en 1994 et 1995 ne leur permettra pas de rattraper complètement leurs pertes ou les chutes de leurs bénéfices.

Les suppressions d'emplois qui ont commencé à la fin de 1991 vont se poursuivre. Selon les chefs d'entreprise interrogés, les effectifs devraient diminuer d'environ 6 % en moyenne en 1994 et de 1,5 % en 1995. En matière d'investissements, IFO prévoit une hausse de 0,5 % en 1994, après un net recul en 1993. En 1995, d'importants investissements seront consacrés à l'industrie des biens de consommation (verre, papier, textile) et aux produits alimentaires et de base. La progression des investissements devrait être de 8 %, selon IFO.

Nouveaux remous dans le milieu hippique

Le gouvernement pourrait proposer une réforme radicale du PMU

La modernisation du PMU suscite de nouvelles polémiques au sein des sociétés et des organismes intéressés comme du côté pouvoirs publics, prêts à opérer une vaste réforme *structurelle des courses.* Le « comité de pilotage » chargé du projet d'informatisation du réseau du Pari mutuel, dit programme Pegase, et qui comprend des représentants du ministère du budget, des principales sociétés de course et du GIE PMU, devait se prononcer le 9 mai. On attendait le nom des sociétés retenues (IBM, Bull, la Générale des eaux ?) pour la finale d'un appel d'offres fixé à juillet. Au dernier moment, le rendez-vous a été ajourné sans nouvelle date.

Officiellement, le retard de l'appel d'offres s'explique par de nobles considérations. L'administration du ministère de l'économie se déclare très soucieuse que les conditions d'attribution de ce contrat de 675 millions de francs (*le Monde* du 5 avril) soient assorties de toutes les garanties de transparence et d'indépendance. Jean Farge, président du PMU et ancien président de la Commission des opérations de Bourse (COB), garde la confiance des pouvoirs publics pour mener à *bien cette mission. Mais* une partie de bras de fer est engagée avec Pierre Charon, le nouveau président des sociétés de course de galop, *en désaccord sur les modalités* de ce projet, mais également sur la politique générale menée par le PMU.

Les ministres de tutelle, Jean Puech pour l'agriculture et Nicolas Sarkozy pour le budget, doivent expliquer avant la fin mai les principes directeurs d'une réforme qui pourrait aller jusqu'à *remettre en cause le principe associatif* régissant les sociétés de courses. Dans cette perspective, vont être réunis en juillet des états généraux. Une enquête par questionnaire auprès de dix mille socio-professionnels, un sondage d'opinion BVA et une étude générale du marché viennent d'être confiés par M. Charon, ancien collaborateur de M. Chirac à la communication de la ville de Paris, à Thierry Saussez (Image et stratégie), lui-même proche du *maire de Paris.*

Turbulences sociales

Dans le même temps, le milieu hippique, en difficultés financières constantes (400 millions de francs de déficit annuel), est frappé par d'autres turbulences. Au plan social, une manifestation récente de l'intersyndicale et de toutes les composantes de l'institution a été suivie par plus de quatre cents salariés. Reçus par leurs dirigeants et sans assurances sur le maintien de l'emploi, du pouvoir d'achat et de leur *statut, refusant* une semi-privatisation, ils menacent de faire grève au *moment* des grandes courses de juin.

Par ailleurs, les rapports avec les chaînes de télévision publiques se dégradent. Les dirigeants de France 2 et France 3, qui assurent la retransmission exclusive des tiercés quatre jours par semaine, sont réticents à reconduire leur contrat. Ils refusent de continuer à verser des sommes importantes pour ces diffusions alors que les *sociétés de* courses, et la Fédération nationale, viennent d'offrir 15 *millions* à TF 1 pour une *« minute hippique »* chaque soir et une option de *retransmission* quotidienne de courses sur la chaîne câblée « tout *info* » *qui doit* démarrer en juin, également à l'initiative de TF 1. Les présidents de sociétés de courses justifient ce choix par une recherche d'audience. Ils voudraient restaurer l'image de marque du *« sport hippique »*, attirer une nouvelle clientèle de propriétaires et de parieurs. Pour l'instant, cela reste un vœu pieux et onéreux.

GUY DE LA BROSSE

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Inauguration de l'usine Sevelnord près de Valenciennes

PSA et Fiat vont produire en commun un concurrent direct de l'Espace de Renault

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des Postes et télécommunications et du commerce extérieur, Jacques Calvet, pdg de PSA Peugeot-Citroën et Giorgio Garruzo, directeur général de Fiat Spa, *devaient inaugurer, lundi* 16mai, la nouvelle usine que le groupe sochalien a construit en association avec Fiat, à Hordain-Lieu Saint-Amand, près de Valenciennes dans le Nord. Les deux constructeurs automobiles y produiront en commun un nouveau monocorps, directement concurrent de l'Espace de Renault, actuel numéro un en Europe.

PSA Peugeot-Citroën et Fiat n'en sont pas à leur coup d'essai : les deux constructeurs automobiles coopèrent depuis quinze ans. C'est en juin 1978, en effet, que le français et l'italien décidèrent de produire en commun un véhicule utilitaire de 800 à 1 800 kilos de charge utile, et créèrent à cette occasion une société commune, Sevel Spa (Société européenne de véhicules légers), détenue à 25 % par Automobiles Peugeot, 25 % par Automobiles Citroën, et à 50 % par Fiat Auto. Implantée en Italie, à Val di Sangro près de Pescara, l'usine produit les actuels Peugeot Boxer, les Citroën Jumper et le nouveau Fiat Ducato, en cours de commercialisation.

Dix ans plus tard, en décembre 1988, les deux constructeurs décident de rééditer l'aventure. Et d'étudier l'industrialisation et la production d'un monocorps, directement concurrent de l'Espace de Renault qui domine déjà ce segment de marché fort lucratif. Les deux partenaires décident alors d'implanter une usine entièrement nouvelle à Hordain-Lieu Saint-Amand, entre Valenciennes et Cambrai dans le Nord : ce sera « Sevelnord ». Les deux constructeurs se répartissent capital, charges et responsabilité de la même façon qu'en Italie (25 % Peugeot, 25 % Citroën et 50 % Fiat). Les travaux commencent en 1990, ils s'achèvent, lundi 16 mai, avec l'inauguration, d'une unité qui devrait employer 3 500 personnes fin 1995 après avoir nécessité 6,5 milliards de francs d'investissements industriels.

Quatre marques quatre noms

Les 230 000 mètres carrés de Sevelnord ont, en effet, été conçus pour produire de 120 à 130 000 véhicules par an en régime de croisière, *vendus sous quatre marques et quatre noms différents* : Peugeot 806, Citroën Evasion, Fiat Ulysse et Lancia Z (Zeta). Présentés au dernier Salon de Genève (*le Monde* du 14 janvier), les différents modèles qui ont nécessité 4 milliards de francs d'investissements sont quasi-identiques, quelques détails mis à part comme les calandres et les phares.

Défi commercial dans un marché qui croît moins rapidement que dans le passé, Sevelnord est également un pari industriel. Et un pari pour une région, le Nord-Pas-de-Calais, en voie de désindustrialisation. Cette réalisation dont ses promoteurs aimaient à souligner, pendant sa construction, *« qu'elle était la plus grande réalisation industrielle en cours dans l'Hexagone »*, est venue se greffer dans une zone cruellement frappée par le chômage (*le Monde* du 29 novembre 1992). Dix mille personnes ne s'étaient-elles pas portées candidates pour venir y travailler ?

Cette réalité sociale, le groupe devait la prendre en considération, qui a volontairement limité le recours à la robotisation. Celle-ci ne concerne que 50 % des opérations de tôlerie contre 85 % dans les autres établissements du groupe français. Elle s'est accompagnée d'une recherche d'une organisation du travail moins coûteuse, plus simple et mieux adaptée au travail manuel. Un véritable signe des temps...

La guerre du monospace va s'intensifier

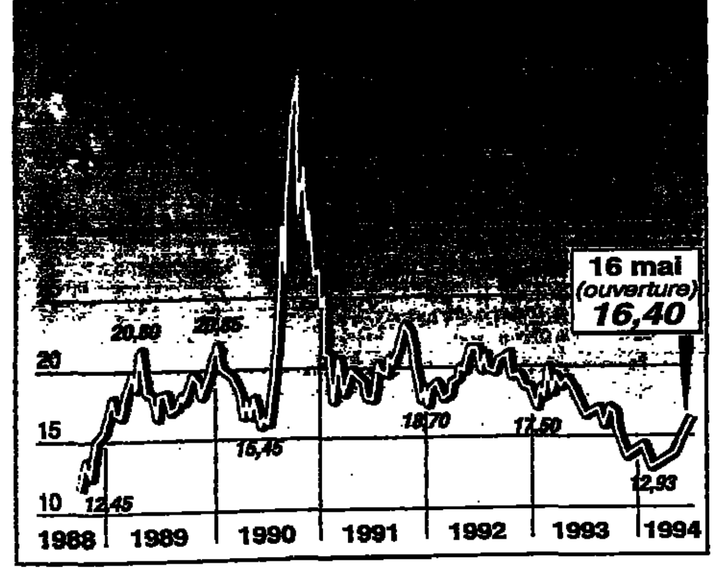
C'était il y a dix ans. En 1984, Renault et Matra lançaient sur les *routes de France un véhicule* d'un genre totalement inédit, une sorte de mini-bus à l'allure d'une automobile haut de gamme. Un concept que Chrysler avait étrenné un an auparavant outre Altantique. Avec l'« Espace » français et le « Voyager » américain, le concept de monospace était né. L'Espace va d'abord séduire les entreprises et réconcilier les cadres supérieurs avec le transport automobile groupé. Là où l'autocar, fut-il petit ou revêtu de peinture métallisée, évoquait immanquablement les départs en colonie de vacances, les déplacements de supporters ou le tourisme bon marché, là où les mini-bus en circulation – du type CombiVolkswagen – *étaient identifiés aux communautés hippies* en goguette, le « monocorps » est apparu comme un « must » aux dirigeants de société. Moderne, de bon gout, et confortable comme un wagon de TGV. Peu à peu, le monospace a également conquis les *foyers de cadres aisés, rendus* hystériques à l'approche des vacances d'été, par la seule idée de traverser la France avec une progéniture bruyante, tassée à l'arrière d'une berline surchauffée.

Conséquence : le monocorps, seule véritable innovation automobile au cours des dix dernières années, est devenu un modèle que tout bon constructeur doit inclure dans sa gamme. Haut de gamme (le prix de base tourne autour de 120000francs), générateur de fortes marges, c'est un segment de marché incontournable, une de ses niches que la conjoncture délicate pour les modèles communs, rend nécessaire de défricher. Le *marché du monocorps représente* en Europe environ 1,2 % des ventes automobiles totales. De 60000 véhicules vendus en 1989, il a doublé en trois ans. En 1993, 150000 véhicules de cette catégorie ont été vendues sur le vieux continent . Et même *si sa croissance se ralentit quelque* peu, le marché européen devrait, selon PSA, franchir la barre des 400000 véhicules dès 1998.

Sur le Vieux Continent, la France reste le marché leader (28,5 % des ventes) suivie de l'Allemagne (21 %) et de la Grande-Bretagne (9,6 %). En *Europe, Renault reste numéro un* (44 % des ventes en 1992) devant Chrysler (17 %). Mais la concurrence est de plus en plus rude : Mitsubishi a lancé son Space Wagon, Nissan a son modèle Serena, Pontiac (GM) son Transport, Toyota sa Previa. PSA et Fiat, dès le mois prochain, vont y ajouter leur propre *modèle décliné sous les quatres* marques Peugeot, Citroën, Fiat et Lancia. Ford et Volkswagen sortiront, pour leur part, un modèle commun fabriqué au Portugal, dès l'an prochain.

Lafarge Coppée prend le contrôle d'une cimenterie dans la région de Pékin.–Lafarge Coppée, groupe français spécialisé dans les matériaux de construction et le ciment, a pris le contrôle à 51 % d'une société commune en Chine et sera opérateur d'une cimenterie de taille moyenne au nord de Pékin, aux termes d'un protocole d'accord signé dimanche 15 mai. Cet accord a été signé au siège parisien du groupe, en présence du maire et gouverneur de la capitale chinoise, M. Li Qiyan. Le dirigeant chinois, qui a rang de ministre, était en visite depuis quatre jours dans la région parisienne, à l'invitation du conseil régional d'Ile-de-France.
Lafarge est ainsi le premier industriel occidental à investir dans une cimenterie en Chine. Seuls deux groupes japonais ont déjà pris pied dans ce pays, mais à des fins d'exportation. Le groupe français vise au contraire le marché national du ciment, le plus important du monde, avec une consommation annuelle de 350 millions de tonnes.

Raffermissement des cours du pétrole



Les cours du pétrole se sont raffermis depuis le début mai sur l'ensemble des marchés. A Londres, le brent (qualité de référence de la mer du Nord), tombé à son plus bas à la mi-février (12,93 dollars), se négociait lundi 16 mai à 16,40 dollars à l'ouverture, soit une progression de 28 % en quatre mois. Tendance analogue à New-York, où le baril de brut a franchi vendredi 13 mai la barre des 18 dollars (18,21 dollars), gagnant plus de 30 % par rapport à son plus bas de 13,93 dollars enregistré également à la mi-février. A l'origine de ce regain inattendu, les révisions à la hausse des prévisions de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) dans son rapport mensuel de mai. Pour cet organisme, la demande des pays de l'OCDE, au premier trimestre de 1994, a atteint son plus haut niveau depuis quinze ans, avec 40,6 millions de barils/jour contre 40,4 millions prévu. L'AIE estime désormais que la demande mondiale devrait croître de 800 000 barils/jour en 1994, à 68 millions de barils/jour. A ces évolutions dues à la reprise économique s'ajoutent le quasi-respect par l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) de son plafond de production, reconduit à Genève le 25 mars, mais aussi les baisses de débits dans des pays comme le Yémen en raison des troubles, mais aussi au Nigéria et en Iran.

Selon une étude du ministère de l'industrie

Les innovations des entreprises changent de nature

Les entreprises innovantes ne seront ni plus ni moins nombreuses dans les années à venir que dans les années passées. Selon une étude du ministère de l'industrie sur *« les chiffres clés de l'innovation technologique »*, six entreprises sur dix ont innové entre 1986 et 1991 et ce chiffre devrait rester constant de 1991 à 1995. Mais la nature des innovations change. Elles porteront plus sur les procédés que sur les produits, à l'inverse de la période précédente, et davantage sur le commercial et l'organisation. Selon l'enquête, 41 % des entreprises veulent innover dans l'organisation et 38 % dans le commercial de 1991 à 1995, contre respectivement 18 % et 13 % entre *1986 et 1991. Pour Didier Lom*bard, directeur général des stratégies industrielles, *« ce constat est plutôt optimiste ; il prouve que les entreprises vont faire un effort sur l'ensemble de leurs activités et regardent davantage vers l'extérieur. »*

Une évolution d'autant plus importante que l'effort de recherche et les résultats des entreprises à l'exportation vont de pair. Selon l'étude, dans un secteur d'activité donné, les succès d'une entreprise à l'exportation dépendent plus du budget consacré à la R et D que de n'importe quel autre critère (comme la taille, les coûts salariaux ou la part de marché domestique). Ce qui *explique aussi que les entreprises* internationales innovent plus que les nationales.

Un danger demeure néanmoins, celui de se faire rapidement déposséder de son avance technologique. Une entreprise sur dix seulement brevete systématiquement ses inventions importantes.

FINANCES

Pour répondre à la demande des investisseurs

Le Monep s'enrichit d'un nouveau groupe de cotation

Le marché des options négociables de Paris (Monep) a inauguré, lundi 16 mai, un nouveau groupe de cotation, le « fixing », qui va constituer un nouvel espace de développement du marchés des options sur actions au-delà des 31 classes d'options qui étaient d'ores et déjà ouvertes dans le groupe « continu ». Dans l'immédiat, cinq classes d'options seront cotées deux fois par jour sur un système informatisé. C'est là que réside la grande différence avec le système de cotation en « continu » qui associe à la fois l'informatique par le biais du système STAMP (système de transactions automatisées du Monep), et la criée.

Concrètement, chaque jour de Bourse, deux confrontations générales des ordres seront effectuées pour chaque classe d'options du groupe « fixing » selon un horaire décalé. Les critères d'éligibilité sont rigoureux, les valeurs françaises du marché à règlement mensuel devront répondre aux trois critères suivants : une capitalisation boursière de l'ordre de 5 milliards de francs, un volume d'échange d'au moins 10 000 titres par séance et un nombre de transactions supérieur à 35 négocations quotidiennes. En tenant compte de ces trois critères, environ une trentaine de valeurs seraient suceptibles de venir compléter la liste des valeurs support du Monep.

Les cinq premières classes d'options sur actions admises au groupe « fixing » sont le groupe Chargeurs, le Crédit local de France, les Docks de France, la Compagnie de navigation mixte et Promodès.

F. Bn.

ÉTRANGER

Dans un article publié par le « Financial Times »

M. Tchernomyrdine assure que la Russie ne s'éloignera pas de la voie des réformes

« La Russie n'a qu'un chemin à suivre, celui des réformes, et elle ne s'en éloignera pas » , écrit le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, dans un article publié lundi 16 mai par le *Financial Times*. Optant pour *« des mesures résolues visant à limiter le déficit budgétaire et l'émission de crédits »* , le premier ministre estime que son pays *« est actuellement au cœur de la crise »* mais se dit certain que les choses s'arrangeront au cours des prochains mois. *« Il faut absolument que chaque membre du gouvernement comprenne qu'un rouble fort est une condition indispensable à la revitalisation de l'économie »*.

Selon Victor Tchernomyrdine, il y a en Russie trois types d'entreprises : celles qui ont déjà su s'adapter aux nouvelles conditions du marché, celles qui ont le potentiel nécessaire pour le faire et les *« cas désespérés qui devraient être fermés en application des lois sur la faillite »*. Le premier ministre affirme que le gouvernement *« répertorie actuellement ces dernières »*, pour lesquelles il faudra *« patiemment trouver une solution »*, avec l'aide de gouvernements étrangers et d'institutions internationales, afin de résoudre les problèmes sociaux liés à leur fermeture.

Dans un climat de crise

Les pays donateurs réclament une meilleure gestion de la Banque africaine de développement

L'assemblée générale de la Banque africaine de développement (BAD) s'est achevée, vendredi 13 mai, à Nairobi (Kenya), dans un climat de crise. Les pays donateurs, actionnaires de la banque à hauteur de 33 %, ont réclamé une meilleure gestion de cette institution, créée en 1963 pour contribuer au développement économique et au progrès social des pays africains.

Les donateurs ont ainsi menacé de ne plus approvisionner le fonds africain de développement, qui accorde des prêts à taux bonifié, tant que le problème des arriérés de paiement (700 millions de dollars) ne serait pas résolu. Ils reprochent également à la Banque son laxisme en matière d'allocation des ressources. Un rapport rédigé par un groupe de travail sous la direction de David Knox, vice-président de la Banque mondiale, et dont les conclusions ont été révélées il y a quelques jours, a mis en évidence la mauvaise qualité des prêts, les critères arbitraires de choix des projets et l'inflation de « chefs ».

Très critiqué au sein même du conseil d'administration, le président de la BAD, le Sénégalais Babacar N'Diaye, a estimé que le climat au sein de la direction de la banque était trop *« passionné »* pour que le contenu de ce rapport puisse être évalué objectivement.

VIE DES ENTREPRISES

3,2 milliards de francs de bénéfice net en 1993

La Générale des eaux poursuit sa percée aux Etats-Unis

A petits pas, mais avec constance, la Générale des eaux poursuit son internationalisation, s'avançant outre-Manche et, surtout, en terre américaine. Les résultats 1993, publiés lundi *16 mai, en apportent une nouvelle* illustration. A 147,6 milliards de francs, le chiffre d'affaires du groupe, qui emploie désormais 204 000 salariés dans 2 375 sociétés, ne s'est accru que de 2,9 % l'an dernier, mais la part réalisée à l'étranger a augmenté beaucoup plus vite (+ 8,1 %), frôlant pour la première fois les 42 milliards de francs.

Si l'Europe, avec la Grande-Bretagne (11,1 milliards) et l'Allemagne (10,7 milliards), représente encore 70 % de l'activité réalisée hors de France, la part de l'activité *realisée outre-Atlantique* a dépassé pour la première fois l'an dernier les 6 milliards de francs. Ce chiffre devrait être rapidement dépassé, la Générale devant mettre en service, en novembre et avec deux mois d'avance, la centrale *électrique* d'*Independence* sur les bords du lac Ontario. Cette unité de 1 000 mégawatts, auquel le groupe a consacré 2,7 de ses 13,7 milliards de francs d'investissements industriels de 1993, bénéficie d'un contrat de vente d'électricité de quarante ans avec le distributeur d'électricité new-yorkais Consolitated Edison (*le Monde* du 1er juillet 1993).

Croissance plus forte dans la communication

Le radiotéléphone ne bénéficie pas, en revanche, de la même réussite. Si, comme l'assure la Générale des eaux, *« c'est dans les métiers de la communication que la croissance a été la plus importante »*, le chiffre d'affaires consolidé de sa filiale spécialisée *dans le téléphone mobile*, la Cofira-SFR, est demeuré bien modeste (1,7 milliard de francs) malgré le milliard d'investissements qui lui a été consacré. Le groupe ne désarme pas et dit enregistrer, avec son actuelle campagne de publicité, *« un réel succès depuis le mois d'avril »*.

En 1994, le groupe, qui table sur une *« progression modérée de son chiffre d'affaires consolidé »* à 150 ou 155 milliards de francs, devrait connaître, comme l'an dernier, un développement *« à un rythme régulier »* de ses autres métiers – eau et assainissement, propreté, santé. Il devrait aussi poursuivre dans le *bâtiment-travaux* publics (42,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993, – 0,1 %) et l'immobilier le redressement engagé ces dernières années, pour connaître *« à nouveau une certaine progression du bénéfice net consolidé »*. Celui-ci s'est élevé à 3,205 milliards de francs, l'an dernier, en hausse de 10,3 %.

P.-A. G.

La fin difficile des privatisations dans l'ex-RDA

L'italien Riva renonce à l'aciérie Eko Stahl

Le groupe italien Riva a renoncé à racheter les aciéries Eko Stahl d'Eisenhüttenstadt, dans l'ex-RDA, sur la frontière polonaise, a annoncé samedi 14 mai la Treuhand, l'organisme chargé des privatisations. Un an de tractations pour sauver 2 300 emplois dans une région dévastée n'aura servi à rien.

FRANCFORT

de notre correspondant

Construit au début des années 50, le complexe d'Eisenhüttenstadt (« la ville de l'acier ») a produit 2,5 millions de tonnes en 1990 avec 12 000 personnes. Depuis la chute du Mur de Berlin, la production est revenue à 900 000 tonnes et l'emploi à 3 000. La région mono-industrielle est en plein désarroi. La Treuhand et les autorités politiques du Brandebourg ont cherché très longtemps un moyen de privatiser, *mais les candidats* étaient rares. Les autres sidérurgistes européens, à commencer par les Allemands de l'Ouest, réclamaient une fermeture du site tant les surcapacités sont déjà grandes sur le Vieux Continent. Finalement, le groupe italien Riva avait conclu un accord de reprise *en janvier* au terme duquel il devait investir 1,1 milliard de marks et conserver 2 300 emplois, en échange d'une aide considérable des autorités allemandes et avec l'accord de Bruxelles.

La Treuhand s'engageait à combler le passif et les pertes futures et à participer à hauteur de 800 millions de marks aux *investissements nécessaires*. Au total, l'aide publique devait se monter à 2,6 milliards de marks (9 milliards de francs), somme considérable qui soulignait combien le sauvetage avait une importance politique pour la région gouvernée par *le parti social-démocrate*. Restait à s'entendre avec les syndicats. IG Metall demandait que les départs soient progressifs jusqu'à la fin de l'année et souhaitait participer pour moitié au conseil de surveillance comme dans toutes les grandes entreprises allemandes. Hans Apel, membre du parti social-démocrate local, devait entrer au conseil. Emilio Riva, le propriétaire du groupe italien, refusait.

La Treuhand en mauvaise posture

Depuis un mois, la Treuhand s'est évertuée à trouver un compromis, mais sans succès. On dit aussi en Allemagne que *M. Riva, ami de M. Berlusconi*, espère depuis le changement de gouvernement à Rome des aides plus considérables encore pour reprendre la firme italienne Ilva, en difficulté elle aussi. Quoi qu'il en soit, le renoncement met la Treuhand en mauvaise posture. *Une réunion de crise a été* organisée, dans la soirée du dimanche 15 mai, pour examiner *« toutes les solutions possibles »*. Il est notamment question de reconsidérer la proposition du consortium monté par les sidérurgistes ouest-Allemands *Thyssen et Preussag*, *qui* avait été rejetée l'an dernier. Selon leur plan, le haut fourneau serait éteint mais les laminoirs à froid seraient modernisés et 1 000 emplois sauvegardés.

La fin des privatisations dans l'ex-RDA devient très difficile. L'échec de la vente d'Eko Stahl *intervient après les renégociations* demandées par Elf-Aquitaine afin de réduire ses engagements de construire une raffinerie près de Leipzig. Un accord avait été trouvé dans le cas français, mais en échange d'un engagement *supérieur* des autorités. La Treuhand doit être dissoute dans sa forme actuelle à la fin de l'année. Il lui reste 2 000 entreprises à vendre employant 100 000 personnes. Peu sont viables. Mais, alors qu'il était prévu au départ de *liquider celles qui ne le sont pas*, l'Allemagne a changé de politique et essaie de les sauver coûte que coûte. L'exemple d'Eko Stahl montre combien cette politique est ardue, malgré les aides.

ÉRIC LE BOUCHER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

VARTA : bénéfice net en chute à 0,3 million de deutschemarks en 1993. – *Le fabricant allemand de* piles électriques Varta a enregistré une chute de son bénéfice net en 1993, à 0,3 million de deutschemarks (1 million de francs) contre 50 millions en 1992. Le chiffre d'affaires mondial a diminué de *6 %, à 2,24 milliards de deutsche*marks, l'an dernier, contre 2,4 milliards en 1992. Selon la société, la baisse des résultats était due principalement aux variations de changes et à la baisse de la demande de l'industrie.

ESCADA *(confection)* a renoué avec les bénéfices lors de son exercice 1992-93. – Escada, le numéro un allemand du prêt-à-porter féminin, a enregistré un bénéfice net consolidé de 14,5 millions de deutschemarks lors de l'exercice *1992-1993 clos le 31 octobre* (49,4 millions de francs), contre des pertes de 107,5 millions de deutschemarks un an plus tôt. Ce retour aux bénéfices est dû, selon la société, à sa politique de réduction des coûts et à la cession de la filiale *américaine déficitaire, St John* Knits. Pour accompagner la chute du chiffre d'affaires à 1,17 milliard de deutschemarks, (– 18 %, mais – 11 % à périmètre constant), les effectifs ont été ramenés à 4 120 salariés (– 2 000 personnes).

CESSION

***NORTHERN TELECOM* vend sa filiale financière à GE Capital pour 3,5 milliards de francs.** – Le groupe de communications canadien Northern Telecom a vendu sa filiale financière à GE Capital, filiale du groupe General Electric, pour 600 millions de dollars (3,5 milliards de francs). Cette *vente va permettre à Northern Tele*com de mieux se concentrer sur ses activités de base aux Etats-Unis. Northern Telecom Finance Corp. continuera de fournir des services financiers et de crédit-bail à ses clients canadiens. GE Capital est *également candidat au rachat de la* firme financière de Chicago Kemper Corp. Le 14 mars dernier, GE Capital avait annoncé une offre de rachat hostile de Kemper pour 2,2 milliards de dollars rejetée par la direction de la firme de Chicago.

STRATÉGIE

***UNILEVER* veut ravir à Procter la première place en Europe.** – *Lever, filiale « détergents »* du groupe Unilever basé aux Pays-Bas, ambitionne clairement de ravir à son grand concurrent américain Procter and Gamble la première place en Europe avec le lancement d'un nouveau concentré, Skip *Power*, selon le *président* de Lever France, Jes N. Jensen. Procter (Ariel) détient actuellement 37 % du marché européen des lessives, contre 23 % pour Lever (Skip, Omo) *et 19 %* pour *Henkel (Le* Chat). Les poudres micro, lancées il y a cinq ans, représentent près du tiers du marché en Europe et 2 milliards de francs pour la France seule. Le marché est considérable : 56 milliards de francs en Europe *(89 milliards* de francs *dans* le monde entier), dont 15 % en France. Cet enjeu économique explique la polémique qui s'est développée entre Lever et Procter depuis le lancement par ce dernier d'un nouveau produit aux Pays-*Bas*, il y a un mois (*le Monde* du 2 mai).

SOCIAL

GEC ALSTHOM : engagements de la direction pour le site du Havre. – Les pouvoirs publics ont décidé de signer les conventions FNE accompagnant la suppression de 289 des 745 emplois de l'usine *du* Havre de *GEC Alsthom à la* suite d'engagements de la direction concernant la pérennité du site et le reclassement des licenciés, a annoncé récemment le préfet de Seine-Maritime, Jean-Paul Proust. Selon lui, la direction s'est engagée *à maintenir un* bureau *d'études et* à effectuer des investissements de modernisation significatifs dans l'usine havraise de transformateurs. Pour compenser les suppressions d'emplois havraises, la direction s'est en effet engagée à favoriser – *par le biais du groupe, des sous*-traitants ou par des mesures d'incitations financières – la création de 200 emplois industriels dans la région du Havre.

PROJET

TAIWAN HUALON GROUP (textile) investit 235 millions de dollars en Grande-Bretagne. – Le géant de l'électronique et du textile de *Taïwan Hualon Group* va investir 235 millions de dollars (1,34 milliard de francs) dans un complexe textile en Grande-Bretagne. L'Union européenne a donné son feu vert au gouvernement britannique pour qu'il puisse ajouter *60 millions de livres (90,6 millions* de dollars) d'aides pour ce projet qui constitue l'un des plus importants investissements étrangers en Grande-Bretagne depuis dix ans. L'usine sera installée en Irlande du Nord où elle créera 2 000 emplois.

TRAFIC

EUROTUNNEL : début du fret dès le 19 mai. – Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel *sous la Manche*, a annoncé, lundi 16 mai, *qu'il allait* commencer dès le jeudi19 mai son service de navettes fret et que les premiers trains de marchandises SNCF et British Rail circuleraient dès cette semaine. Le groupe a en effet reçu le feu vert de la commission intergouvernementale, qui lui a octroyé ses deux premiers certificats d'exploitation. Par ailleurs, Eurotunnel annonce qu'il prévoit de verser son premier *dividende* à ses actionnaires sur les résultats qui seront enregistrés en 2003. L'an prochain, il pense que ses revenus nets atteindront 5,139 milliards de francs, et 7,19 milliards l'année suivante. En 1995, le concessionnaire estime qu'il absorbera 22 % du marché total du trafic passagers transmanche (28 % en 1996) et 11,4 % du trafic marchandises (15,6 % en 1996).

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	5 mai 1994
Total actif	582 890
dont	
Or	177 923
Disponibilités à vue à l'étranger	84 128
Ecus	15 769
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 608
Or et autres actifs de réserve à recevoir de l'Institut monétaire européen	59 459
Concours au Trésor public	24 000
Titres d'Etat (bons et obligations)	67 843
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	1 599
Effets privés	70 084
Effets en cours de recouvrement	16 166
Total passif	582 890
dont	
Billets en circulation	253 737
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	3 551
Compte courant du Trésor public	10 605
Reprises de liquidités	2 854
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 721
Ecus à livrer à l'Institut monétaire européen	60 152
Réserves de réévaluation des réserves en or de l'Etat	178 516

TAUX DES OPÉRATIONS

– *Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 29-4-94*	5,70 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	6,75 %
– *Taux des avances sur titres*	8,75 %

PARIS, 16 mai ↑ Bien orientée

Moins inquiète sur les conséquences d'un éventuel resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis, la Bourse de Paris était bien ***orientée lundi 16 mai. En hausse de*** **0,45 % au début des transactions, les valeurs françaises s'inscrivaient en** ***hausse de 0,58 % une heure plus tard.*** **Aux alentours de 12 h 45, l'indice CAC 40** ***progressait de 0,41 %.***

L'*éventualité* d'une hausse des taux américains mardi lors de la réunion de l'*Open Market de la Réserve fédérale* (Fed) est maintenant *« analysée avec plus de sérénité »* par les marchés *financiers, a indiqué un opérateur. « Si cette hausse a lieu comme tout le monde le prévoit, on estime que cela devrait être la dernière »*, a-t-il ajouté. Ce changement d'attitude s'explique par la meilleure orientation sur les taux enregistrée vendredi de l'autre côté de l'Atlantique, après les dernières statistiques économiques qui éloignent la menace de l'inflation, a noté un boursier.

A la mi-séance, du côté des valeurs en hausse, on notait Pechiney avec un gain de 5 % pour 17 000 titres. Axa qui gagnait 2,4 % pour 11 000 titres et la Générale des eaux (+ 1,7 %). Cette société a confirmé lundi avoir réalisé un bénéfice net consolidé de 3,2 milliards de francs au cours de l'année 1993 (chiffres définitifs) et espère *« une certaine progression »* de son bénéfice net pour 1994, selon un communiqué publié lundi par le *groupe. Du côté des baisses, Eurotun*nel perdait 1,3 % à 37,05 francs. Le concessionnaire du tunnel sous la *Manche a annoncé, lundi, qu'il pensait* être en mesure de pouvoir verser son premier dividende au titre des résultats de 2003.

Les marchés boursiers russes devraient se développer rapidement

Les marchés boursiers russes *devraient se développer rapidement* et la Russie *« peut devenir à court terme l'un des marchés émergents les plus dynamiques »*, a déclaré Dimitri Vassiliev, vice-président de la commission russe des titres (CSE). *« Le monde financier hors de la Russie n'a pas encore apprécié l'importance de ce développement »*, a commenté M. Vassiliev en visite à *Washington* à l'*invitation* de l'Agence américaine d'aide au développement (USAid).

La forte demande en capital des entreprises privatisées (70 % de l'économie russe d'ici le 1er juillet) et un fort taux d'épargne de la population créent les conditions d'un développement accéléré de l'activité des quelque soixante à soixante-dix Bourses de valeurs qui existent dans une vingtaine de villes russes, principalement à Moscou, et Saint-Pétersbourg. Près de la moitié des entreprises privatisées ont l'intention d'émettre des titres pour augmenter leur capital, a dit M. Vassiliev, qui a estimé à six cents le nombre de fonds d'investissements existant en Russie, où l'idée même de Bourse de valeurs était encore *inconnue en 1991.*

Il a *regretté* le *faible* niveau de participation étrangère dans les entreprises entre russes, qu'il a estimé à 7 ou 10 %. *« Il y a beaucoup de concurrence pour attirer ces capitaux et nous n'avons pas bien réussi à le faire »*, a-t-il admis.

Les principaux problèmes qui se posent aux marchés russes sont la faiblesse des infrastructures financières et des télécommunications, le manque de réglementation adéquate et la *« bataille agressive en cours »* entre les gestionnaires des entreprises et les actionnaires *extérieurs. Le rôle de la CSE* consistera surtout à contraindre les entreprises à fournir l'information financière indispensable aux actionnaires, à établir des registres indépendants et des mécanismes de compensation.

TOKYO, 16 mai ↓ Repli

La Bourse de Tokyo a évolué en dents de scie dans des échanges calmes lundi 16 mai pour clôturer en baisse, malgré les gains acquis au cours de la *matinée. Après quatre séances consécu*tives de hausse, l'indice Nikkei a perdu 82,31 points à 20 188,44 points, soit *un repli de 0,41 %.*

Cette baisse s'est effectuée sous la pression des ventes d'institutionnels et d'ajustements de positions. « Les courtiers et les établissements financiers ont vendu des petits lots au compte-gouttes. Mais les investisseurs institutionnels ne sont pas engagés autant qu'ils pourraient, car ils veulent attendre les résultats de sociétés dont les comptes sont arrêtés depuis le 31 mars », a expliqué Kunihisa Kakuchi de New Japan Securities.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 16 mai
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 690	1 700
Fuji Bank	2 350	2 340
Honda Motors	1 770	1 740
Matsushita Electric	1 710	1 710
Mitsubishi Heavy	697	692
Sony Corp.	5 890	5 930
Toyota Motors	1 980	1 990

CHANGES

Dollar : 5,7490 F ↑

Lundi 16 mai, le deutschemark fléchissait à 3,4287 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4296 francs vendredi 13 mai en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se redressait à 5,7490 francs, contre 5,7360 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	11 mai	16 mai
Dollar (en DM)	1,6870	1,6760
TOKYO	12 mai	16 mai
Dollar (en yens)	104,58	104,87

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (16 mai) ..... 5 11/16 % - 5 13/16 %

New-York (13 mai) ..... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS

	12 mai	13 mai
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	Clos	2 187
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	Clos	1 497,91
Indice SBF 250	Clos	1 447,84

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	12 mai	13 mai
Industrielles	3 652,84	3 659,68

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	12 mai	13 mai
100 valeurs	3 137,80	3 119,20
30 valeurs	2 494,20	2 471,30

FRANCFORT

	12 mai	13 mai
Dax	Clos	2 258,75

TOKYO

	13 mai	16 mai
Nikkei Dow Jones	20 270,75	20 188,44
Indice général	1 643,20	1 639,01

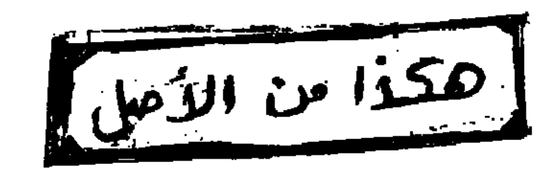
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7480	5,7500	5,7587	5,7622
Yen (100)	5,4821	5,4866	5,5271	5,5337
Ecu	6,6125	6,6170	6,6104	6,6175
Deutschemark	3,4279	3,4300	3,4307	3,4339
Franc suisse	4,0190	4,0232	4,0338	4,0397
Lire italienne (1000)	3,5746	3,5781	3,5546	3,5597
Livre sterling	8,6151	8,6237	8,6225	8,6343
Peseta (100)	4,1495	4,1525	4,1262	4,1312

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 5/8	4 3/4	5 1/16	5 3/16
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,31 % (2193,87)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	EDF-GDF 3%	6240	—	—
-2,49	B.N.P. (T.P)	1046	1055	+0,86
-0,19	Cr.Lyonnais(T.P.)	1032	1034	+0,19
-2,10	Renault (T.P.)	2325	2320	-0,22
-11,05	Rhone Poulenc(T.P)	2270	2286	+0,70
+4,51	Saint Gobain(T.P.)	1240	1250	+0,81
+8,48	Thomson S.A (T.P)	1145	1140	-0,44
+26,47	Accor 1	746	750	+0,54
-2,74	Air Liquide 1	835	850	+1,80
-18,28	Alcatel Alsthom 1	688	688	—
-15,84	Alcatel Cable 1	633	631	-0,32
-2,44	Alspi 1	390	391,20	+0,31
-24,12	AGF-Ass.Gen.France	538	541	+0,56
-13,75	Axa 1	1357	1386	+2,15
-16,09	Bail Invest. 1	950	958	+0,84
+0,34	Bancaire (Cie) 1	580	587	+1,21
+5,15	Bqse Colbert C2#	159	155	-2,52
—	Bazar Hot. Ville 2	741	—	—
-1,15	Berger (M) 2	1290	1285	-1
-0,39	Bertrand Faure 2	535	509	-4,86
+1,89	BIC 1	1340	1345	+0,37
+48,31	BIS 1	354	357	+0,85
-7,47	B.N.P. 1	283	286	+1,14
+6,90	Bollore Techno.1	378	379,50	+0,40
+10,72	Bongrain 1	3475	3500	+0,72
+15,67	Bon Marche (Au) 1	786	787	+0,13
-2,18	Bouygues 1	675	672	-0,44
-5,56	BSN 1 ●	869	883	+1,61
-12,45	Canal + 1	965	977	+1,24
+9,86	Cap Gemini Sogeti1	181,90	183,60	+0,93
-6,51	Carnaudmetalbox 1	186,50	185	-0,80
-2,32	Carrefour 1	2090	2102	+0,57
-13,60	Casino Guichard 1	170,10	170,20	+0,06
-7,90	Casino Guich.ADP 1	131	134	+2,29
-14,51	Castorama Dl (Li)1	746	754	+1,07
—	Caumartin Part(M)2	398,50	—	—
-18,57	C.C.F. 1	246,40	246,90	+0,20
+1,35	CCMC-Managin(Ly) 2	75	75	—
+12	Cegid (Ly) 1	560	560	—
-3,38	Centrest (Ny) 2	29	28,50	-1,72
+20	CEP Communication1	544	540	-0,74
-3,90	Cerus Europ.Reun 1	113	115	+1,77
-17,43	Cetelem 1	1156	1160	+0,35
-0,78	CGIP 1	1245	1258	+1,04
+9,44	Chargeurs 1	1485	1495	+0,67
+29,43	Christian Dior 1	447,90	441	-1,54
+2,03	Ciments Fr.Priv.B2	343	346	+0,87
-1,62	Clarins 1	546	546	—
+27,55	Club Mediterranee1	448	449	+0,22
-8,84	Colas 1	1035	1030	-0,48
—	CGP (Papiers)(Ly)2	709	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-13,67	Comptoir Moder. 1	1535	1528	-0,46
-12,19	CPR Paris.Reesc. 1 ●	427	426	-0,23
-1,79	Cred.Fon.France 1 ●	1118	1151	+2,95
-13,16	Credit Local Fce 1	420	425,30	+1,26
-29,41	Credit Lyonn.CIP 1	534	540	+1,12
-17	Credit National 1	579	581	+0,35
+19,46	CSEE 1	670	675	+0,75
+6,14	Damart 1	5870	5870	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+13,40	Dassault-Aviation1	566	558	-1,43
+2,27	Dassault Electro 1	450	449	-0,22
+24,77	De Dietrich 1	2800	2830	+1,07
-4,92	Degremont 1	535	540	+0,93
+128,98	Dev.R.N-P De Cal 2	79,90	79	-1,13
+61,58	Dev.R.Sud-Est.Ly2	114	107	-6,14
+7,74	DMC (Dollfus Mi)1	404	406	+0,50
+0,55	Docks France 1	721	730	+1,25
+27,34	Dynaction 1	145	146,70	+1,17
-8,21	Eaux (Gle Des) 1	2846	2883	+1,40
+16,36	E.B.F 1	895	896	+0,11
+11,50	Ecco 1	748	756	+1,07
+1	Eiffage 1	1314	1308	-0,46
+2,01	Elf Aquitaine 1	428,90	425,10	-0,89
-3,23	Elf Sanofi 1	1002	986	-1,60
-0,55	Eridania Beghin 1	903	903	—
+6,89	Essilor Intl 1	757	760	+0,40
+10,08	Essilor Intl ADP 1	545	549	+0,73
-0,94	Esso 1	1055	1050	-0,47
-7,70	Eurafrance 1	2030	2021	-0,44
-0,65	Euro Disney 1	30	30,20	+0,67
+16,37	Euro RSCG W.W 1	672	675	+0,45
+6,80	Europe 1-1	1825	1821	-0,22
-29,80	Eurotunnel 1	37,55	36,85	-1,86
+5,07	Filipacchi Medias1	950	955	+0,53
-6,25	Finextel 1	149	150	+0,67
+7,29	Fives-Lille 1	610	610	—
+4,74	Fromageries Bel 1	5200	5190	-0,19
—	Galeries Lafayet.1	2880	—	—
-19,29	GAN 1	432	435	+0,69
+11,91	Gascogne (B) 1	525	526	+0,19
-0,89	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2120	2100	-0,94
+8,78	Geophysique 1	618	619	+0,16
-8,13	G.F.C. 1	477	472,20	-1,01
-7,06	Groupe Andre S.A 1	655	645	-1,53
-3,61	Groupe De La Cite1	829	827	-0,24
-9,49	GTM-Entrepose 1	460	458	-0,43
-8,38	Guilbert 1	530	540	+1,89
-18,99	Guyenne Gascogne 1	1565	1552	-0,83
+2,31	Havas 1	452	455,30	+0,73
-5,91	IMA 1	222	221	-0,45
+8,51	Imetal 1	594	599	+0,84
-0,08	Immeubl.France 2	556	557	+0,18
-21,66	Immob.Phenix 1	91	87,50	-3,85
-8,15	Ingenico 1	129,20	129,50	+0,23
+1,40	Interbail 1	505	507	+0,40
+30,30	Intertechnique 1	700	690	-1,43
-0,09	Jean Lefebvre 1	1160	1157	-0,26
-21,52	Klepierre 1	600	598	-0,33
+6,03	Labinal 1	792	788	-0,51
-0,17	Lafarge Coppee 1	489	485,80	-0,66
-1,14	Lagardere (MMB) 1	147,20	147,30	+0,07
-2,98	Lapeyre C1	328	325	-0,91
+25,08	Lebon 2	369	364	-1,36
+13,98	Legrand 1	6480	6520	+0,62
+7,82	Legrand ADP 1	4411	4421	+0,23
+30,88	Legris indust. 1	284	284,90	+0,32

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-4,28	Locindus 1	971	1010	+4,02
+20,74	LVMH Moet Vuitton1	903	902	-0,11
+5,58	Lyon.Eaux-Dumez 1	608	613	+0,82
-2,39	Marine Wendel 1	409	408	-0,24
-18,27	Matra-Hachette 1	129,80	130,60	+0,62
+15,49	Metaleurop 1	83,80	82	-2,15
-18,11	Metrologie Intl 1	12,95	12,75	-1,54
+21,87	Michelin 1	253,40	255,70	+0,91
+38,76	Moulinex 1	138	139,50	+1,09
+4,56	Navigation Mixte 1	1110	1125	+1,35
-9,04	Nord-Est 1	153	151,90	-0,72
+15,00	Nordon (Ny) 1	592	591	-0,17
-17,33	Olipar 1	25,40	24,80	-2,36
-2,45	Oreal 1	1255	1273	+1,43
-9,68	Paribas 1	401,40	402,30	+0,22
+9,40	Pechiney CIP 1	403,60	423,40	+4,91
-14,47	Pechiney Intl 1	173	175,50	+1,45
-6,50	Pernod-Ricard 1	397	403,80	+1,71
+13,32	Peugeot 1	894	893	-0,11
+6,37	Pinault-Printemps1	1065	1068	+0,28
-3,08	Plastic-Omn.(Ly) 1	716	710	-0,84
-3,08	Poliet	410	408	-0,49
-5,37	Primagaz 1	959	959	—
-4,58	Promodes 1	1063	1062	-0,09
-8,29	Publicis 1	525	525	—
+50,55	Radiotechnique 1	544	542	-0,37
-6,66	Redoute(S.A.La)1	947	952	+0,53
-0,42	Remy Cointreau 1	241	235	-2,49
-0,89	Rexel 1	655	656	+0,15
+2,15	Rhone Poulenc A 1	151,50	152	+0,33
+54,95	Rochette (La) 1	48,80	48,50	-0,61
-13,85	Roussel Uclaf 1 ■	626	628	+0,32
+2,45	Rue Imperiale(Ly)1	4217	4220	+0,07
+18,88	Sade (Ny) 1	187	185	-1,07
+1,37	Sagem 1	2970	2940	-1,01
+23,92	Saint-Gobain 1	708	717	+1,27
+10,44	Saint-Louis 1	1710	1723	+0,76
+5,07	Salomon (Ly) 1	2075	2070	-0,24
-0,98	Salvepar (Ny) 2	509	505	-0,79
—	Sat 2	2889	—	—
—	Saupiquet (Ns) 1	1296	—	—
+2,83	Schneider 1	449,40	452,60	+0,71
—	SCOA act.regroup.	147,40	142,50	-3,32
-18,54	SCOR S.A 1	500	505	+1
+6,52	S.E.B. 1	555	555	—
-11,94	Sefimeg 1	475,40	479	+0,76
-12,28	Selectibanque 1	175	177	+1,14
—	SFIM 2	1150	—	—
-12,23	SGE 1	234	237	+1,28
-13,30	Simco 1	529	528	-0,19
-8,79	S.I.T.A 1	765	767	+0,26
+3,08	Skis Rossignol 1	2040	2040	—
-6,36	Sligos 1	535	550	+2,80
-15,27	Societe Gale A 1	646	649	+0,46
+72,96	Sodexco (B) 2	59,60	59,50	-0,17
-5,26	Sodero (Ns) 2	53,50	54	+0,93
-8,88	Sodexho 1	981	995	+1,43

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-14,75	Sogenal (Ny) 2	145	141	-2,76
+18,89	Sommer-Allibert 1	2310	2250	-2,60
-18,98	Sophia 1	469	474	+1,07
-15,98	Sovac 1 ■	1045	1050	+0,49
-3,22	Spie Batignolles 1	420	420	—
+21,73	Strafor Facom 1	696	700	+0,57
-7,53	Suez 1	330,30	330	-0,09
-18,36	Synthelabo 1	195	196,20	+0,62
-1,53	Thomson-CSF 1	175,60	179,10	+1,99
+8,07	Total 1	359	352	-1,95
-30,18	UAP 1	155,70	154,30	-0,90
-0,92	UFB Locabail 1	440	428	-2,73
+11,98	UGC DA M1	271	271	—
-28,11	UIC 1	425	425	—
-18,81	UIF 1	603	615	+1,99
+9,27	UIS 2	1054	1060	+0,57
-22,68	Unibail 1	487	487	—
+2,86	Valeo 1	1340	1328	-0,90
+27,75	Vallourec 1	311	313	+0,64
-2,47	Via Banque 1	413	417,50	+1,09
-15,06	Worms & Cie 1	283	279	-1,41
+5,55	Zodiac 1	2280	2260	-0,88
+22,62	Elf Gabon 1	1227	1214	-1,06
-22,17	American Barrick 1	135,90	131,60	-3,16
-13,61	American Express 1	188	185	-0,60
-2,22	A.T.T. 1	307,90	303,10	-1,56
-10,05	Anglo American 1	275,50	270	-2
-12,61	Angold 1	465	467,50	+0,54
-2,57	Banco Santander 1	256	265	+3,52
+10,72	B.A.S.F. 1	1100	1125	+2,27
+6,83	Bayer 1	1311	1334	+1,75
+3,80	Blenheim Group 1	30	30	—
-19,34	Buffelsfontein 1	55,05	55,65	+1,09
-8,99	Chase Manhattan 1	195	200	+2,56
+7,96	Daimler Benz 1	2975	3077	+3,43
-6,83	De Beers 1	130,70	130,80	+0,08
-9,25	Deutsche Bank 1	2714	2725	+0,41
-11,85	Dresdner Bank 1	1390	1391	+0,07
-16,04	Driefontein 1	65,75	64,60	-1,75
+21,40	Du Pont Nemours 1 ■	339,90	346	+1,79
-3,94	Eastman Kodak 1	260	258,80	-0,46
-32,25	East Rand 1	6,50	6,30	-3,08
-19,80	Echo Bay Mines 1	62	61,50	-0,81
+61,42	Electrolux 1	320	318	-0,63
+12,55	Ericsson 1	272,60	278	+1,98
-4,62	Exxon Corp. 1 ■	356,50	355	-0,42
—	Ford Motor 1	335	—	—
-25,72	Freegold 1	73,60	73,90	+0,41
-5,39	Gencor Limited 1	11,80	11,40	-3,39
-12,64	General Electric 1	540	546	+1,11
-3,69	General Motors 1	314	319,80	+1,85
+6,09	Generale Belgique1	440,10	451	+2,48
-2,18	Grd Metropolitan 1	41	40,60	-0,98
+1,18	Guinness Plc 1	42,10	42,80	+1,66
-1,45	Hanson Plc 1	23,50	23,70	+0,85
-4,64	Harmony Gold 1	29,45	29,80	+1,19
—	Hewlett-Packard 1	444,50	—	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+27,38	Hitachi 1	54,15	54,45	+0,55
+18,28	Hoechst 1	1205	1221	+1,33
-0,88	I.B.M 1	330	331,80	+0,55
—	I.C.I 1	78	—	—
-5,61	I.T.T. 1 ■	469,60	470,50	+0,19
+14,66	Ito Yokado 1	304	305	+0,33
+19,64	Matsushita 1	92,75	93,20	+0,49
-0,59	Mc Donald's 1	335	335	—
-14,92	Merck and Co 1	175,10	174,40	-0,40
-11,10	Minnesota Mining 1	282,30	281,80	-0,18
+13,33	Mitsubishi Corp. 1	85	84,60	-0,62
+8,36	Mobil Corporat. 1 ■	450,90	453,70	+0,61
—	Morgan J.P. 1	351,20	—	—
-18,56	Nestle SA Nom.1	4460	4570	+2,47
-8,49	Nippon MeatPacker1	80,90	81,10	+0,25
+20,85	Norsk Hydro 1	200,60	197,60	-1,50
+11,87	Petrofina 1	1751	1790	+2,23
-9,81	Philip Morris 1	294,30	297,70	+1,16
+38,84	Philips N.V 1	164,50	165,50	+0,61
-17,18	Placer Dome Inc 1	122,10	120,50	-1,31
-7,64	Procter Gamble 1	314	314	—
+28,50	Quilmes 1	288,10	289,20	+0,38
-28,59	Randfontein 1	50,45	48,30	-4,26
-11,47	Rhone Poul.Rorer 1	195	192,10	-1,49
+2,88	Royal Dutch 1	635	636	+0,16
+8,14	R T Z 1	72,90	74,30	+1,92
-5,50	Saatchi & Saatchi1	11,10	11,15	+0,45
-6,26	Sega Enterprises 1	411	419	+1,95
-17,37	Saint-Helene 1	47,95	48,50	+1,15
-7,48	Schlumberger 1	321	323,80	+0,87
+4,71	Shell Transport 1	84,35	85,50	+1,79
-8,51	Siemens 1	2500	2512	+0,48
+12,78	Sony Corporation 1	324	323	-0,31
+22,21	Sumitomo Bank 1	123	122,70	-0,24
+29,31	T.D.K 1	257	258,50	+0,58
+2,40	Telefonica 1	74,85	76,10	+1,67
+20,68	Toshiba 1	42,90	43,35	+1,05
-11,45	Unilever 1	600	603	-0,99
+1,93	Unit.Technologie 1	357	358,10	+0,30
-23,10	Vaal Reefs 1	450	446	-0,89
+22,36	Volkswagen A.G 1	1010	1000	-0,55
+46,13	Volvo (act.B) 1	553	548	-0,90
-30,54	Western Deep 1	194,10	189,20	-2,52
—	Xerox Corp. 1	570	—	—
-1,11	Yamanouchi 1	165,80	166	+0,19
+10,56	Zambia Copper 1	4,95	4,92	-0,61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112,52	4,759
CEPME 8,5% 88 CB	108,35	7,429
CEPME 9% 89 CA#	110,84	6,658
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,083
CFD (CCCE)8,7%90CB	115,50	2,056
CFD exCCCE8,6%92CB	111,20	2,238
CFF 10% 88-98 CA#	113,27	5,814
CFF 9% 88-97 CA#	107,93	5,548
CFF 10,25% 90 CA#	117,50	1,741
CLF 8,9% 88 CA#	110,67	8,007
CLF 9%88-93/98 CA#	108,35	2,584
CNA 9% 4/92 CB	112,51	6,296
CRH 8,6% 92-93 CB	107,38	7,563
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,88	1,077
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,86	2,121
EDF 8,6% 92 CA#	110,47	0,872
Emp.Etat 10,8%79	181,30	7,516
Em.Etat10,26%86 CA	—	1,827
Emp.Etat 9%7/93-97	99,98	4,957
Finansder 9%91CB#	113,00	4,216
Finansd.8,6%92 /CB	108,45	2,588
Florali9,75% 90 CA#	113,00	7,987
OAT 9,80% 12/97 CA#	111,00	4,177
OAT TMB 01/99 CA	99,31	1,865
OAT 10% 5/00 CA#	118,50	9,099
OAT 01 TME CA	100,93	1,724
OAT 8,5%11/02 CA#	110,50	4,005
OAT 8,50% 19 CA#	111,30	4,727
OAT 8,50%92-23 CA#	111,41	6,489
PTT 11,2% 85 CB#	107,50	4,750
SNCF 8,8% 87-94CA	108,45	2,483
Lyon.Eaux 6,5%90CV	981	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	490	485,50
Bains C.Monaco 2	800	798
Bque Hypoth.Europ.	80	80
B.N.P.Intercont.2	330	337,50
Bidermann Intl	152	—
B T P (la cie) 2	29	29,10
Cambodge	940	985
Carbone Lorraine 2	694	700
Cass Pochain 2	2,30	—
CBC 1	358	359
Centenaire Blanzy	377	377
Caragen Holding	28,20	28,30
Champex (Ny)	18,40	—
CIC Un.Euro.CIP 1	370	370
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	378,50	385
Concorde-Ass Risq2	1080	—
Constr Mec.Prov.	18	—
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	589	—
Didot Bottin	881	882

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2860	—
Ecia 1	786	782
Ent.Mag. Paris	4913	—
Eridania Beghin CI	770	760
Fidei[illegible]2	325	329
Finalens	420	411
F.I.P.P.	228	—
FNAC 2	3700	—
Foncière (Cie)	772	772
F.Euris (ex Loca.)	329	—
Foncina	520	519
France I.A.R.D	460	—
France S.A 1	2300	2301
From. Paul-Renard	2059	—
Gaumont 2	790	790
Gazelin	375	373
Gerelot	910	900
G.T.I (Transport)	502	509
Immobail 2	457	457
Immobanque 2	861	866
Im.Marseillaise 2	7458	7450
Invest.(Ste Cle.)	1579	1650
Lille Bonnieres	1500	1500
Locafinanciere	485	492
Louvre 1	230	226,10
Lucia	130	—
Machines Bull 2	25,80	—
Mag.Uniprix	175	175
Metal Deploye	460	460
Marc 2	32,80	32
Navigation (Nle)	141	141,50
Optorg 2	317	317
Oreal (CI)	1000	1010
Origny-Desvroise	1251	1225
Monoprix	1470	1480
Paluel-Marmont	420,10	423
Parfinance	220,10	220,10
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	345,10	345,10
Promodes (CI)	722	—
Rochefortaise Com.	181	181
Rosario 2	210	—
Rougier	858	849
S.A.F.I.C Alcan	230	—
Sega	840	845
Salins du Midi 2	445	441
Sarrasienne M.	161,50	—
Sile 2	860	885
S.I.P.H.	123,10	—
Sofal	430	—
Sofio	248	249,50
Sofitam	78	—
Sofragi	3955	3980
Soudure Autogene	792	—
Srombail	533	—
Taittinger 1	2710	2810
Tour Eiffel	292	290
Ufiner Cofreth	1700	1700
Vicat 2	522	535
Virax	141	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	589
Akzo Nobel Nv	670	670
Alcan Aluminium	120	121,90
Arbed	660	657
Asturienne Mines	136	134
Banco Pop. Espanol	649	—
Banque Regl.Inter.	39500	—
Chrysler Corp	284,90	275
C.I.R SPA	8,80	—
Commerzbank AG	1240	1225
Dow Chemical Co.1	372,50	380
Fiat Ord.	25,50	24,50
G.B.L.(Brux.Lamb.)	720	720
Gevaert	1610	—
Glaxo Holdings Plc	50	49,90
Goodyear T.& R.Cy	220	228
Honeywell Inc	201	—
Johannesburg Cons.	102,70	103
Kubota Corp.	32,70	—
Noranda Mines	90	—
Olivetti Priv.	10,45	10,30
Pfizer Inc. ■	349,70	349,30
Ricoh Cy	44,20	—
Robeco	363,60	363,80
Rodamco N.V.	181,20	181
Rolinco	364,10	366,20
Saipem SPA	8,85	—
Sears Group Plc	33,50	—
SKF Aktiebolaget	116	114
Tenneco Inc.	318	287
Toray Ind.	37	—
West Rand Cons.	5,70	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	181	—
Bque Hydro Energie	345	—
Benedictine* nom.	6280	—
Blanzy-Ouest*	2229	—
Brasseries Maroc	409	—
Calciphos*	107	—
Canadien Pacifique	84,60	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Cie Industrielle*	7650	—
Coparex Inter.*	600	—
Cr.Universel (Cie)	414,50	—
Cycnos echang.	26	—
CEAC.*	79	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	234,80	—
Groupe Victoire*	1400	—
Guintoli	725	—
Table France*	325	—
Koninkl. Pakhoed ●	131,90	—
Lecteurs Monde+ *	210	—
Molex	181	—
Oll.Com.Pharm.*	848	—
Paris.Percier*	280	—
Rorento	279,20	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1852	—
Schlumberger Ind.*	597	—
SEPR*	850	—
SPR "B" nom.	265,60	—
Testut-Aequitas*	160,10	—
Waterman*	990	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Beiren (Ly) 2 #	710	705
Boisset (Ly)#	280	280
C.A. Paris IDF 1	1000	1005
Calberson	431,50	441
Cardif SA 1	1100	1140
CEGEP #	147,50	147
CFPI	230	232,50
C.N.I.M 1	1406	1400
Codetour	254	—
Creeks	187	185,10
Dauphin OTA	315	315
Devanlay 2	1400	1400
Labor.Dolisos	191,50	198,90
Editions Belfond	117	—
Europ Propulsion 2	370	380
Finalcil	183,50	183
Finacor	214,90	214,50
G.L.M. S.A.	1050	1095
Gravograph	216,90	218,80
I.C.C. 2	229	229
Idianova	68	71
Immob.Hotel. 2 #	285	278
Int. Computer	159	158,90
IPBM	83,10	85
N.S.C Schlum.Ny	1083	1080
Rallye(Cathiard)Ly	219,90	224,50
Sceribo CB	540	535
Sopra	324	320
TF1-1	477	475
Thermador Hold(Ly)	594	596
Unilog	336	327
Viel et Cie #	243	243
Vilmorin et Cie#2	417	409

Sicav (sélection) 13 mai

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33313,12	33313,12
Actimonetaire D	31758,87	31758,87
Améri-gan	8375,15	8053,03 ◆
Amplia	104207,79	104207,79 ◇
Amplitude	810,46	786,84 ◆
Antigone Tresorerie	764970	764970
Arbitr. Court Terme	8481,13	8481,13
Associa Premiere	34320,97	34320,97
Associe	1138,80	1138,80
Atout Amerique	107,73	105,10
Atout Asie	115,87	113,04
Atout Futur C	605,27	590,51
Atout Futur D	596,11	581,57
Aurecic	1694,34	1644,99
Avenir Alizes	1987,22	1949,25
Axa Capital	218,21	204,09
Axa Court Terme	9381,75	9381,75
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1163,44	1129,55
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	975,03	948,83
Axa Europe	142,18	138,04
Axa Investiments	135,17	131,23
Axa NPI	153,72	149,24
Axa Ob.Fr.Extras	156,33	151,78
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	147,26	142,97
Axa Prem.Ex.Agepre	120,46	116,95
Axa Sél.Ex Dr.Sele	187,62	182,74
Axa Valeurs PER	185,72	180,89
Cadence 1	1690,02	1670,23
Cadence 2	1073,67	1053,04
Cadence 3	1086,15	1075,40
Capimonetaire	7286,82	7279,54
Capioblig	7633,87	7558,29
Capitacic	1573,44	1558,19
Cicamonde	1263,73	1228,92
Conis	1573,20	1543,87
Comptavalor	4113,74	4107,58
Credit Mutuel Capital	1492,27	1453,21
Cred.Mut.Ep.Cour.T	789,73	789,73
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,29	108,31
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	108,57	105,66
Cred.Mut.Ep.J	20288,67	20288,67
Cred.Mut.Ep.long.T	229,62	223,47
Cred.Mut.Ep.Monde	1327,33	1291,81
Cred.Mut.Ep.Quatre	1126,92	1095,88
Dieze	1680,65	1649,31
Drouot France	1109,25	1068,20
Drouot Sécurité	235,58	228,72
Ecocic	1268,20	1258,88
Ecupar	137,28	133,30
Ecur. Actions futur	211,88	205,72 ◆
Ecur. Capicourt	202,94	202,43 ◆
Ecur. Capitalisation	3022,88	2992,95 ◆
Ecur. Expansion	568243,46	565979,48 ◆
Ecur. Géovaleurs	2893,80	2809,51 ◆
Ecur. Investissement	173,14	168,10 ◆
Ecur. Monepremière	78696,39	78696,39 ◆
Ecur. Monétaire	22895,69	22895,69
Ecur. Trésorerie	2830,53	2830,53
Ecur. Trimestriel	2825,83	2805,77 ◆
Elanciel	138,38	134,35 ◆
Elicash	823445,96	823445,96 ◇
Emergence Poste	111,56	108,33 ◆
Energia	381,60	364,38 ◆
Eparcic	4243,40	4243,40
Eparcourt-Sicav	4089	4058,85
Epargne-Unie	1564,69	1520,53
Eufi Cash capi.	9295,49	9295,49 ◆
Euro Solidarité	1206,38	1194,42
Eurocic Leaders	1367,49	1327,66
Eurodyn	1537,12	1499,83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8498,68	8171,79 ◆
Fonsicav	17032,65	16898,65
France-gan	14574,48	14013,92 ◆
France Garantie	264,30	263,77 ◆
France Obligations	484,48	459,86
Francic	578,48	558,69
Francic Pierre	134,45	130,53
Francic-Regions	1511,89	1467,85
Fructi-Associations	40,80	40,80
Fructi-Capi	50,90	50,15 ◆
Fructidor	251,81	248,89
Fructifrance action C	241,66	235,77
Fructifrance action D	227,35	221,80
GAN Rendement	5071,86	4990,91 ◆
Gestilion	17698,59	17698,59
Horizon	1641,36	1593,55
HLM Monétaire	16378,39	16378,39 ◆
Indicia	1278,11	1244,75 ◆
Indust.Fco.Court.T	1734,52	1734,52 ◆
Intesys	185,73	185,47 ◆
Interepar	111643,75	108391,99
Interoblig	17551,28	17377,43
Interselection Fce	595,16	583,49
Japacic	203,23	197,31
Jeunepargne	335,78	330,82 ◆
Laffitude	2622,33	2618,40
Lion Association	11373,37	11373,37
Lion Institution	36148,32	36058,17
Lionplus	1199,93	1176,40
Lion Trésor	2229,58	2207,50
Livret Bourse Inv.	676,52	656,82
Livret Portefeuil.	847,79	823,10
Méditerranée	228,98	222,31
Mensuel CIC	10289,36	10197,38
Monadem	80130,14	80130,14 ◆
Mone.J	16528,63	16528,63 ◇
Monévalor	48113,22	48113,22
Mutualité dépôts	16052,45	16020,41 ◆
Natio Court Terme	37049	36936
Natio Court Terme2	334968	334968
Natio Epargne	21094,11	20805,26
Natio Ep. Capital	13170,57	12848,17
Natio Ep. Croissance	2131,84	2074,78
Natio Ep. Obligations	212,89	206,41
Natio Epargne Retraite	148,33	144,36
Natio Epargne Trésor	9383,44	9364,91
Natio Epargne Valeur	519,30	505,40
Natio France Index	1194,24	1162,28
Natio Immobilier	1428,29	1390,06
Natio Inter	1759,74	1712,64
Natio Monétaire	9744,23	9744,23
Natio Opportunités	157,88	153,65
Natio Patrimoine	1558,89	1517,95
Natio Perspectives	1347,87	1311,88
Natio Placements	69098,22	69098,22
Natio Revenus	1888,13	1857,55
Natio Sécurité	11870,24	11870,24
Natio Valeurs	1028,52	999,65
Nippon-Gan	7827,47	7528,41 ◆
Nord Sud Dévelop	1938,72	1928,87 ◆
Oblicic-Mondial	3143,15	3096,70
Oblicic-Régions	1164,23	1147,82
Oblifutur	3398,26	3332,95
Oblig. ass casi.	210,78	207,65
Obligion	1690,12	1673,39
Oblisécurité Sicav	15180,60	15180,60
Oblitys	522,23	514,51 ◆
Oraction	1620,30	1588,59
Patrimoine Retraite	263,66	258,40
Pervaler	669,96	650,82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1552,76	1514,89 ◆
Plénitude	165,14	160,33 ◆
Poste Croissance	3184,57	3181,39 ◆
Poste Gestion	77461,42	77461,42
Première Oblig. C	11497,33	11497,33 ◆
Première Oblig. D	10701,57	10698,22 ◆
Prévoy. Ecureuil	101,16	100,16 ◆
Pro'Associations	34349,84	34349,84
Proficic	1037,83	1010,28
Rentacic	170,49	167,97
Revenus Trimestr.	5418,59	5363,06
Revenu-Vert	1188,69	1166,53
St Honoré Vie & Santé	1192,23	1138,17
St Honoré Bons du Tr.	13088,38	13021,27
St Honoré Invest.	1025,35	978,85
St Honoré Pacifique	914,32	872,86
St Honoré Real	17520,88	17451,08
Sécuricic	2818,93	2818,93
Sécuri-Gan	12855,01	12692,95 ◆
Sécuritaux	1619,02	1619,02
Sensivalor	31124,52	31124,52 ◆
SEVEA	107,58	104,96 ◆
SFI-CNP Assur	788,86	763,94
S.G. France opport. C	1631,33	1589,34
S.G. France opport. D	1616,47	1584,77
Sicav Associations	2145,33	2145,33
Sicav 5.000	530,44	516,24
S.I. Est	1527,70	1483,20
Silvafrance	858,47	833,55
Silvam	457,17	454,67
Silvarente	235,28	230,87
Silvinter	563,02	547,95
Sogeafrance C	1463,02	1434,33
Sogeafrance D	1381,09	1363,81
Sogépargne	331,32	328,04
Soginter	1675,82	1642,78
Soleil Investissements	718,28	690,65 ◆
Solstice	2309,61	2303,85 ◆
State Street Act. Eur	13027,70	12587,15 ◆
State Street Act. Fran	13516,10	13122,43
St. Str. Act.Japon	16249,28	15899,79
State Street Emer. Mkt	17520,50	16678,16 ◆
St.Street OAT Plus	12793,59	12542,68
Stratégie Actions	1084,98	1043,23
Stratégie Rendement	1673,31	1620,84
Synthesis	13481,47	13187,52
Techno-Gan	6826,98	6664,40 ◆
Thesora	791,36	783,52 ◆
Trésor Plus	1529,65	1514,50 ◆
Trésor Trimestriel	1043,71	1033,38 ◆
Trésoricic	153398,04	153398,04
Trilion	5366,65	5297,78
Uni-Associations	121,92	121,92 ◇
Uni-Foncier	1460,30	1432,49
Unifrance	694,34	677,48
Uni-Garantie C	1445,65	1418,69
Uni-Garantie D	78885,70	78885,70 ◆
Uni Régions	1898,98	1845,83
Univer	272,02	272,02 ◇
Univers Actions	1866,13	1825,49
Univers Obligations	2020,26	1982,59
Valorg	2386,86	2384,50
Valrea	62329,29	62238,14
Winterthur St-Honoré	263,19	251,25

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7800	5,7360	5,45	5,95
Ecu	6,6125	6,6135	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7800	342,9800	330	353
Belgique (100 F)	16,6520	16,6635	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3500	305,5500	294	315
Italie (1000 lires)	3,5830	3,5850	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,8000	87,8800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3675	8,3795	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,5805	8,5880	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3240	2,3220	2,10	2,65
Suisse (100 f)	401,4000	401,8200	389	411
Suède (100 krs)	73,9100	73,8800	70	79
Norvège (100 k)	79,0500	79,1700	75	84
Autriche (100 sch)	48,7380	48,7670	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1810	4,1820	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3200	3,3300	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1830	4,1865	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,5146	5,4844	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/05
Or fin (kilo en barre)	70800	70800
Or fin (en lingot)	69500	70100
Napoléon (20f)	401	403
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	400	403
Pièce Latine (20 f)	400	408
Souverain	505	514
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1320	1300
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2615	2645
Pièce 10 florins	423	424

Matif (Marché à terme international de France)

13 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 114073

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,18	119,40	118,58
Précédent	120,20	119,26	118,32

CAC 40 A TERME
Volume : 18919

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2191	2175	2164
Précédent	2177,50	2160,50	2158

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Anne DUSSON et Thierry BONNET

ont le bonheur d'annoncer la venue au monde de

Clara,

le 1er mai 1994, à Paris.

Alban, Cosme et Clara apprennent à se connaître.

28, rue Vercingétorix,
91260 Juvisy-sur-Orge.

Jeanne-Marie et Philippe SETTON

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Louise,

le 8 mai 1994.

43, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

Décès

« I'm so glad, troubles don't last always. »

M. Louis Thomas ACHILLE,
compagnon de Saint-François,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de première supérieure,
directeur-fondateur
du Park Glee Club,
chevalier de l'ordre
da la Légion d'honneur,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le mercredi 11 mai 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Son épouse, Monique Achille,
Ses enfants, Dominique, Jean-Louis, Marguerite-Marie, Etienne,
Et ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le lundi 16 mai, à Lyon.

– M. Max Brusto,
son époux,
Le docteur Rose Brusto-Mourrain,
sa fille,
Jean-Claude Mourrain,
son gendre,
Eve Hülse (Buenos-Aires),
sa belle-sœur,
Juanita de Jong (Buenos-Aires),
Inès Hülse (Tel-Aviv),
ses nièces,
Egon Brosto (Buenos-Aires),
son beau-frère,
Le docteur Mikey Brosto (Buenos-Aires),
Le docteur Tomy Brosto (Buenos-Aires),
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilberte, Amanda BRUSTO,
née Sigall.

Les obsèques auront lieu le mercredi *18 mai 1994.*

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 14 heures.

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

– *Mme Gabriel Couillaud*
fait part du décès de son époux,

M. Gabriel COUILLAUD,
receveur divisionnaire des impôts
en retraite,

survenu le 8 mai 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 10 mai, à Salles-en-Toulon.

Mme Gabriel Couillaud,
Cubord 86300 Salles-en-Toulon.

– M. Henri Jolles et Mme,
née Odile Auger,
Mme Dounia Jolles,
Le docteur Joseph Weinstock et Mme,
née Hélène Jolles,
Sandrine, Sarah, Romain et Simon,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pepi DIENES-JOLLES,

le 10 mai 1994.

100, rue Lamarck,
75018 Paris.

– Michel Falguière,
son époux,
Maryvonne Verrier et René,
Jacques Falguière et Nina,
Pierre Falguière et Danièle,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Le docteur Geneviève Capdevielle,
L'ingénieur général Lecerf et Christiane,
Anne Sparkes,
Jenny Frische,
Le commandant *J.-P. Ecalle* et Madeleine,
Alain Verrier et *Bernadette,*
Hervé Dupont et *Françoise,*
Laurent Falguière,
Pascal Bruandet et Brigitte,
Le docteur B. Leperre et Odile,
ses neveux, nièces,
et leurs enfants,
Les familles Gaute, Cazes, Fourcade *et Bertin,*
ses cousins,
Irène et Gösta Lettersten,
ses amis de toujours,
Felipe Lettersten,
son filleul,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès, le 10 mai 1994, de

Jacqueline FALGUIÈRE,
née Maitreau.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, *Paris-14e.*

– Marie et William Schiffer-Kokoska,
Frédéric et Arlette Seidl-Geuthner,
Mathilde et Marc,
ses *enfants* et *petits*-enfants,
Christiane Peltier,
Parents,
Et amis,
ont la *tristesse* de faire *part* du décès de

Mme veuve Paul GEUTHNER,
née Anne Pellkan,
présidente honoraire
de la librairie orientaliste
Paul Geuthner,

survenu le 11 mai 1994, dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse et l'*inhumation* ont lieu le mardi 17 mai, dans l'in*timité familiale,* à *Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– A ceux qui l'ont connu,

Philippe GRAMET

adresse son dernier salut amical.

Les obsèques ont été célébrées le 13 mai 1994.

9, avenue Nationale,
91300 Massy.

– M. Jean-Marie Jenn,
son époux,

Mme Camille Jenn-Gastal,
sa fille,
M. Olivier Gastal,
son gendre,
Mlle Christine Jenn,
sa fille,

M. Roger Mattei,
son père,

Mlle Janine Mattei
sa sœur,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise JENN,
née Mattei,
archiviste paléographe,
conservateur en chef du patrimoine,
directeur des Archives *départementales*
des Yvelines
et de l'ancien département
de Seine-et-Oise,
conservateur des antiquités
et objets d'art,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 11 mai 1994, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Versailles, le mercredi 18 mai, à 11 heures.

Des registres de condoléances sont ouverts à la Maison funéraire des Loges-en-Josas et aux Archives des Yvelines.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

1, avenue de Paris.
78000 Versailles.

M. et Mme Jean-François Kesler,
M. et Mme Lucien Pauchard,
ses enfants,
Emmanuel et Stéphane Kesler,
Eric et Danièle Pauchard,
ses petits-enfants,
Julie Pauchard,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Alice KESLER

dans sa 89e année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, *le* 11 mai, en l'église de Cercy-la-Tour (Nièvre).

39, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

– Mme S. Kolski,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses proches,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Arnold KOLSKI,
président d'honneur de la société LILP,

survenu le 12 mai 1994, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront *lieu* le mercredi 18 mai, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue d'Aumale,
60500 Chantilly.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 10 mai 1994, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), de

Jean LABAYLE COUHAT,

dont les obsèques seront célébrées le mercredi 18 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, et dont l'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

[Passionné des choses de la mer et grand érudit, Jean Labayle Couhat, qui disparaît à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a été, de 1974 à 1988, le *responsable de l'annuaire Flottes de combat* qui recense et décrit avec beaucoup de précision les *différentes marines militaires dans le monde. Cet* ouvrage de référence, imposant par la qualité de ses informations et par la richesse de son illustration, fait autorité dans les milieux maritimes. Son auteur était reconnu unanimement, en France et à l'étranger, comme un expert particulièrement compétent, avec lequel les journalistes spécialisés entretenaient des relations de travail fructueuses. Il est aussi l'auteur de nombreux articles dans *la Nouvelle Revue maritime.* Membre de l'Académie de marine, M. Labayle Couhat était officier de l'ordre national du *Mérite.*]

– Monique et Paul Otchakovsky-Laurens,
Daniel Pierret,
ses enfants,
Nicolas et Chantal Pierret,
François Otchakovsky-Laurens,
Marie Otchakovsky-Laurens,
ses petits-enfants,
Roger Pierret,
Françoise Arnaud,
Les familles Anderfuhren et Aisac,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine
PIERRET-ANDERFUHREN,

survenu le 12 mai 1994, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.

« Je suis sûre de voir les bienfaits du Seigneur au pays des vivants. »
Psaumes XXVII, v. 13.

– Le président de l'université Paris-Dauphine,
Les personnels universitaires et administratifs,
Ses nombreux étudiants et anciens étudiants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 mai 1994, du

professeur Daniel SOULIÉ,
président du conseil national
des universités en science de gestion.

Ses obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité à Saint-Jean-d'Avelanne (Isère).

Ni fleurs ni couronnes.

Diplômé de l'école des HEC, le professeur Daniel Soulié choisit la carrière universitaire. Assistant à l'université Paris-Dauphine dès sa création, il fut agrégé de sciences économiques et de gestion en 1975. D'abord professeur à *l'université du Mans, il fut très rapidement* appelé par l'université Paris-Dauphine, *où il devait honorer sa vocation* et consacrer à ses étudiants, à ses collègues *et à l'éducation nationale* à peu près toutes ses forces physiques et intellectuelles.

Parmi toutes ses activités, président de *section au CNU, président de* la commission de spécialistes de gestion dans son université, membre de son conseil scientifique et de son conseil d'administration, envoyé presque constamment en mission à l'étranger, il convient de faire une place à part au magistère de gestion qu'il avait créé et dont il avait assuré un succès national et international.

Il était homme de recherche certes, mais aussi homme de culture, toujours au service de ses étudiants.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du *décès* brutal de *leur* confrère,

René TRUHAUT,

survenu le 10 mai 1994, à Paris.

Reconnu comme l'un des plus grands experts mondiaux en toxicologie, il fut aussi le promoteur de l'écotoxicologie.

Il était membre de l'Institut depuis 1968.

– Le président
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé collègue, le

professeur René TRUHAUT,
de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Académie nationale de médecine,
professeur de toxicologie
à l'université René-Descartes,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
médaille d'or de l'OMS,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu le 10 mai 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Remerciements

Michèle et Frédéric Rumpf,
Ainsi que toute la famille,
profondément touchés des très nombreuses marques d'amitié reçues lors du décès de

Francis RUMPF,

remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Messes anniversaires

– La messe anniversaire à la *mémoire de*

Noël MARCELLIN

sera célébrée le vendredi 20 mai 1994, à 10 h 30, en l'église de la Trinité.

Anniversaires

Michel COTTÉ

nous a quittés il y a six ans, le 16 mai 1988.

– Le 16 mai 1988, mon mari bien-aimé,

Axel GUIGUI

s'éteignait.

Pensez à lui.

Il y a vingt ans tu nous quittais

Françoise GROP

QUE TA JOIE DEMEURE.

– Le 11 décembre 1993 disparaissait accidentellement

Virginie SAGAERT,
étudiante en psychopathologie clinique.

Le docteur Lucien Sagaert,
Madame,
Et leurs enfants,
demandent à ceux qui l'ont connue et reconnue comme une personne de qualité d'avoir une pensée pour elle, le 17 mai 1994. Elle aurait eu vingt-six ans.

– C'était le 17 *mai,* c'était en 1984,

Louis M. TRYSSESOONE

s'en est *allé,* bien *seule il* m'a *laissée...*

Marie-Claire C. Tryssesoone.

Communications diverses

– *Dîner-débat organisé* par Jean Elleinstein et les Débats de La *Coupole* : « Après les élections italiennes, le gouvernement Berlusconi : *un changement pour l'Italie ?* », avec Frederico Rampini et Bernardo Valli, *mercredi 25 mai 1994, à 20* heures, à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, *Paris-14e, 300 F.* Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou *43-26-68-55.*

– *Mardi 17 mai 1994, à 20 h 30,* Centre MEDEM, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, *présentation* du livre *Mille ans de culture ashkénaze,* avec J. Baumgarten, R. Ertel, I. Niborski et A. Wieviorka.

Conférences

– « Qu'est-ce que le protestan*tisme ?* », jeudi 19 mai 1994, à 20 h 30, avec les pasteurs L. Pernot et A. Houziaux, au *temple protestant* de l'Etoile, 5, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

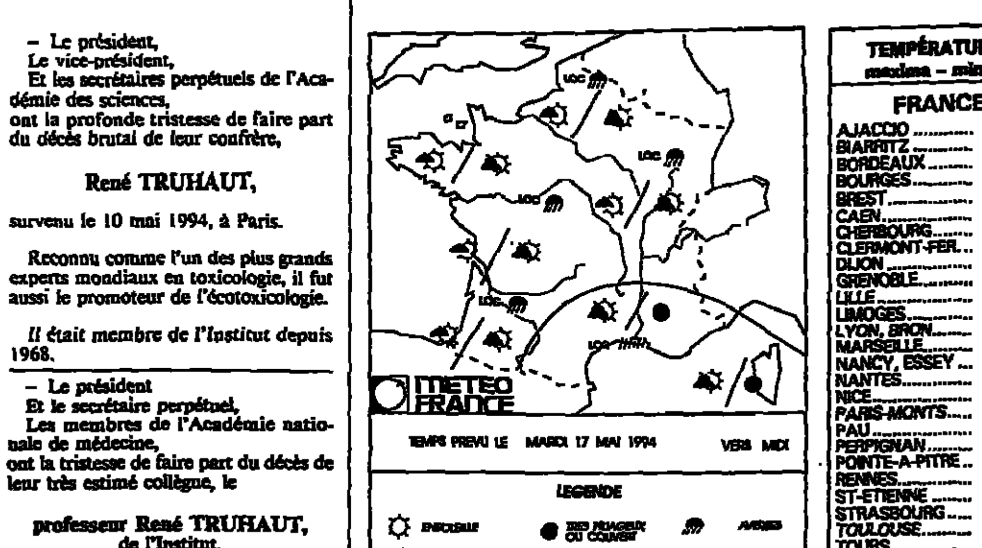
Soutenances de thèses

– « Monnayage d'or en Occident musulman au Moyen Age », thèse dirigée par le professeur J. Devisse, sera soutenue par Rajae Benhsain, le 31 mai 1994, à 14 heures, au 9, rue Malher, *Paris-4e.*

– M. Philippe Goninet vient d'obtenir son diplôme de doctorat avec la mention « très honorable » à l'université François-Rabelais de Tours, avec le sujet : « La collaboration Meilhac-Halévy-Offenbach ».

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : pluies au Sud-Est, variable ailleurs avec des ondées. – Le matin, des régions allant du nord de la Seine au Nord-Est, le temps sera couvert avec des ondées éparses. Sur le pourtour *méditerranéen,* le ciel sera nuageux, surtout près des côtes avec un vent marin modéré. Sur le reste du pays, les nuages et les belles éclaircies alterneront.
L'après-midi, des Alpes du Sud au Sud-Est et à la Corse, le ciel deviendra menaçant et des *orages éclateront pouvant être forts en soirée.* De Midi-Pyrénées au Languedoc-Roussillon jusqu'à Rhône-Alpes, le ciel deviendra très nuageux en cours d'après-midi puis il y aura quelques ondées en soirée et localement des orages sur le relief. Ailleurs sur l'ouest et le nord du pays, le temps sera incertain, avec des nuages et des éclaircies puis des ondées éparses en fin de journée.
Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés en général. L'après-midi le thermomètre marquera 18 à 21 degrés au Nord et 22 à 24 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

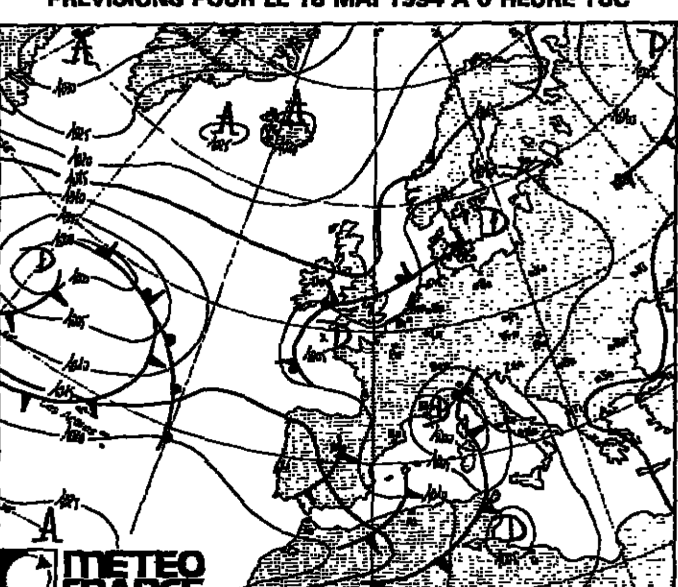
TEMPÉRATURES
maxima – minima

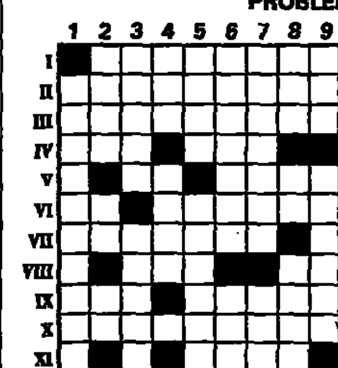
FRANCE	
AJACCIO	21/12
BIARRITZ	24/14
BORDEAUX	25/14
BOURGES	24/11
BREST	18/11
CAEN	23/10
CHERBOURG	18/ 8
CLERMONT-FER.	23/11
DIJON	22/10
GRENOBLE	26/13
LILLE	22/12
LIMOGES	21/11
LYON, BRON	22/12
MARSEILLE	23/13
NANCY, ESSEY	22/ 9
NANTES	22/10
NICE	19/13
PARIS-MONTS.	24/13
PAU	24/13
PERPIGNAN	20/14
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	22/10
ST-ETIENNE	21/11
STRASBOURG	24/10
TOULOUSE	21/14
TOURS	23/12
ÉTRANGER	
ALGER	24/14
AMSTERDAM	17/ 8
ATHÈNES	24/14
BANGKOK	37/29
BARCELONE	22/14
BELGRADE	29/14
BERLIN	22/12
BRUXELLES	21/12
COPENHAGUE	19/11
DAKAR	25/19
GENÈVE	23/11
ISTANBUL	22/15
JÉRUSALEM	22/12
LE CAIRE	30/17
LISBONNE	18/11
LONDRES	20/11
LOS ANGELES	19/14
LUXEMBOURG	21/11
MADRID	18/ 9
MARRAKECH	26/15
MEXICO	23/12
MILAN	21/10
MONTRÉAL	20/ 8
MOSCOU	14/ 8
NAIROBI	21/14
NEW-DELHI	37/24
NEW-YORK	24/13
PALMA-DE-MAJ.	24/12
PÉKIN	34/16
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	24/12
HONGKONG	30/27
SÉVILLE	22/13
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	17/ 5
SYDNEY	18/ 8
TOKYO	20/20
TUNIS	28/14
VARSOVIE	23/13
VENISE	21/14
VIENNE	25/12

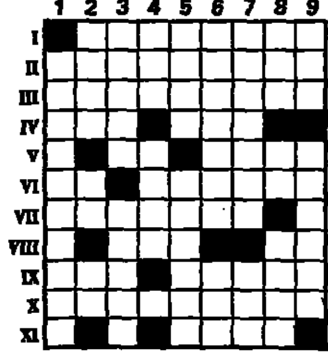
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-05-1994 à 6 heures TUC et le 16-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI 1994 A 0 HEURE TUC







MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6301

HORIZONTALEMENT

I. Peut être une chose à rendre. – II. Peut habiller des duchesses. – III. N'est pas un *homme de parole.* – IV. *Qui ne* peut pas aller plus loin. Un coup d'épée peut tout juste la troubler. – V. D'un auxiliaire. Dynastie chinoise. – VI. En Savoie. Mesure pour une arche. – VII. Brillante comme un soulier. – VIII. Unité de rayonnement. Ne se déplace pas sans mal. – IX. Est empruntée en passant. Qu'on rencontre souvent. – X. *Peuvent être des gens qui ont* perdu pied. – XI. Fractions du *temps.*

VERTICALEMENT

1. On ne la fait évidemment *plus quand on se met à valser.* – 2. Son fils a la bonne place. Petit fleuve. *Mieux que rien.* – 3. Une ulcération douloureuse. Un arrêt dans la campagne. – 4. Sur une côte bretonne. Laisse assis. – 5. Est formée comme son nom. Qui ne manque pas de cran. – 6. Comme le culte d'une déesse. En Angleterre, précède les noms de légumes. – 7. L'oseille et le blé en font partie. *Nage dans les étangs.* – 8. Doublé quand on est à la queue. Adverbe. Pas conservés. – 9. Quelque chose de véreux. Cherchent toujours à s'élever.

Solution du problème n° 6300

Horizontalement

I. Extraconjugale. – *II. Duel.* Parousie. – III. Ravi. Intrus. – IV. Améliorable. Are. – V. Besogne. Alertes. – VI. On. Ci. Page. Aïe ! – VII. Lai. Leucate. – VIII. Lieudit. Lange. – IX. Quia. Miserai. Il. – X. Un. Suée. Larron. – XI. Etai. Négliger. – XII. Mer. Ses. Édilité. – XIII. Élèves. Léon. – XIV. Tic. Dos. Tenue. – XV. Tressauter. Star.

Verticalement

1. Diaboliquement. – 2. Eu. *Mena. Untel.* – 3. *Xérès.* Ili. Arête. – 4. Tlaloc. Iasi. Vis. – 5. *Vigile.* Secs. – 6. Apion. Eumènes. – 7. Ca. Répudiées. Dû. – 8. Orna. Acis. Pot. – 9. N.O. Bagatelle. Se. – 10. Juillet. Raide. – 11. Usnée. Élargi. – 12. Gît. Râ. Airelles. – 13. Aération. Orient. – 14. Urée. Gin. Toua. – 15. Esses. Sel. Gêner.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 16 MAI

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.50). Invitée : Katarina Witt.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.45).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : *Perdu de vue*. Présenté par Jacques Pradel.
22.55 Magazine : Pourquoi pas vous ? Présenté par Julien Courbet.
0.15 F1 Magazine. Grand Prix de Monaco.
1.50 Journal et Météo.
1.55 Magazine : 7 sur 7. Invités : Philippe de Villiers, Jean-Pierre Chevènement, Brice Lalonde (rediff.).
2.45 TF 1 nuit (et à 3.45).
2.55 Feuilleton : Cités à la dérive (3e épisode).
3.55 Musique.
4.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

FRANCE 2

13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 4.30).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : La Règle de l'homme. De Jean-Daniel Verhaeghe.
22.25 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Rats, termites, cafards, alerte aux envahisseurs.
23.45 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.25 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
2.20 Divertissement : Eclats de rire (rediff.).
4.00 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Monsieur Vertigo*, de Paul Auster.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986).
22.20 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Le Grand Ruban. ■ Film français de Philippe Roussel (1990).
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.55 Musique : Musicale graffiti. Cycle Grange de Meslay. *Epithalame, Romance oubliée*, de Liszt, par Boris Belkin, violon, Georges Pludermacher, piano.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Balades fatales. De Peter Levin, avec Jean Smart, Park Overall.
15.10 Balladurama. Numéro 3.
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Les Nerfs à vif. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1991).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invités : Terence Hill et Bud Spencer, Tonton David.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : Tango. ■ Film français de Patrice Leconte (1992).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 Cinéma : Hyènes. ■ Film sénégalo-helvético-français de Djibril Diop Mambety (1992).
0.15 Cinéma : La Reine Margot. ■ Film franco-italien de Jean Dréville (1954).
2.10 Magazine : L'Œil du cyclone.
2.35 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Chante et pleure la Bohême... De Pavel Schnabel (rediff.).
19.00 Série : Voisins. De Victor Kemer.
19.25 Documentaire : Le Mystère des pyramides. 2. Le Temps des pyramides, de Jacques Kebadian. *Bilan des connaissances acquises au cours des siècles sur l'Egypte de l'Ancien Empire.*
20.10 Documentaire : Un monde pour tous, le Nil. De Stephan Bergmann. *Le projet d'un pipe-line qui amènerait l'eau du Nil en Israël jusqu'à la bande de Gaza ne s'est concrétisé que pour la partie égyptienne de la presqu'île du Sinaï.*
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Jayne Mansfield.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Bird. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1988) (v.o.).
23.15 Documentaire : Nanni Moretti. D'André S. Labarthe. *L'enfant terrible du cinéma italien, pris en filature par André S. Labarthe.*
0.15 Court métrage : La Veuve noire. De Jesus R. Delgado. *Un homme, une femme. Quand l'amour est passé...*
0.30 Court métrage : Décroche, Pénélope ! De Sylvie Flepp et Didier Fontan (30 min).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6. Spécial Cannes.
20.50 Cinéma : Les Héros de Telemark. ■ Film britannico-américain d'Anthony Mann (1965).
23.10 Téléfilm : Affaire d'escrocs. De Sigi Rothemund.
1.00 Six minutes première heure.
1.10 Magazine : Jazz 6.
2.20 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Où va l'Algérie ?
21.30 Fiction.
22.40 La Radio dans les yeux. Au Festival de Cannes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la radio de la BRTN à Bruxelles) : Symphonie n° 3, de Sauguet ; Sonate pour deux pianos, de Goeyvaerts ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de BRTN, dir. Alexander Rahbari.
22.30 Solistes. Julian Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Duo pour violon et piano en la majeur op. 162, de Schubert ; Quatuor à cordes n° 1 en si bémol majeur op. 12, de Mendelssohn ; Trois romances pour violon et piano op. 94, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Francis Wurtz (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le drame de la Bosnie », avec Nikola Kovac, Christian Lambert, Bernard-Henri Lévy et Kemal Muftic (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Bigeard, les tranchées et la boue

A l'occasion du quarantième anniversaire de Dien-Bien-Phu, Paul Amar recevait l'autre semaine le général Bigeard. Toute l'horreur des défaites dans la voix, le général évoquait l'enfer de la « cuvette », le frôlement inoubliable des morts dans les tranchées, l'étouffement de la boue, etc. Et, alors qu'il mentionnait au hasard d'une phrase le titre du livre qu'il venait de publier, Amar, l'interrompant : *« Mais oui, ne vous inquiétez pas, mon général, je vais le citer, votre livre ! »* Quel culot, ce jeune Amar ! Traiter ainsi un vieux soldat qui a vu ses camarades mourir dans la boue ! Ces vieilles douleurs, ces vieilles colères, ces vieilles hontes, ne représentaient-elles donc rien d'autre aux yeux du présentateur qu'un produit supplémentaire, entre un plan gouvernemental de réfection des toits des collèges et le « film-événement » de la semaine ?

On comprit mieux ce qui s'était joué entre Amar et Bigeard en retrouvant le général dans « Rapptout », la nouvelle émission de Bernard Rapp sur France 3. Pierre Carles – le même incontrôlable qui dévoila naguère la supercherie de la fausse interview Castro-PPDA, que toutes les chaînes de télévision ont successivement renvoyé, et que Rapp est aujourd'hui le seul à oser faire travailler – Pierre Carles, donc, avait suivi le général lors des cérémonies de commémoration, et notamment lors d'un déplacement à Pau devant les anciens de son bataillon parachutiste. Bigeard arrive. Et aussitôt le voici qui entreprend le préfet : *« Donc, mon livre s'appelle De la brousse à la jungle »*. A un ancien camarade : *« Tu vois, mon livre, qui s'appelle De la brousse à la jungle... »* Devant le buffet : *« Et si j'ai choisi d'appeler mon livre De la brousse à la jungle... »* Dans sa chambre d'hôtel, assis sur son lit, accordant une interview téléphonique, toute l'horreur des défaites dans sa voix : *« Les morts dans les tranchées, la boue, on n'oublie jamais... »*

Et nous voici enfin en voiture avec lui, en route vers les studios. On le prévient : *« Mon général, on va vous faire parler de Dien Bien Phu, peut-être de la mort d'Ayrton Senna... »* Et le général, timidement : *« Peut-être aussi de mon livre, non ? »* Nous donnant à contempler Bigeard dans sa tournée de promotion, on nous démontait en fait le processus d'exploitation d'une émotion. Comment cette émotion sincère, brûlante, sera congelée, calibrée pour pénétrer dans le grand tube au bout duquel elle viendra, c'est prévu, nous bouleverser quelques secondes.

Une démonstration équivalente serait sans doute possible avec tous les crieurs de colères d'aujourd'hui, avec Bernard-Henri Lévy venant déposer sous les palmiers de Cannes toute la souffrance de la Bosnie. Sans sincérité, point de spectacle ; mais si elle ne se transforme pas en spectacle, à quoi peut bien servir la sincérité ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 17 MAI

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Intrigues.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.10). Invité : Florent Pagny.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Milou en mai. ■■ Film français de Louis Malle (1989). Avec Michel Piccoli, Miou-Miou, Michel Duchaussoy.
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Série : Columbo. Symphonie en noir, de Nick Colasanto, avec Peter Falk, Myrna Loy. *La réputation et la vie d'un jeune chef d'orchestre menacées par sa maîtresse.*
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Reportages. Je suis en pension (rediff.).
1.40 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.40, 4.15).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.45). Insolites : Le plomb et l'acier.
2.50 Feuilleton : Cités à la dérive (4e épisode).
4.20 Série : Passions.
4.50 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Thème : l'hygiène des dents.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.00).
19.59 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Impossible... Pas français ! □ Film français de Robert Lamoureux (1974). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Pierre Tornade.
22.30 ▶ Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je me sens moche.
23.45 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes en direct de l'Hôtel Martinez. Invités : Jean-Louis Trintignant et Jacques Audiard à propos de *Regarde les hommes tomber* ; Abbas Kiarostami, à propos de son film *Au travers des oliviers* (sélection officielle) ; *Cédric Kahn, réalisateur de Trop de bonheur* ; Dolita, styliste ; Musique : Gabriel Yared.
1.35 Documentaire : Urti. Taq pas la porte.
2.30 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.45 24 heures d'info.
4.50 Dessin animé.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales.
9.30 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Histoire. 1954, Pierre Mendès France, de Christl Horine et Micheline Paintault ; Invité : Jean-Jacques Decker, historien ; à 10.00, Semaine thématique : La seconde guerre mondiale. 2. De la drôle de guerre à la collaboration. Invité : Jean-Pierre *Azéma, historien. Documents* : L'illusion totalitaire, de Serge Tunon de Lara et Pierre Weibel ; L'Occupation, de Jacques Dupâquier.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Pour vivre heureux, soyons chastes.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Dick Rivers.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Fêlure du monde*, d'André Glucksman.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Les Grands Cirques du monde. Le Cirque de Moscou ; Le Cirque Scott.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Le Watergate. Avec la participation de Stéphane Khémis, de la revue *Histoire*. Invité : Claude Moisy, journaliste.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 Continentales.
0.40 Musique : Musicales graffiti. Cycle Grange de Meslay. Extrait de la *Symphonie n° 3*, de Beethoven ; *Marche funèbre*, de Liszt, par Georges Pludermacher, piano.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.15 —

7.50 Ça cartoon.
8.15 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.10 Téléfilm : Un château en Bohême. D'Andrzej Kostenko, avec Patrick Catalifo, Otakar Brousek.
10.37 Flash d'informations.
10.39 Surprises.
10.50 Cinéma : La Fièvre d'aimer. ■ Film américain de Luis Mandoki (1991). Avec Susan Sarandon, James Spader, Jason Alexander. *Comédie intimiste.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Je détestais mon futur conjoint ; Je suis un nez.
13.30 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
13.35 Cinéma : Hyènes. ■ *Film sénégalo-helvético-français de Djibril Diop Mambety* (1992). Avec Mansour Diouf, Ami Diakhate, Mahouredia Gueye. *Une mise en cause du pouvoir de l'argent.*
15.20 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.15 Cinéma : Men at Work. □ Film américain d'Emilio Estevez (1990). Avec Charlie Sheen, Emilio Estevez, Leslie Hope. *Comédie policière vaguement écologique.*
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Irène Jacob, Jean-Louis Trintignant.

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : Horizons lointains. ■ Film américain de Ron Howard (1992). Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Thomas Gibson. *Romantisme à l'eau de rose.*
22.50 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Louis, enfant roi. ■■ Film franco-espagnol de Roger Planchon (1992). Avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziosi. *Fable historique sur les faux-semblants et l'art de la dissimulation.*
1.30 Cinéma : Meurtres en nocturne. □ Film américain de Peter Masterson (1989). Avec Roy Scheider, Karen Young, Richard Bradford. *Une histoire de psychopathe qui ne surprend à aucun moment.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Jiri Kylian. De Hans Hulscher (rediff.).
18.00 Magazine : Snark (rediff.).
18.30 Clin d'œil (rediff.).
19.00 Série : Voisins.
19.35 Documentaire : Le Réseau Ratline. De Chris Thompson. *Comment, après la seconde guerre mondiale, les services de renseignements alliés ont réussi à recruter, et à faire passer à l'Ouest des criminels nazis avec la complicité du Vatican. L'histoire d'Ante Pavelic, en Yougoslavie.*
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Ava Gardner.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les Anglais jouent-ils perso ?
21.45 Soirée thématique : Zanzibar. Soirée conçue par Ute Casper.
21.50 Téléfilm : Zanzibar. De Bernhard Wicki, d'après le roman d'Alfred Andersch, avec Peter Kremer, Cornelia Schmaus, Gisela Stein.
0.30 Entretien : Alfred Andersch. *Zanzibar est la première œuvre d'Alfred Andersch, écrivain né en 1914 à Munich. Communiste, déporté à Dachau en 1933, mobilisé par la Wehrmacht en 1944, déserteur, il est fait prisonnier par les Américains qui le relâcheront à la fin de la guerre. Il travaillera pour l'édition, la radio et la télévision avant de se retirer en Suisse où il deviendra écrivain* (15 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.25 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Une pierre de ma planète. Chaleur sur la ville. Avec Dean Cain, Teri Hatcher.
22.40 Série : Amicalement vôtre. L'Enlèvement de Lisa Zorakin. Un drôle d'oiseau. Avec Roger Moore, Tony Curtis.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Mes années clip. Groupes pop.
2.00 Rediffusions. Culture pub ; Sports et découverte ; Salsa opus 3 : Puerto-Rico ; L'Aviation du passé

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Cannabis sous microscope.
21.32 Grand angle. L'hémorragie algérienne : l'exode des intellectuels (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le spectateur (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril à Radio-France) : *Concerto de chambre pour piano, violon et treize instruments à vent*, de Berg ; Déclamations pour baryton, clarinette-contrebasse et orchestre, l'Adieu pour voix de femme et orchestre, d'Aperghis ; Densité 21,5, de Varese, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.07 Ainsi la nuit. Minuetti de Ballo, de Haydn ; Quintette pour guitare et cordes en ut majeur, de Boccherini ; Trio pour pianoforte, violon et violoncelle n° 1 en si bémol majeur op. 16, de Schobert.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Fortune de mer

Heureusement qu'il faisait beau et que le *Phocéa* était un beau bateau. Ne rions pas. Il ne sera rien pardonné à Bernard Tapie, recordman de France des mises en examen passées, présentes et à venir. Selon sa propre comptabilité, dix-huit motifs d'inculpation ont pesé sur sa personne depuis un an.

C'est dire si la justice l'entoure d'une affection pressante. Dernière mésaventure en date, l'immatriculation sous le régime *«navire de commerce»* de son yacht, le *Phocéa*. Cette manœuvre flibustière aurait permis au corsaire d'affaires de frauder le fisc.

Le rattachement fiscal de ce bateau à la marine marchande du Vieux-Port – *et tu sais ce qu'elle te dit, la marine marchande?* –, ne manque effectivement pas de sel. Même si l'on veut bien admettre que Bernard Tapie y tenait un agréable commerce, le *Phocéa* semble fait pour transporter des marchandises comme un pointu de Toulon pour chaluter la morue à Terre-Neuve.

Les seules activités notables, parce que publiques, du bateau fut d'accueillir à bord l'équipe de l'OM et l'équipe de TF 1 afférente, sous nos yeux éblouis. En ce temps-là, c'était il y a un an, la croisière pouvait s'amuser, Coupe d'Europe en proue. Le patron, le *«boss»* comme disait Black Boli, tenait fermement la barre. L'avenir était radieux, les comptes de l'O.M. beaux comme un conte de fées, Marseille à prendre et le MRG à culbuter dans le fossé.

Et puis le rêve s'est cabossé, de Valenciennes au trou considérable dans la coque de l'OM. Il y eut, dans un feuilleton un peu longuet, l'avalanche des révélations, des accusations, des instructions, la levée d'immunité parlementaire, Bernard Tapie au four et au moulin judiciaire. Il y eut les juges, tous ces juges acharnés à perdre Nanard le Conquérant. Comme il l'a dit lui-même, en parlant de lui-même, sujet qu'il excelle à défendre, *«tous ces procès, c'est la meute organisée pour freiner la montée dans les sondages de la liste Tapie»*.

L'ampleur du complot ourdi par les juges pour torpiller le MRG resterait évidemment à démontrer. Ce qui ne l'est plus en revanche, c'est la capacité de résistance du capitaine du *Phocéa* dans la tempête. Seul, ou presque, avec son bataillon d'avocats, Bernard Tapie fait front. Quand arrive le gros temps, s'il n'a d'explication à rien il donne réponse à tout. Il louvoie ainsi au plus près, victime et bateleur, entre bon droit et boniment, avaries et fortune de mer. Vrai talent d'un homme dont on finirait par regretter, si les juges ont raison, qu'il l'ait ainsi gâché à jouer avec la loi.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Kim Dae-jung

Depuis plus d'un quart de siècle, Kim Dae-jung est le symbole de la lutte pour la démocratie en Corée du Sud. La vie de cet homme austère, victime de deux tentatives d'assassinat puis condamné à mort, appelle le respect. Arc-bouté sur des convictions qui lui valurent de passer six ans en prison et une dizaine d'années en résidence surveillée ou en exil, Kim Dae-jung reste la grande figure politique de la Corée du Sud (page 2).

INTERNATIONAL

Allemagne : réprimer la violence d'extrême droite

Trois jours après la «ratonnade» de Magdebourg, en Saxe-Anhalt, au cours de laquelle plusieurs dizaines de jeunes avaient pourchassé des immigrés noirs et attaqué deux restaurants turcs, les enquêteurs n'ont officiellement identifié qu'un des auteurs de cette nouvelle flambée de violence (page 4).

Yémen : les nordistes se rapprochent d'Aden

Au Yémen, alors que les troupes nordistes du président Ali Abdallah Saleh se rapprochent d'Aden, les sudistes viennent de faire alliance avec les partis d'opposition (page 6).

Crispation chinoise

Pékin renforce sa réglementation répressive et durcit le ton à l'encontre de Hongkong (page 7).

POLITIQUE

Le PS combat le report des municipales en juin 1995

Alors que le débat commence mardi à l'Assemblée nationale, les socialistes engagent la bataille contre le report des municipales en juin 1995 (page 9).

COMMUNICATION

Une expérience de télévision interactive aux Etats-Unis

La société Eon s'apprête à tester dans neuf villes américaines le premier réseau de télévision interactive (page 10).

SOCIÉTÉ

La mort mystérieuse des frères Saincene

Quatre jours après la découverte, dans le garage d'une maison de Tourtour (Var), des corps asphyxiés de Fernand Saincene et de son frère Christian, les causes et les circonstances de cette double mort restent pour le moins énigmatiques (page 11).

SPORTS

Manchester United remporte la Coupe d'Angleterre

Manchester United a remporté la Coupe d'Angleterre samedi à Wembley, en battant (4-0) Chelsea, réussissant ainsi le doublé, Coupe et Ligue. Un succès dont le Français Eric Cantona fut dans une large mesure, l'artisan (page 15).

ÉCONOMIE

PSA et Fiat concurrencent l'Espace de Renault

Lundi 16 mai devait être inaugurée la nouvelle usine que PSA a construit, en association avec Fiat, à Hordain-Lieu-Saint-Amand, près de Valenciennes dans le Nord. Les deux constructeurs automobiles y produiront en commun un nouveau monocorps, directement concurrent de l'Espace de Renault (page 21).

SERVICES

Abonnements IV
Annonces classées 12
Carnet 24
Loto, Loto sportif 24
Marchés financiers 22-23
Météorologie 24
Mots croisés 24
Radio-Télévision 25

La télématique du Monde :

3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Soumise à une compétition accrue, l'entreprise est devenue plus économe en travail. Déjà à l'œuvre dans le secteur industriel, cette évolution gagne les services. A terme, il faudra bien prendre garde aux conséquences : l'entreprise est en passe de générer de l'exclusion sans s'en rendre compte.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-l'Economie» folioté I à X

Le numéro du «Monde» daté dimanche 15-lundi 16 mai 1994 a été tiré à 492 812 exemplaires

En contrepartie des aides exceptionnelles promises à l'école publique

L'enseignement catholique exige un plan d'urgence pour la sécurité de ses bâtiments

Devant six cents délégués réunis samedi 14 et dimanche 15 mai à Lourdes (Hautes-Pyrénées), Philippe Toussaint, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a *«exigé»* que *«l'enseignement privé sous contrat puisse mettre ses bâtiments aux normes de sécurité dans les cinq prochaines années»*. Il réclame, dans l'immédiat, 100 millions de francs sur cinq ans, en contrepartie des sommes déjà promises au public. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a été accueilli par autant de sifflets que d'applaudissements.

LOURDES

de notre envoyé spécial

L'endroit, symbolique, s'y prêtait, et François Bayrou y fit une courte apparition. En voisin béarnais, le ministre de l'éducation nationale avait choisi le moment le moins officiel pour dire la *«considération»* dans laquelle il tenait l'enseignement privé sous contrat. Au dîner-spectacle des représentants de l'UNAPEL, le ministre dut, tout d'abord, essuyer un gros chahut, une salve de sifflets.

A l'évidence, la distance prise par le gouvernement à l'égard du privé depuis la révision avortée de la loi Falloux n'était pas du goût de tous les parents.

Mais la colère fut passagère. Et le ministre put tout de même repartir chez lui, écharpe des APEL autour du cou, signant des autographes par dizaines, au son d'un vibrant *«Ce n'est qu'un au revoir...»* Ce devait être la *«soirée de la convivialité»*, avait prévenu Philippe Toussaint. L'heure des *«bilans sans fard»*, des *«insatisfactions profondes»*, des *«discours de vérité»*, avait, elle, été programmée pour le lendemain. Sans ministre.

Rappelant les deux principes qui guidaient l'action de M. Bayrou pour l'école – le respect de la liberté et l'idéal de justice –, M. Toussaint a estimé, dans son discours de clôture : *«Il faudra bien que ces grands principes fondamentaux s'appliquent pleinement à l'enseignement privé sous contrat.» «La législation sur l'immobilier scolaire était injuste*, a-t-il ajouté. *Elle le reste : nous devons faire preuve de persévérance pour aboutir, d'imagination pour trouver de nouvelles solutions juridiques, et de détermination.»*

Philippe Toussaint a indiqué, par exemple, que *«l'UNAPEL ne se contentera pas de bonnes paroles»* sur le dossier de la sécurité dans les établissements privés sous contrat, qui avait été à la source de la précipitation de la révision de la loi Falloux en décembre et de bien des promesses *ministérielles*.

Il a exigé que, *«comme l'enseignement public, l'enseignement privé sous contrat puisse mettre ses bâtiments aux normes de sécurité dans les cinq prochaines années avec des aides appropriées»*.

«Marchand d'illusions»

En clair, le président de l'UNAPEL estime que *«l'équité»* chère au ministre doit s'appliquer aux aides que l'Etat sera amené à accorder au public pour rénover ses établissements. Le président de l'UNAPEL rappelle le plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans promis au public par Edouard Balladur au plus fort de la crise, cet hiver.

500 millions de francs devant être débloqués cette année, il réclame donc 100 millions (un élève sur six est scolarisé dans le privé). Enfonçant le clou, M. Toussaint a précisé que l'UNAPEL attendait *«des mesures concrètes et à brève échéance»*, c'est-à-dire, laisse-t-on entendre, avant l'été, aux alentours du dixième anniversaire de la grande manifestation parisienne de 1984.

Partageant cette fermeté, le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, s'est, pour sa part, attaché à rappeler la place spécifique de l'enseignement catholique *«associé au service public»*. *«On ne peut nous soupçonner de vouloir développer des intentions lucratives*, a-t-il dit, *de chercher à favoriser la réussite d'une seule élite en pratiquant systématiquement des exclusions.»*

Le secrétaire général de l'enseignement catholique en a également profité pour indiquer qu'il maintenait ses demandes en matière de postes d'enseignants (en contrepartie de ceux *qui ont déjà été accordés* au public dans le cadre du plan d'urgence annoncé en février pour la prochaine rentrée), de crédits de formation et, bien sûr, de rénovation (*le Monde* daté 15-16 mai). Il a écarté l'idée d'un référendum sur l'éducation.

En revanche, il s'est montré particulièrement favorable au *«nouveau contrat pour l'école»* de François Bayrou. Préoccupé par le sens à donner aux études et à l'école, a-t-il indiqué, le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC), *«qui n'avait pas attendu la démarche du ministre»*, devrait d'ailleurs parachever, les 3 et 4 juin, une charte – son *«livre blanc»* – fruit d'une année de réflexion initiée aux Assises d'Issy-les-Moulineaux (*le Monde* du 20 mai 1993) et destinée à donner *«des orientations pour une politique éducative dans l'enseignement catholique français»*.

Là encore, le président de l'UNAPEL a réclamé des moyens, estimant, comme la majeure partie des organisations du public, que l'*«on ne pourra se satisfaire du seul redéploiement des effectifs existants»*. *«On ne veut pas prendre l'habitude que le gouvernement soit un perpétuel marchand d'illusions»*, expliquait Philippe Toussaint. Voilà au moins un point sur lequel public et privé sont, aujourd'hui, unanimes.

JEAN-MICHEL DUMAY

La CGT appelle à la grève dans les ports les 16 et 17 mai

La Fédération nationale des ports et docks CGT a annoncé une grève nationale dans les ports les lundi 16 et mardi 17 mai. Sont d'abord appelés à cesser le travail les personnels des ports autonomes et des chambres de commerce maritimes puis les dockers.

La CGT proteste contre la discussion prévue, ces deux jours, à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi, présenté par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, réformant les règles relatives à la gestion du domaine public. *«Ce projet est tellement inavouable qu'il a été rédigé dans le plus grand secret et déposé à la dérobée devant le Parlement»*, indique la CGT qui ajoute : *«Il n'y a eu aucune consultation ni même information des salariés concernés. C'est la caricature de la démocratie.»* La CGT redoute une remise en cause du service public, de l'emploi et du statut social et estime que le texte vise *«un objectif précis : permettre à des intérêts privés d'investir sur le domaine public pour remplacer un Etat totalement défaillant au niveau budgétaire»*.

Collision dans la Manche : huit conteneurs perdus au nord de Dieppe

Huit conteneurs, dont trois au moins contiennent des produits chimiques (chlorate de sodium) et des cosmétiques, ont été perdus en Manche par le grand porte-conteneurs taïwanais *Ming-Fortune*, à la suite d'une collision, samedi 14 mai, avec le bateau panaméen *Ariake*. Lundi matin, ils dérivaient toujours dans le détroit du pas de Calais – ou bien avaient coulé – sans que les équipes de secours soient parvenues à les localiser. Ces boîtes métalliques se sont échappées du porte-conteneurs lorsqu'il s'est fait éperonner, dans le brouillard mais par mer belle, samedi après-midi par le cargo frigorifique, à une trentaine de milles au large de Dieppe, dans les eaux internationales. Tout l'équipage du porte-conteneurs a pu être récupéré sain et sauf. Le navire taïwanais a été pris en remorque jusqu'au Havre, tandis que l'*Ariake* était remorqué vers un port du Benelux.

Un jeune homme grièvement blessé en gare d'Ivry

Un jeune homme de vingt et un ans a dû être amputé d'une jambe et d'un pied après avoir été écrasé par une rame de RER, vendredi 13 mai, en gare d'Ivry (Val-de-Marne). Il serait tombé sur la voie vers 22 h 30 à la suite d'une bagarre avec deux jeunes gens du même âge. Les agresseurs présumés, interpellés peu après, ont été mis en examen, dimanche 15 mai, pour tentative d'homicide volontaire et écroués à Fleury-Mérogis (Essonne). La rumeur a d'abord couru qu'ils avaient maintenu la victime sur les voies alors qu'un train entrait en gare en provenance de Paris, mais il semble, selon des sources policières, que la victime ait chuté sur la voie lors de la bagarre.

En dépit de nombreux témoignages

Le chef des milices rwandaises réfute les accusations de génocide

Dans un entretien accordé au «Monde» vendredi 13 mai, le chef des milices rwandaises, composées d'extrémistes hutus, nie que ses hommes se livrent à des massacres organisés de Tutsis et de Hutus modérés, partisans du dialogue.

KIGALI

de notre envoyé spécial

«C'est la population qui s'est fâchée, après la mort de notre président; difficile de dire qui est responsable des massacres» : Robert Kajuga, président des milices Interahamwé, principales accusées des tueries au Rwanda (qui ont fait, depuis le 6 avril, entre 100 000 et 200 000 morts), n'explique pas autrement ces massacres. Pour cet homme de trente-trois ans, qui, dans le civil, gère une société commerciale avec son frère, il n'y a *«absolument rien d'organisé. Tout est spontané; les gens se sont défendus quand les rebelles du Front patriotique rwandais ont attaqué»*.

Les miliciens, selon lui, *«sont chargés de la défense populaire»*. Pour atteindre la base des Interahamwé, dans le quartier de Nyamirambo, il faut traverser une ville sur le pied de guerre, palabrer à chaque barrage, s'expliquer avec les sentinelles armées de machettes ou de fusils d'assaut Kalachnikov, et franchir un dernier contrôle. Robert Kajuga reçoit la presse, solidement encadré par deux conseillers, dans un modeste logement au bout d'une ruelle tortueuse.

Aucun d'eux ne semble réaliser combien ces *«champs de la mort»* rwandais scandalisent la communauté internationale. Mais ils *«en ont assez»* de ces accusations de *«génocide»* et contre-attaquent : *«Pourquoi ne parle-t-on pas des carnages commis par le Front patriotique rwandais? Et chez vous, en Europe, il n'y a pas eu des atrocités pendant la dernière guerre mondiale?»*

Le Rwanda, perçu désormais comme un lieu de barbarie où l'on tue, où l'on mutile les femmes et les enfants à l'arme blanche? *«Non, je ne pense pas; c'est la guerre, vous savez. Ce n'est pas de la sauvagerie, c'est la guerre! Il y a des innocents qui ont péri, c'est sûr, mais il faut comprendre la réaction d'une population qui s'est sentie agressée.»*

«Appels au meurtre» ou «défense civile»?

Cette station privée, Radio-Mille Collines, qui appelle au meurtre des Tutsis et des opposants hutus? *«Je le nie catégoriquement. Il faut distinguer entre appels au meurtre et défense civile. La radio appelle les gens à se défendre, à être vigilant contre les infiltrations ennemies.»* Et ces massacres dans les églises? *«Le clergé rwandais est à 95 % tutsi* [c'est-à-dire, dans la mentalité des extrémistes rwandais, acquis au FPR, mouvement essentiellement tutsi], *et dans certaines missions, on a trouvé des caches d'armes. D'une paroisse, on nous a même tiré dessus!»*

Et ces blessés, extirpés des véhicules de la Croix-Rouge rwandaise et achevés par les miliciens? *«Nous savons que le FPR a infiltré en ville des combattants déguisés en faux blessés dans des ambulances.»* Ces milliers d'enfants abattus étaient des agents du FPR? *«Nous ne pouvons contrôler tous le monde; mais nous sommes en train de calmer la population.»* Le chef des Interahamwé soutient qu'il a déjà fait *«exécuter des miliciens qui se sont mal comportés»*, comme il assure aussi qu'*«il y a des Tutsis»* dans son mouvement.

La responsabilité collective, invoquée par Robert Kajuga, est une ligne de défense confortable, mais ses propos témoignent aussi de la peur inspirée aux Interahamwé (qui se targuent pourtant d'*«être toute la nation»*) par les rebelles du FPR. D'où leur refus de la moindre concession à ce mouvement, notamment dans le partage du pouvoir prévu par les accords de paix d'Arusha d'août 1993.

«Ces accords, c'était de la foutaise», s'écrie un de ses conseillers. Toutefois, il n'est pas rare de voir les chefs de la milice s'entretenir avec le gouvernement intérimaire et les officiers de l'armée : *«Oui, on a reçu quelques armes pour la défense civile, mais nous n'allons pas sur le front. Remarquez que quand le FPR investit un quartier et que la population résiste, c'est déjà un front.»*

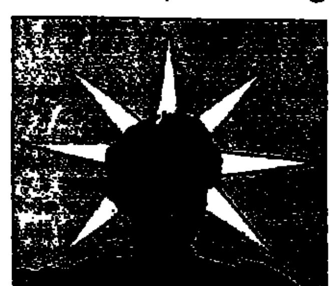
Malgré l'encerclement progressif de la capitale par le FPR, les Interahamwé ne veulent pas imaginer que les rebelles s'emparent de la ville. *«Nous préférons mourir que d'abandonner Kigali!»*, proclament-ils.

JEAN HÉLÈNE

هكذا من الأصل

Le Monde

Qui paiera les grands ouvrages ?



Pour financer le tunnel sous la Manche, comme pour les autoroutes, les gouvernements ont cru trouver la recette (et les recettes) : l'appel aux capitaux privés. Mais la formule ne fonctionne pas toujours.

page VI

Chronologie : avril 1994



Longtemps, c'est le niveau élevé des taux d'intérêt à court terme en Europe qui a préoccupé les marchés. Mais, en avril, c'est la remontée des taux américains à long et à court terme qui les a déstabilisés.

page VII

Lettre de Francfort : les bananes



Depuis l'été 1993, l'Union européenne accorde une préférence à la production « communautaire » de bananes et aux pays liés par des accords avec elle. Les Allemands n'acceptent pas ce diktat protectionniste.

page VIII

L'ECONOMIE

BULLETIN

Contradiction

LUNDI 9 mai, en présentant ses 150 propositions pour l'école, le ministre de l'éducation nationale François Bayrou dénonçait une *« insupportable contradiction »* : d'un côté l'école *« a un besoin aigu de présence d'adultes plus nombreux »*, de l'autre *« des centaines de milliers d'hommes et de femmes, de jeunes sont condamnés à l'inaction par le chômage »*. En effet.

On pourrait en dire autant pour l'hôpital, la police, la justice, la garde des bébés et cent autres activités utiles. Des gens restent sans rien faire alors qu'il y a du boulot. Des gens compétents, souvent. Qui feront le boulot aussi bien que ceux dont c'est le boulot. Mais alors pourquoi les uns ont du boulot et les autres pas ? Parce qu'il n'y a pas assez de boulot ? Non, on vous dit qu'il y en a. Parce qu'il n'y a pas d'argent ? Non, on vous explique qu'il faut arrêter de payer les gens à ne rien faire. Parce qu'il n'y a pas de postes, alors ? C'est ça, il n'y a pas de postes.

Un travail fourni et une rémunération ne font pas un poste. Il faut quelque chose de plus : un statut. En France, depuis une vingtaine d'années, on n'a pas seulement détruit des emplois, on a détruit des statuts. Le statut peut être une chose un peu risible, un titre, un uniforme, une prérogative. Mais il est surtout une protection : sauf extraordinaire, le salaire, les conditions de travail, l'avancement y sont inscrits en lettres de feu.

Mettons que l'on voie bientôt des chômeurs diplômés assurer l'encadrement et le conseil en milieu scolaire. Ils ne seront pas, ne pourront jamais être, même s'ils sont excellents, de vrais « conseillers d'éducation ». Le ministre l'a dit : *« L'école ne peut pas, pour des raisons budgétaires, créer les postes correspondants. Cela ferait des milliards et des milliards que la France n'a pas. »*

Ouvrir le statut à autant de gens qu'il le faudrait, c'est trop cher. Chercher d'autres financements pour l'école que le budget de l'État ? Il n'est pas sûr que les principes républicains y trouveraient leur compte. Abaisser le niveau de protection du statut, pour le partager ? Pourquoi pas ? Mais personne ne l'accepterait. Insupportable contradiction.

S. Gh.

Le Bon Marché, la Samaritaine, les Galeries Lafayette, le Printemps... avaient révolutionné le commerce à la fin du siècle dernier. Mais depuis quinze ans les grands magasins reculent, pénalisés par leur implantation dans les centres-villes et victimes de la concurrence des hypermarchés et des surfaces spécialisées. Pour résister, les cinq groupes survivants ont engagé des réformes en profondeur. Mais la crise de la consommation remet tout en question.

SELÇUK

Lire les articles de Charles-Emmanuel Haquet et Françoise Vaysse pages IV et V

LE FINANCEMENT DE LA REPRISE

Non, le crédit n'est pas mort !

Les crédits à l'économie ont diminué en 1993 pour la première fois. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne redémarreront pas en fonction des besoins de la conjoncture

LA reprise économique qui s'esquisse en France risque-t-elle de tourner court faute de carburant, c'est-à-dire faute de crédit ? Quand les Français, retrouvant un peu confiance en l'avenir, voudront se lancer dans l'achat d'un logement, ou – pour les entreprises – dans un investissement un peu audacieux, en seront-ils empêchés par le manque de liquidités ?

Dans le passé, le crédit n'a jamais manqué aux Français. Au cours des années 80, pourtant marquées par une hausse des taux d'intérêt réels, la distribution n'a pas cessé de croître, très vivement pour les crédits de trésorerie des particuliers, un peu moins pour les crédits à l'habitat des ménages et à l'investissement des sociétés.

Depuis 1990, la hausse s'est ralentie, mais ce n'est qu'au mois de janvier 1993 – cinq mois après le brutal retournement de la conjoncture – qu'on a assisté, pour la première fois, à une véritable baisse, franc pour franc, des crédits distribués. Un an plus tard, en janvier 1994 (derniers chiffres exhaustifs disponibles), la baisse s'est accentuée : elle atteint 1,5 % sur douze mois pour l'ensemble des établissements de crédit, mais 3,2 % pour les banques.

Il faut toutefois relativiser. Au creux de la crise, en décembre 1993, les crédits aux ménages atteignaient 1 226,4 milliards de francs, soit 33 % de plus qu'en décembre 1988, période de grand dynamisme de l'économie française. Pour les entreprises – qui absorbent près de la moitié des crédits à l'économie, contre 38 % aux ménages et 12 % environ aux collectivités publiques –, la hausse des crédits sur ces cinq années est de 50 %. Même si on soustrait l'inflation, on constate une progression des crédits supérieure à celle du produit intérieur brut.

Le passé, on le voit, ne plaide pas en faveur d'un quelconque « *credit crunch* ». Les banques, qui jurent leurs grands dieux que le ralentissement du crédit est imputable à une chute de la demande en *temps de crise*, ne sont pas sans arguments.

D'accord, dira-t-on, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Les professionnels constatent tous un « frémissement » du côté des ménages depuis un mois ou deux. La caisse d'épargne d'Ile-de-France-Paris a déjà « fait l'actualité » en matière de baisse des taux avec un premier coup d'éclat en avril 1993 (1).

S. Gh.

Lire la suite page V

(1) Où elle offrit 8,95 % pour les prêts immobiliers, soit trois points de moins que ses concurrents.

À-CÔTÉS

Les motos Jawa remontent la pente

Ancienne gloire des circuits, la firme tchèque Jawa a survécu à grand-peine et prépare son retour

TYNEC-NAD-SAZAVOU
de notre envoyé spécial

DANS son nuage de fumée de charbon, Tynec-nad-Sazavou, bourgade industrielle de 5 200 âmes en Bohême centrale (50 kilomètres au sud-est de Prague), retient son souffle. Le principal employeur de la ville, le constructeur de motocycles Jawa, est en difficulté et chaque jour passé est une petite victoire. Fondée en 1929 par le fabriquant d'armes Frantisek Janecek, en collaboration avec l'allemand Wanderer (DKW), Jawa a connu la célébrité avant et après la guerre.

Devenue entreprise d'Etat sous le régime communiste, la firme employait 2 800 personnes et produisait 100 000 motos par an jusqu'en 1989. Aujourd'hui, en voie d'être vendue à un repreneur tchèque, elle ne compte plus que 1 100 salariés, produit 12 000 motos et est lourdement endettée.

Martin Plichta

Lire la suite page VI

DROIT SOCIAL

Emplois familiaux : simplifier l'embauche

Précurseurs des nouveaux métiers de service, pemettant de réduire le chômage, les emplois familiaux sont officiellement encouragés mais ils n'échappent pas aux tracasseries administratives

C'EST en principe le 1er juin que devrait être discuté au Parlement le projet de loi sur la famille du ministre des affaires sociales, Simone Veil. Il prévoit une revalorisation de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et une extension des prestations familiales, mesures qui devraient favoriser l'essor des emplois familiaux, avant-garde de ces nouveaux services potentiellement efficaces pour lutter contre le chômage.

Proposés lors du conseil des ministres du 16 octobre 1991 par le ministre du travail de l'époque, Martine Aubry, les emplois familiaux ont réellement démarré en février 1992. Il s'agissait d'inciter les particuliers à faire davantage appel aux services à domicile (tâches ménagères, garde d'enfants, assistance aux personnes âgées, etc.) grâce à des incitations fiscales et à une simplification des formalités administratives. Selon les pouvoirs publics, de 100 000 à 150 000 emplois à temps partiel pouvaient ainsi être créés dans les deux ans.

Le mécanisme est séduisant. Dans le cadre des emplois familiaux, l'embauche d'un salarié par un particulier pour travailler à son domicile donne droit à une réduction significative de l'impôt sur le revenu. La loi de finances pour 1994 autorise à déduire de l'impôt dû 50 % du montant des dépenses effectives – c'est-à-dire le salaire de l'employé et les charges sociales acquittées – dans la limite de 26 000 francs par an, soit un avantage maximum de 13 000 francs. En outre, conscient du blocage que représente dans la décision d'une embauche toute la « paperasse » administrative (URSSAF, ASSEDIC, retraite complémentaire...), le gouvernement a décidé de simplifier les formalités.

RATÉS ET REMÈDES ● Le particulier envoie à l'URSSAF un formulaire appelé « déclaration d'employeur » et reçoit en retour une déclaration nominative trimestrielle sur laquelle il doit faire simplement figurer le nombre d'heures effectuées par le salarié durant le trimestre ainsi que le salaire horaire net payé. Il revient alors à l'URSSAF de calculer les cotisations sociales et d'établir le bulletin de paie (où les cotisations patronales de sécurité sociale ne doivent pas forcément figurer) avant de retourner au particulier un avis d'échéance pour paiement ; ce dernier peut même être effectué par prélèvement automatique. Mieux, depuis quelques mois, ces formalités peuvent être réglées par l'emploi du Minitel (3614 code COTITEL).

Selon des statistiques du ministère du travail datant de 1993, le succès de la formule est au rendez-vous avec 95 000 employeurs supplémentaires, même si une fraction évaluée à au moins 20 % de ces nouveaux employeurs est constituée de ménages qui ne déclaraient pas jusque-là leurs salariés...

C'est pour confirmer ce succès que Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, préconise, dans un rapport remis au premier ministre le 5 mai, d'élever au-delà de 26 000 francs le plafond annuel des dépenses déductibles tout en proposant, dans un souci d'équité sociale, de moduler la réduction d'impôt en fonction des revenus du ménage.

Mais, dans l'immédiat, quelques tracasseries administratives demeurent, freinant peut-être le développement des emplois familiaux. *« Pour profiter de nos services, les particuliers doivent nous envoyer le montant du salaire net horaire,* mentionne Claude Hailly, directeur de l'URSSAF d'Arras et président de l'Association des directeurs d'URSSAF. *C'est un véritable casse-tête pour eux de passer du brut au net. Il faudrait absolument revenir au traitement brut mais, pour y arriver, nos logiciels doivent être modifiés. »*

Sans parler de la pagaille qui règne dans les URSSAF à certains moments en raison de l'avalanche de formulaires à traiter dans un laps de temps très court. *« J'ai dû attendre plusieurs mois une réponse de l'URSSAF après l'envoi de ma déclaration d'employeur,* raconte cette jeune mère parisienne. *Et quand vous changez de salarié, c'est la croix et la bannière. »*

Le remède à ces problèmes pourrait bien venir des « chèques services » – ce nouveau titre de paiement envisagé par la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993 – qui devraient être expérimentés dès l'automne à l'échelon de quelques départements. Le particulier-employeur achèterait ces chèques dans un réseau agréé (banques, Poste, bureaux de tabac...). La valeur du titre comprendrait notamment l'indemnité compensatrice de congés payés et l'ensemble des cotisations sociales calculées sur une assiette forfaitaire. Après remise au salarié, il resterait à ce dernier à aller encaisser sa rémunération nette auprès du même réseau agréé.

De fait, la simplification semble le maître-mot pour encourager un développement des métiers de service dont les emplois familiaux sont les précurseurs. Plus de 100 000 emplois sont ainsi envisageables dans les secteurs de l'environnement, de la sécurité des habitats collectifs ou de l'aide à la scolarité.

Antoine Devaud

HUMEUR ● par Josée Doyère

Sacrées dates de valeur

AH ! les dates de valeur des chèques ! Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous « enchéqués », « enbanqués », contraints d'avoir un compte et de nous servir des rectangles de papier multicolores pour régler des factures.

Naguère, les banques prétendaient nous faire payer les chèques, sans pour autant verser un intérêt aux titulaires des comptes pour les sommes laissées à disposition au fil des mois et des années : la levée de boucliers fut telle qu'elles y renoncèrent. Elles se bornèrent à faire payer – et parfois fort cher – des « services » auparavant gratuits, sur le thème : *« Tout service doit être rémunéré. »*

Aujourd'hui, un de nos lecteurs – qui se reconnaîtra – grimpe aux rideaux. Il avait émis, le 24 avril, un chèque de plus de 20 000 francs à partir de son compte à la BNP à destination de son compte-chèques postal. Ce chèque a été débité de son compte bancaire le 27 avril, mais son compte postal n'a été crédité que... le 2 mai. Et le directeur du Centre, auprès de qui il s'était étonné de ce retard, de lui répondre benoîtement que le « délai d'encaissement » d'un chèque de plus de 20 000 francs était de *« six jours ouvrés »* et non de trois jours, comme pour les sommes inférieures. Et si le chèque est supérieur à 50 000 francs, c'est encore plus long !

Moi, je croyais naïvement que l'informatique, capable de traiter des centaines de milliers de données en un clin d'œil, permettait de réaliser toutes les opérations financières en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Nos journaux sont pleins d'admiration pour le fonctionnement des marchés financiers en temps réel, qui permet à un investisseur australien d'intervenir instantanément à Wall Street ou au Stock Exchange.

Ouais. Mais quand il s'agit de faire passer une somme modeste d'une banque de Carpentras à un centre de chèques postaux ou à une banque de Maubeuge, c'est une autre histoire. Là, on prend son temps, on vérifie, on demande l'accord des établissements concernés – ce qui est normal, mais devrait pouvoir se faire instantanément ou presque, grâce à un bon programme informatique – et... les dates de valeur s'allongent démesurément.

Notre lecteur est aussi naïf que moi de se gendarmer contre cette évidence : les banques (et les centres de chèques postaux) prennent tout leur temps, car le temps, c'est de l'argent, et faire travailler toute cette masse d'argent que s'échangent leurs braves clients, pendant trois jours, ce n'est pas mal, mais pendant six jours, c'est mieux. Si ça ne leur procure pas de somptueux bénéfices, ça leur permet de gommer tout ce qu'ils perdent, dans l'immobilier ou ailleurs !

Notre lecteur a trouvé la parade : fractionner ses chèques pour qu'aucun d'eux ne dépasse le seuil de 20 000 francs ! C'est une solution. Mais cela ne me satisfait pas tout à fait. On ne peut pas nous répéter à satiété que les petits chèques coûtent cher, trop cher pour nos pauvres banques, et nous pénaliser quand les chèques sont gros, trop gros. On ne peut pas nous vanter les avantages de rapidité des techniques informatiques et faire comme si on en était encore à l'époque de la plume d'oie et des manches de lustrine.

On ne peut pas ? Si ! On peut ! ■

LA COTE DES MOTS

Niche

Il est des anglicismes qui avancent masqués... Ainsi, on peut s'étonner de la présence, ressentie comme insolite de par son emploi, du mot niche dans des phrases du type « Les industriels japonais ont perdu un terrain considérable, ne réussissant à préserver que quelques niches, en robotique ».

Certes, le mot *niche* a plusieurs acceptions et n'est pas cantonné à la désignation de l'habitat plus ou moins luxueux d'un malin malinois ou d'un massif mastiff. Ce mot français qui vient de *nicher* (« faire son nid ») désigne également un enfoncement formant réduit, une alcôve, ou un enfoncement pratiqué dans une paroi et destiné à accueillir une statuette, un vase, etc.

Mais le *niche* que l'on trouve aujourd'hui de plus en plus fréquemment, dans des textes traitant d'économie, notamment, est en réalité un terme anglo-américain, homographe du mot français. Ce *niche*-là (ou *market niche)* correspond à « marché, créneau », d'où *niche player : « entreprise qui se positionne sur un créneau spécialisé »*.

Comme ce niche d'outre-Atlantique et d'outre-Manche *a donc des équivalents* français convenables, il convient *d'utiliser ces derniers*.

Outre le souci de ne pas incorporer *allègrement* des vocables anglais inutiles, un « faux ami » en l'occurrence, on doit aussi avoir soin d'éviter le « panurgisme », l'utilisation excessive et généralisée des mots « dans le vent » – ce qui aboutit à l'appauvrissement de l'expression. C'est ce qui se produit actuellement avec ce *niche* anglo-saxon.

Jean-Pierre Colignon

LIVRE

Vivre au bord du gouffre

Le système financier ne peut se passer d'un « prêteur » ultime en cas de krach, mais son intervention ne doit jamais être assurée

HISTOIRE MONDIALE DE LA SPÉCULATION FINANCIÈRE DE 1700 À NOS JOURS
de Charles P. Kindleberger.
PAU, 341 pages, 180 F.

ON ne peut que se réjouir que soit enfin traduit en français ce grand classique de la littérature économique américaine, constamment réédité outre-Atlantique. D'autant que depuis sa première parution en 1978, la spéculation financière est redevenue d'actualité. Pendant ce qu'il est convenu d'appeler les « trente glorieuses », on avait eu tendance à oublier l'existence de la pathologie particulière des bulles financières. Mais à partir du quadruplement du prix du pétrole, de la crise de l'endettement du tiers monde, puis du monde développé, le spectre de 1929 s'est rappelé à nos courtes mémoires, et nous vivons sous la menace permanente d'un krach.

Il ne faut pas attendre de Charles P. Kindleberger, ancien collaborateur de Keynes, resté fidèle à son maître, qu'il cède aux sirènes du monétarisme et du néo-libéralisme. Comme en même temps il récuse toute économie mathématique, son livre apparaît à contre-courant de tout ce qui s'écrit depuis plusieurs décennies à ce sujet.

Ce monument avoué d'économie *littéraire* est d'abord l'œuvre d'un historien qui, connaît par cœur les multiples crises financières qui ont jalonné l'histoire économique. Parfois Kindleberger perd en route son lecteur, mais pour un amateur de l'histoire économique des trois derniers siècles, ce livre est un régal. Toutefois, l'ouvrage devrait intéresser un large public dans la mesure où il pose une question plus que jamais d'actualité, celle de savoir si l'on peut se passer ou non d'un *« prêteur en dernier ressort »*, c'est-à-dire d'une instance publique capable d'empêcher le système financier de sombrer dans la ruine à la suite d'un processus de faillites en chaîne.

EFFONDREMENT ● La position de Kindleberger sur cette question, toute en nuances, agacera les esprits épris de logique simple. Il y a un temps pour les règles, nous dit-il en substance, et un temps pour s'y soustraire. Mais *« enfreindre les règles fait jurisprudence et génère une nouvelle règle, qu'il faut respecter ou enfreindre à nouveau si la situation l'exige »*. En un mot, l'intervention du prêteur en dernier ressort est un art, non une science.

Aussi Kindleberger s'insurge-t-il à la fois contre les libéraux et les interventionnistes. Non, les marchés de l'argent n'ont ni toujours raison ni toujours tort. *« Il en va des marchés financiers comme de tous les marchés : ils fonctionnent en général mais s'effondrent à l'occasion. »* Effondrement foudroyant, car, pour l'auteur, il est dans la nature des mécanismes monétaires de se dérégler très rapidement. Kindleberger n'ignore pas les arguments des contempteurs du « prêteur en dernier ressort » : *« Si les marchés,* reconnaît-il, *savaient à l'avance pouvoir être secourus en cas de difficultés, leurs effondrements seraient plus fréquents et leur fonctionnement moins efficace. »*

Mais justement, demandera-t-on, comment se fait-il qu'ils ne le sachent pas à l'avance ? Admirez la réponse, même si elle ne vous convainc pas : *« Le système a besoin d'un prêteur en dernier ressort, mais l'on doit toujours douter de son existence. Pendant les difficultés financières de la ville de New-York, l'aide accordée à la municipalité resta à ce point incertaine que l'on ignora jusqu'à la fin s'il y en aurait une. Le procédé est classique : toujours annoncer le sauvetage pour éviter une déflation inutile ; ne jamais donner ce sauvetage pour acquis afin de maintenir la pression sur les spéculateurs, banques, villes ou pays concernés. »*

Oui, il s'agit bien d'un art de gouvernement, qui n'est pas neutre politiquement (qui décide-t-on de sauver, qui de sacrifier ?). D'un art si subtil qu'il oblige le Prince à prendre conseil auprès d'économistes machiavéliens du talent de l'auteur... Toutefois, pour les besoins de sa cause, Kindleberger néglige complètement les effets de l'existence du « prêteur en dernier ressort » sur la taille des banques, les petites étant plus facilement abandonnées à la faillite que les grosses. Du coup, ce prêteur finit par créer un dispositif bancaire qui le justifie, composé de molécules géantes (type Crédit lyonnais), dont chacune, par sa défaillance éventuelle, fait courir un risque proprement systémique à l'ensemble de la place.

Persuadé que l'absence de « prêteur en dernier ressort » international après la première guerre mondiale explique la durée, l'ampleur et la profondeur de la crise de 1929, Kindleberger s'inquiète des défaillances des Etats-Unis aujourd'hui. Incapables de tenir le rôle, ils ne pourraient être remplacés ni par le Japon, trop consensuel pour pouvoir réagir rapidement en cas d'urgence, ni par l'Allemagne, encore traumatisée par l'inflation des années 20. Quant à la coopération entre les Sept, il n'est pas sûr qu'elle puisse gérer une crise aiguë en temps utile.

Bref, encore une fois, nous vivons au bord du gouffre.

Philippe Simonnot

NOTES DE LECTURE

LES ENTREPRENEURS MAROCAINS
Pouvoir, société et modernité
de Saïd Tangeaoui
Karthala, 326 pages, 150 F.

« J'appartiens à la génération qui n'a pas pu manifester son nationalisme dans la résistance. Je me suis rattrapé après l'indépendance en relevant un autre défi : démontrer que les Marocains pouvaient aussi bien, sinon mieux, gérer leur économie. » L'engagement de ce cadre bancaire, combien sont-ils à le partager ? Qu'importent les chiffres lorsque l'émergence d'une élite commerçante et industrielle marocaine sur place saute aux yeux de l'observateur. Les jeunes entrepreneurs *« préfèrent maintenant tenter leur chance directement sur le marché, plutôt que de mettre leurs talents au service de l'État »*, constate l'universitaire Rémy Leveau dans sa préface.

La tâche de cette première génération de managers n'est pas toujours aisée. Les nuisances et les contraintes de l'État restent pesantes : l'enquête menée par Saïd Tangeaoui fourmille d'exemples. Il reste qu'une évolution est en cours, dont il sera intéressant de suivre le prolongement politique. Cela se résume en une question que pose l'auteur en conclusion : *« Le pouvoir marocain peut-il se contenter encore d'une ouverture du champ économique à de nouveaux groupes sociaux, en excluant le politique des transformations en cours ? »*

J.-P. T.

HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE
tome I
de René Teboul,
Librairie de l'université d'Aix-en-Provence
360 pages, 220 F.

Il existe de nombreux traités d'histoire de la pensée économique, mais celui de René Teboul relève d'une approche originale : il présente l'économie politique comme *« le discours supportant ou accompagnant le développement du système capitaliste »*. Il se démarque des conceptions anglo-saxonnes, celle de Blaug ou Schumpeter par exemple, qui évaluent volontiers les théories du passé à l'aide d'exemples contemporains, donnant à l'économie un contenu essentiellement positif et prédictif.

L'auteur justifie sa position dans un excellent chapitre introductif où sont passées en revue les thèses de Popper, Kuhn, Lakatos, la querelle Popper-Adorno-Feyerabend, les thèses de Polanyi, Michel Foucault et Karl Marx. On regrettera l'absence de Bachelard. Il est vrai qu'elle est traditionnelle dans les débats épistémologiques menés par des économistes.

Le corps de l'ouvrage, consacré aux mercantilistes, physiocrates et classiques, et qui s'achève à Karl Marx, révèle une culture peu commune. Mieux : la manière d'exposer la genèse des concepts, entre philosophie et économie, parvient à nous donner un regard neuf sur des thèmes que nous croyions infiniment rebattus.

B. Ma.

AGENDA

MARDI 17 MAI. Paris. Grève à Air Inter à l'appel des syndicats.
Paris. Journée nationale de l'engagement patronal, organisée par le Conseil national du patronat français (CNPF), au CNIT, Paris La Défense.

MERCREDI 18 MAI. Paris. Déclaration du gouvernement sur l'agriculture et débat d'orientation à l'Assemblée nationale (jusqu'au 19 mai).

JEUDI 19 MAI. Russie. Visite officielle d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères (jusqu'au 21 mai).

DIMANCHE 22 MAI. Israël. Visite d'une délégation de chefs d'entreprise français, organisée par le CNPF (jusqu'au 26 mai).

هكذا من الأصل

MINES

Le nouvel eldorado péruvien

Un premier forum international de l'or s'ouvre à Lima le 16 mai.
Quatrième producteur d'Amérique latine, le Pérou connaît depuis deux ans une nouvelle fièvre du métal jaune.
A côté des artisans démunis s'installent de puissantes sociétés internationales

LIMA
de notre correspondante

« *LE Pérou est un mendiant assis sur une montagne d'or...* » Due à l'explorateur italien Antonio Raimondi, à la fin du XIXe siècle, l'image s'est banalisée. Mais, après cinq siècles de quasi-oubli, la fièvre du métal jaune, la plus ancienne richesse du pays, a repris. Quatrième producteur d'Amérique latine, après le Brésil, la Colombie et le Chili, il compte devancer cette année ces deux derniers pays, avec 40 tonnes d'or (soit une hausse de 30 % en un an) et se mesurer avec le Brésil en 2000.

Il y a une douzaine d'années, le Pérou n'en produisait que 3,5 tonnes. La loi de promotion aurifère de 1979 a permis à la production de décoller et de passer à une dizaine de tonnes par an dans les années 80. Mais c'est seulement après la libéralisation du commerce de l'or, en mars 1991 – dans le cadre de la politique menée par le président Fujimori pour attirer les capitaux étrangers –, qu'elle a bondi, jusqu'à 30 tonnes en 1993.

Cette libéralisation a coïncidé avec la pacification d'une grande partie du pays après treize ans de violences terroristes entraînant la mort de trente mille personnes et 25 milliards de dollars de dégâts. Les investisseurs commencent à s'intéresser aux richesses du Pérou. Les principales compagnies aurifères se disputent ce territoire grand comme deux fois et demie la France, dont le dixième seulement a été exploré. L'anglo-américaine RTZ, les canadiennes American Barricks, Cambior, Golden Resources, Placer Dome, l'australienne North Broken Hill Peko, sont sur la ligne de départ.

L'américaine Newmont Mining Corporation s'est lancée la première, l'année dernière, en association avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) français.

ESCLAVAGE • Avec elles, l'extraction de l'or dans les Andes fait appel à une technologie de pointe, parallèlement au terrible travail des mineurs « informels » – « taupes » qui creusent à plus de 5 000 mètres d'altitude ou dans le désert côtier, ou *chichiqueros*, orpailleurs de la forêt, la plupart du temps des adolescents soumis à un semi-esclavage. En 1993, l'Etat a perçu 7 millions de dollars pour des permis d'exploration portant sur 3,5 millions d'hectares, « *un record pour le pays*, explique Amado Yataco, vice-ministre de l'énergie et des mines. *Nous n'avions jamais exploré plus de 6 millions d'hectares au total* ».

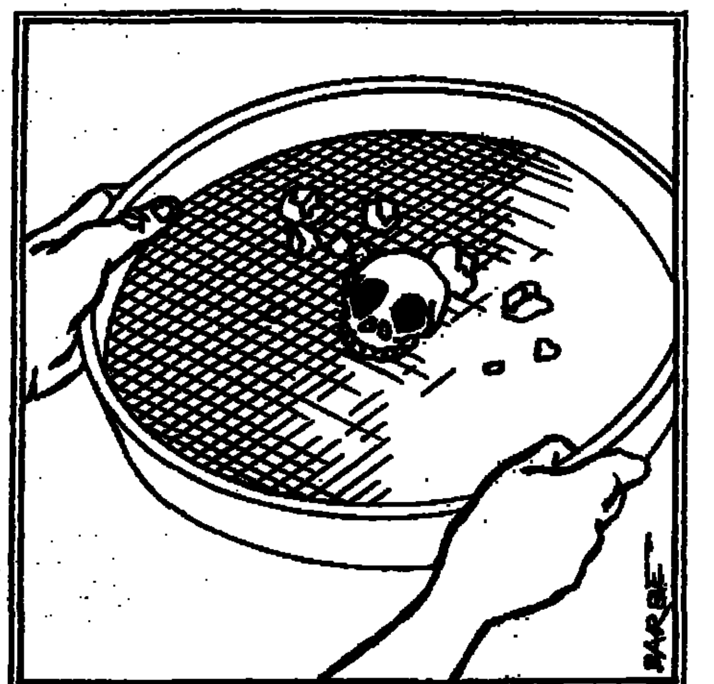
Le démarrage, en août 1993, de l'exploitation de la mine de Carachugo, un des douze gisements de la concession de Yanacocha (« la lagune noire »), 25 000 hectares, explique la croissance spectaculaire de la production : Carachugo fournira cette année 7 tonnes de « doré » (60 % d'or et 40 % d'argent), et l'on devrait passer à 12,5 tonnes en 1995, avec l'ouverture du gisement voisin de Maqui-Maqui, à la fin de 1994 (la teneur en or est de 1,3 gramme par tonne de roche à Carachugo et de 1,6 à Maqui-Maqui).

Les actionnaires de Yanacocha, Newmont, Buenaventura et Cedimin, filiale du BRGM, avec respectivement 40 %, 34 % et 26 % des parts, y ont investi, avec l'aide d'une filiale de la Banque mondiale, une quarantaine de millions de dollars. Cette somme est déjà amortie, les profits atteignant près d'un million de dollars par semaine. Le permis d'exploitation ne coûte que 2 dollars par hectare les huit premières années, mais l'impôt prélève 30 % des bénéfices, et 8 % doivent être distribués aux salariés de l'entreprise.

CYANURE • Yanacocha est un gisement exceptionnel, situé à l'altitude relativement modérée de 4 000 mètres, près de la ville de Cajamarca, dans le nord des Andes. Le gîte aurifère est constitué d'une roche poreuse, qui n'exige pas de concassage préalable au traitement. L'extraction se fait en carrière. Un mètre cube de roche pesant 3 tonnes donne environ 5 grammes d'or après lessivage avec une eau de cyanure utilisée en circuit fermé, ce qui réduit au minimum les risques de pollution de l'environnement.

Néanmoins, les habitants de la région protestent, conduits par les autorités locales. « *Il y a 461 ans, les Espagnols ont capturé l'Inca Atahualpa. Pour le libérer, ils ont exigé que l'on remplisse deux salles d'or et d'argent. Ils ont pris la rançon, mais ils ont assassiné l'Inca*, rappelle le maire Luis Guerrero. *Cet or nous appartient ; il doit servir au développement local...* »

L'un des gisements de Yanacocha correspond au territoire de la communauté indienne de Porcon, qui, originaire de Tummibamba, près de Quito, en Equateur, avait été obligée par l'Inca à venir cultiver ces terres. Cinq siècles plus tard, ces Indiens risquent d'être expulsés des versants du Quilish, montagne sacrée pour les habitants de Cajamarca, car toutes les rivières qui alimentent en eau la région y prennent leur source. L'évêque, Mgr Dammert, proteste lui aussi. Mais l'expropriation des terres est prévue dans le contrat.



FILONS • Le département de Cajamarca, qui ne produisait encore que 500 kilos d'or au total il y a deux ans, pourrait bientôt fournir une trentaine de tonnes. American Barricks, en joint-venture avec le consortium péruvien Gubbinc, convoite le gisement de Cerro Corona, réputé plus riche encore que Yanacocha. D'autres encore sont sur les rangs.

Mais le deuxième site producteur péruvien est celui de Retamas, dans le département de Libertad, également dans les Andes du Nord, passé de 30 à 400 kilos d'or par mois en peu de temps grâce à de nouvelles installations. Ses réserves sont excellentes. Au sud, Chila, à six heures de route d'Arequipa, deuxième ville du pays, est l'une des mines d'or les plus hautes du monde, à plus de 5 000 mètres d'altitude. De ses minces filons d'or et d'argent (30 centimètres à 1 mètre d'épaisseur), Cedimin et Buenaventura (qui détiennent chacune 50 % de la mine) extraient 600 kilos d'or par an : l'exploitation des filons est plus difficile et plus onéreuse. En effet, Chila emploie 350 travailleurs, contre à peine plus d'une centaine à Carachugo, pour une production près de dix fois supérieure.

Mais à côté des 40 000 mineurs de ces grandes entreprises travaillent encore plus de 50 000 « artisans ». On en compte 14 000 sur la côte : la plupart ont fui avec leur famille la violence terroriste qui faisait rage au cœur des Andes. Ils ont installé des campements précaires de nattes de paille, de bouts de plastique, près d'un millier de petites mines abandonnées par leurs propriétaires. Avec 300 kilos d'or par mois, ils réalisent près de la moitié de la production « artisanale » du pays.

TAUPES • Une série d'accidents dans la mine de Sol de Oro, près de Nazca, a révélé le drame de ces « taupes » qui, armés seulement de pics, de pelles, de barres de fer, essaient d'arracher à la roche le gramme d'or quotidien nécessaire à la survie de la famille (1 gramme rapporte environ 10 dollars). Ils travaillent de quinze à dix-huit heures par jour. Avec seulement une petite perforatrice, ils pourraient faire en quinze minutes l'équivalent de deux ou trois heures de travail. A la fin de la journée, ils amalgament l'or avec du mercure, puis le purifient à la flamme du chalumeau. Pour chaque gramme d'or, 3 grammes d'oxyde de mercure s'évaporent, contaminant l'eau, l'air, les cultures et les poumons des mineurs.

Au pied des glaciers de la région de Puno, à plus de 5 000 mètres d'altitude, quelque 10 000 autres mineurs, travaillant dans des conditions aussi dures, à des températures qui peuvent descendre à – 25 °C, extraient environ 150 kilos de métal jaune par mois, ce qui rapporte 1,5 million de dollars. Les « patrons » se répartissent le gain : les mineurs, eux, ont seulement le droit d'exploiter la veine pour eux-mêmes pendant deux jours par quinzaine...

GRAMME • Enfin, sur les gisements alluvionnaires du Madre de Dios et de l'Inambari, à l'est du Santiago, à Cenepa, Chinchipe, Maronon, au nord du pays, 30 000 mineurs, travaillant pour le compte de 5 000 patrons et rémunérés par une journée d'extraction par semaine pour leur compte, fournissaient jusqu'ici le tiers de la production totale d'or du pays. Là aussi, l'exploitation est artisanale : pics, pelles, brouettes, battes. Les mieux équipés, utilisant des pelleteuses et des pompes à eau, arrivent à extraire 100 à 150 grammes d'or par jour, alors que les pêcheurs d'or (les *chichiqueros*) n'en obtiennent guère plus d'un gramme.

Depuis décembre 1993, le gouvernement a décidé que les ventes d'or non destinées à l'exportation seraient soumises à l'impôt général sur les ventes (IGV) de 18 %.

Cette mesure incite les petits producteurs et les « informels » à écouler en fraude leur production vers les pays voisins. Cette production clandestine, Jaime Uranga, président du comité aurifère, l'évalue à 8 tonnes. « *Mais nos calculs peuvent être inférieurs à la réalité*, reconnaît-il. *D'autres experts avancent le chiffre de 15 tonnes.* »

Face à l'euphorie suscitée par la découverte de ce nouvel eldorado, des voix comme celles du maire de Cajamarca, de Mgr Dammert et des organisations non gouvernementales donnent l'alerte : et si tout ce boom aurifère, disent-ils, devait nous mener demain à vivre sur un sol criblé de trous, rongé par le mercure, quels seraient notre avenir et celui du pays ?

Nicole Bonnet

PERSPECTIVES



LA DÉCADENCE DES GRANDS MAGASINS

Garder son âme et... ses clients !

Le Bon Marché, la Samaritaine, le Printemps, etc., avaient révolutionné le commerce au siècle dernier. Ils subissent aujourd'hui une érosion structurelle, aggravée depuis trois ans par la crise de la consommation

GARDER son âme et... ses clients ! L'équation commerciale que les grands magasins doivent résoudre n'est ni simple ni nouvelle. Mais la crise de la consommation, se surajoutant à leur déclin structurel, la pose avec une acuité toute particulière.

Il est fréquent d'entendre dire que les grands magasins, qui révolutionnèrent le commerce il y a un siècle, sont une activité structurellement déclinante. La liste des chers disparus est longue : les Grands Magasins du Louvre, la Belle Jardinière, les Trois Quartiers, les Magasins réunis, les Dames de France... L'extinction de ces enseignes a frappé l'esprit du grand public. Mais, ce qu'il sait moins, c'est que, depuis quinze ans, des dizaines de magasins ont fermé leurs portes... et que ceux qui subsistent ne représentent plus en 1993 que 1,4 % du chiffre d'affaires du commerce de détail.

Il y a de beaux restes : le Printemps, les Galeries Lafayette ont une renommée internationale, et aucun touriste digne de ce nom ne saurait quitter Paris sans avoir fait ses emplettes dans leurs « vaisseaux amiraux » du boulevard Haussmann. La Samaritaine, le Bon Marché, ou le Bazar de l'Hôtel de Ville sont moins courus des étrangers mais restent tout aussi chers au cœur des Parisiens, qui, à la différence des provinciaux, connaissent mal les Nouvelles Galeries.

> **PETIT à petit, les grands magasins ont perdu le meuble, l'électroménager et, pour certains d'entre eux, le bricolage.**

N'empêche ! Pris ensemble, les grands magasins subissent une érosion structurelle qui prend d'abord sa source dans le développement de nouvelles formes de commerce : avec leur ambition d'offrir, eux aussi, « tout sous un même toit » – et pour moins cher –, les hypermarchés ont clairement piétiné leurs plates-bandes. En 1993, ils réalisaient 45 % de leurs ventes dans le non-alimentaire...

En outre, des pans entiers de la gamme traditionnelle des grands magasins ont été concurrencés par le développement de surfaces spécialisées : Habitat, la FNAC, Darty, Castorama, etc. L'un après l'autre, les grands magasins ont perdu le meuble d'usage (classique ou contemporain), l'électroménager (blanc ou brun) et, pour certains d'entre eux, le bricolage ; ils n'ont pas la suprématie dans la librairie ou le disque ; ils sont de plus en plus vivement attaqués sur le jouet et la rentrée des classes, deux rendez-vous traditionnels. Il ne leur reste plus, en fait, que trois grandes dominantes : l'équipement de la personne, la parfumerie et les arts de la table. Personne mieux qu'eux ne sait traiter les listes de mariage !

HANDICAPS • A cela s'ajoutent des handicaps provenant directement de leur implantation en centre-ville. Les grands magasins souffrent de difficultés d'accès, les automobilistes rencontrant des problèmes pour se garer et circuler. Les directions réagissent : le Printemps vient de construire un parking en étages derrière le boulevard Haussmann, et le Bon Marché sonde actuellement sa clientèle sur la question.

Ce handicap est plus lourd de conséquences qu'il n'y paraît : un client qui n'utilise pas sa voiture limite son volume d'achat. Pour braver les embouteillages et venir en centre-ville, le banlieusard doit être motivé : il faut l'attirer avec *des choses qu'il ne trouve pas chez* lui : une qualité d'offre, d'accueil, *un cadre, des animations*....

La situation en centre-ville *pèse en outre sur les coûts... et donc* sur les prix, contribuant à la réputation de cherté des grands magasins. L'exploitation sur plusieurs étages est plus onéreuse que celle de plain-pied ; le prix des terrains et des loyers a chassé les entrepôts des centres-villes (permettant parfois de belles opérations immobilières) et modifié leur gestion ; la qualité exceptionnelle du bâti impose des contraintes pour la décoration des magasins, généralement classés....

La médaille a un revers... et une face : les grands magasins jouent un rôle-clé dans l'animation des centres-villes et sont un élément essentiel de leur patrimoine. Et comme le fait remarquer Dominique Georgeon, président de la Fédération nationale des grands magasins et magasins populaires, *« animation vient d'*anima, *et* anima, *en latin, veut dire l'âme »*. Que deviendrait le boulevard Haussmann – et sa kyrielle de petits commerçants – sans le Printemps et les Galeries Lafayette ? Noël serait-il encore Noël sans leurs vitrines animées ? Qu'est-il advenu des centres de villes de province ayant perdu leurs grands magasins ? La concurrence des formes nouvelles de commerce a particulièrement joué contre les magasins situés à la périphérie de Paris – seuls ont résisté ceux qui étaient situés dans une zone à fort pouvoir d'achat – et en province. Tous les spécialistes le disent : il faut une ville d'une certaine taille pour réussir à faire vivre un grand magasin (plus de 300 000 habitants, selon des observateurs).

Plongés dans ce contexte, les grands groupes français ont choisi des stratégies fort différentes, influencées par leur taille et la structure de leur actionnariat. Selon que celui-ci restait ou non dominé par les familles, la politique suivie a été – et est encore – plus ou moins patrimoniale.

Lorsqu'ils analysent le cas de Paris, les observateurs distinguent les deux mastodontes du boulevard Haussmann des trois autres magasins de la capitale, souvent considérés comme des « grands magasins de proximité », ce que certains intéressés contestent. Encore leurs stratégies sont-elles loin d'être comparables les unes aux autres.

MUTATIONS • Les interrogations sur l'avenir de cette forme de commerce ont ressurgi avec la crise de la consommation – caractérisée par un formidable engouement des acheteurs pour les premiers prix – qui sévit depuis trois bonnes années en France et a pris les grands magasins à contre-pied pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'ils étaient tous, à des degrés divers, engagés dans des mutations... Sauf peut-être le Bon Marché, déjà bien ancré dans son processus de transformation, et le Bazar de l'Hôtel de Ville, qui continuait son petit bonhomme de chemin.

Pour le Printemps comme pour les Galeries Lafayette – en train de racheter les Nouvelles Galeries –, ou la Samaritaine en pleine mue, le ralentissement de la consommation ne pouvait pas tomber plus mal, compliquant les problèmes à résoudre et ralentissant les mouvements en cours. Seconde circonstance aggravante : les contraintes pesant sur leurs conditions d'exploitation les handicapent dans la lutte sur les prix.

Après un premier temps de latence, la réponse est venue... sous la forme de soldes spectaculaires. La valse (à l'envers) des étiquettes a été impressionnante et durable. Réponse simple à un problème complexe (la chute des ventes), cette politique pose une question de fond : quelle stratégie les grands magasins doivent-ils adopter pour survivre ? Sont-ils condamnés ?

L'observation de la réalité, au fil des mois, donne des éléments de réponse : on a vu les directions renouer avec les nocturnes et accroître les amplitudes horaires pour mieux coller aux besoins de la clientèle. L'opération « jeunes » des Galeries Lafayette répond à la même logique d'amélioration du service.

La grande exposition mexicaine qu'elles viennent d'organiser – comme celle projetée au début de l'année prochaine par le Bon Marché sur le Vietnam – revèle, elle, un souci d'animation, un désir d'attirer la clientèle par une offre de qualité.

Tous ces signes montrent que les directions optent plutôt pour une stratégie haut de gamme. Au Printemps – *« un grand magasin est un théatre »*, pour Philippe Vindry –, aux Galeries Lafayette, où l'on veut continuer d'*« étonner la clientèle »*, au Bon Marché, on est loin d'une logique bas de gamme, chacun se déclarant soucieux d'améliorer le *« service »* à la clientèle.

Assaisonné à toutes les sauces, ce terme va des services financiers aux gardes d'enfants, le plus audacieux (Dominique Georgeon) en faisant un nouveau métier à part entière : *« Le service serait qualifié par l'enseigne »*, explique-t-il, estimant qu'on touche là à *« l'évolution d'un métier qui n'est pas seulement la vente de marchandises »*.

Françoise Vaysse

Des stratégies différentes

Pour résister à la crise, les cinq groupes survivants ont engagé des réformes en profondeur. L'idée de base est simple : jouer le haut de gamme. La mise en œuvre connaît toutefois des succès divers

LES grands magasins sont régulièrement enterrés. Mais leur capacité d'adaptation ne doit pas être sous-estimée. Depuis plusieurs années déjà, chacun tente, à sa manière, de survivre. Avec des succès inégaux.

■ **LE BON MARCHÉ** (du groupe LVMH) a une démarche à part et, à bien des égards, exemplaire : tirant un parti de sa situation (unique magasin de la rive gauche, implanté au cœur du septième arrondissement, un quartier d'habitation), Philippe Vindry et Philippe de Beauvoir l'ont en six ans repositionné sur le sélectif haut de gamme. Une politique continue, assortie de quelques belles idées, comme l'implantation de la Grande Epicerie dans un quartier démuni en surfaces de vente alimentaires, ouverte tard pour satisfaire une clientèle active, proposant des produits du monde entier propres à séduire les acheteurs travaillant à l'UNESCO...

Chic et cher, très soigné – il suffit pour s'en convaincre de parcourir le tout nouveau rayon « homme » ou la mercerie –, le Bon Marché continue inlassablement à creuser son sillon BCBG, crise ou pas. Avec succès : le magasin affiche un beau ratio chiffre d'affaires au mètre carré (43 500 francs par mètre carré à l'année).

■ **LA SAMARITAINE,** bien qu'elle le refuse, est également considérée comme un magasin de proximité. Depuis dix ans, elle est, elle aussi, plongée dans une formidable politique de rénovation. Mais, partie en retard, elle vient de très loin. Désirant apparaître comme le magasin des Parisiens (Paris étant entendu au sens large), la « Samar » tente désespérément de se défaire de l'image de « bric à brac » qui lui colle à la peau, traduite fidèlement par le fameux slogan *« On trouve tout à la Samaritaine »*. Pour se conformer à la nouvelle image qu'elle s'est choisie, elle l'a fait glisser vers *« On trouve tout Paris à la Samaritaine »*, campagne publicitaire à l'appui *(lire page V)*.

Si ses dirigeants affichent une sérénité sans faille, c'est sur l'avenir de ce magasin que l'on rencontre le scepticisme le plus grand, alimenté par le plan social de l'automne dernier (121 suppressions d'emplois). Prise à contre-pied par la crise de ces trois dernières années, la Samaritaine – détenue pour 60 % par la Fondation Cognacq-Jay et pour 20 % par son PDG – réalise des performances médiocres (32 000 francs de chiffre d'affaires par mètre carré), a perdu de l'argent en 1992 et en 1993 (malgré une exploitation positive). Périodiquement, on évoque à son sujet tel ou tel projet immobilier (mis en veilleuse par la crise), voire hôtelier, ce que dément vigoureusement la direction. Pour preuve de sa bonne foi, elle insiste sur les sommes investies dans les travaux de rénovation (40 millions par an) en cours : actuellement, le cinquième étage (qui loge notamment le restaurant) est en réfection ; l'an prochain, celle du rez-de-chaussée (la parfumerie) est prévue. Un argument balayé de la main par un syndicaliste, qui assure que l'on changeait encore la moquette de la Samaritaine de luxe le matin même de sa vente à une banque...

Entre un Louvre devenu Grand et le vieux Paris, la Samaritaine est sur le chemin des touristes qui, pourtant, la visitent assez peu (7 %), contrairement à ses grands concurrents du boulevard Haussmann (20 % à 25 % à Lafayette). Elle pense, à l'avenir, faire mieux et table, aussi, sur la rénovation, en cours, de la rue de Rivoli.

■ **LE BHV,** son voisin, a, lui, un positionnement clair et ancien... qui ne le met pourtant pas à l'abri : l'équipement de la maison. Paradis des bricoleurs, tenant dans leur estime une place imprenable, il a souffert ces trois dernières années des crises combinées de la consommation et de l'immobilier (donc du bricolage)... Ses ventes ont ainsi reculé de 7 % en 1993 et son bénéfice d'un peu plus. Rattaché depuis trois ans aux Galeries Lafayette (qui en détiennent 51 %), il occupe une place à part au sein de ce groupe, comme auparavant au sein des Nouvelles Galeries. Même s'il a vu ses rayons s'enrichir des marques propres à son nouveau propriétaire, les Galeries Lafayette.

■ **LES GALERIES LAFAYETTE,** indissociables dans l'esprit des Parisiens du Printemps, en raison de leur voisinage boulevard Haussmann, ont pourtant une stratégie spécifique, fort différente de leur voisin et concurrent de toujours. Le rachat en 1991 des Nouvelles Galeries, plus grosses qu'elles, les a propulsées à la tête des grands magasins français, confirmant que le groupe familial obéissait à une logique de métier tandis que le Printemps jouait la carte de la multidistribution. Très « mode », très prisées des touristes étrangers (notamment les Américains), les Galeries sont dirigées depuis des années par une même famille propriétaire, des commerçants fiers de l'être de père... en gendres. Leur patron, Georges Meyer, a l'habitude de traîner ses guêtres, parfois incognito, dans les magasins du groupe, ce qui n'est pas sans déplaire au personnel.

Ce professionnalisme l'amène à faire quelques « coups » fameux – l'ouverture d'une boutique Tati dans ses rayons, l'embauche de 500 jeunes (chiffre contesté par les syndicats, maintenu par la direction) pour aider la clientèle dans ses achats de Noël – à côté d'opérations bien rodées, ayant fait leurs preuves (comme les célèbres 3J, si copiés, ou le développement des marques propres). Mais Georges Meyer mène aussi une politique de prestige grâce aux grandes expositions culturelles organisées périodiquement.... tout en continuant de ferrailler jour après jour avec le Printemps, son seul vrai grand rival. La lutte boulevard Haussmann est constante, quotidienne... Mais, alors qu'il y a une quinzaine d'années le Printemps semblait avoir un rayonnement plus grand que les Galeries, c'est aujourd'hui l'inverse.

■ **LE PRINTEMPS,** depuis bientôt trois ans, est en effet dans une période de transition qui brouille un peu sa lisibilité. Ouverte par l'abandon du projet de rachat d'Euromarché, suivie par un changement d'actionnaires (l'arrivée du groupe Pinault) et d'équipe dirigeante, l'incertitude devrait cesser avec l'annonce de la stratégie du nouveau patron des magasins : Philippe Vindry. Revenu au Printemps, qu'il avait quitté en 1987 pour tirer le Bon Marché de l'ornière, il place son action future sous le signe de la qualité, de la continuité, de la cohérence mais aussi du pragmatisme dans la maîtrise des technologies. Les grands magasins, pense-t-il, doivent faire des choses construites, pensées et équilibrées, retrouver leur capacité d'étonner, de faire rêver, grâce à des équipes d'acheteurs motivées à l'affût de tout ce qui est extraordinaire ou extravagant. Ils doivent aussi être sur le qui-vive des événements, développer les grandes expositions qui attirent les visiteurs à la recherche de rêve, de plaisir d'acheter... Enfin, il doit rechercher l'excellence dans le service, qui doit devenir un vrai projet d'entreprise allant du patron à l'employé de base.

F. V.

Des salariés mis à contribution

Face à la lente érosion des grands magasins, les directions cherchent évidemment à réduire les coûts de production. Notamment en tentant de limiter la masse salariale. Les suppressions d'emplois opérées à la Samaritaine ont défrayé la chronique. Mais d'autres efforts sont demandés aux salariés : sur les hausses de salaires (inférieures à l'inflation) ou sur les horaires, par exemple. Les syndicats signalent tous le recours abondant au temps partiel. Selon eux, rares sont les embauches effectuées actuellement à temps plein.

Autre amortisseur classique de crise : les démonstratrices. Mal connues, ce sont souvent des catégories de personnel plus fragiles que les autres employés. Elles sont en effet salariées des marques qu'elles représentent, tout en étant soumises aux conditions d'exploitation des magasins. Les syndicats expliquent que, vu la crise (dont l'une des composantes a été la désaffection des clients pour les marques), les démonstratrices ont souvent rencontré des problèmes avec leur employeur qui leur proposait des révisions drastiques de contrat (notamment en terme de durée du travail).

F. V.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

par Josée Doyère

les dates de valeur

LA DÉCADENCE DES GRANDS MAGASINS

Au royaume du « Père Laborem »

Histoire du fondateur de la Samaritaine, Ernest Cognacq, surnommé le « Père Laborem » par ses employés : un de ces hommes de légende qui révolutionnèrent le commerce il y a plus d'un siècle

« *CE sont nos clients qui nous apprennent à bien acheter.* » Ces propos d'Ernest Cognacq, fondateur de la Samaritaine, auraient pu lui servir d'épitaphe. Homme génial, celui que l'on surnommait, alors qu'il était encore vendeur ambulant, le « Napoléon du déballage », fait partie de ces quelques personnages de légende qui, en révolutionnant une conception ancestrale du commerce, surent toucher l'imaginaire populaire. Qu'ils se nomment Boucicaut, Jaluzot, Ruel (1) ou Cognacq, tous furent des hommes *« opiniâtres, imaginatifs autant qu'organisateurs, saisissant l'événement comme une proie mais sachant aussi le créer, fastueux quand il le fallait mais toujours économes de centimes... »* (2). On raconte à ce sujet qu'Ernest Cognacq ramassait les épingles tombées à terre dans les rayons !

Lorsqu'à la mort de son père Ernest Cognacq quitte son île de Ré natale pour gagner sa vie, il est âgé de douze ans. Commerçant ambulant, il arrive à Paris en 1855 et y cherche un emploi de calicot. Après avoir essuyé un échec aux magasins du Louvre parce qu'il *« ne remplissait pas les conditions requises » (sic)*, il s'installe sur le Pont-Neuf, sous un grand parapluie rouge qui fera sa légende pour y vendre torchons et serviettes. Sa prestance, son élégant badinage et un extraordinaire sens du commerce lui valent une rapide notoriété dans le quartier. En 1869, un cafetier lui loue quinze francs par jour une petite boutique située à l'angle de la rue du Pont-Neuf et de la rue de la Monnaie, dans un endroit où, comme l'écrivait Balzac cinquante ans plus tôt, on trouve *« un nombre infini de marchandises hétérogènes et mêlées, puantes et coquettes, le hareng et la mousseline, la soie et les miels, les beurres et les tulles, surtout beaucoup de petits commerces »*. Il lui faut moins d'un an pour racheter le bail au propriétaire. Il peint alors la boutique en bleu et l'appelle « la Samaritaine », en souvenir d'une pompe hydraulique installée sur le Pont-Neuf sous le règne de Henri IV, à l'endroit même où notre héros planta son parapluie rouge deux siècles plus tard... L'édifice – détruit en 1813 – était orné sur sa façade d'une fresque représentant la Samaritaine au puits de Jacob avec le Christ.

ENTRÉE LIBRE • Reprenant les idées révolutionnaires d'Aristide Boucicaut, le fondateur du Bon Marché, Ernest Cognacq vend ses marchandises avec une marge bénéficiaire réduite, mais compensée par un volume de transactions élevé et un taux de renouvellement des stocks rapide. Contrairement aux usages de l'époque, il ne marchande pas : les prix sont fixés à l'avance et affichés. Il accepte même qu'un client lui restitue un article qui ne lui offre pas satisfaction. Il institue aussi l'entrée libre dans son magasin et la possibilité de toucher les produits. La barrière du comptoir disparaît, les clients sont mis en confiance.

Deux ans après, Ernest Cognacq épouse Louise Jay, première vendeuse au rayon de confection du Bon Marché. Union fructueuse : le sens aigu de l'épargne de Louise et le génie créateur d'Ernest se complètent à merveille. En 1873, ils ont quarante employés pour un chiffre d'affaires de 840 000 francs. Sans jamais faire appel aux banques, ils rachètent l'une après l'autre les boutiques mitoyennes. C'est lors d'une de ces tractations immobilières qu'Ernest Cognacq rencontre l'architecte Frantz Jourdain. Séduit par le personnage, il lui demande d'améliorer la fonctionnalité de l'ensemble des boutiques. Des travaux de réhabilitation sont effectués, mais bientôt l'espace manque pour accueillir une clientèle toujours plus nombreuse. Aussi, en 1904, le « Père Laborem », comme le surnommaient ses employés en référence à la devise *« per laborem »* qu'il avait donnée à la Samaritaine, confie-t-il à Frantz Jourdain le soin de construire un nouveau magasin.

Cette évolution s'inscrit dans une logique économique historique. Ainsi que l'écrit Hrant Pasdermadjian, *« ce n'est qu'à cette époque que les conditions économiques, elles-mêmes dominées par les développements techniques, peuvent rendre l'existence du grand magasin possible »*. Création de lignes d'omnibus – capables de transporter chaque année 72 millions de voyageurs –, inflation du tissu urbain, apparition d'une industrie de masse notamment dans le textile, gonflement de l'épargne – qui passe de 62 millions de francs en 1835 à 622 en 1870 –, tous les éléments sont réunis pour favoriser la naissance de ces *« cathédrales du commerce moderne »*, comme les appelait Zola.

Les travaux commencent à la fin de l'année 1904. Contre les tendances conformistes de l'époque, l'architecte choisit le fer comme matériau principal de l'édifice. Moins d'un an plus tard, le bâtiment est achevé. Les façades ouvertes par de grandes baies vitrées reposent sur une charpente peinte en bleu du plus pur style Eiffel. Les allèges décorées de frises en lave émaillée servent d'enseignes. L'intérieur, très lumineux, entièrement métallique, est couronné dans sa partie haute par une fresque bucolique de paons et de fleurs peinte par Francis Jourdain, le fils de l'architecte.

BABEL • Ainsi agrandie et restaurée, la Samaritaine est une véritable ville dans la ville, une tour de Babel du commerce où il faut qu'on trouve tout : élixir dentifrice, corsets baleines en satin, sangle à porter la nuit pour éviter l'apparition d'un double menton et même... serpent au mètre ! En 1910, Ernest Cognacq achète quelques immeubles boulevard des Capucines. Transformés par Frantz Jourdain, ils abriteront la Samaritaine de Luxe – plus tard vendue à une banque. D'architecture moins ambitieuse que son aînée, elle possède cependant la même structure en fer et les mêmes allèges en céramique.

L'œuvre que laissent à leur mort (en 1925 et 1928) Louise et Ernest Cognacq est immense, tant du point de vue de la réussite économique que pour l'action sociale dont ils ont été les instigateurs. Peu avant 1914, Ernest Cognacq avait en effet placé la Samaritaine en société en commandite par action (3) : 36 millions de capital réparti pour moitié au personnel et pour autre moitié à une fondation qui porte le nom du couple. Créée en 1916, la Fondation Cognacq-Jay gérait différentes institutions de bienfaisance : une maternité à Paris, un orphelinat et une maison de repos en Haute-Savoie, un centre d'apprentissage à Argenteuil, une maison de retraite à Rueil-Malmaison. N'oublions pas une collection de peintures et autres œuvres d'art léguée à la Ville de Paris, et une somme de 100 millions de francs allouée à l'Académie française, chargée de distribuer à des familles nombreuses le célèbre prix Cognacq ».

La succession à la tête du magasin est assurée par un neveu, Gabriel Cognacq, qui va vite faire appel à un ami, Georges Renand – grand-père du PDG actuel – pour gérer l'ensemble. La « Dame parisienne » peut se réjouir du nouveau visage qu'elle offre côté Seine : une façade Art Déco signée Frantz Jourdain et Henri Sauvage, dont l'édification a nécessité rien de moins que la démolition de tout un pan d'immeubles quai du Louvre et même le déclassement d'une partie de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, absorbée dans les travaux de rénovation...

LA SEMEUSE • En 1930, un nouveau bâtiment donnant sur la rue de Rivoli est construit, toujours par Frantz Jourdain. Aujourd'hui réservé aux articles de sport, il abrite à l'époque « la Semeuse », le service de vente à crédit de la Samaritaine. Ce système ingénieux permettait aux moins favorisés de se procurer des biens de consommation courants. Son fonctionnement ? Ceux qui ne pouvaient payer comptant achetaient des bons, remboursables en plusieurs mois, utilisables n'importe quand dans le grand magasin et dans les quelques milliers de boutiques affiliées, qui avaient compris leur intérêt dans ce système... Les bons étaient en effet livrés à domicile par un courtier en uniforme, lequel, payé à la commission, profitait de sa visite pour inciter le ménage à d'autres achats...

En 1932, un bloc d'immeubles, acquis au nord de la rue Baillet, permet d'ouvrir une nouvelle façade sur la rue de Rivoli et donne à la Samaritaine sa configuration actuelle. Après cent ans de succès ininterrompu, la roue tourne. Les années 60 et 70 sont marquées par une série d'événements néfastes pour le grand magasin : transfert des Halles, alors toutes proches, à Rungis, fermeture de la Belle Jardinière et du magasin du Louvre, qui constituaient un pôle d'attraction bénéfique, et ouverture d'hypermarchés, qui fixent la clientèle en banlieue. Le magasin essaye bien de lutter contre cette nouvelle concurrence en s'installant dans quatre centres commerciaux de la région parisienne. En vain. Les deux derniers survivants ont été vendus il y a quelques années.

La Samaritaine se définit aujourd'hui comme le grand magasin parisien par excellence : *« Notre assortiment de produits est volontairement axé sur les attentes et les besoins de la clientèle parisienne »*, explique Emmanuel Melin, directeur de la communication. Positionnement confirmé par le nouveau slogan : *« On trouve tout Paris à la Samaritaine. »* Une pub subtilement dérivée du fameux *« On trouve tout à... »*, et de ses spots impertinents : Poulidor venant chercher son maillot jaune... la Reine d'Angleterre sa couronne ou, King Kong se plaignant qu'on lui a *« changé sa Samaritaine »* !

Charles-Emmanuel Haquet

(1) Respectivement fondateurs du Bon Marché, du Printemps et du Bazar de l'Hôtel de Ville.

(2) In *les Grands Magasins français*, de Jacques du Closel.

(3) Elle sera transformée en société anonyme en 1973.

NOTES DE LECTURE

LUXE

Quand les familles passent la main...

Guerlain, Christofle et Lalique : trois grands noms du luxe français viennent de changer de mains

IL y a eu Guerlain. Il y a eu Christofle. Il y a désormais Lalique... En quinze jours à peine, trois grands noms de l'industrie française du luxe ont changé de mains. Ont quitté le giron de la famille à laquelle ils s'identifiaient pour rejoindre des groupes plus puissants et mieux armés, gages de pérennité. Conduite par son patriarche de quatre-vingt-neuf ans, la famille Guerlain a échangé, vendredi 29 avril, l'aventure contre la sécurité, cédant le contrôle (à terme) du célèbre parfumeur contre 12 % de Christian Dior SA, le holding du premier groupe mondial du luxe, LVMH (*le Monde* du 2 mai).

Associée depuis cent soixante ans à Christofle, la famille Bouilhet, elle, n'a pas eu le choix. *« Les arts de la table ont particulièrement souffert de la crise »*, explique sobrement Pierre Konareff, directeur financier. La célèbre maison d'orfèvrerie a vu chuter son chiffre d'affaires de 662 millions de francs en 1990 à 532 millions l'an dernier. « Plombés » par les frais de restructuration et le transfert de la fabrication la plus artisanale vers le Brésil et sa main-d'œuvre bon marché, les résultats sont passés d'un profit de 70 millions de francs en 1990 à une perte de 58,8 millions en 1993...

Les banques fixèrent alors à 70 millions de francs l'augmentation de capital nécessaire pour renflouer l'entreprise. La famille Bouilhet a fait appel à des cousins d'Italie, les Borletti, riches d'avoir cédé à la famille Agnelli l'équipementier Veglia et le groupe de distribution La Rinascente. A l'automne 1993, la famille Borletti associée à Hermes International au sein de la Financière Saint-Eloi (80 % pour les premiers, 20 % pour les seconds), souscrivait à une émission d'obligations convertibles en actions pendant cinq ans. Agé de vingt-sept ans seulement, Maurizio Borletti prenait les rênes de Christofle. Début mai, il décidait sans attendre la transformation des obligations en actions et l'ouverture d'une OPA simplifiée. La prise du pouvoir est parachevée.

AVENIR • Artiste comme son grand-père, le bijoutier et verrier René Lalique, Marie-Claude Lalique n'avait, elle, aucune urgence, aucune échéance financière à affronter. La maison qui porte son nom affiche une solide croissance (124 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987, 370 l'an dernier) et une exceptionnelle rentabilité (les profits nets représentent de 5 à 10 % des ventes, selon les années). *« Mais elle est arrivée à un âge où il faut penser à l'avenir »*, assure Gérard Tavenas, vice-président de la société.

A cinquante et un ans, seule, sans enfant, et impressionnée, dit-on, par la mort accidentelle de Pierre Bernardaud, propriétaire des porcelaines du même nom dont le groupe Lalique détient 35,5 % du capital, elle a décidé de mettre ses 750 salariés à l'abri des incertitudes du futur. Elle a conclu un protocole d'accord prévoyant la cession, au terme d'un audit, de 51 % du capital de Lalique à Pochet. Un groupe ami que ce spécialiste du flaconnage de luxe, détenteur depuis plus de trente ans de 9,4 % du capital du cristallier. Marie-Claude Lalique restera d'ailleurs *« étroitement associée »* à l'avenir de sa maison dont elle est l'artiste créateur.

Il n'empêche. Pour Lalique, Guerlain et Christofle, une page vient d'être tournée.

Pierre-Angel Gay

LE FINANCEMENT DE LA REPRISE

Non, le crédit n'est pas mort !

Suite de la page I

Elle propose actuellement des crédits à 7,5 % jusqu'à fin mai, et elle a accordé 2 milliards de francs de prêts nouveaux depuis mars (début de son opération promotionnelle). Déjà à fin février, ses prêts immobiliers (elle est numéro deux en France sur ce marché) avaient progressé de 45 %.

> **“Les entreprises françaises ont assaini leur situation, l'autofinancement dépasse les 100 % : elles pourraient redémarrer sans emprunter.”**

Le « coup de pub » de la Caisse d'épargne a fait apparaître une « demande latente » de crédit immobilier de la part des ménages. D'autres banques, qui n'ont pas fait de promotion sur les taux, ont d'ailleurs vu aussi un réveil de cette activité, par exemple le Crédit mutuel (+ 6,3 % en 1993).

MENSUALITÉS • L'immobilier a été favorisé par les mesures fiscales du gouvernement Balladur, par le tassement des prix, mais aussi – et surtout, d'après les banquiers – par la baisse des taux. *«Un point de baisse, cela fait une différence très sensible sur les mensualités d'un crédit immobilier, alors que pour un crédit à la consommation, ça ne se voit même pas »*, constate Noëlle Uri, chargée de mission à la présidence du Crédit mutuel. En un sens, la remontée des taux longs a peut-être été un signal pour beaucoup de gens qui attendaient une baisse supplémentaire, auquel cas la demande de prêts immobiliers – à peu près 30 % du total des crédits à l'économie – devrait être de plus en plus soutenue.

L'offre risque-t-elle de ne pas suivre ? Non, selon Danièle Nouy, de la Commission bancaire *« les banques ont besoin de prêter, c'est leur métier »*. Mais toutes les banques ne sont pas dans la même situation : le Crédit lyonnais, avec ses lourdes pertes, a besoin de reconstituer ses fonds propres et a naturellement tendance à restreindre ses concours. A l'opposé, les banques anglaises, nouvelles venues sur le marché français, ont l'avantage de partir sans passé ni passif, et ont intérêt à capter le maximum de clients, grâce à des taux favorables. Et puis les conditions varient d'une région à l'autre, d'une agence à l'autre, voire en fonction de l'interlocuteur. Pour les ménages, le crédit n'est pas tari, mais sa recherche est devenue plus complexe.

TENDANCE • Du côté des sociétés, en revanche, personne ne s'attend à un redémarrage rapide de la demande de liquidités. La baisse du crédit l'an passé provient uniquement de là, car les prêts aux ménages ont, eux, connu une petite hausse. Mais, paradoxalement, ce n'est pas mauvais signe ! *« Il y a une tendance nouvelle, constatée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, à la reprise de l'investissement sans endettement*, explique Hervé Monet, économiste de la Société générale. *Les entreprises françaises ont assaini leur situation, l'autofinancement dépasse les 100 % et elles ont globalement une capacité de financement de 150 milliards de francs : elles pourraient redémarrer sans emprunter. »*

Guy Longueville, de la BNP, pense que la demande de crédit des entreprises devrait rester faible cette année, pour trois raisons : 1) la nette amélioration de leurs résultats depuis la mi-1993, due notamment à l'arrêt de la guerre des prix, mais aussi à la modération des salaires et des prix des produits intermédiaires ; il ne faut pas négliger non plus le remboursement anticipé de la TVA (40 milliards) et la baisse des taux d'intérêt qui représentera 40 milliards en 1994 ; 2) la baisse de l'investissement total : si l'investissement physique reprend, en revanche l'investissement financier continuera à reculer : une enquête du Crédit national montre que les sociétés ont l'intention de réduire d'un tiers leur croissance externe cette année ; 3) les entreprises se financent plus que jamais par fonds propres : les émissions d'actions et d'obligations convertibles au premier trimestre de 1994 égalent déjà les deux tiers du total de 1993.

EXIGENCES • Comment expliquer alors le sentiment diffus que les entreprises, notamment les plus petites, ne trouvent pas les financements bancaires nécessaires ? *« S'il y a credit crunch, c'est seulement pour les PME »*, admet un peu cyniquement un banquier. *« Pour 15 % à 18 % des PME qui sont vraiment fragiles »*, précise un autre. C'est vrai que, là aussi, les banques, échaudées par des lourdes pertes sur le secteur des PME-PMI entre 1991 et 1993, ont durci leurs exigences. L'effacement relatif du Crédit lyonnais, un acteur important et qui prenait des risques, n'est pas sans conséquences. Plus que jamais, résume un banquier, *« on prête plus volontiers aux riches et bien portants qu'aux pauvres et malades »*. De surcroît, les banques ne se pressent pas de répercuter les baisses de taux courts auprès de leurs clients (les banques américaines avaient agi de même au début du processus de baisse des taux, pour se refaire une santé).

Le gouvernement n'est pas insensible aux plaintes des PME, qui sont un maillon précieux dans la lutte contre le chômage. Et commence, semble-t-il, à réfléchir à des modes de financement spécifiques, plus favorables. Un peu dans le genre de ceux qui ont été supprimés il y a dix ans ?

Sophie Gherardi

Profil d'emprunteur

L'immobilier repart ? Cela ne veut pas dire que l'accès au crédit sera plus facile ! Les critères de sélection sont sévères. Presque plus aucun établissement (à part le Comptoir des entrepreneurs, semble-t-il) ne propose de financer 100 % d'un achat. On demande plutôt entre 30 et 40 % d'apport personnel, et l'on scrute la situation du demandeur : est-il salarié, bien payé, dans un secteur porteur, est-il vierge de crédits à la consommation – les crédits revolving font, paraît-il, le plus mauvais effet dans un dossier –, a-t-il fait preuve auparavant d'un esprit d'épargne ?

Une banquière qui avoue candidement faire de l'« espionnage industriel » auprès de ses confrères dit ce qu'il faut penser de certains taux affichés à 7,5 % : *« Quand je me présente sous un faux nom avec un dossier moyen, on me proposerait plutôt 9 ou 9,5 % ! »*

Les gens utilisent davantage qu'auparavant leurs prêts épargne-logement (PEL) pour emprunter (dans les deux tiers des cas, contre un tiers il y a quelques années), ce qui semblerait indiquer qu'ils doivent un peu « forcer la main » aux banques.

Mais, par exemple auprès des caisses d'épargne, ce sont les prêts libres (non aidés) au logement qui augmentent le plus fortement. L'une des raisons, explique un professionnel, c'est que les prêts aidés *« particulièrement mal foutus »*, sont accordés sur des durées très brèves et alourdissent trop les mensualités de remboursement pour que le plan de financement soit recevable !

S. Gh.

LE FINANCEMENT PRIVÉ DES INFRASTRUCTURES

Qui paiera les grands ouvrages ?

En faisant appel aux capitaux privés pour le tunnel sous la Manche et pour d'autres infrastructures, les gouvernements ont cru trouver la recette miracle. Pas si simple...

MARGARET THATCHER l'avait proclamé : *« Pas un penny public pour le tunnel sous la Manche. »* La vogue libérale et l'impécuniosité des Etats l'ont imposé : depuis le milieu des années 80 en France et ailleurs, il est à la mode de chercher à faire *financer par des capitaux privés* les infrastructures (ponts, tunnels, autoroutes, voire voies ferrées à grande vitesse) jusque-là surtout supportées par les budgets publics. Le raisonnement qui inspire cette démarche a le mérite de la simplicité : *ou bien le projet est rentable* et il n'y a aucune raison pour que l'initiative privée n'en soit pas chargée ; ou bien il ne l'est pas et il est inutile d'aggraver encore un peu plus les déficits budgétaires. Le « privé » comme pierre philosophale...

Les théoriciens de ce système oublient la vieille règle selon laquelle *« les opérations financières ne se prêtent pas à l'innovation »* (1). La concession, qui consiste à confier la gestion d'un *service public à une personne* privée à ses risques et périls, existe de longue date (2). C'est ainsi qu'ont été construits les chemins de fer européens et américains ou le canal de Suez au siècle dernier, par exemple.

Depuis le XIXe siècle, les investisseurs sont passés, en matière d'infrastructures, par des *phases* d'*enthousiasme* débouchant sur une floraison de projets hétéroclites suivie de déboires financiers, et par des périodes de frilosité bien compréhensibles. Car les embûches sont nombreuses qui transforment les pactoles annoncés aux actionnaires et aux prêteurs en *chemins* de croix financiers. Les compagnies de chemins de fer de tous les pays ont fait faillite. Le creusement du canal de Panama s'est traduit par un scandale international. Toutes les sociétés françaises privées d'autoroutes (AREA, APEL, ESCOTA, ACOBA, etc.) ont dû être sauvées de la déconfiture par l'Etat, à l'exception d'une seule, Cofiroute, qui n'a pas eu besoin de ce secours.

ALÉAS • Grosso modo, les entre*prises mal engagées défaillent* assez vite, comme Orlyval, le métro automatique qui dessert l'aéroport d'Orly, dont le gouvernement Chirac voulait, en 1988, faire l'exemple du financement privé et qui a laissé aux banques *une ardoise de 1 milliard de francs.* En revanche, les concessions heureuses mettent dix ou quinze ans à tenir leurs promesses : le canal de Suez tout comme Cofiroute ont frôlé la catastrophe pendant plusieurs lustres avant de finir par rem*bourser leurs emprunts et de deve*nir des entreprises très rentables. On verra dans les quatre ou cinq ans à venir si le tunnel sous la Manche appartient à la première ou à la deuxième catégorie...



NICOLAS GUILBERT

Qu'est-ce qui déstabilise le projet le mieux calculé et pour lequel existe pourtant une demande potentielle importante ? Tout d'abord les modifications intempestives des composantes de la concession par les pouvoirs publics : ainsi l'augmentation de moitié des places de parkings de l'aéroport d'Orly a définitivement persuadé le passager aérien qu'il *était plus commode de prendre sa* voiture qu'Orlyval. Ensuite la maîtrise insuffisante des coûts : cela peut tenir aux difficultés techniques rencontrées (Panama) ou aux améliorations incessantes apportées au système initial (Manche).

Mais le risque principal tient aux aléas des prévisions de trafic et donc de recettes. *« Quand 100 % des prévisions se réalisent, le projet n'a aucun problème,* explique Jacques Guerber, directeur général du Crédit local de France, grand bailleur de fonds pour les infrastructures et les collectivités locales. *Lorsqu'on effectue un trafic inférieur de 30 % aux estimations, il faut être patient : on paie la dette principale, mais il faut attendre longtemps pour rémunérer le capital. Mais quand on se trouve 50 % en dessous des prévisions ou moins encore – comme Orlyval, qui a attiré seulement 30 % du trafic escompté –, c'est la catastrophe. Si l'affaire réalise entre 50 % et 70 % de vos espérances, vous devez restructurer : vos actions sont sans valeur, mais vos banquiers peuvent compter retrouver une bonne moitié de leurs crédits. »*

Les prévisions, voilà où le bât blesse. Pas facile de prédire le comportement des clients potentiels. Pas facile de calculer la valeur du temps telle que l'estime l'usager. Combien celui-ci est-il prêt à payer pour gagner une heure en empruntant un tunnel, un pont ou une autoroute ? Les modèles mathématiques se révèlent imparfaits : l'appréciation du temps n'est pas la même pour celui qui se rend à son travail et pour celui qui part en vacances. Les modèles connus sont adaptés aux autoroutes de rase campagne, mais pas aux autoroutes urbaines. C'est pourquoi il était important de lancer une première infrastructure urbaine à péage pour vérifier le comportement des usagers. *Ce fut* le tunnel du Prado-Carénage qui permet depuis 1993 de gagner vingt minutes en moyenne sur les embouteillages du centre de Marseille, moyennant 10 francs. Il enregistre 70 % du trafic prévu, mais se révèle un précieux cobaye pour ses successeurs : 10 francs pour vingt minutes de gagné, cela signifie que, dans la cité phocéenne, l'heure vaut 30 francs.

EXIGENCES • On peut extrapoler des valeurs pour les autres projets *urbains* : ainsi le contournement de Lyon pourrait travailler sur une hypothèse de 40 francs ; les projets de voies souterraines en région parisienne peuvent – peut-être – tabler sur 50 francs. Mais si certains espèrent que les automobilistes sont prêts à payer 80 francs, ils vont au-devant de sévères désillusions !

La plupart des projets d'infrastructures ne sont pas capables sans aide extérieure de rémunérer leurs actionnaires et de rembourser leurs emprunts. Les exigences toujours plus grandes *de l'environnement* (passage en souterrain très coûteux de l'autoroute A-14 à Saint-Germain-en-Laye) comme les nécessités de l'aménagement du territoire (TGV-Est sans trafic suffisant pour équilibrer ses comptes) obligent à revenir à un système de financement mixte. La puissance publique peut être amenée à apporter une part appréciable des fonds nécessaires ou à garantir un minimum de recettes qui lui vaudrait de participer aux bénéfices supplémentaires en cas de bonne surprise.

Faute de tels engagements publics, les infrastructures ne trouveront personne pour s'engager dans des entreprises à haut risque. La Grande-Bretagne ultralibérale en sait quelque chose qui accumule un retard spectaculaire en matière d'infrastructures ferroviaires et routières parce que sa doctrine demeure : *« Pas un penny de subvention pour quelque projet que ce soit. »*

Alain Faujas

(1) John Kenneth Galbraith, *in Brève histoire de l'euphorie financière*, Le Seuil.

(2) *L'Expérience française du financement privé des équipements publics*, sous la direction de Claude Martinand. Ed. Economica.

Point de vue

Plaidoyer pour le secteur public

Le secteur public de l'économie doit évoluer, mais il est absurde de vouloir le réduire systématiquement. C'est pourtant ce que s'apprête à faire la France, suivant l'exemple britannique.

par YVES DURRIEU (*)

LES *projets de privatisation* commencent à inquiéter les salariés des entreprises amenées à les subir, mais ils n'entraînent aucun remous dans le monde politique : l'idéologie actuelle idolâtrant l'entreprise privée et le rôle *d'arbitre exclusif du marché*, personne n'ose se dresser contre ce dogme, le Parti socialiste s'y ralliant d'ailleurs de plus en plus.

Cette démobilisation a cependant en France une cause supplémentaire : la façon insi*dieuse de procéder du gouverne*ment français, qui a publié une liste de vingt et une entreprises à privatiser, en proclamant d'une part que les entreprises publiques n'ont aucun rôle à jouer dans le secteur concurrentiel et, d'autre *part, que jamais il ne privatisera* celles qui assurent un service public, l'attachement tout particulier des Français à la notion de service public s'y opposant.

Cette présentation est fallacieuse ? D'une part, il est faux *d'affirmer que la firme publique* n'a rien à voir dans le secteur « concurrentiel », où sa présence peut être au contraire très utile. L'émulation entre entreprise publique et entreprise privée dans une activité donnée, lorsqu'elle *est vive (comme Renault-Peugeot)*, est stimulante. De plus, des entreprises publiques situées à des points stratégiques constituent des leviers pouvant assurer la réussite d'une politique industrielle, combinant la spontanéité *indispensable du marché* et la perspective du long terme que peut avoir la puissance publique.

Actuellement, la course aux technologies nouvelles (techniques de l'information, biotechnologie, matériaux nouveaux, *etc.*) exige des efforts de recherche que l'entreprise privée assume difficilement, et que les centres de recherche publics sont généralement plus aptes à produire.

D'autre part, le gouvernement français actuel, privatisant pour diminuer le déficit courant du budget *national, commence* par les entreprises publiques du secteur concurrentiel, mais comme ce déficit n'aura pas de fin, il sera amené, par facilité, et pour éviter une réforme impopulaire des finances publiques, à pri*vatiser l'ensemble du secteur* public de l'économie, même celui qu'il n'avait pas annoncé, à l'origine, qu'il traiterait de la sorte.

C'est ainsi que quand il n'y aura plus d'entreprises du secteur concurrentiel à privatiser, il sera *amené à combler le trou budgé*taire avec le passage au privé des entreprises de service public. D'ailleurs, il invoque déjà l'alibi bruxellois, c'est-à-dire la nécessité de s'aligner sur la législation communautaire qui tendrait à *traiter les services publics* comme n'importe quelle marchandise et à les soumettre quasi exclusivement à la loi du marché.

On en voit déjà les « brillants » résultats avec la situation faite à l'aviation civile, où la *guerre des tarifs a ruiné d'abord* la plupart des compagnies américaines, et maintenant la presque totalité de celles appartenant aux Etats de l'Union européenne, moyennant quoi ces dernières doivent diminuer drastiquement *leurs* prix au détriment du service rendu, et bientôt de la sécurité, au risque de disparaître dans un *marché quasi* monopolistique.

Rôle essentiel

En réalité, les services publics jouent un rôle essentiel non seulement pour la satisfaction des citoyens et l'environnement des entreprises, mais aussi pour l'aménagement du territoire ; les infrastructures néces*saires à ces services (transports* publics, énergies, télécommunications, postes) entraînent des investissements lourds, dont l'amortissement se calcule sur le long terme, ce qui n'attire pas le capital privé. Quant à l'exploita*tion de ces réseaux, elle exige des* contraintes de péréquation tarifaire, d'égalité des conditions de desserte dans le temps et dans l'espace, d'environnement, dérogatoires à la seule application des règles de concurrence répondant à une logique de firme privée.

D'ailleurs, la Grande-Bretagne ne constitue-t-elle pas le meilleur exemple d'une privatisation généralisée qui a conduit ce pays à disposer des plus mauvais services publics – Tony Jackson écrivait en novembre 1992, dans le *Financial Times* : *« La privatisation des services publics a été une catastrophe »* – et à être le seul Etat membre européen dont la production industrielle est inférieure à celle de 1979.

Enfin, le gouvernement français développe deux autres argu*ments tout aussi spécieux* : *la* privatisation favoriserait l'actionnariat populaire, en particulier celui des salariés des entreprises privatisées. Afin d'attirer au plus vite le plus grand nombre de souscripteurs et de démontrer *« la confiance des petits épargnants envers le gouvernement »*, quitte à les décevoir ensuite, on privatise en fonction du profit que l'entreprise publique dégage, profit dont une partie non négligeable allait jusqu'alors dans les *caisses de l'Etat actionnaire, qui* sacrifie ainsi des recettes annuelles à un gain immédiat et sans lendemain. De plus, les actions sont émises au-dessous de leur valeur.

On accuse par ailleurs l'entreprise publique d'être un mastodonte dénué de « flexibilité » (mot à la mode) et incapable de s'adapter à l'internationalisation de l'économie. Moyennant quoi, les nouvelles privatisations ne prévoient plus de limite à *l'introduction du capital étranger.* Cela aura comme effet de favoriser le transfert hors de nos frontières du pouvoir de commandement de ces entreprises, malgré la possession par l'Etat de la *golden share*. Le résultat de cette *« flexibilité » sera, comme partout* où on a privatisé, le licenciement en masse du personnel dit « excédentaire », la délocalisation des productions permettant de gonfler les effectifs dans les pays à bas salaires, au détriment de ceux de *l'entreprise privatisée. Drôle* de façon de lutter contre le chômage ! D'ailleurs a-t-on déjà vu des privatisations suivies d'accroissement des effectifs ?

Néanmoins il ne faut pas négliger ce dernier argument (la mauvaise gestion) et s'interroger sur la façon de toujours améliorer le management des entreprises publiques, bien que le secteur privé comprenne au moins autant d'entreprises mal gérées que le secteur public.

Il faut donc reconnaître que certains déficits sont dus à des *erreurs de gestion, résultant* le plus souvent d'une trop grande inféodation de l'entreprise publique aux milieux politiques qui émettent des exigences exhorbitantes en matière de recrutement de personnel, de tari*fication, d'investissements, de* marchés publics. Pour remédier à ces vices, il faut d'abord que les dirigeants de ces entreprises soient nommés à l'abri de considérations politiciennes, par exemple, par le conseil d'administration tripartite (représentant l'Etat, les consommateurs et les salariés), mais aussi que se généralise la conclusion de contrats de plan entre l'Etat et l'entreprise, établissant clairement les droits et devoirs de chacune des parties. *C'est dans cette direction* qu'il faudrait persévérer en prévoyant un organe d'arbitrage qui apprécierait impartialement le suivi du contrat.

Plutôt que de réduire systématiquement le secteur public de *l'économie, il* conviendrait de le réformer, tout en lui gardant sa *spécificité*, afin qu'il assure toujours mieux ses missions de service public et de politique indus*trielle*, ce qui ne veut pas *dire qu'il* doit demeurer intangible : il est des activités qui paraissaient d'intérêt général il y a cinquante ans, qui ne le sont plus de nos jours (en particulier dans le domaine concurrentiel, la politique industrielle évoluant fortement dans le temps) ; mais il en *est d'autres qui restent ou qui* deviennent d'intérêt public, qu'il faut aider par le crédit ou par le maintien – voire la création – de nouvelles entités publiques : le secteur public de l'économie doit évoluer, mais il est absurde de *poser en postulat qu'il doit* diminuer.

(*) Responsable d'un groupement international d'entreprises publiques.

MOTOCYCLETTE

Jawa remonte la pente

Suite de la page I

« Nous avons perdu du jour au lendemain tous nos marchés dans les pays de l'Est, qui représentaient 80 % de notre production, explique Josef Mrva, directeur de Jawa depuis 1991. *L'avenir était plus qu'incertain. Mais nous espérons nous en sortir à partir de cette année. »* En deux ans, l'entreprise s'est séparée de plus de sept cents travailleurs : Vietnamiens et Cubains ont été rapatriés, et plusieurs centaines d'ouvriers ont rejoint le secteur privé, certains créant leur propre affaire. *« Il n'y a eu aucun départ forcé »*, affirme fièrement le directeur.

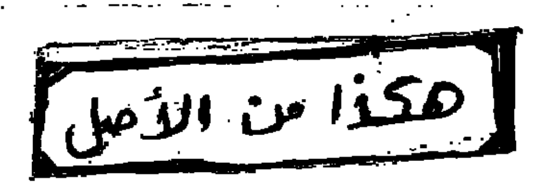
Jawa, endettée à hauteur de 300 millions de couronnes (60 millions de francs) – un tiers envers des banques, deux tiers envers ses fournisseurs – pour un chiffre d'affaires de 450 millions en 1992 (90 millions de francs), a trouvé une seule banque privée tchèque pour croire *« dans ses capacités et son «business plan »*, comme dit Josef Mrva. Mais même le prêt de 50 millions de couronnes (10 millions de francs) qu'elle a accordé ne permet pas de faire des folies, reconnaît le directeur commercial Josef Bilek, qui est à la tête d'une équipe d'une dizaine de vendeurs.

Le régime communiste, qui avait nationalisé après 1948 les usines Jawa, a cessé, dès la fin des années 50, d'investir dans la production de motocycles, parce que le parti avait décidé que les motos étaient dépassées et n'avaient pas d'avenir. Aussi, le parc de machines-outils a trente ans d'âge en moyenne, et, pendant trente ans, les ateliers de Jawa ont produit le même modèle, quasiment sans modification. Depuis 1990, en revanche, le bureau d'études créé par Frantisek Janecek a toiletté « à la japonaise » les modèles de base (250 et 350 centimètres cubes), tout en conservant une mécanique simple et robuste qui demeure le gros atout de ces machines, avec leur coût.

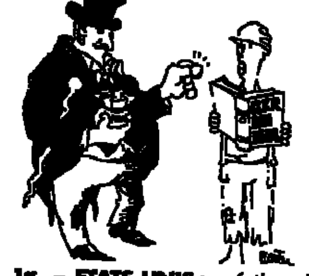
SOUS-TRAITANCE • Sans concurrence, les prix de ces motos (entre 900 et 1 500 dollars, soit 5 300 à 8 800 francs) ont conduit la direction à s'orienter vers deux types de marchés : les pays en voie de développement (Egypte, Turquie, Amérique latine) mais aussi l'Europe occidentale, où ils s'adressent aux jeunes qui n'ont pas les moyens de s'offrir une japo*naise. Au printemps 1994, un nou*veau modèle (une « chopper »), le quatrième en quatre ans, arrive sur le marché, et Josef Bilek compte vendre 16 000 motos, dont à peine un millier en ex-Tchécoslovaquie. Et, pour la première fois depuis 1990, quelques échantillons devraient retrouver le chemin des pays de l'Est et de l'ex-URSS.

L'objectif est de dépasser les 20 000 exemplaires d'ici à 1997. A cette date, Jawa compte avoir épongé ses dettes grâce, en particulier, à des productions *annexes et* s'est ainsi lancé dans la sous-traitance de pots d'échappement pour une société autrichienne ou le montage de fauteuils-roulants de sport pour paraplégiques : l'équipe sud-africaine de basket-ball de handicapés joue avec des fauteuils fabriqués à Tynec-nad-Sazavou. Une manière pour Jawa de réapparaître dans les compétitions internationales, en attendant de revenir, un jour peut-être, sur les circuits de moto dont elle fut, dans les années 50, la petite reine.

Martin Plichta



C H R O N O L O G I E



Avril 1994

1er. – ETATS-UNIS : création de 650 000 emplois depuis le début de l'année dont 456 000 au mois de mars *(3/4 avril)*.

1er, 2, 12 et 26. – PRIVATISATION : report de la privatisation de la Banque Hervet en raison de ses pertes de 1,203 milliard de francs en 1993 *(3/4)*. L'ensemble des privatisations devraient rapporter environ 80 milliards de francs cette année *(3/4, 5)*. Le préplacement de la privatisation de l'UAP débute le 12 avril *(13)*, le lancement s'effectue le 26 : 94,6 millions d'actions sont mises sur le marché au prix de 152 francs l'action *(27 et 28)*.

2. – ALLEMAGNE : l'excédent de la balance commerciale atteint 5,9 milliards de marks en janvier (20 milliards de francs) contre un excédent de 8,5 milliards de marks le mois précédent *(3/4)*.

4. – ARMEMENT : après une bataille entre Martin Marietta et Northrop, les dirigeants de la socité Grumman choisissent de fusionner avec Northrop, donnant naissance à un groupe réalisant 8 milliards de dollars de chiffres d'affaires *(6)*.

4, 14, 18, 20, 23 et 27. – TAUX D'INTÉRÊT : le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans aux Etats-Unis passe de 7,26 à 7,42 % le 4 avril. En réaction à cette nouvelle hausse des taux longs, l'indice Dow Jones recule et la Bourse de Paris enregistre un net repli le lendemain *(6)*. Le 14, la Bundesbank abaisse d'un quart de point le taux d'escompte et le lombard qui passent respectivement à 5 et 6,5 %. Plusieurs pays européens abaissent à leur tour leurs taux directeurs *(16 et 17/18)*. Quatre jours plus tard, les Etats-Unis augmentent d'un quart de point les taux d'intérêt à court terme, portés à 3,75 % *(20)*. Le 20 avril, la Bundesbank ramène le taux des prises en pension à 5,58 %.

Le lendemain, la Banque de France diminue de 0,25 % le taux du marché monétaire à 6,75 % *(21 et 22)*. Le même jour, dans une lettre adressée à François Mitterrand accompagnant le rapport annuel de la Banque de France, son gouverneur, Jean-Claude Trichet, annonce qu'il souhaite réduire lentement les taux à court terme plutôt que de procéder à une baisse brutale provoquant une hausse durable des taux à long terme *(23)*. Hausse des taux d'intérêt au Canada pour enrayer une dépréciation du dollar canadien par rapport à la monnaie américaine, le 23 avril *(24/25)*. Le 27 avril, la Bundesbank ramène le taux d'intérêt à court terme (REPO) à 5,47 % *(29)*.

5. – TUNNEL SOUS LA MANCHE : accord concernant le contentieux financier entre Eurotunnel, et TransManche Link (TML) qui regroupe les constructeurs. Eurotunnel doit verser au total 11,4 milliards de francs aux constructeurs *(6)*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Charles Pasqua et huit présidents de région du Bassin parisien signent une charte qui fixe les grandes orientations d'une politique interrégionale *(6)*. Edouard Balladur présente le 13 avril le document d'étape préparé par la DATAR qui propose une réforme de la taxe professionnelle, un redéploiement universitaire vers les villes moyennes, un effort pour les zones rurales et les banlieues et le référendum d'initiative populaire *(14)*.

5, 13, 14 et 22. – EMPLOI : le rapport de la mission de l'Assemblée nationale présidée par Michel Péricard se montre sévère à l'égard du gouvernement au sujet du CIP *(6)*. A l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, communication du gouvernement sur la politique en faveur de l'emploi *des jeunes (7)*. Le 13, la publication au *Journal officiel* d'un décret portant la création d'une aide au premier emploi entérine le retrait du contrat d'insertion professionnelle (CIP) *(14)*. Le lendemain, publication de l'arrêté sur les aides aide au passage à temps partiel du FNE et de la circulaire précisant la mise en place de la prime *(16)*. Une circulaire sur l'annualisation des horaires est annoncée le 22 avril ; le même jour, le ministre du travail transmet un rapport sur l'apprentissage et les formations en alternance *(23)*.

5, 7, 12, 15. – GATT : les pays de l'ASEAN s'opposent le 5 au projet franco-américain d'introduire une clause sociale dans les négociations *internationales* ; dans un rapport, les députés français se montrent favorables à cette clause *(7)*. Un compromis a été trouvé à Genève, le 7 *(9)*. Conférence ministérielle du GATT à Marrakech du 12 au 15 avril pour parapher l'acte final du cycle de l'Uruguay (du texte portant création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui succède au GATT) et de trois accords sur les marchés publics, les produits laitiers et la viande bovine. De nombreux dossiers restent à régler. La libéralisation des échanges peut avoir des effets négatifs sur les pays pauvres *(14, 15, 16 et 17/18)*.

6. – SUEZ : Gérard Worms, président du groupe Suez, annonce un bénéfice de 1,5 milliard de francs en 1993 et envisage la cession de sa filiale Assurance Victoire, qui pourrait lui rapporter entre 14 et 18 milliards de francs *(8)*.

SNCF : pour amener 4 à 5 millions de clients supplémentaires, Jacques Berducou, président des grandes lignes, annonce la suppression des contraintes liées au calendrier tricolore sur tous les TGV pour les usagers bénéficiant de réductions *(7)*. Le départ de Jacques Fournier de la présidence de la SNCF est annoncé le 26 ; son remplacement par Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, est confirmé par le conseil des ministres du 29 avril *(28, 29 et 2-5)*.

6, 15, ET 20. – CRÉDIT LYONNAIS : l'ancien président Jean-Yves Haberer apporte des précisions concernant la gestion controversée du Crédit lyonnais *(7)*. Le 20, la commission des finances de l'Assemblée nationale décide la création d'une commission d'enquête de 12 membres, présidée par Philippe Séguin *(7, 15 et 23)*. Pour l'affaire SASEA, le procureur de Genève est autorisé à venir défendre son point de vue en France *(15)*. Une manifestation des salariés a lieu devant le siège de la banque pour protester contre le plan de réduction des effectifs, le 15 *(17/18)*.

6 et 7. – TÉLÉCOMMUNICATIONS : Pierre Suard, président du groupe Alcatel-Alsthom, annonce son rapprochement avec Pirelli pour participer à la privatisation de la STET *(9)*. Le 7, publication du rapport Lasserre sur l'évolution de la réglementation des télécommunications *(8)*.

7. – SOCIAL : grève à la RATP pour protester contre le projet de réforme des transports publics en Ile-de-France *(6, 8 et 9)*. Des débrayages à France Telecom, à La Poste, à *EDF-GDF et* à *la Société générale illustrent* la montée du malaise social *(9)*.

9. – UNION EUROPÉENNE : les Douze sélectionnent dix projets de grands travaux parmi lesquels le TGV Sud-Est *(10/11)*.

10. – ALGÉRIE : importante dévaluation du dinar qui était attendue par le FMI afin d'ouvrir à l'Algérie la voie à de nouveaux prêts et au rééchelonnement de sa dette extérieure *(12)*.

11. – AIR FRANCE : 83,55 % des salariés de la compagnie participent au référendum organisé par la direction et 81,26 % acceptent le plan social qui prévoit 5 000 suppressions d'emploi *(12 et 13)*.

12. – PRIX A LA CONSOMMATION EN FRANCE : augmentation de 0,2 % en mars par rapport au mois précédent et de 1,5 % sur un an *(13)*.

AUTOMOBILE : Peugeot a recours aux heures supplémentaires pour faire face aux commandes, dopées par la *prime d'*Etat de 5 000 francs et la remise supplémentaire de 7 000 francs que le constructeur accorde à ses clients *(14)*.

13. – MICHELIN : affectée par la crise automobile, la firme enregistre une perte de 3,6 milliards de francs en 1993 contre un bénéfice de 79 millions de francs en 1992.

18 et 19. – BERD : assemblée annuelle à Saint-Pétersbourg. La BERD est favorable à une accélération du processus de réforme en Europe de l'Est, *tout en* privilégiant une action à échelle humaine *(19, 20 et 21)*.

18. – GEC-ALSTHOM : signature d'une *lettre d'intention entre* le *consortium et les* autorités de Séoul pour réaliser le TGV sud-coréen. Le contrat porte sur un montant de 2,1 milliards de dollars (12 milliards de francs) mais comporte un très important transfert de technologie *(19)*.

19. – CHARBONNAGES DE FRANCE : malgré une hausse de 11,5 % de son chiffre d'affaires, le groupe public annonce une perte de 3 milliards de francs en 1993 *(20)*.

COMMERCE EXTÉRIEUR : nouvel excédent commercial de la France de 5,4 milliards de francs en février (donnée CVS) *(20)*.

20. – GAN : la compagnie d'assurances publique annonce un bénéfice net (part du groupe) de 414 millions de francs en 1993, le plus mauvais résultat de la profession, en raison de ses pertes en assurance-dommages et des couvertures des risques immobiliers *(21)*.

LOGEMENT : signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et le mouvement HLM pour développer l'achat de leur appartement par les locataires *(21)*.

21. – INTERVIEW D'EDOUARD BALLADUR SUR TF 1 par douze personnes sélectionnées par la SOFRES : d'*insertion* professionnelle, chômage, consultation des jeunes, relance de la consommation, retraite et Sécurité sociale ont été les principaux thèmes économiques abordés *(23)*.

22. – COMMERCE EXTÉRIEUR : augmentation de 46 % du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis au mois de février porté à 9,71 milliards de dollars tandis que l'excédent commercial au Japon passe de 10,9 milliards de dollars en février à 13,9 milliards de dollars au mois de mars *(23)*.

24. – RÉUNION DU GROUPE DES 7 GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS (G7), à Washington, en marge des *réunions* du FMI et de la Banque mondiale ; les membres se montrent optimistes concernant leurs perspectives de croissance pour 1994 et tentent de dédramatiser la hausse des taux à long terme *(24/25 et 26)*. Edmond Alphandéry, ministre français de l'économie, profite du dîner qui suit cette réunion pour sensibiliser les autres membres pour aider financièrement l'Algérie *(26)*.

25. – RÉUNION DU GROUPE DES 10 PAYS INDUSTRIALISÉS (G 10) à Washington : le G 10 souligne la nécessité d'améliorer la connaissance des nouveaux produits, tels que les produits dérivés *(27)*.

FMI : *le comité intérimaire souhaite introduire* une plus grande discipline dans le système de changes international *(27)*.

26. – BANQUE MONDIALE : selon le comité de développement, les perspectives de croissance dans les pays en développement sont favorables, alors que les pays les plus pauvres restent toujours en grande difficulté *(29)*.

ALLEMAGNE : selon les prévisions des instituts de conjoncture allemands, le taux de croissance sera de 1,5 % en 1994 *(28)*.

TABAC : le groupe britannique BAT Industries rachète American Tobacco, filiale du groupe American Brands, pour 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) *(28)*.

28. – ETATS-UNIS : le PNB a progressé au cours des trois premiers mois à un rythme annuel de 2,6 % *(30)*.

29. – FAMILLE : le projet de loi prévoyant l'attribution de l'allocation parentale d'éducation à partir du second enfant et le versement de certaines prestations jusqu'à vingt-deux ans *(29)* est examiné par le conseil des ministres ; il suscite les critiques des associations familiales *(2 mai)*.

Ephéméride

● IL Y A 160 ANS : 1834, la semaine sanglante des canuts, à Lyon

Ce sont les Croisés qui, au retour d'Orient, assurent la réputation de la soie, née en Chine. Au Moyen Age, Lyon en fait le négoce, mais c'est sous François Ier qu'est créée la Fabrique lyonnaise, le 2 septembre 1536. En 1660, elle compte 3 000 maîtres ouvriers et 10 000 métiers. Ceux-ci fournissent toutes les cours d'Europe. La Révolution française va perturber l'industrie des « soyeux ». Cependant, Jacquard la relance grâce à son métier à tisser, qui permet de reproduire automatiquement le dessin dans la trame du tissu.

Les travailleurs de la soie sont classés selon une stricte hiérarchie. Les négociants achètent la matière première et vendent les étoffes. Les maîtres ouvriers travaillent à domicile et reçoivent les commandes. Ils hébergent quelques compagnons qui travaillent entre seize et dix-huit heures par jour : vers 1830, on compte 8 000 maîtres ouvriers et 30 000 compagnons.

A cette époque, les ouvriers de la Fabrique lyonnaise sont plutôt mieux logés que les autres ouvriers de France, mais les moindres fluctuations économiques se répercutent sur les salaires des maîtres ouvriers et de leurs compagnons. Les négociants imposent leurs tarifs et cherchent à les abaisser. En 1831, une agitation se manifeste à Lyon dans toutes les corporations. Une mission saint-simonienne, dirigée par Pierre Leroux et Jean Raynaud, attire à Lyon plus de 5 000 personnes, en majorité des canuts.

En octobre 1831, les chefs d'atelier, rassemblés au sein du Devoir mutuel, demandent au préfet la fixation d'un tarif minimal. Négociants et chefs d'atelier signent le 25 octobre un accord, mais une minorité de négociants refusent d'appliquer le tarif et portent la question devant un ministre, qui annule l'accord. A partir du 21 novembre, jusqu'à la fin *du mois, les canuts* cessent le travail et dressent des barricades. Ils ont inscrit sur leur drapeau la devise *« Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant. »* Au début du mois de décembre, l'armée pénètre dans les faubourgs de Lyon et quatre-vingt-dix canuts sont arrêtés.

Une seconde révolte se déclenche trois ans plus tard, révolte sociale mais aussi politique : la semaine sanglante.

Au mois de février 1834, les ouvriers arrêtent les métiers pour protester contre une diminution des salaires. Au cours des manifestations, six ouvriers sont arrêtés et traduits en justice. Devant le déploiement de la force armée, le travail reprend le 19 février. Cette grève a donné lieu à des souscriptions de solidarité en faveur des grévistes. Le 25 février, le gouvernement dépose un projet de loi sur les associations, qui atteint aussi les associations ouvrières.

Le 5 avril, les compagnonnages et les associations de républicains signent un pacte. Le même jour a lieu le procès *des six grévistes arrêtés en février : le* président du tribunal ne peut maintenir l'ordre et remet le procès au 9. A cette date, pendant que tous les métiers sont arrêtés, une fusillade a lieu pendant le procès ; canuts, républicains, membres des sociétés mutuelles vont se heurter à l'armée pendant six jours (9 au 14 avril). Entre-temps, la loi sur les associations est votée, le 10 avril. Cette insurrection va coûter la vie à 200 canuts et faire plus de 400 blessés. L'agitation se répand à Paris et en province. Dans la capitale, des barricades s'élèvent dans le quartier de Saint-Merri, la troupe tue cinq personnes, rue Transnonain.

Les deux insurrections des canuts de Lyon sont passées dans l'histoire comme les premières batailles ouvrières. Karl Marx évoquera cet événement important dans l'histoire sociale ouvrière. Comme le signale Fernand Rude dans son ouvrage *C'est nous les canuts, « la révolte des canuts est entrée dans la légende dorée du socialisme. Sa résonance fait songer à celle de la Commune de Paris en 1871. Le drapeau noir et sa devise ont accompli le tour du monde »*.

● IL Y A 40 ANS : 1954, naissance de la TVA

La loi du 10 avril 1954 crée la taxe *sur la valeur ajoutée* (TVA). *Le père de ce* texte est Maurice Lauré, sous-directeur des impôts et qui deviendra par la suite président de la Société *générale*, puis des Nouvelles Galeries.

Impôt indirect, la TVA est un impôt général sur les produits et les services. Neutre du point de vue des producteurs, il assure une égalité de taxation au niveau du consommateur. Mais on l'a souvent qualifié d'« *injuste* » et d'« *indolore* » : n'étant pas progressif, il ne tient pas compte du revenu du consommateur, et ce dernier ne remarque pas que les taxes sont comprises dans les produits qu'il achète. La TVA est devenue au fil des ans le principal impôt en France, représentant *44 % des recettes fiscales* brutes.

Les taxes sur les ventes existaient déjà sous César *(centesima rerum venalium)* et sous Philippe le Bel. Mais c'est après la première guerre mondiale, en raison des difficultés financières, que plusieurs pays européens renouèrent avec un impôt sur la dépense : l'Allemagne en 1916, la France en 1917, l'Italie en 1919 et la Belgique en 1921.

En France, la loi du 31 décembre 1917 institua la taxe sur les paiements qui frappait les paiements commerciaux au stade de la consommation. La taxe se présentait sous la forme d'un droit de timbre dont le taux *normal était de 2 %* – de 10 % pour les produits de luxe –, et était perçue par l'administration de l'enregistrement. Cette taxe va durer trois ans seulement, en raison des nombreuses fraudes. La loi du 25 juin 1920 créa la taxe sur le chiffre d'affaires « en cascade », qui frappait les produits à chaque stade de leur production, les transactions commerciales et les prestations de services à chaque facturation.

Cette taxe était lourde pour les commerçants et pour les entreprises, et certaines d'entre elles préférèrent fusionner, pour éviter le poids des taxes « en cascade ». Vers 1925, la perception d'une taxe unique à un stade déterminé du circuit *d'un produit apparut comme un* moyen de remédier aux inconvénients de la taxe sur le chiffre d'affaires exigible aux différentes étapes de production. En 1936, le gouvernement du Front populaire *mit* en place une taxe unique à la production afin de diminuer le nombre d'assujettis et supprima les anciennes taxes. La perception était assurée au stade du dernier fabricant, excluant du champ d'application les grossistes, les détaillants et aussi les artisans : le nombre des assujettis à cette taxe diminua de moitié.

Juste avant la seconde guerre mondiale, un décret-loi du 21 avril 1939 créa une taxe sur les transactions ressemblant à la taxe cumulative de 1920 et frappant toutes les transactions commerciales. Un décret du 25 septembre 1948 institua une taxe à la production avec un régime de paiements fractionnés : chaque producteur calculait la taxe sur son prix de vente et déduisait de cette taxe celle qui avait grevé ses achats et qui figurait sur les factures de ses fournisseurs.

La loi du 10 avril 1964 crée donc la TVA et supprime la taxe à la production. Les taux varient selon les produits. Pour l'application des taxes, il faut que les activités soient réalisées, utilisées ou exploitées en France. Les façonniers, les commerçants et les prestataires de services peuvent opter pour la TVA.

La loi du 6 janvier 1966 va généraliser la TVA à *ces catégories, simplifier les* taux et supprimer plusieurs taxes. L'originalité de la TVA repose sur le droit à déduction, le commerçant payant au fisc la somme encaissée au titre de la TVA et devant imputer le montant de la TVA qu'il a lui-même payée à ses fournisseurs, y compris les biens et services et les investissements ayant grevé le prix des produits. Toutefois, il ne peut pas récupérer tout de suite les taxes qu'il a déjà payées : jusqu'au 1er juillet 1993, la règle était celle du décalage d'un mois, sauf pour certains produits. Ce décalage a été supprimé depuis lors.

L'impôt français a servi de modèle à la TVA communautaire. Une directive du 11 avril 1967 énonce les principes de la TVA européenne, mais il faut attendre le grand marché unique européen, qui démarre le 1er janvier 1993, pour voir apparaître un nouveau régime de taxation des échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté et une meilleure harmonisation des taux. Désormais, en France, on compte deux taux : un taux normal de 18,6 % et un taux réduit de 5,50 % pour les produits alimentaires.



La révolte des canuts lyonnais écrasée par l'armée en avril 1834.

OPINIONS

LETTRE DE FRANCFORT

Bananes

par Eric Le Boucher

RESURGISSENT ici non seulement des attachements idéologiques différents et des intérêts qui s'opposent, mais également des bouts de l'Histoire et des histoires de goût. Aucun sujet ne revient aussi régulièrement dans les médias germaniques. Aucun thème de discussion ne fait autant l'unanimité. Aucune autre directive européenne ne provoque un rejet aussi populaire. Les Allemands, qui forment à l'heure actuelle, selon les sondages, l'un des peuples les plus européophiles parmi les Douze, ont deux sujets d'irritation. La disparition annoncée du mark chéri, d'abord. Mais ils se font peu à peu à cette perspective, sous condition que l'écu soit aussi fort. Les changements des règles d'importations de bananes, ensuite. Et, à ceux-ci, ils ne se font pas.

A l'inverse des griefs français contre la Commission européenne, qui ont toujours pour origine la défense d'un « particularisme » hexagonal (la chasse à la palombe, le fromage au lait cru...) et le refus d'une libéralisation excessive (1), les reproches allemands mettent en avant l'insuffisance d'universalisme et de libéralisme. On ne pourrait mieux souligner la différence radicale d'approche européenne entre les deux rives du Rhin. L'Allemagne plaide dans ce dossier pour le principe d'une concurrence ouverte qui, en sus, offre la chance de coïncider avec l'intérêt des pays en développement. Au nom de la logique comme au nom de la justice économique mondiale, elle se donne raison, et il n'y personne de plus obstiné qu'un Allemand dans son droit. Helmut Kohl est à nouveau remonté à l'attaque en avril dernier auprès de Jacques Delors.

En février 1993, la Commission européenne a établi un nouveau règlement pour l'importation de différents fruits, dont les bananes. Il est applicable depuis le 1er juillet 1993. Une préférence est donnée « aux productions communautaires » des Antilles ou des Canaries ainsi qu'aux pays dits ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) liés à l'Union européenne par des accords particuliers. Pour les autres provenances, sont institués des quotas limitatifs (2 millions de tonnes en 1994) et des droits de douane de 70 centimes le kilo. Vu d'Allemagne, le changement est complet. La RFA jouissait auparavant d'un système apporté (imposé ?) par les Américains après guerre qui autorisait des importations sans droits de douane par des concessionnaires désignés. Les Allemands sont devenus, grâce à ce régime favorable, les plus gros mangeurs européens de bananes issues des immenses plantations des compagnies américaines en Amérique latine. Les importations allemandes de « bananes-dollar » en provenance d'Equateur, de Panama, de Colombie ou de Costa-Rica en 1992 ont atteint 1,4 million de tonnes, ce qui représente la moitié du total importé d'Amérique latine par les Européens et 40 % du total de la consommation européenne de ce fruit.

Passons sur les péripéties. Les pays latino-américains ont porté plainte au GATT, qui a jugé la nouvelle directive bruxelloise non conforme aux accords commerciaux mondiaux. Mais la Commission a offert d'élargir les quotas pour certains pays et a réussi à casser le front uni des plaignants. L'Allemagne soutient ceux qui persévèrent : Guatemala, Honduras, Panama, Equateur et République dominicaine. La presse germanique multiplie les reportages pour expliquer que les gros trusts américains s'en tirent mais que les petits planteurs doivent faire face à des situations « catastrophiques ». L'image de l'Europe dans ces pays est devenue épouvantable.

Le « Bananendiktat », expliquent les Allemands, a tout pour déplaire. Il représente d'abord une erreur de politique d'aide au développement. Plutôt que de verser des milliards aux gouvernements d'Amérique latine, gâchés souvent, mieux vaut accepter les produits de leurs paysans. Accorder ensuite une garantie de débouchés aux planteurs des Antilles ou des Canaries, îles considérées ici comme « des colonies » françaises et espagnoles, revient, ajoutent les Allemands, à décourager les nécessaires efforts de productivité qui devraient y être faits. Le protectionnisme est toujours anti-économique. En Allemagne même, enfin, le nouveau système a provoqué une augmentation des prix au détail de 63 % qui a eu pour conséquence une réduction du quart de la consommation par les Allemands de leur fruit favori. En bref, le « nouvel ordre de la banane » est de l'anti-économisme à l'état pur : protectionnisme, pénalisation du tiers-monde, prix surélevés et demande en baisse. Une démonstration de la mauvaise Europe.

BRUXELLES conteste les chiffres et le raisonnement. La préférence communautaire est un principe que les Allemands critiquent quand elle dérange leurs accords particuliers, avec les Américains, dans les bananes comme dans les télécommunications. Mais, qu'ils le veuillent ou non, la Martinique est en France, donc en Europe. On devine dans les critiques de Bonn, d'autre part, une survivance de cette vieille jalousie de la puissance teutonne qui, dès lors qu'elle s'est affirmée au XIXe siècle, n'a eu de cesse de disputer aux autres Européens leurs empires coloniaux. Les Etats-Unis étaient déjà compères des Allemands dans ce combat... On y voit surtout la pression des concessionnaires importateurs allemands qui, il est vrai, ont perdu leur monopole au passage. Les bananes des ACP ou des Antilles arrivent par d'autres canaux, ce qui a pour effet de dévaluer le cours des licences d'importateurs, vendues hier 450 marks par tonne. Ces gens riches ne le sont, tout à coup, plus.

La Cour de justice européenne devrait se prononcer cet été sur le différend. Les Européens auraient tort de rester sourds aux raisonnements allemands sur le principe comme en l'espèce. Sans doute essentielle pour les Antilles et les Canaries, la banane est une arme trop magnifique offerte aux anti-Européens pour qu'ils ne l'utilisent pas un jour. Les « colonies » françaises seront alors les premières à en faire les frais. La meilleure réponse pour elles serait de forcer les gains de productivité dans leurs plantations afin d'abaisser très vite les prix de revient et de lancer une vaste campagne de promotion pour convaincre que les « tigrées » de Pointe-à-Pitre sont meilleures que les « chiquitas » costaricaines et que le surprix vaut la différence. Les planteurs des îles sont-ils à même de le comprendre ?

(1) Lire la « Lettre de Bruxelles » de Philippe Lemaire dans « le Monde-l'Economie » du 10 mai.

L'électricité en Ukraine

Tchernobyl : halte au chantage !

L'Ukraine utilise l'argument de la pénurie pour refuser de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl tant que l'Occident ne l'aura pas aidée à financer son remplacement. Or Tchernobyl ne contribue en fait que pour 0,6 % à la satisfaction des besoins énergétiques du pays...

par BENJAMIN DESSUS (*)

AU moment où l'exploitant de la centrale ukrainienne de Tchernobyl demandait officiellement au Comité d'Etat pour la sûreté nucléaire de l'autoriser à remettre en route la deuxième tranche de Tchernobyl, Philippe Vesseron, directeur de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaires (IPSN), et son homologue allemand du GRS, Adolf Birkhofer, ont lancé un véritable cri d'alarme à la conférence de Vienne de l'Agence internationale de l'énergie atomique du 21 avril. Pour eux, les problèmes de sécurité sur ce site ne font que s'aggraver : infiltrations d'eau considérables dans le sarcophage de la tranche 4 accidentée, contamination inquiétante des eaux souterraines sur le site, etc. Quant à la remise au niveau des tranches 1 et 3, elle serait, nous disent-ils, techniquement et économiquement irréalisable !

Quelques jours plus tard, Sergeï Shoigu, le ministre russe des risques majeurs estimait publiquement (*The Moscow Times* du 27 avril) à six mille morts le nombre des morts recensés depuis l'accident de Tchernobyl.

Pourtant, malgré ces mises en garde, le gouvernement ukrainien, comme vient de le rappeler son président Leonid Kravtchouk, maintient son refus de fermer le site. Au-delà de l'assertion selon laquelle la sécurité serait acceptable et qui ne convainc plus personne, c'est l'argument de la pénurie que brandit l'Ukraine : nous ne pouvons en aucun cas nous passer de cette production d'électricité, nous dit-on, tant que l'Occident ne nous aide pas à finir de construire et à mettre en route des centrales de remplacement (trois tranches nucléaires) qui, au mieux, pourraient démarrer en 1996. Et de présenter la facture aux Occidentaux...

Argument fallacieux

Ce chantage à la pénurie repose sur l'affirmation propagée un peu partout – et curieusement non démentie par les milieux énergétiques occidentaux – que la production d'électricité de la centrale de Tchernobyl est rigoureusement indispensable à l'Ukraine. De là à faire entendre que la fermeture de cette centrale aurait des conséquences du même genre mais malheureusement plus sûres sur la population ukrainienne qu'un nouvel accident, toujours hypothétique, il n'y a qu'un pas !

L'analyse du bilan énergétique de l'Ukraine montre que cet argument est totalement fallacieux. Sa comparaison avec celui de la France, pays de la même taille et d'un nombre d'habitants analogue, met en évidence trois points majeurs :

• Alors que la France, avec 55 millions d'habitants, consommait 143 Mtep (millions de tonnes d'équivalent pétrole) d'énergie finale en 1990, l'Ukraine, avec 52 millions d'habitants, en consommait 178. Lorsqu'on sait que le produit intérieur brut fançais – c'est dire le volume des biens et des services – est plus de deux fois supérieur à celui de l'Ukraine, on constate qu'il faut 2,8 fois plus d'énergie finale à un Ukrainien moyen qu'à un Français moyen pour produire une unité de PIB !

• L'électricité (avec 19,6 Mtep) ne représentait que 11 % de cette consommation finale d'énergie.

• L'électricité nucléaire produite par l'Ukraine – qui par ailleurs exportait 29 TWh (terawatts-heure) vers les pays voisins ! – était de 76 TWh en 1990. La centrale de Tchernobyl, produisait 11,5 TWh, c'est-à-dire 15 % de l'électricité nucléaire et moins de 4 % de l'électricité totale produite par ce pays en 1990. Cependant, comme la production d'électricité thermique a décru sensiblement au cours des trois années suivantes, la part du nucléaire a augmenté dans la production d'électricité de 26 % à 33 %. La production de Tchernobyl représente donc à l'heure actuelle 5 % de la production d'électricité du pays.

Le rapprochement de ces deux derniers chiffres est instructif : puisque la centrale de Tchernobyl contribue pour 5 % à la production électrique du pays et que la consommation d'électricité représente 11 % de la consommation finale totale d'énergie, la centrale maudite ne contribue en fait que pour 0,6 % à la satisfaction des besoins finaux d'énergie des Ukrainiens !

Voilà ramené à de plus justes proportions l'enjeu de la poursuite ou de l'arrêt de la centrale : un enjeu énergétique tout à fait mineur, un risque énorme non seulement pour l'Ukraine et la Biélorussie mais pour l'Europe tout entière.

Mais ces chiffres montrent aussi qu'il existe une issue à ce faux dilemme. Puisque l'intensité énergétique du PIB ukrainien est 2,8 fois plus forte que celle du PIB français, cela signifie qu'il existe un potentiel considérable d'économies d'énergie dans les différents secteurs, en particulier dans l'industrie et dans le chauffage des locaux, où le gaspillage énergétique est énorme. Avec la même efficacité energétique qu'en France, l'Ukraine ne consommerait en effet que 64 Mtep au lieu de 178...

Il suffirait donc d'engager à faible frais les mesures d'économie d'énergie les plus faciles et les plus rapides à mettre en œuvre pour réduire la consommation d'énergie finale du million de tep d'énergie que représente la centrale de Tchernobyl. Cela représente un effort deux fois plus faible que l'effort annuel d'amélioration de l'efficacité énergétique réalisé en France pendant les dix années qui ont suivi la crise pétrolière de 1973 ! L'Ukraine économiserait alors assez de charbon ou d'hydrocarbures pour alimenter ses centrales thermiques, actuellement arrêtées faute de combustibles, sans avoir besoin de la production de Tchernobyl.

En proposant, dans un premier temps, de renforcer la sécurité des centrales nucléaires existantes, et, dans un second temps, d'en reconstruire de nouvelles pour remplacer les plus dangereuses, les gouvernements occidentaux céderaient en fait au chantage, et ils deviendraient coresponsables des énormes risques encourus, sans pouvoir les assumer pleinement. Ils seraient mieux inspirés, pour sortir de l'impasse, de proposer à l'Ukraine de financer immédiatement un programme d'économie d'énergie.

(*) Président de l'association Global Chance.

COURRIER

Le Comptoir des entrepreneurs

Vous avez publié dans *le Monde* du 15 février un article signé par le journaliste Eric Leser sous le titre « L'incroyable histoire du Comptoir des entrepreneurs – Comment coule une banque ». Cet article très documenté donne des renseignements particulièrement détaillés sur le déroulement des événements qui ont conduit, notamment, à la suspension de la cotation des actions du Comptoir des entrepreneurs. Cependant, je constate que, à côté d'informations précises et exactes, se sont glissées des inexactitudes qui obèrent gravement le caractère d'une information objective, ce qui conduit l'auteur de l'article à porter un jugement de valeur définitif sur « *l'incapacité des autorités de tutelle et de contrôle à coordonner leurs interventions* ». Parmi ces inexactitudes, l'une d'entre elles est en encadré et chargée d'un caractère particulièrement dramatique : « *Le Trésor, la Commission bancaire et les commissaires aux comptes apprennent avec stupeur, lundi 8 février, la suspension de la cotation. La machine infernale est lancée.* » Cette phrase sous-entend que la suspension de cotation des actions est la cause de la situation de la banque, alors qu'elle en est l'effet. Elle est également contraire au fait que les autorités de tutelle mentionnées dans l'article ont, bien évidemment, été prévenues de l'intention de la COB de demander une suspension de cotation. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la Commission bancaire, et ce au terme de plusieurs semaines de concertation sur ce dossier, à sa propre initiative.

L'article ajoute : « *En tout cas, M. Saint-Geours quitte Paris le lendemain pour participer à un symposium aux Antilles néerlandaises* », sous-entendant, là encore, que le président de la COB se désintéresse de la situation. Une vérification très facile aurait permis au journaliste d'indiquer que je participais à une réunion du comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières (OICV), que je préside, et qui avait pour objet de discuter, notamment, des règles prudentielles des établissements non financiers. De surcroît, la réunion n'avait pas lieu aux Antilles néerlandaises.

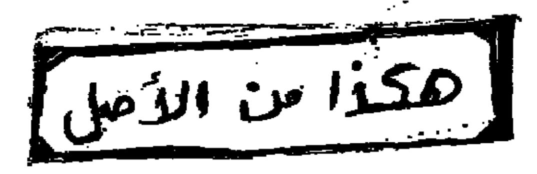
De manière générale, l'article paraît reprocher à la COB la vigueur de son intervention et laisse entendre que la suspension des cotations est à l'origine de la crise de trésorerie de l'établissement alors que c'est la situation même de la banque qui était en cause, indépendamment de toute autre considération. A cet égard, les constats rendus publics par la suite ont confirmé, s'il en était besoin, le bien-fondé de notre action.

Jean Saint-Geours
président de la Commission
des opérations de Bourse

[La suspension de la cotation des actions du Comptoir des entrepreneurs n'a pas été pour la COB une décision ordinaire. C'est la première fois qu'elle interrompait la cotation d'un établissement financier dans une situation délicate et dépendant pour sa survie des marchés interbancaires. La mesure, entraînant une véritable dramatisation de la situation, a eu un impact psychologique important.

Il est reconnu unanimement que la défaillance qu'a connue ensuite le Comptoir est liée à une défiance des établissements prêteurs à son égard. Celle-ci a été alimentée en partie par la suspension de cotation, dont la soudaineté a irrité la Commission bancaire, le Trésor et les actionnaires du Comptoir. Ces derniers l'ont fait savoir, sans doute tardivement, mais ils l'ont fait savoir à la COB.

Enfin, quinze mois après la suspension, la cotation des actions du Comptoir des entrepreneurs n'a toujours pas repris. Il n'est pas sûr que les petits actionnaires du Comptoir en soient enchantés. – E. L.]



OPINIONS

Le débat sur l'aménagement du territoire

La France, pays le plus décentralisé d'Europe ?

Contrairement aux idées reçues, qui justifient notamment le projet de loi sur l'aménagement du territoire de Charles Pasqua, la France est l'un des pays les plus décentralisés d'Europe. Les calculs de l'Observatoire de l'économie et des institutions locales (OEIL) le démontrent.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LA France est-elle le pays le plus décentralisé d'Europe ? La question peut surprendre. Nous sommes en effet habitués à entendre dire que notre pays est très centralisé, l'un des plus centralisés du globe. Pour ceux, et ils sont nombreux, qui souhaitent davantage de décentralisation, l'alignement sur les autres pays européens est un argument souvent mis en avant. Qu'en est-il en réalité ?

Il n'est pas facile de définir et de mesurer le degré de décentralisation d'un pays. Décentraliser, c'est ôter du pouvoir à l'État pour le donner aux collectivités territoriales (communes, départements, régions). Plus le poids de ces collectivités est lourd par rapport à celui de l'État, plus le système est décentralisé. Si Etat et collectivités étaient complètement indépendants, si chacun finançait toutes ses dépenses par ses impôts, et si dépenses et impôts étaient librement décidés par chacun de ces agents, le poids des impôts (ou des dépenses) locaux par rapport aux impôts (ou aux dépenses) totaux serait un bon indicateur du degré de décentralisation d'un pays. En réalité, les systèmes de finances publiques sont plus complexes que cela, en France comme ailleurs. Partout existent des subventions plus ou moins importantes de l'Etat aux collectivités territoriales. Presque partout, la liberté des collectivités locales en matière d'impôts et de dépenses est plus ou moins limitée, encadrée, contrôlée. Pour apprécier le degré de décentralisation d'un pays, on est donc amené à définir, puis à combiner, plusieurs indicateurs de décentralisation. On en retiendra quatre.

Le premier concerne la décentralisation de la dépense publique, ou taux de décentralisation des dépenses. Il est défini comme le rapport des services publics locaux sur les services publics totaux. Les services publics sont mesurés comme les dépenses courantes en biens et services des administrations plus les dépenses en capital sous forme d'acquisition de biens et services. Les chiffres viennent du Fonds monétaire international, ce qui donne une certaine garantie d'homogénéité et de comparabilité.

Ce ratio est pour la France de 44 % en 1989, ce qui veut dire que 44 % de la dépense publique en services publics (hors transferts et service de la dette) sont assuré par les collectivités territoriales, le complément étant fourni par l'État. Ce chiffre nous situe dans la moyenne des pays européens. Il est plus élevé que le chiffre comparable pour l'Espagne (38 %) ou la Belgique (38 %), égal au chiffre anglais (44 %), mais nettement inférieur au chiffre des Pays-Bas (54 %), de l'Italie (60 %) et surtout de l'Allemagne (77 %).

Le deuxième indicateur mesure la décentralisation des impôts, ou taux de décentralisation fiscale. C'est le poids des impôts locaux dans les impôts totaux. Le chiffre pour la France est de 16 %, ce qui veut dire que sur 100 francs d'impôts, 16 sont levés par des collectivités territoriales. Plus ce ratio est élevé, et plus le pays est décentralisé, toutes choses égales par ailleurs. De ce point de vue, la France apparaît comme un pays plutôt décentralisé, nettement moins que l'Allemagne (50 %), mais plus que tous les autres pays européens, et en particulier que la Belgique (7 %), l'Italie (5 %) et les Pays-Bas (1 %).

Liberté

Un troisième indicateur, qui découle partiellement des deux autres, se rapporte à ce que l'on pourrait appeler le taux d'autofinancement des collectivités territoriales, c'est-à-dire la part de leurs ressources qui vient de leurs impôts. Ce taux est de 57 % pour la France : 57 % des ressources des collectivités locales proviennent donc des impôts qu'elles lèvent. Plus ce ratio est élevé, c'est-à-dire plus la part des subventions est faible, et plus le système est décentralisé, les collectivités locales ayant une plus grande maîtrise de leurs ressources.

La France apparaît encore ici assez décentralisée, plus que le Royaume-Uni (43 %), la Belgique (39 %), l'Italie (11 %) et les Pays-Bas (3 %) ; on ne trouve un ratio plus élevé qu'en Espagne (60 %) et surtout en Allemagne (74 %). Le quatrième indicateur concerne la liberté dont jouissent les collectivités territoriales en matière de dépenses et en matière d'impôts. Le degré de liberté dont elles disposent sur leurs dépenses est particulièrement élevé en France. Les collectivités territoriales françaises – et leurs élus – peuvent plus que d'autres faire ce qu'elles veulent avec les fonds dont elles disposent. A la différence de ce qui se passe dans les autres pays, presque toutes les subventions aux collectivités locales françaises sont maintenant des subventions globales, non liées, non spécifiques, qui ne doivent pas être affectées à un projet particulier ou à un type de dépense particulier décidé par le gouvernement central.

Les collectivités territoriales françaises n'ont guère non plus d'obligations constitutionnelles, réglementaires ou contractuelles de dépenses. Les dépenses sociales des départements, les dépenses spécifiées dans les contrats de plan Etat-régions et les dépenses obligatoires des communes sont des exceptions. Il en va différemment dans la plupart des autres pays européens.

Symétriquement, le degré de liberté des collectivités territoriales dans les impôts locaux doit être pris en compte. Les impôts locaux sont plus ou moins locaux. Le critère déterminant est ici la faculté pour les collectivités locales de déterminer le taux de leurs impôts. Elle est très large en France, sous certains plafonds et contraintes. En pratique, la plupart des collectivités locales françaises peuvent augmenter leurs taux, et partant leurs recettes fiscales, de 10 % ou de 20 % si elles le souhaitent (et si leurs électeurs les suivent !).

Il n'en va pas de même dans beaucoup d'autres pays, en particulier en Allemagne, et aussi en Espagne. Les plus importants « impôts locaux » allemands, comme l'impôt sur le revenu, sont des impôts dits partagés, des impôts dont le taux est décidé par le gouvernement central, et dont une partie du produit est distribuée aux régions et aux communes. Ce sont de faux impôts locaux. Ils ont toutes les caractéristiques d'une subvention. Dans ces pays, une commune donnée, une région donnée, n'a aucun contrôle sur l'impôt local partagé qu'elle recevra l'an prochain : elle prendra ce que l'État central lui donnera. Elle ne peut pas être tenue responsable politiquement de l'augmentation ou de la diminution des recettes fiscales qu'elle encaisse, et donc des services qu'elle offre.

Indicateur global de décentralisation

(1989, en %)

Allemagne	58
France	49
Royaume-Uni	40
Espagne	35
Italie	32
Belgique	31
Pays-Bas	25

Ce « taux de liberté », quatrième indicateur de décentralisation, est difficile à mesurer. Une estimation subjective donnerait 80 % pour la France, plus élevé pour la France que pour la Belgique (70 %), le Royaume-Uni (60 %), l'Italie (50 %), les Pays-Bas (40 %), l'Allemagne (30 %) ou l'Espagne (30 %).

Si l'on fait la moyenne de ces quatre indicateurs partiels, on obtient un indicateur global de décentralisation (lire le tableau ci-dessus). La combinaison de nos quatre indicateurs (ainsi que la valorisation du quatrième) est assurément arbitraire, mais elle est raisonnable, et il serait difficile d'en imaginer une autre qui change le classement obtenu. La France apparaît donc comme le pays le plus décentralisé d'Europe après l'Allemagne.

Et encore ! Le cas de l'Allemagne est ambigu. Tout d'abord, le pouvoir n'y est guère décentralisé qu'à un petit nombre de regions (9 pendant longtemps, 14 depuis la réunification). En France, il est décentralisé à 26 régions, à une centaine de départements, et à des dizaines de milliers de communes ; il y a plus d'élus locaux en France que dans tout le reste de l'Europe. Ensuite, L'Allemagne est un pays fédéral, et qui prend le fédéralisme au sérieux, plus que les États-Unis par exemple. Les régions participent directement à certaines décisions du Bund. Elles sont l'État, elles aussi. Si l'on considérait le degré de décentralisation aux autres niveaux (les districts, les villes, les autorités locales), alors l'Allemagne apparaîtrait comme un pays peu décentralisé, et en tout cas bien moins décentralisé que la France.

Il est peut-être désirable de décentraliser davantage la France. Mais on ne peut pas le demander au nom de l'expérience des autres grands pays européens. Ceux qui veulent ôter du pouvoir à l'État pour le donner aux collectivités territoriales devront invoquer de meilleurs arguments.

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

Le véritable enjeu du commerce international

Notre modèle social est menacé

L'ouverture des échanges, associée à la dérégulation financière, remet fondamentalement en cause le modèle social européen. Celui-ci sera condamné sans une remise en ordre des règles de la coopération commerciale et monétaire.

par FRANKLIN DEHOUSSE (*)

L'EUROPE occidentale traverse actuellement une restructuration extraordinaire de ses échanges commerciaux. L'intégration économique rapide de l'Europe de l'Est, la montée en puissance de nouveaux pays industrialisés (Chine, Mexique, etc.) et la conclusion de l'Uruguay Round vont additionner leurs effets. Au même moment, le modèle social européen subit sa remise en cause la plus brutale depuis 1945. Pour maîtriser l'avenir, il importe de saisir les liens étroits entre ces deux évolutions.

La libération des échanges repose sur un fondement quasi biblique : la théorie des avantages comparatifs de Ricardo. Selon elle, quels que soient leur développement économique et leur productivité, les pays ont toujours intérêt à ouvrir leurs frontières : plus les marchés sont grands, plus les gens sont riches. Ainsi sont édifiés le marché unique, la zone de libre-échange de l'Amérique du Nord (ALENA ou NAFTA) et l'union douanière entre l'Union européenne et les pays d'Europe centrale.

Certes, ces projets suscitent des résistances. Les salariés de nombreux secteurs, en Europe comme aux Etats-Unis, manifestent souvent une nette opposition au libre-échange, généralement présentée comme le trait d'esprits étroits, frileux, voire rétrogrades. Certes, on concède qu'ils perdront peut-être leur emploi, mais on s'empresse d'ajouter qu'ils en retrouveront un, et que tout le monde finira en fin de compte plus riche. Comme le démontrait Ricardo.

Malheureusement, l'évolution récente dément la théorie. D'abord, les victimes de la compétition internationale ne retrouvent pas toujours un emploi. Même dans ce cas, il s'agit souvent d'un emploi dégradé. Enfin, cette restructuration permanente aboutit à l'exclusion durable d'un nombre grandissant d'individus de la société. Lorsque des ingénieurs bilingues ou trilingues demeurent sans emploi pendant dix-huit mois, il faut cesser d'incriminer la faiblesse de la formation et s'interroger sur les errances du système économique.

La logique des délocalisations

En fait, le problème posé par le libre-échange ne procède pas de la création des richesses (indéniable), mais de leur répartition. Imaginons, par exemple, un entrepreneur français, Brodequin, qui fabrique des chaussures. En 1989, le rideau de fer s'effondre. Trois ans plus tard, Brodequin subit une concurrence féroce de Panatek, société hongroise, dont les salaires sont dix fois moins élevés que les siens. Comment réagir ?

Trois options s'offrent à Brodequin : délocaliser, réduire les coûts ou effectuer un saut qualitatif. La seule véritable solution réside dans le saut qualitatif. Mais elle implique une forte maîtrise de la technologie, un management dynamique, une main-d'œuvre formée et motivée. La réduction des coûts implique, elle, d'abaisser soit le prix des matières premières (qui induira souvent une délocalisation en amont), soit les profits (qui induira souvent le déplacement du capital), soit les salaires (fin du modèle social européen et déflation).

On rétorque que l'ouverture des échanges n'entraîne pas nécessairement une pression à la baisse des salaires. Les travailleurs des pays développés peuvent être payés dix fois plus, parce qu'ils sont dix fois plus productifs. Mais ce raisonnement ne vaut que toutes autres choses demeurant égales. Or, en général, elles ne le sont pas. Il existe une différence cruciale : le partage des bénéfices de l'activité économique.

Dans beaucoup de pays développés, l'Etat intervient pour freiner les excès du capitalisme débridé. D'où des coûts accrus, directs (réglementation des salaires) ou indirects (réglementation du travail). A cette charge s'en ajoute une seconde, liée à la fiscalité. Dans beaucoup de pays développés, l'Etat prélève une part importante du PNB (de 40 % à 50 % en Europe occidentale). Cela entraîne encore des coûts supplémentaires pour les entreprises. Certes, les taxes financent un environnement propice à l'activité économique (sécurité accrue, main-d'œuvre formée, infrastructures efficaces), mais elles sont de plus en plus affectées à la consommation, au détriment de l'investissement. Leur bénéfice devient moins perceptible pour l'entreprise. Pour reprendre notre cas, même si les salaires sont proportionnels à la productivité dans les deux pays, Brodequin a une nouvelle raison de déménager ses activités en Hongrie.

Il en a même une troisième. En partageant ses activités entre plusieurs pays, il va susciter une compétition fiscale entre eux. La société fera glisser des revenus d'un siège à l'autre selon le niveau de la taxation. Grâce à l'internationalisation et à la dérégulation de la finance (et au caractère sommaire des contrôles dans certains pays), les échanges permettront de faire disparaître à l'occasion certains revenus.

Certes, la délocalisation impliquera en revanche des coûts de transport additionnels, mais ceux-ci tendent à devenir moins importants. Plus la valeur ajoutée des produits augmente, moins ils deviennent pondéreux. En outre, le coût des transports n'incorpore pas l'ensemble des nuisances collectives. Enfin, les progrès en matière de télécommunications rendent la délocalisation des services de moins en moins chère. Les coûts spécifiques à la délocalisation tendent ainsi à diminuer, au moment où ses bénéfices spécifiques augmentent.

Cela se situe au cœur de la crise économique actuelle. Depuis 1973, l'Europe occidentale a dû affronter trois vagues successives de nouveaux concurrents : le Japon, les nouveaux pays industrialisés, et maintenant les anciens pays communistes (Europe de l'Est, Chine). L'affaissement des investissements depuis le premier choc pétrolier a empêché une politique de saut qualitatif vers les nouvelles technologies. Nous avons par conséquent perdu les marchés les plus porteurs au bénéfice des Etats-Unis et du Japon. Ainsi, deux options subsistaient : la délocalisation ou la concurrence par la réduction des salaires. Nous avons choisi l'une et l'autre. La délocalisation a été partiellement freinée par un protectionnisme larvé. Pendant longtemps, nous avons pratiqué la concurrence par le chômage, plutôt que par les salaires. Au lieu de réduire les rémunérations, nous avons réduit l'emploi, en poussant la productivité.

Capitalisme débridé

Récemment, les pressions économiques extérieures sont devenues très violentes. Elles secouent d'ailleurs tous les pays développés. Après les Etats-Unis dans les années 80, le Japon est également frappé par cette vague. De façon inquiétante, en dépit de leurs spécificités, tous les pays de la trilatérale traversent des difficultés semblables. Le secteur industriel investit massivement à l'extérieur. Le même mouvement s'amorce dans les services. Les inégalités de revenu croissent de manière nette.

En réalité, partout, sous les pressions conjuguées de la dérégulation financière et du développement des échanges, les mécanismes de régulation nés après la seconde guerre mondiale se désagrègent, ce qui explique la résurgence progressive du capitalisme débridé dans les pays développés (accidents financiers plus amples, fluctuations conjoncturelles moins maîtrisées, remontée de la pauvreté).

L'Europe occidentale est particulièrement frappée. La régulation économique et sociale de l'Etat est plus développée. La réintégration rapide de l'Europe de l'Est dans l'économie internationale pèse d'abord sur les pays les plus proches (1). La déstabilisation est par conséquent plus forte. Depuis 1945, jamais la sensation d'une impasse n'a été aussi intense. L'ouverture des échanges, associée à la dérégulation financière, implique une remise en cause fondamentale du modèle social européen. L'expansion du commerce international accroît les richesses, mais celles-ci font l'objet d'un partage de plus en plus inégal. Dans notre exemple, Brodequin délocalisera largement. Ses actionnaires deviendront plus riches, comme certains cadres. Mais la plupart de ses salariés en France finiront au chômage. L'Etat français perdra des recettes, ce qui rendra leur protection sociale plus difficile.

Là réside la portée fondamentale de l'Uruguay Round, plus encore que dans l'agriculture ou les services. Il va stimuler la concurrence internationale dans des secteurs supplémentaires, au moment même où entrent dans l'arène de nouveaux combattants, comme la Chine et l'Inde, derrière l'ensemble formé par les pays de l'Europe de l'Est.

Sans réaction, l'Europe occidentale risque de connaître un alignement de plus en plus net sur le modèle américain. Les évolutions des années 80 vont continuer. La protection offerte par la Sécurité sociale continuera à diminuer. Les travailleurs peu qualifiés seront éjectés du système économique, faute d'accepter des salaires nettement réduits. Les grandes villes verront se développer les ghettos. La montée de la délinquance fera de la sécurité une préoccupation de plus en plus obsédante. Face à cette menace, il n'existe qu'une alternative. Ou bien le protectionnisme, mais il comportera des coûts importants : alourdissement des contrôles administratifs, moindre diffusion du progrès technique, retard technologique croissant, multiplication des rentes de situation. Ou bien, au contraire, élargir les préoccupations du GATT. Il faut à la fois freiner les désordres financiers et monétaires, protéger davantage l'environnement, et veiller à une meilleure distribution des bénéfices du commerce international, notamment par une amélioration de la protection sociale dans les nouveaux pays industrialisés.

Certes, cela s'éloigne de Ricardo. Néanmoins, à son époque, le commerce ne liait pas des pays à des stades de développement économique très variés. Les interventions macro-économiques et sociales de l'Etat n'existaient guère, et le partage des revenus encore moins. Sans remise en ordre des règles de la coopération commerciale et monétaire, le libre-échange condamne à terme le modèle social européen.

(1) Voir notre précédent article, « Bienvenue dans le marché continental ! », paru dans *le Monde* du 13 juillet 1993.

(*) Professeur à l'université de Liège, au Collège d'Europe et chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg.

CONJONCTURE

LA *situation internationale de l'emploi s'*améliore au fil des mois. Aux Etats-Unis, les créations de postes ont atteint en moyenne le chiffre de 350 000 entre mars et avril. Le taux de chômage, revenu à 6,4 % de la population active, est aujourd'hui peu *éloigné* du niveau considéré comme celui de « plein emploi », compris, selon les estimations, entre 5 % et 5,5 %. En dessous de ce seuil, l'adéquation entre l'offre et la demande s'avère traditionnellement plus délicate sur le marché de l'emploi, entraînant le plus souvent des tensions dues au rétrécissement du volant de *main-d'œuvre disponible. Ce phénomène* explique en partie les craintes inflationnistes suscitées par l'accélération des créations de postes depuis le début d'année.

INDICATEUR • L'emploi

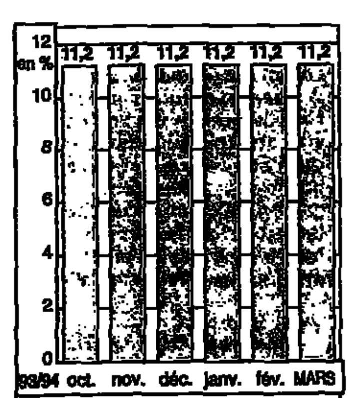
Regain

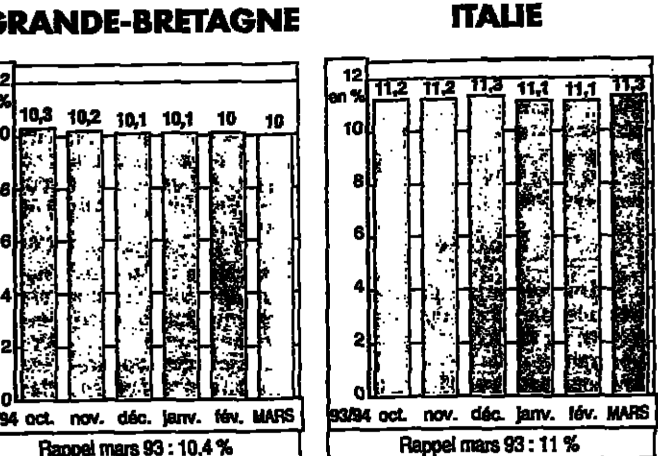
En Europe, l'emploi se stabilise progressivement. Après de fortes contractions de leurs effectifs depuis deux ans et demi, les entreprises enregistrent de nouveaux gains de productivité. Leur confiance en l'avenir se restaure et permet d'envisager une future amélioration de l'emploi. Celle-ci se dessine dans le tertiaire, ce qui permet de compenser les pertes qui continuent dans l'industrie. Les taux de chômage des pays de l'Union européenne *s'en ressentent favorablement* : l'Italie est la seule à avoir connu une augmentation de son taux de chômage en mars. Après avoir stagné à 10,8 % depuis octobre 1993, le taux de chômage moyen de l'UE s'est accru de 0,1 point en mars.

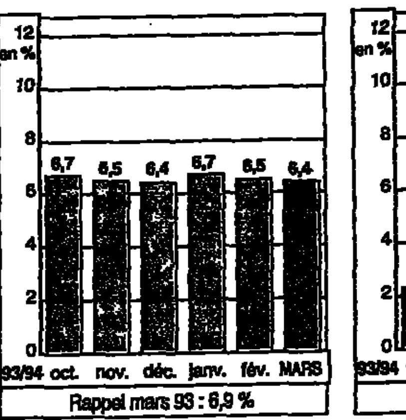
La situation de l'emploi s'améliore aussi au Japon. La contraction du *nombre d'heures supplémentaires* par laquelle se réalise l'essentiel de l'ajustement de l'emploi à l'activité dans ce pays est interrompue. Malgré un niveau de chômage historiquement élevé, l'amélioration de l'environnement conjoncturel permet d'envisager *un retour progressif* aux créations d'emplois dans ce pays.

ALLEMAGNE

12 en %, 10, 8, 6, 4, 2, 0
6 | 6,1 | 6 | 6 | 6,1 | 6,2
93/94 oct. nov. déc. janv. fév. MARS
Rappel mars 93 : 5,3 %







JAPON

12 en %, 10, 8, 6, 4, 2, 0
2,7 | 2,8 | 2,8 | 2,9 | 2,8 | 2,9
93/94 oct. nov. déc. janv. fév. MARS
Rappel mars 93 : 2,3 %

Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • *Asie du Sud-Est et Pacifique*

Goulets d'étranglement

LA *taille* d'un pays-continent comme l'Australie, l'émiettement de pays-archipels comme l'Indonésie et les Philippines, l'importance des montagnes ailleurs font des transports dans cette région une question difficile et cruciale. Les situations sont des *plus inégales. La disponibi*lité des voies de communication dépend de la répartition des hommes : en Indonésie, Bali compte 958 mètres de route par km², *l'Irian (Nouvelle-Guinée)* 19 mètres. La richesse est également primordiale : le sultanat pétrolier de Brunei (5 800 km², 300 000 habitants) compte 2 300 *km de routes et* 140 000 véhicules à moteur ; la Birmanie (677 000 km², 42 millions d'habitants environ) possède 15 000 km de voies revêtues, environ 210 000 véhicules. La Malaisie en détient deux millions sur 60 000 km de routes ; l'Indonésie, *dix fois plus peuplée, six* fois plus grande, compte 3,5 millions de véhicules pour 83 000 km de routes carrossables.

Les traditions, enfin, ne sont pas les mêmes partout : Java comme la Thaïlande disposent d'environ *5 000 km de chemin* de fer, mais les Philippines de 740 km seulement, dont une partie est désaffectée. Le Laos ne connaît pas le train, 30 % du fret australien *voyage par rail, mais seule*ment 5 % du thaïlandais.

Une particularité, qu'on retrouve à peu près partout, est l'importance du trafic par bateau et par avion : lui seul peut désenclaver certaines bourgades reculées et réduire la durée des *transports de surface, générale*ment des plus lents. Les Philippines disposent ainsi de 807 navires et de 84 aéroports.

A situations différentes, réponses variées. Pour les pays les plus pauvres, le problème est de construire, ou de restaurer (en *particulier là où la guerre a* frappé) un réseau élémentaire : 80 % des ponts au Cambodge, ont *été détruits*, il ne demeure dans le pays que 13 locomotives, contre 53 avant 1970 ; les services aéroportuaires de Singapour ont été chargés de recréer un véritable *aéroport. La Chine répare* la fameuse route de Birmanie, construit des ponts dans ce pays, un aéroport international à Mandalay, vend du matériel ferroviaire, etc.

Autre aide intéressée, celle de la Thaïlande au Laos : on vient d'inaugurer le pont de Mitraphap, qui relie Vientiane à la rive thaïlandaise du Mékong ; Bangkok souhaite ouvrir un axe routier venant de Da-Nang, sur la côte vietnamienne, et traversant le Laos. Les autorités thaïes et celles de la province chinoise du Yunnan ont lancé l'idée d'une route circulaire joignant leurs pays *via* le Laos et la Birmanie, et *qui devrait servir d'armature* à un « rectangle d'or ». Le Vietnam a un besoin vital d'améliorer encore la longue liaison ferroviaire et routière qui va d'Hanoï au nord à Ho-Chi-Minh-Ville au sud. La détresse a poussé le Laos à confier sa minuscule compagnie aérienne à une société publique de Chine, et la Birmanie à procéder de même avec un consortium où, sous la direction d'une firme singapourienne, on trouve le sultan de Brunei et un homme d'affaires sino-indonésien.

Les pays plus avancés ont plutôt des projets visant à décongestionner un trafic automobile croissant de manière exponentielle ou à le déconcentrer. On vient ainsi d'ouvrir en Malaisie (avec quinze mois d'avance !) une autoroute (à péage) nord-sud ; on va doubler d'ici à 1997 la digue permettant de rejoindre Singapour.

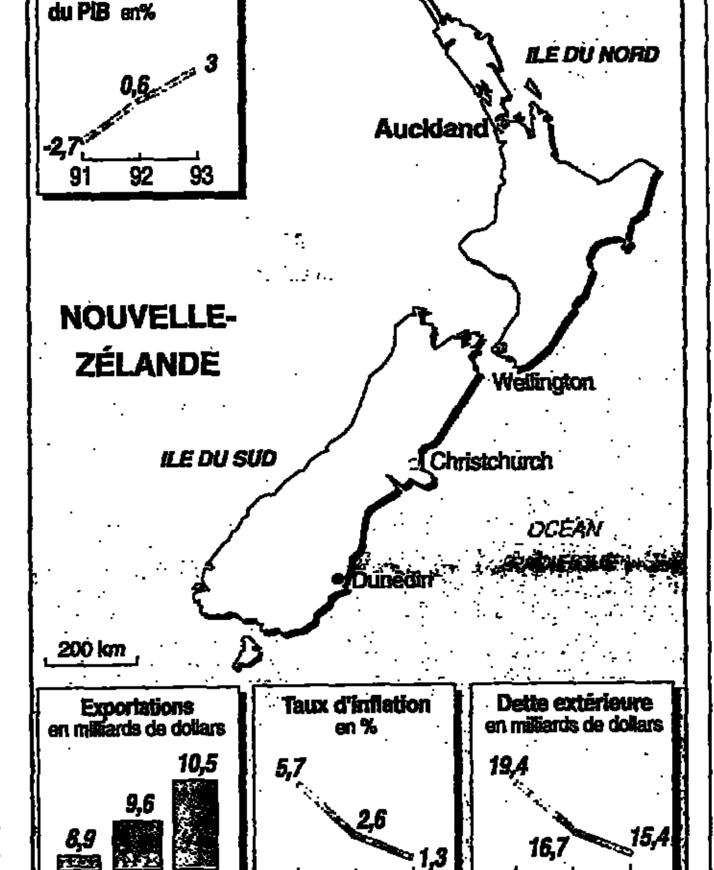
La Thaïlande tente de détourner une partie du trafic maritime international de Bangkok (où il s'effectue à 95 %) vers les nouveaux ports en eau profonde de l'*Eastern Seaboard* et une fraction du trafic aérien vers le nouvel aéroport international de Chiangmai. L'Indonésie renouvelle et accroît sa flotte de ferries, entend acheter de nouveaux avions, agrandir le récent aéroport de Djakarta ; son réseau routier, *quoique souvent trop peu* large et mal entretenu, s'est accru de 150 % entre 1975 et 1989.

Nulle part les problèmes ne sont plus aigus que dans les capitales, envahies de voitures (ou de motocyclettes), alors que les artères utilisables sont rares. Les *solutions retenues n'adoptent* jamais pour priorité le développement des transports en commun (sauf à Singapour, où il n'y a guère de problèmes).

On va construire à Kuala-Lumpur une autoroute surélevée, en même temps qu'un métro léger. L'aménagement de Bangkok devrait inclure voies surélevées à péage et métro, entièrement confiés à des sociétés privées : entre le souci de profit à court terme des uns, la volonté des autres de spéculer sur le foncier proche de ces axes, les protestations des environnementalistes et des urbanistes, la résistance d'une communauté musulmane contre l'expropriation et la corruption, la confusion *est totale, et rien* n'avance.

L'enjeu financier des infrastructures et du matériel de transport tend, *ailleurs aussi*, à faire oublier l'intérêt général : l'autoroute de Malaisie a été confiée à un groupe lié au parti au pouvoir ; Philippines Airlines est disputée entre hommes d'affaires proches de la présidence et sino-philippins – ce qui retarde le renouvellement de sa *flotte. Les soucis « nationa*listes » des dirigeants indonésiens ont, des années durant, laissé péricliter les liaisons interîles, et menacent de faire de même avec la compagnie aérienne Garuda. L'atmosphère « libérale » qui se propage facilite encore une confusion *malheureusement* traditionnelle entre Etat et affaires sur fond d'irresponsabilité.

Jean-Louis Margolin



PAYS • La Nouvelle-Zélande

Amère convalescence

L'ARCHIPEL *austral s'était* signalé, deux décennies durant, par une persistante langueur : croissance de 0,9 % par an entre 1974 et 1982, stagnation ensuite ; le PIB par tête était en 1992 inférieur de 6 % à celui de 1986 ; l'inflation, atteignant par*fois 15 %, était encore supérieure* à 6 % en 1990. Le revenu *per capita* était dépassé par ceux de Hongkong et de Singapour.

Or 1993 a connu 3 % de croissance : l'inflation – que la banque centrale doit légalement contenir depuis 1989 en dessous de *2 % – était de 1,3 %. Le chô*mage, de 11,1 % des actifs en mars 1992, est revenu à 9,2 %. La consommation privée a grimpé de 3 %, l'investissement de 8,9 %, la demande finale de 3,9 %.

Les grands équilibres tendent à se rétablir : en cinq ans, le déficit *des comptes courants s'est réduit* de moitié, la dette extérieure d'un quart ; le déficit budgétaire, de 9,3 % du PIB en 1983, est tombé aux environs de 2 %. Le pays bénéficie de ses liens privilégiés avec un monde anglo-saxon en pleine reprise et un Extrême-*Orient au dynamisme impertur*bable : 36 % des échanges sont accomplis avec l'Australie et les Etats-Unis, 14 % avec le Japon, 17 % avec le reste de l'Asie, mais 7 % seulement avec l'ancienne métropole britannique, au premier rang de l'Union européenne. Depuis 1990, les deux « grands » du Pacifique sud sont unis par un accord de libre-échange.

Le renouveau doit beaucoup à la « révolution culturelle » d'ins*piration thatchérienne subie* depuis 1984. Ce fut paradoxalement le Parti travailliste qui l'inaugura. Elle fut accentuée par le Parti national, revenu au pouvoir en 1990. Le patronat fut soustrait à la contrainte du contrat collectif, la compensation des accidents du *travail fut amoindrie, le tarif* des heures supplémentaires abaissé, les universités et établissements de santé réorganisés comme des entreprises concurrentes : des malades mentaux ont été relâchés, des personnes âgées soumises à des enquêtes de solva*bilité avant toute prise en charge...*

Le salaire réel, en pleine période de reprise, a baissé l'an dernier de 0,7 %. Les élections de novembre 1993, qui ont réduit la majorité conservatrice à un siège, ainsi que l'amélioration de la situation paraissent introduire une *politique moins antisociale.* Un salaire minimal pour les jeunes a été créé et fixé à 60 % de celui des adultes. Certaines privatisations, telle celle de l'électricité, sont remises en cause.

Les principaux handicaps structurels demeurent : faible *population (3,5 millions)*, concentrée à 26 % à Auckland ; faible niveau de l'industrialisation (17 % du PIB), pratiquement réduite au conditionnement des matières premières. Celles-ci constituent la masse des exportations, peu diversifiées : la viande, les produits laitiers, le bois (en forte croissance), le poisson, la laine et les fruits en fournissent 60 % environ.

J.-L. M.

SECTEUR • La restauration

Retour en arrière

BAISSE du nombre de repas, diminution du prix moyen (le « ticket »), fréquentation en dents de scie... Après la prospérité des années 80, la restauration « publique » – cafés, brasseries, restaurants, etc. (1) – connaît depuis plus de trois ans un retour de balancier. Selon l'INSEE, les cafés et restaurants ont vu leur chiffre d'affaires reculer de 3,3 % entre novembre 1992 et novembre 1993. Si la dégradation semble se ralentir *depuis le début* de 1994, nul ne croit au retour des années fastes.

Autre signe : dans ce secteur fortement créateur d'emplois, les *effectifs salariés, qui avaient crû* de 40 % depuis 1975, progressent de moins en moins ; après + 0,85 % seulement en 1992, on prévoit une stagnation en 1993. Si les créations d'établissements restent légion, les défaillances augmentent de plus de 13 %.

Haut ou bas de gamme, cafés, caféterias ou pizzerias, l'ensemble de la profession est touchée, y compris les brasseries jusqu'ici épargnées. Même la croissance de la *restauration d'autoroute se ralentit* (+ 4 % en 1993). Les régions de province sont atteintes comme Paris. A l'exception peut-être des Alpes, où le touriste est revenu cet hiver avec la neige. *« Dans les Alpes-Maritimes, la fréquentation est en baisse de 10 % à 20 % toutes catégories confondues. Les pertes de chiffre d'affaires oscillent entre 10 % et 35 %, voire 40 % quelquefois »*, affirme en revanche Paul Spinelli, président de l'Union patronale des cafetiers et restaurateurs de Nice Côte d'Azur.

« Le client recherche le rapport prix-qualité et non plus le rapport qualité-prix », résume Pierre Blanc, propriétaire de huit restaurants parisiens et président de la section « restauration » au Syndicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers. Pour faire revenir ce client infidèle, les restaurateurs s'ingénient. Les cartes valsent. Le poulet et le saumon, produits bon marché, font une entrée en force dans les « formules » à moins de 100 francs ; dans de nombreux restaurants gastronomiques, la daurade vient remplacer le turbot, jugé désormais trop cher. Les « menus » se multiplient au déjeuner, y compris dans les restaurants de luxe comme le Jules Verne sur la tour Eiffel ou le Chanteclerc (restaurant du Negresco à Nice).

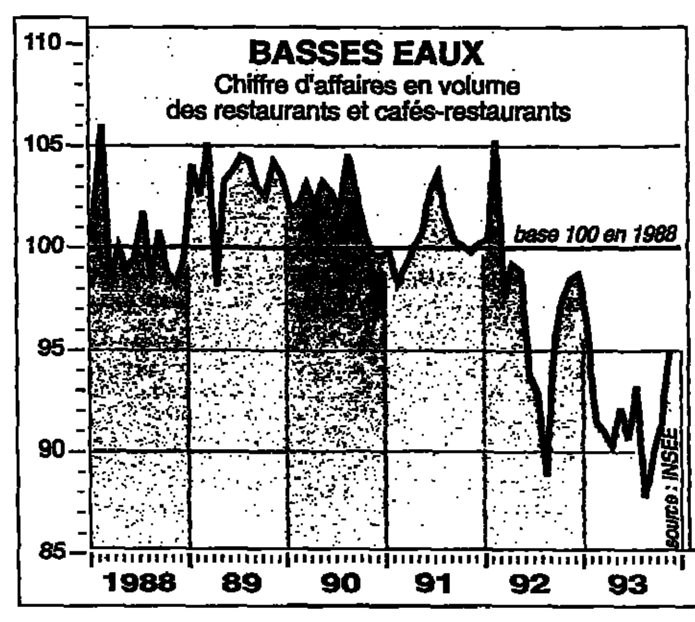
Toutefois, c'est la restauration traditionnelle indépendante qui semble souffrir le plus, emprisonnée dans une image de « cherté ». *« Les gens ont de plus en plus peur d'aller au restaurant. Ils se tournent davantage vers des formules très typées car ils savent ce qu'ils vont trouver dans leur assiette »*, analyse Claude Izard, restaurateur dans le Tarn et président du groupement des restaurateurs de métier des provinces françaises.

Proposant des prestations identiques dans l'ensemble de leurs établissements, pour un prix moyen allant de 60 à 120 francs, les chaînes de restaurants en profitent. Buffalo Grill (768 millions de francs de *chiffre d'affaires) devrait dépasser* le cap des cent unités en 1994. Bistrot Romain, Batifol et Hippopotamus (racheté par le groupe Flo), ayant achevé leur quadrillage de la capitale, visent désormais la périphérie. *« Les chaînes devraient grimper trois fois plus vite que le marché d'ici à l'an 2000 »*, pronostique Philippe Hersant, du cabinet Gira-Sic.

Les *fast-foods* poursuivent aussi leur ascension (atteignant 48 % du marché). Mais là, les places sont prises. Avec ses 295 unités en France, McDonald's, premier groupe en France comme en Europe, s'attaque maintenant à la restauration universitaire. Le numéro deux, Quick France, filiale du groupe belge GIB, a récemment accordé une franchise exclusive au groupe hôtelier Accor pour exploiter ses restaurants sur les marchés « concédés » (autoroutes, musées...), afin d'accélérer son développement. Accor, qui gérait déjà six restaurants Quick, accroît aussi son exploitation dans les centres commerciaux.

Fanny Beuscart

(1) Par opposition à la restauration *« collective » (héritière des cantines* d'entreprise, d'hôpital ou d'école).



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du Monde.



هكذا من الأصل